TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 491 | 40 PAGES | DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 22 - LUNDI 23 OCTOBRE 1978

LE CHEF DE L'ÉTAT POLONAIS ASSISTE A LA CÉRÉMONIE D'INSTALLATION DE JEAN PAUL II

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Grèce au seuil du Marché commun

Pour la seconde fois cette année, M. Constantin Caramanlis, chef du gouvernement grec, vient s'entretenir avec M. Giscard d'Estaing de l'état des conversations sur l'entrée de la Grèce dans la Communauté européenne. Il sera reçu le 23 octobre à déjeuner à Marly par le président de la République, après un passage à Rome pour y voir M. Giulio Andreotti. De Paris, il se rendra à Dublin en visite officielle de deux jours. Sa préoccupation majeure réside dans le maintien du calendrier envisagé par M. Giscard d'Estaing lui-même, qui, le 28 janvier, assurait son interlocuteur que « 1979 verrait l'achèvement des ratifications », ce qui suppose que les négociations proprement dites soient closes au printemps prochain.

Mais les réunions des ministres des affaires étrangères de l'Europe des Neuf et celles des experts affrontent régulièrement les obstacles qui se mettent en travers du principe admis de l'entrée de la Grèce dans la Communauté. L'objection fondamentale demeure : sera-t-elle seule à le faire, comme y insiste M. Caramanlis, ou demeurera-t-elle sur le seuil, attendant que soient déterminées les conditions d'entrée du Portugal, de l'Espagne, sans parler des démarches de la Turquie ?

Ainsi, le 17 octobre à Luxembourg, les ministres des affaires étrangères ne sont-ils pas parvenus à s'entendre sur les modalités de la liberté de circulation des travailleurs migrants grecs exigée par les traités de Rome. La Commission a proposé une limitation pendant une période de transition de huit ans ; la République fédérale demande qu'elle soit portée à douze ans à dater de 1981, date probable de l'entrée officielle de la Grèce. La France pour sa part suggère sept ans.

En fait, il s'agit moins de contrôler les émigrants grecs (ils sont deux cent quarante mille dans la C.E.E.), dont le mouvement s'est notablement ralenti, que de ne pas ouvrir à terme la porte aux émigrants portugais et espagnols. Il en va de même pour l'entrée des produits agricoles grecs, sans droits de douane et immédiatement, sur le marché intérieur de la C.E.E. La France et l'Italie sont à cet égard directement concernées et demandent que le principe de la libéralisation soit aménagé par la définition d'étapes qui ne seraient pas automatiques, de façon à permettre les adaptations nécessaires et à imposer le même mécanisme aux productions espagnoles et portugaises.

La concurrence grecque ne constitue pas de véritable « menace » pour les productions agricoles françaises et italiennes. La complémentarité l'emporte. Ce sont les pays tiers (Israël, Tunisie, Maroc) qui en subiraient les plus fortes incidences.

M. Constantin Caramanlis, en dépit de fort bonnes cartes et malgré les relations amicales qu'il entretient en France, se heurte à des réalités politiques profondes. Le rééquilibrage géographique de la Communauté européenne par son extension à tout le secteur méditerranéen est tout à fait justifié : au nom de quel principe, de quelle préférence, refuser au Portugal et à l'Espagne d'y entrer ?

Avec ce rééquilibrage, c'est toute la structure institutionnelle de la C.E.E. qui sera à remanier, c'est une stratégie des relations avec les autres pays de la Méditerranée qui devra être définie, en y comprenant des problèmes aussi délicats que les relations gréco-turques ou les résurgences des affaires balkaniques. La C.E.E. fut possible parce que l'Allemagne et la France s'étaient réconciliées. Mais, entre Athènes et Ankara demeurent pendants des litiges territoriaux. Les autres membres de la Communauté peuvent hésiter avant de se départir, sur ce point, d'une attitude distante et d'un non-engagement de fait.

Les négociations de Washington

Jérusalem consulte sa délégation mais estime que les conversations avec l'Égypte « ne sont pas dans l'impasse »

Jérusalem se refuse à qualifier d'« impasse » les difficultés apparues dans les négociations égypto-israéliennes qui se déroulent à Washington avec la participation active des Américains. Le président Carter ayant proposé une nouvelle version du projet de traité égypto-israélien, le gouvernement israélien a toutefois jugé utile de rappeler sa délégation « pour quelques jours » pour consultation.

MM. Dayan et Weizman, respectivement ministre israélien des affaires étrangères et de la défense, sont attendus en Israël où ils participeront selon toute probabilité au conseil des ministres prévu pour dimanche matin.

A Damas, d'autre part, on a annoncé officiellement samedi que le président Assad de Syrie accomplirait une « visite de travail » en Irak la semaine prochaine. Cette visite, qui précédera la réunion dans la capitale irakienne, le 2 novembre prochain, de la conférence au sommet des pays du « camp de la fermeté », marque une amélioration des relations très tendues entre Damas et Bagdad.

De notre correspondant

Washington. — Les difficultés apparues depuis quatre jours dans les négociations israélo-égyptiennes ont conduit, au terme d'une dangereuse escalade, à une situation qui a toutes les apparences d'une impasse. Dans l'immédiat, le rappel à Jérusalem, pour consultations, des quatre principaux membres de la délégation israélienne, annoncé vendredi 20 octobre, équivaut à une suspension de la conférence jusqu'à mercredi probablement, alors qu'au contraire les conversations amicales du dernier week-end avaient laissé penser à certains qu'on pourrait parapher un traité de paix dans une semaine tout au plus. Comme le général Dayan l'avait noté en présence de M. Carter jeudi, cette rencontre « n'est pas Camp David, et les chefs d'Etat n'y siègent pas ». Il est donc apparu nécessaire, du côté israélien tout au moins, de regagner ses bases pour recevoir de nouvelles instructions.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

LES INDUSTRIELS FRANÇAIS DE L'ARMEMENT REDOUTENT D'ÊTRE SUPPLANTÉS EN EGYPTE PAR LEURS RIVAUX AMÉRICAINS

(Lire en page 3 l'article de Jacques ISNARD.)

Le débat sur la social-démocratie

Deux analyses divergentes au sein du secrétariat du P.C.F.

Le débat engagé au sein du parti communiste ne se limite pas aux cellules de base. Il se développe également au sein du secrétariat du P.C.F. où deux analyses s'opposent. Selon la première, la social-démocratie a déjà rejoint le camp de l'« impérialisme » ; selon la seconde, les jeux ne sont pas encore faits, et le P.C.F. peut, par son action, ramener le P.S. sur des positions de lutte de classe. Cette divergence devrait être tranchée à l'occasion du débat préparatoire au vingt-troisième congrès du P.C.F., qui siégera dans le courant du mois de mai 1979.

Le parti socialiste, quant à lui, a réuni, samedi 21 octobre, son comité directeur. Il devait adopter un manifeste qui servira de base à la campagne du P.S. pour l'élection européenne du 10 juin. Les dirigeants socialistes ont également repris l'étude du dossier des radios locales.

Le débat engagé au sein du parti communiste au lendemain des élections législatives a permis d'évoquer déjà de nombreux thèmes, mais il tendait à se polariser sur la vie interne et le fonctionnement du P.C.F. Bien que la démocratisation du « centralisme démocratique » reste à l'ordre du jour et que des progrès doivent, semble-t-il, être faits à l'occasion du vingt-troisième congrès, la discussion est en train de s'approfondir. Elle concerne désormais certaines des options essentielles du P.C.F.

Tel est le cas en particulier des relations des communistes français avec l'Union soviétique. La sortie du livre *l'U.R.S.S. et nous*, qui avait été encouragée par Jean Kanapa avant son décès, a permis qu'un débat s'engage sur ce sujet à tous les échelons du parti. Les auteurs sont submergés d'invitations. Ils sont même conviés à exposer leurs thèses par des comités fédéraux ou des comités de sections.

Jusqu'à présent, la presse communiste avait évité de s'ouvrir à cette discussion (*le Monde* du 19 octobre), en dépit des efforts des cinq auteurs. Il convient donc de relever l'article signé par Michel Cardoze dans *l'Humanité* du 21 octobre, qui, pour la première fois, expose la thèse centrale de *l'U.R.S.S. et nous*, à savoir que l'Union soviétique n'échappe pas aux « *tensions, conflits (ou luttes si on veut) des classes et couches sociales* », même si ceux-ci ne sont pas de même nature que dans les régimes capitalistes. Michel Cardoze, poursuivant son analyse de l'ouvrage, s'arrête sur la question des intellectuels. Il constate qu'en Union soviétique « *la tendance a été de réduire la culture à sa responsabilité politique* », donc de la soumettre au pouvoir, et il n'hésite pas à noter que cette situation « *vient de Lénine lui-même* ».

Les communistes sont donc en train de dépasser leur analyse traditionnelle, qui réduisait les aspects négatifs de la situation en Union soviétique à des séquelles du règne de Staline. C'est sans doute le résultat que voulait atteindre M. Georges Marchais en obtenant que le bureau politique du P.C.F. cautionne *l'U.R.S.S. et nous*. Sa démarche a toutefois une seconde signification. Elle invite les intellectuels communistes à dépasser le stade de la critique.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 7.)

Les industries navales en crise

Marins et dockers lancent des appels à la grève

L'ensemble des industries navales et des transports maritimes traverse une grave crise économique et sociale. Les marins C.G.T. ont lancé le 20 octobre un ordre de grève générale illimitée pour s'opposer à l'embauche de marins du tiers-monde sur les navires, notamment les paquebots français. La Fédération nationale des dockers C.G.T. appelle les ouvriers des ports à supprimer dès ce samedi les heures supplémentaires et les travaux de nuit et à faire grève en totalité toute la journée de lundi. Le trafic des ports sera donc paralysé.

Des milliers de manifestants qui ont défilé dans Paris, vendredi, ont souligné l'extrême gravité des conséquences qu'aurait l'effondrement des chantiers navals. Les dirigeants des chantiers ont à faire face sur cinq fronts : l'inquiétude des quelque trente mille salariés (sans compter les firmes sous-traitantes), l'assèchement complet des carnets de commandes, les craintes — pour ne pas dire la panique — qui commence à s'emparer de certains actionnaires, la nécessité de trouver des activités de conversion industrielle (secteur nucléaire, ingénierie maritime, usines flottantes), enfin l'intransigeance du gouvernement qui refuse d'accroître les aides tant que les cinq grands chantiers ne seront pas allés plus avant dans la voie du regroupement.

Des efforts pour l'exportation

A la différence de la sidérurgie, la situation financière de la plupart des chantiers est relativement saine. C'est pourquoi l'Etat voudrait que les bénéfices (même limités) dégagés par les chantiers soient utilisés pour prendre, même à perte, certaines des commandes de navires qui se négocient sur le marché mondial.

Mais les chefs d'entreprise estiment qu'ils ne peuvent courir le risque de mettre en péril leurs comptes d'exploitation, puisque aussi bien les réserves financières dont ils disposent doivent être en priorité affectées à des activités nouvelles tournées vers l'exportation et créatrices d'emplois qualifiés. Ils réclament une réunion tripartite (gouvernement, syndicats, entreprises) pour mettre au point sur plusieurs années un plan industriel et social.

(Lire page 8 le reportage de François Grosrichard sur la conversion industrielle dans la Basse-Loire.)

Neuf ans de régime militaire en Somalie

Les dirigeants de Mogadiscio ont sauvé l'essentiel après la défaite de l'Ogaden

M. William Harrop, adjoint au secrétaire d'Etat américain, chargé des affaires africaines, est arrivé le vendredi 20 octobre à Mogadiscio où il dirige la délégation qui doit assister, ce samedi, aux cérémonies du neuvième anniversaire de l'accession au pouvoir du général Syaad Barre. Il a déclaré que sa visite « marque le terme d'une année d'amélioration constante des relations entre les Etats-Unis et la Somalie ».

M. Harrop pourrait négocier avec les dirigeants de Mogadiscio la reprise d'une aide militaire américaine substantielle. Les Etats-Unis, qui avaient promis une assistance aux « armes défensives » d'un montant de 15 millions de dollars à la Somalie, n'avaient pas donné de suite à leurs engagements au terme de la campagne somalienne en Ogaden, qui devait s'achever sur une défaite en mai 1978.

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Mogadiscio. — L'éditorial du nouvel hebdomadaire officiel de langue anglaise chante les louanges de l'« *invincible révolution* ». Les directeurs généraux des ministères terminent un « *recyclage* » de quatre mois dans des camps militaires. *Danab*, bulletin des fronts somalis de libération de l'Ogaden, déverse ses diatribes quasi quotidiennes contre le « *colonialisme noir abyssin* » et le « *néo-impérialisme russe* ». Les salaires sont encore amputés de 12 % pour contribuer à « *l'effort de guerre* ». « *Nous sommes toujours menacés et il n'est pas question de relâcher notre effort* », explique, avec conviction, le nouveau ministre de l'information.

Surprenante Somalie. Huit mois après l'amère retraite d'Ogaden, le peuple secret de l'extrême corne de l'Afrique continue de rêver, de nier l'évidence, tout en procédant discrètement à certains ajustements. En évoquant l'Ogaden meurtri — et perdu pour longtemps — on parle moins souvent de « *Somalie occidentale* », et une sourdine a été mise, ces dernières semaines, sur la guérilla qui s'y poursuit. La référence au caractère « *scientifique* » du socialisme prôné par le régime est moins fréquente. Le petit commerce — et la corruption — semblent connaître un second souffle. Tandis que deux cargos américains déchargent dans le port de Mogadiscio 13 000 tonnes de grains et d'huile, la population ne fait plus la queue, comme c'était encore le cas en mars, devant les épiceries. Plus d'un mois après leur condamnation, les dix-sept présumés du complot avorté du 9 avril attendent toujours une problématique grâce présidentielle.

(Lire la suite page 4.)

UN SUPPLÉMENT DU « MONDE » SUR LE NORD - PAS-DE-CALAIS

Six défis dans l'actualité

(Lire pages 9 à 23.)

AU JOUR LE JOUR

Rencontres

La corporation des billettistes est très flattée qu'un de ses membres les plus notoires ait été choisi pour faire partie de la délégation française aux cérémonies qui ont marqué l'avènement de Jean Paul II.

Il est vrai que, en l'occurrence, le journaliste se double d'un théologien. Mais, justement, il est peut-être dommage d'envoyer rencontrer le pape un homme qui n'en finit pas de rencontrer Dieu. Comme chante Atahualpa Yupanqui, « par ma maison n'est jamais passé un monsieur aussi important ».

Journal du soir pour journal du matin, j'en connais qui n'auraient pas été fâchés de faire le voyage de Rome, ne serait-ce que pour la nouveauté de la rencontre.

ROBERT ESCARPIT.

L'UNESCO ET LE PATRIMOINE CULTUREL ÉQUATORIEN

Sauver Quito

Quito : 10 000 hectares, sept cent mille habitants ; le centre historique (c'est-à-dire la vieille ville coloniale) : 348 hectares, cent dix mille habitants. Ces quatre chiffres suffisent à poser les problèmes auxquels sont confrontés le gouvernement équatorien, la municipalité de Quito et la direction nationale du patrimoine artistique.

La vallée de Quito, bosselée de collines et enserrée entre les deux cordillères couronnées de volcans enneigés, semble avoir été occupée pendant plusieurs millénaires avant Jésus-Christ. Vers le début de notre ère, le site pourrait avoir été une villégiature royale. Mais c'est l'Inca Tupac Yupanqui qui fonda vraiment la ville au quinzième siècle. Son fils, Huayna Capac, en fit sa résidence habituelle, donnant à Quito une grandeur et une prospérité telles que les conquérants espagnols en entendirent parler dès leur arrivée, en 1527, sur les côtes équatoriennes. Sept ans plus tard, Sebastian de Benalcazar arrivait à Quito, attiré par la renommée fabuleuse de la ville... et n'y trouva pas les trésors escomptés.

De la ville incasique, il ne reste rien. Tout ce qui existe actuellement est postérieur au 28 août 1534, jour où Diego de Almagro promulga l'acte de fondation de la ville de San-Francisco « *sur les lieu et place où se trouve le village qui en dialecte indien s'appelle maintenant Quito* » (1).

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 36.)

(1) Cette phrase ainsi que les détails qui précèdent et qui suivent sont extraits du livre *Quito Eterno* (Ediciones Paralelo Cero, Quito ; 377 pages ; très nombreuses et très belles photos ; texte quadrilingue : espagnol, français, anglais, allemand).

Le Monde

idées

VIETNAM

Examen de conscience

par MARC BEIGBEDER

LE Cambodge, le Laos, le Vietnam : goulags à leur tour, plus ou moins forcenés. Pour le troisième au Nord, cela doit être d'ailleurs en train depuis longtemps. Dès le moment, sans doute, où il combattait si vaillamment pour la décolonisation, puis pour libérer le Sud de la présence américaine, et où nous étions un certain nombre, en France, à soutenir sa cause, comme nous le pouvions. La bonne figure de Ho Chi Minh a joué le rôle de rideau de bambou, en somme. Ce n'est pas la première fois que la lutte libératrice s'accompagne ou est suivie de ces fruits vénéneux. Mais l'ampleur de l'horreur apparaît très supérieure. La productivité en noir du système communiste est décidément inégalable — sauf par son frère ennemi, le fascisme, — et son déroulement aussi implacable que celui du destin antique.

Quelles leçons devons-nous en tirer, nous qui, à tel ou tel moment, récent ou lointain, avons été — mentalement ou pratiquement — compagnons, auxiliaires subjectifs ou objectifs, directs ou indirects, de cette route ? Bien des choses très pertinentes ont été écrites à ce sujet, mais il ne me semble pas que l'on soit encore allé jusqu'au bout, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur. La peur de se retrouver à droite rétrécit, jusqu'ici, tout particulièrement en France, les révisions les plus déchirantes.

Sur le plan intérieur, comme je l'écrivais en mai 1956 dans *la Bouteille à la mer* et dans *Combat*, en appelant le P.C.F. et ses dirigeants à une complète autocritique et à une transformation radicale des structures du parti — ce qui me valut, bien que non adhérent, d'être remercié des *Lettres françaises* par mo ami Louis Aragon, — c'est la social-démocratie, injustement honnie, qui paraît s'imposer comme objectif. Elle n'offre pas toutes garanties, ce n'est pas une panacée : la politique d'un Guy Mollet, naguère, suffit à l'indiquer ! Mais elle est seule susceptible de mesures sociales avancées, dans le pluralisme et la liberté, et elle a fait ses preuves, vaille que vaille, en Grande-Bretagne, en Europe du Nord, chez nous-mêmes autrefois avec un Léon Blum — dont je dus défendre, naguère, la mémoire avec Claude Roy contre les attaques hystériques d'André Wurmser.

L'impulsion de mai 68

Si quelques-uns commencent ou recommencent aujourd'hui à dédouaner le mot de social-démocratie, il me semble que, généralement, ils éludent encore l'un des principaux problèmes. Ils se proclament anticapitalistes d'une façon plutôt sommaire, sinon littéraire. Car s'il est vrai qu'une social-démocratie véritable s'attaque carrément aux maux du capitalisme et peut le contraindre à plus de justice, elle n'en supprime pas, et de loin, tous les mécanismes. Pour la raison très simple et dure qu'il ne semble bien n'y avoir de possibles, en ces temps, que deux systèmes économiques, le capitalisme et ses variantes, et le communisme, qui, lui, s'avère sans variantes, une fois au pouvoir. De fait, s'il ne manque pas d'Etats capitalistes virant au totalitaire, les seules démocraties existantes ont une économie capitaliste, même lorsqu'elle est assez socialisée. C'est affligeant, mais ne faut-il pas, enfin, en prendre acte ? Ce qui oblige, c'est certain, à préférer à la révolution marxiste les — vraies — réformes, et à combattre pour elles.

Il est vrai qu'une impulsion neuve est venue ou revenue avec ce qu'on peut appeler, d'un mot, le gauchisme. Incontestablement, mai 68 a commencé de déterminer, chez nous, une assez profonde transformation des mœurs, de la culture, des rapports individuels et sociaux, et a redonné un sang aux militants, même au P.C.F. Mais si cet apport — dont les mouvements écologiste, féministe, et la protestation anti-nucléaire sont des aspects essentiels concomitants — n'est pas loin d'équivaloir à une révolution — plus ou moins en voie d'intégration, — il ne paraît malheureusement pas susceptible d'offrir une troisième voie économique, sinon assez marginalement. On peut compter sur le « gauchisme » pour contribuer à garder la social-démocratie de dévier à droite, pour l'aérer et la rendre vivante, pour décontracter les hiérarchies et faire valser les privilèges, pour amadouer la bureaucratie, mais il est peu probable qu'il ait la capacité de produire lui-même un système économico-social d'ensemble.

Pour l'extérieur, la leçon n'est pas plus gaie, et surtout elle a peu de chances de mettre fin à l'ambiguïté. Quant un Soljenitsyne — prophète au courage indubitable — omettait, sinon refusait, de condamner les dirigeants du Vietnam du Sud, en arguant que ce serait ouvrir la voie au communisme et, partant, au goulag, nous ne comprenions pas. Nous nous disions : « Il est mal informé. » Et aussi : « La défense de la liberté, la protestation contre les tortures, etc., ne peuvent avoir de bornes. » Nous nous trompions pour le premier point : il avait une vision claire de l'événement, la suite le montre.

Aucune complicité n'est acceptable

En revanche, nous ne nous trompions pas en dénonçant les horreurs du régime de Thieu — pas plus que, maintenant, celles d'Argentine, d'Iran et d'ailleurs. Nous avions raison de tenir qu'aucune complicité, qu'aucun mutisme, ne sont acceptables, quelles qu'en soient les justifications, dans de telles situations. Même si c'est tirer, en fait, les marrons du feu pour le communisme et le goulag. Car la morale est absolue, indivisible, et doit avoir le pas sur le politique lui-même. Mais ce qui est devenu patent à présent, et qu'il faut réaliser, c'est que la défense de la liberté et de l'homme est objectivement ambiguë, ou susceptible de l'être. Ce dont, au vrai, grâce au christianisme, et à la lucidité d'un Emmanuel Mounier, à son « *pessimisme actif* », je me suis toujours douté.

L'autre monde et sa génétique, où le rose n'enfantera jamais que le rose, nous ne le connaîtrons qu'après la mort.

LA MEUTE

par GABRIEL MATZNEFF

MARX a bon dos. Le véritable inspirateur de ceux qui réduisent les peuples en esclavage n'est pas Marx, mais Hobbes. Celui-ci n'est pas souvent cité dans les revues où l'on pense, et ses ouvrages n'encombrent pas les vitrines des librairies. Pourtant, de l'Amérique du Sud à l'Asie du Sud-Est, ses idées triomphent ; peu à peu, elles s'impatronisent de la planète entière. C'est le règne de Léviathan.

Selon Hobbes, l'humanité n'est qu'un ramassis de canailles égoïstes que seule la force peut contraindre à œuvrer pour le bien commun. Hobbes nie la distinction entre le bien et le mal, et soutient que l'individu se laisse uniquement guider par son intérêt. Aussi, tant que la volonté supérieure de l'Etat n'existe pas, les hommes se conduisent entre eux comme des bêtes sauvages. Hobbes prône donc la nécessité de l'absolutisme d'Etat : pour que règne l'harmonie, il faut établir au-dessus des particuliers une autorité une et despotique. L'égoïsme totalitaire du gouvernement doit subjuguer les égoïsmes déréglés des individus. Il n'y a qu'un bon terrorisme, qui est le terrorisme d'Etat.

Dans son excellent reportage, « L'Asie du Sud-Est via Bangkok » (1), Claude Schmitt note : « *Le marché de l'exotisme asiatique est florissant.* » Ce qu'il ne dit pas, c'est que pour les pays d'Asie encore soumis au capitalisme libéral, cet exotisme est principalement celui du sexe.

La douceur de vivre, les plaisirs interdits, l'attrait d'une jeunesse que la pauvreté contraint à la prostitution, voilà les motifs qui poussent tant d'Occidentaux à s'envoler vers la Thaïlande, Ceylan ou les Philippines. Personne ne l'écrit, mais tout le monde le sait.

Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Hobbes dirait qu'il n'est pas possible de répondre à de telles questions. L'homme n'est pas spontanément l'animal civique, *zoon politikon*, qu'imaginait Aristote, et, dans une société fondée sur le pouvoir de l'argent, la devise qui règle la vie des citoyens est « chacun pour soi ». Les filles et les garçons qui, à Bangkok, à Manille ou aux Célèbes, se prostituent aux riches étrangers aimeraient sans doute n'avoir pas à le faire ; mais peut-être préfèrent-ils cela à travailler douze heures par jour dans des rizières.

⁂

Un intellectuel français n'a pas à porter un jugement moral sur la licence des pays asiatiques où le dollar est roi ; mais il n'a pas davantage à en porter sur la coercition de ceux qui ont basculé dans le camp de Léviathan. Là, les délices de Capoue ; ici, les rigueurs de Sparte. Si nous sommes animés par une conception hédoniste de l'existence, nous pouvons raffoler des premières et redouter les secondes; mais nous n'avons pas à parer nos vices du noble masque de *la défense des droits de l'homme*. Chez les nostalgiques de l'ancienne Indochine coloniale, la condamnation des actuels régimes du Cambodge et du Vietnam a toujours quelque chose de suspect : elle sent irrémédiablement le fagot.

Un des personnages des *Démons* explique qu'il faut tuer ou bannir les hommes supérieurs, arracher la langue de Cicéron, crever les yeux de Copernic, lapider Shakespeare, car la société à venir veut l'égalité dans l'esclavage. Ce programme, les assassins de Mandelstam et de Florenski l'ont réalisé en Russie, et nous ne doutons pas que les nouveaux maîtres de l'Indochine n'aient, eux aussi, le désir de le suivre. Mais la situation est-elle si différente en Occident ? C'est à nos sociétés européennes que songeait Hobbes, lorsqu'il décrivait la haine des médiocres pour les hommes de talent. Pourquoi tourner nos yeux vers la lointaine Asie ? Chez nous, aujourd'hui, qu'un esprit libre apparaisse, et aussitôt la meute des arrivistes, des aigris et des jaloux se déchaîne contre lui, et n'a de cesse qu'elle ne l'ait réduit au silence. Oh ! dans toutes les règles, et le plus démocratiquement du monde ! Mais c'est la même haine, la même mesquinerie, et, finalement, la même mise à mort.

(1) Alfred Eibel, éditeur, 1978.

Répliques... à Laurent Schwartz

La publication dans le Monde *du 5 octobre d'un reportage de Roland-Pierre Paringaux au Vietnam et d'un éditorial condamnant la violation des droits de l'homme dans ce pays, puis les réponses de l'ambassade du Vietnam, du secrétaire général de l'Association d'amitié franco-vietnamienne, du professeur Laurent Schwartz* (le Monde *du 11 octobre), enfin de M. Nguyen Khac Vien* (le Monde *du 15-16 octobre), nous ont valu un abondant courrier. Nous publions ci-dessous deux répliques à M. Laurent Schwartz, rédigées l'une par Claudie et Jacques Broyelle (coauteurs, avec E. Tochirhart, de* Deuxième Retour de Chine, *et auteurs du* Bonheur des pierres) *et Jean-Pierre Le Dantec (auteur des* Dangers du soleil). *Tous trois ont autrefois milité dans les comités Vietnam de base, qui dénonçaient la guerre américaine ; l'autre par M. Doan Van Thoai, vice-président de l'Union des étudiants de Saigon (1969-1970), président du Comité des étudiants contre l'oppression du régime Thieu, porte-parole des prisonniers patriotes du Vietnam, rédacteur en chef de la revue* Tuquyet *(Autodétermination) de 1968 à 1973. Le professeur André Roussel, en revanche, partage la surprise de Laurent Schwartz.*

Pour une commission d'enquête

J'ai été, comme Laurent Schwartz, surpris par la violence des articles de M. Paringaux et du dernier éditorial.

Je suis, croyez-le bien, opposé absolument à toute incarcération arbitraire, à toute violation des droits de l'homme, à tout goulag. Mais M. Paringaux a seulement affirmé et cité des témoignages qui sont peut-être sujets à caution.

Au Vietnam, qui a souffert mille morts pendant si longtemps, je crois qu'on peut dire très objectivement que l'épuration n'a pas été celle que l'on pouvait redouter. Mais si la question doit en permanence servir de prétexte à des campagnes telles que celle-ci, alors je souhaite de tout cœur que le gouvernement vietnamien se prête à la venue d'une commission d'enquête internationale. Et je souhaite que les conclusions en soient publiées dans toute la presse.

Un mot encore. Il a été reproché au Vietnam son adhésion au Comecon. Personnellement je regrette aussi cette adhésion. Mais la question est de savoir s'il pouvait faire autrement. Qu'a fait le monde occidental pour essayer de ne pas rejeter le Vietnam dans l'orbite soviétique ? Rien, si ce n'est les éternels discours où s'étalent les bonnes intentions jamais suivies d'effets. Le Vietnam n'a rien : ni argent, ni industries, ni structures administratives ou économiques modernes.

Des fonds, en effet, ont été mis à sa disposition, en particulier par le gouvernement français. Certains ont été très rapidement utilisés, d'autres non. Mais l'absence d'administrateurs et de gestionnaires formés à nos méthodes rend la prise de décisions lente au Vietnam d'autant que le contrôle politique à tous les échelons n'accélère pas l'évolution des dossiers. Mais le Vietnam est un Etat souverain. Il a payé assez cher ce droit. Il faut l'accepter.

Quant aux investissements privés, le souci des garanties habituelles à nos économistes hante nos responsables, de même que le goût de la rentabilité à court terme. Or le Vietnam ne peut donner en garantie que son intelligence, son courage, sa ténacité, son goût de l'effort. Il paraît que ce n'est pas suffisant. Alors ne nous étonnons pas que d'autres prennent notre place et que la France soit demain oubliée. Une très grande chance aura été perdue. Par mercantilisme ? Oui, bien sûr, mais surtout par bêtise.

ANDRÉ ROUSSEL.

La différence

Comme Laurent Schwartz, nous avons été, nous aussi, « très engagés » dans le soutien à la lutte contre l'agression américaine au Vietnam, et, comme lui, nous nous sentons donc « très concernés par ce qui s'y passe » ; comme lui encore, nous avons ressenti à la lecture des articles du *Monde* du 5 octobre consacrés au Vietnam une impression « pénible » — le mot est faible, — mais visiblement pas pour les mêmes raisons.

Il nous est pénible de voir confirmé une fois encore ce que les récits des réfugiés nous avaient appris depuis longtemps et que l'on ne pourra plus nier désormais, à savoir : le régime vietnamien est une dictature inhumaine, absurde. Et d'ailleurs Laurent Schwartz, dans sa lettre, ne discute pas les faits concernant la délation systématique, la répression, les travaux forcés imposés au peuple vietnamien ; non, dit-il, « j'approuve tout à fait que paraissent à son sujet (du Vietnam) des informations nombreuses et variées. Par contre, je *trouve inadmissible de dire qu'il* n'y a qu'une différence de degré entre le Vietnam et le Cambodge.

» Il y a différence profonde de nature... Le Vietnam... est menacé ou attaqué par le Cambodge et par la Chine (...). Dans cette situation tragique, une dénonciation unilatérale du Vietnam et son mélange avec le Cambodge constituent un amalgame qui me stupéfie... »

On pourra en effet longuement discuter d'une « profonde différence de nature » entre les « inspirations », les « objectifs », les « méthodes » des régimes cambodgien et vietnamien, si l'un des deux est un vrai pays socialiste, s'ils le sont tous les deux ou ni l'un ni l'autre, savoir si le « marxisme traditionnel » est pire qu'un autre. Quant à nous, nous ne nous sentons plus concernés par ces discussions sur le sexe des anges quand les droits de l'homme sont bafoués, ignorés, méprisés.

Il ne fait de doute pour personne (à l'exception de cette honteuse délégation de « marxistes-léninistes » français qui n'a pas reculé devant la déshonorante mission de vanter les bienfaits de la grande boucherie kampuchéenne) que c'est bien pire au Cambodge. Est-ce une raison pour accorder une sorte d'immunité au gouvernement vietnamien ?

Si le génocide quasi inégalable du Cambodge est « le » critère que nous devrions adopter pour juger du respect des droits de l'homme dans quelque pays que ce soit, il n'y aurait plus alors aucune raison aujourd'hui de faire campagne pour le respect de ces droits en U.R.S.S. Ou encore, n'ayons pas peur des mots : la répression qu'a connue et que connaît le peuple chilien est « sans commune mesure » avec celle *que subit le Cambodge.* Faut-il donc pour autant modérer ou regretter notre soutien aux victimes de la dictature de Pinochet ?

Ou encore : à partir de combien de centaines de milliers de prisonniers et déportés est-il convenable de s'émouvoir, d'appeler un chat un chat, et un régime de parti unique un pays totalitaire ? Allons-nous dire aux Vietnamiens : Bien sûr, nous sommes « tourmentés par l'évolution actuelle du Vietnam », mais si vous voulez notre soutien : mourez davantage. Mais justement les faits sont là.

Plusieurs centaines de milliers de personnes déportées dans les « nouvelles zones économiques », abandonnées dans les plus dures conditions, sans logement digne de ce nom, sans soins médicaux, avec des rations de famine, mourant à petit feu ; plusieurs centaines de milliers d'autres croupissant dans des prisons plus combles encore qu'à l'époque de Thieu (*).

La tentative de toutes les dictatures de façonner l'âme des citoyens

Elle est bien belle la « vie familiale » que le Vietnam, contrairement au Cambodge, a préservée. Certes, on n'y disperse pas toutes les familles par la force, mais on les mine par la délation le mouchardage, l'autocritique forcée ; des pères qui supplient leurs fils de les dénoncer pour que le reste de la famille puisse continuer de toucher sa ration alimentaire ; l'introduction d'un impôt sur le suicide qui taxe les familles des désespérés, et que le gouvernement appelle « impôt d'idiotie » ; des rations alimentaires variant selon la nature de classe et l'attitude politique, etc.

Une instruction de masse, ditesvous, et vous parlez de la formation de « scientifiques de valeur ». Mais où avez-vous vu cette « formation » au Sud-Vietnam ? Dès leur plus jeune âge les enfants sont astreints à de très pénibles travaux de production pris sur leur temps scolaire.

Parmi les adultes, les autorités ont procédé à de massives arrestations d'intellectuels : écrivains, journalistes, artistes, musiciens, peintres, avocats... La plupart de ces victimes s'étaient pourtant courageusement dressées contre le régime de Thieu, et avaient souvent de ce fait, connu les geôles de l'ancien régime.

L'enseignement a été complètement expurgé, censuré de tout ce qui était étranger à l'idéologie d'Etat. En un mot, on assiste au Vietnam à la tentative répétée dans toutes les dictatures de détruire tout esprit critique, de façonner l'âme des citoyens.

Et puis, encore ceci, Laurent Schwartz. Vous dites que le Vietnam « s'est ouvert ». Mais est-il ouvert pour les milliers de réfugiés qui périssent en mer, tentant de fuir dans d'atroces conditions, après avoir eu la chance de soudoyer un cadre communiste ? Ou ne s'ouvre-t-il que sur la manne des aides économiques attendues de l'Occident ?

Certes il n'y a, comme vous le notez, aucun correspondant de presse à Phnom-Penh ; mais en quoi leur présence à Saigon, comme à Moscou ou Santiago, Pékin ou Buenos-Aires, doit-elle nous faire changer d'avis sur la nature de ces régimes ?

Un Vietnamien nous disait récemment : « Nous subissons aujourd'hui une répression aussi horrible que sous le régime américano-fantoche de Thieu ; la différence, c'est qu'aujourd'hui l'opinion internationale nous a abandonnés. »

Puissions-nous ne pas lui donner raison !

JACQUES BROYELLE,
CLAUDIE BROYELLE,
JEAN-PIERRE LE DANTEC.

(*) Huit cent mille déportés et prisonniers, d'après le chiffre donné dans le *Testament des prisonniers patriotes du Vietnam*, signé au péril de leur vie par quarante-neuf prisonniers connus pour leur opposition intransigeante au régime Thieu. Publié dans la revue *Qué me*, section vietnamienne du Comité khméro-lao-vietnamien pour la défense des droits de l'homme, 25, rue Jaffeux, 92230 Gennevilliers.

Pourquoi ?

Prisonnier politique du gouvernement fantoche de Thieu et de l'actuel régime, je suis très peiné par l'attitude du professeur Schwartz, dont j'admire la lutte pour les droits de l'homme, particulièrement en U.R.S.S. Ne trouve-t-il pas que les principes de liberté doivent être défendus partout et pour tous ? C'est pourquoi je le prie de réfléchir sur les *questions suivantes* :

— En avril 1977, lors de sa visite en France, le premier ministre Pham Van Dong a affirmé que le célèbre avocat Tran Van Tuyen était encore en vie. A cette époque, le professeur Schwartz croyait-il à ces affirmations ?

— Le professeur Schwartz affirme qu'il a toujours affiché une position antistalinienne et je ne doute pas de sa sincérité. Mais sait-il que M. To Huu, membre du bureau politique du parti communiste vietnamien, a écrit dans un poème bien connu :

« Le Vietnam a l'oncle Ho,
le monde a Staline,
Le Vietnam a la paix,
Le monde a la liberté. »

— Cent mille Vietnamiens ont fui leur pays. Une majorité d'entre eux appartiennent à la classe prolétarienne qui doit normalement soutenir le nouveau régime. Qu'est-ce qui les pousse à fuir ce régime ?

— Si le gouvernement de Hanoï applique vraiment une politique humaine dans les camps de « rééducation » et dans les prisons, pourquoi refuse-t-il d'autoriser la visite de ces camps de concentration à des commissions internationales ?

— Exception faite des membres du parti communiste et de leurs proches, le professeur peut-il nous citer un exemple concret où « les soins médicaux gratuits et généralisés » sont fournis à la population ? Faut-il dire au professeur Schwartz que ma mère est morte à la suite d'une maladie, durant ma détention, car les autorités ont refusé de l'admettre à l'hôpital pour l'unique raison que son fils est en prison ?

Je voudrais exprimer ma reconnaissance aux personnalités progressistes qui nous ont soutenus lors de notre combat contre les agressions française et américaine. Je leur demande maintenant de continuer à soutenir le peuple vietnamien dans son combat pour la liberté et d'exiger du gouvernement vietnamien d'autoriser l'envoi d'observateurs indépendants appartenant aux organisations internationales telles qu'Amnesty International ou la Croix-Rouge.

DOAN VAN TOAI.

LES CRISES DU PROCHE-ORIENT

Les Israéliens consultent leur délégation

(Suite de la première page.)

L'aspect le plus remarquable de cette nouvelle phase est que la tension montante a été sinon créée, du moins signalée à l'opinion par la partie israélienne exclusivement. C'est le général Dayan qui a fait état le premier de « difficultés » mardi. C'est lui qui est revenu à la charge jeudi, en présence du président américain, en considérant comme « très douteuse » la possibilité d'un progrès rapide, et c'est encore le ministre israélien des affaires étrangères qui a parlé, vendredi 20 octobre, à la télévision de Jérusalem, de « *vastes désaccords sur des principes fondamentaux* ».

Ce « forcing » a amené certains observateurs égyptiens à parler d'un « cas Dayan » et à l'opposer à son collègue, le ministre israélien de la défense, M. Weizman, jugé « *beaucoup plus raisonnable* » à ces allégations, on répond, du côté israélien, dans la même veine, que « *les négociateurs du Caire sont beaucoup moins souples quand le président Sadate n'est pas là* ».

M. Carter a tenté de contrer cette offensive israélienne du pessimisme en faisant dire à tous les échos que « *tout allait bien* ». Mais cette belle assurance s'est érodée au fil du temps. Une déclaration publiée par la Maison Blanche après un nouvel entretien du président avec les deux délégations, vendredi, invita beaucoup plus prudemment à ne pas voir dans le départ de la délégation israélienne « *le signe d'un désastre imminent* ».

Précisément pour éviter ce « *désastre* », M. Carter a multiplié ses interventions, et fait présenter aux deux délégations, jeudi soir, une nouvelle version américaine — la seconde — d'un projet de traité. La manière dont ce nouveau texte répond aux préoccupations des uns et des autres n'a pas été précisée, mais l'on sait qu'une des principales difficultés provient du désir des Egyptiens d'inclure dans le traité lui-même une clause relative au règlement d'ensemble, et, par conséquent, aux problèmes des Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie. Israël entend bien séparer les deux questions et ne se rallierait, dans le meilleur des cas, qu'à une formule extrêmement vague et générale.

Le niveau des relations diplomatiques à établir entre les deux pays après le retrait partiel des Israéliens du Sinaï est un autre problème non réglé, de même que le volume des compensations à fournir à l'Egypte pour le pétrole extrait du golfe de Suez pendant l'occupation.

Les Israéliens auraient demandé, de leur côté, des compensations pour les infrastructures construites par eux dans le Sinaï. Plus généralement, les questions financières ont pris une importance grandissante au fur et à mesure que l'on entrait dans les détails, et les Etats-Unis en viennent eux-mêmes à s'inquiéter des contributions qui leur sont demandées.

Israël, aux termes d'un plan d'équipement présenté par le général Weizman, l'an dernier, voudrait obtenir 1,5 milliard de dollars d'aide militaire par an — contre 1 milliard aujourd'hui — et se faire défrayer le plus largement possible des dépenses engagées pour l'évacuation et le regroupement de son armée. M. Carter s'est engagé, à Camp David, à aider au financement de deux bases aériennes dans le Néguev, mais il ne s'est pas prononcé sur le reste.

L'administration s'apprête toutefois à revoir l'ensemble de ses programmes d'assistance aux pays de la région à la lumière des accords de Camp David et de l'éventualité d'une paix entre Israël et l'Egypte. Paradoxalement, un premier résultat pourrait être un accroissement net des fournitures militaires américaines, dans la mesure où l'Egypte en deviendra progressivement l'un des principaux bénéficiaires. M. Harold Brown, ministre américain de la défense, a reçu vendredi ses deux collègues égyptien et israélien pour procéder à un premier échange de vues sur ces questions.

MICHEL TATU.

JÉRUSALEM : les conversations « ne sont pas dans l'impasse »

De notre correspondant

Jérusalem. — Les milieux politiques israéliens viennent d'être soumis à une douche écossaise. Alors que, trois jours auparavant, le ministre de la défense, M. Weizman, laissait entendre que les négociations de Blair-House étaient sur le point de s'achever avec succès (*le Monde* du 18 octobre), le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, a annoncé vendredi soir 20 octobre, au cours d'une interview diffusée par la télévision israélienne, que les discussions avec la délégation égyptienne rencontraient des « *difficultés certaines* » qui nécessitaient son retour et celui de M. Weizman à Jérusalem, pour des consultations avec M. Begin et les autres membres du gouvernement. Tout en affirmant que les négociations « *n'étaient pas dans l'impasse* », M. Dayan a émis de sérieuses réserves sur l'avenir des entretiens de Washington et il a même reconnu que les difficultés actuelles pouvaient encore remettre en cause le processus d'élaboration du traité de paix avec l'Egypte.

Déclarant qu'Israël ne voulait pas de la paix à n'importe quel prix, M. Dayan s'est montré très discret sur la nature du « *blocage* », mais il a indiqué qu'il s'agissait notamment d'une question de « *calendrier* », celui, semble-t-il, du retrait israélien dans le Sinaï et de l'établissement de « *relations normales* » entre l'Egypte et Israël. Pour expliquer les raisons de son retour à Jérusalem, M. Dayan a précisé que les négociations seraient plus faciles si elles avaient lieu, comme à Camp David, au sommet, c'est-à-dire au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement.

La décision de rappeler MM. Dayan et Weizman en Israël « *pour quelques jours* » a été arrêtée lors d'un conseil des ministres extraordinaire qui a eu lieu à Jérusalem vendredi matin. Celui-ci étant sous le sceau du « *secret de défense* », la nouvelle n'a été connue que dans la soirée. Il semble que la responsabilité de la suspension des discussions ait été prise par le gouvernement israélien. Celui-ci cherchant manifestement à minimiser la portée du retour de ses négociateurs.

On estime ici qu'Américains et Egyptiens voudraient préparer dès maintenant les bases d'un règlement global ou, au moins, obtenir d'Israël certaines garanties.

A propos du statut futur de la Cisjordanie et de Jérusalem, des divergences demeurent entre Israël et les Etats-Unis. M. Begin a eu l'occasion, vendredi, de le rppeler à M. Harold Saunders, adjoint au secrétaire d'Etat américain, arivé à Jérusalem en provenance de Ryad et d'Aman.

Comme l'avait fait le 29 septembre M. Alfred Atherton, ambassadeur américain itinérant, M. Saunders a reçu au consulat américain à Jérusalem plusieurs personnalités « modérées » de Cisjordanie. Celles-ci, au nombre de neuf, et parmi lesquelles il n'y avait que deux maires — ceux de Gaza et de Bethléem, — ont déclaré de nouveau que les accords de Camp David étaient « *insuffisants* » et qu'une solution du problème palestinien devait être envisagée avec le concours de l'O.L.P. De son côté, M. Saunders leur aurait déclaré que les résultats obtenus à Camp David étaient pour le moment le maximum que l'on pouvait obtenir d'Israël. D'autre part, les partisans de l'O.L.P. ont organisé de nouvelles réunions d'information, vendredi à Gaza, pour condamner très nettement les accords de Camp David.

FRANCIS CORNU.

Les industriels français de l'armement redoutent d'être supplantés en Égypte par les Américains

La livraison à l'Egypte de cinquante avions américains Northrop F-5 a été retardée, car l'Arabie Saoudite, chargée de payer la facture estimée à 2 520 millions de francs, n'a pas commencé ses versements. Le retard mis par Ryad à envoyer les premiers règlements résulte de l'augmentation du prix des appareils et de la pression que les Saoudiens entendent ainsi exercer sur Washington pour obtenir, de leur côté, soixante chasseurs-bombardiers modernes Douglas F-15.

Entre l'Egypte et les Etats-Unis, le contrat n'est pas remis en cause puisque les Américains s'attendent à recevoir une partie du règlement financier le mois prochain. D'une manière générale, la perspective de tels accords est interprétée par les industriels français de l'armement comme une volonté de leurs concurrents américains de les supplanter sur les marchés du Proche-Orient, surtout au Caire.

Les missions *américaines* chargées d'encourager la vente d'armements à l'étranger ont repris le chemin du Caire depuis que, à Camp David, l'Egypte, Israël et les Etats-Unis ont jeté les bases, encore bien fragiles, d'un accord de paix.

C'est ce que viennent de constater, non sans amertume, des industriels français de l'armement implantés en Egypte. Du même coup, ils s'interrogent avec, désormais, une inquiétude accrue pour le sort de leurs tractations actuelles avec l'Organisation arabe d'industrialisation (O.A.I.) *sur le point de savoir* si l'une des conséquences de la tentative de « Pax americana » entre Israël et l'Egypte n'est pas, indirectement, de les exclure des marchés militaires du Proche-Orient au profit des Etats-Unis.

A Paris, les informations, non démenties à ce jour, sur l'existence de clauses annexes et secrètes à l'accord de Camp David alimentent les réflexions des industriels. S'il est exact que l'Egypte accepte le principe d'une importante aide militaire des Etats-Unis pour renforcer et réorganiser ses forces armées, la fin de l'opération industrielle que tentent de monter, non sans difficultés, avec l'O.A.I., les constructeurs français d'avions de combat n'est plus une éventualité à écarter.

On sait que les industriels français — en particulier le groupe Dassault-Breguet, la SNECMA, Thomson-C.S.F. et Matra — mettent sur pied avec l'O.A.I. une série de contrats pour la construction sur place, dans l'immédiat, de l'avion d'appui Alpha-Jet et, ultérieurement, de l'intercepteur Mirage-2000.

Depuis la réunion de Camp David et ce qui s'est ensuivi, les négociateurs français apparaissent moins optimistes. Ils avancent plusieurs arguments pour expliquer leurs soudaines inquiétudes face à l'offensive commerciale de leurs rivaux américains.

Le moindre de ces arguments n'est pas le limogeage — ou la mise à l'écart — du général Gamassi, de ses fonctions de ministre égyptien de la défense, et de M. Acharf Marouane, de son poste de président de l'O.A.I. Malgré des incidents de dernière heure, qui pouvaient remettre en cause l'aboutissement des négociations, comme l'accident survenu à un Alpha-Jet de démonstration sur l'aéroport militaire du Caire, les deux responsables égyptiens n'ont eu de cesse de beaucoup œuvrer en faveur des intérêts des industriels français. Le fait que M. Marouane, libéré de ses fonctions, continue d'expédier les affaires courantes jusqu'à la désignation de son successeur à la tête de l'O.A.I. n'est pas jugé suffisant pour apaiser les craintes des Français.

Depuis, les négociateurs français ont cru comprendre qu'en promettant à Camp David d'approvisionner en armements divers, aéronautiques, navals et terrestres, aussi bien les Israéliens que les Egyptiens, les Etats-Unis pouvaient prétendre, du même coup, assurer un équilibre des fournitures militaires entre leurs deux clients et contrôler, par leurs livraisons de matériels de guerre, les rapports de forces ou la tension au Proche-Orient.

Les troisièmes larrons

Ne dit-on pas, en effet, que les industriels américains seront autorisés et invités par l'administration fédérale à proposer au Caire leurs derniers modèles de blindés, de pièces d'artillerie lourde, de missiles anti-aériens, de radars de défense aérienne, d'avions de combat modernes (comme le F-15 et le F-16) et des missiles tactiques sol-sol, qui remplaceraient le matériel soviétique ?

Déjà, des missions commerciales américaines sont arrivées au Caire et présentent, par exemple, des missiles air-air Sidewinder concurrents de matériels français de la même classe.

Les constructeurs américains ont, sur leurs rivaux français, l'avantage de pouvoir offrir un matériel éprouvé, souvent moins cher et, surtout, livré plus rapidement. Autant d'assurances auxquelles un client étranger est, en règle générale, très sensible, comme vient encore de le prouver le gouvernement indien en choisissant, de préférence au Mirage dont la livraison exigeait des délais, la version britannique du Jaguar, parce que le Royaume-Uni a accepté de fournir à *New-Delhi* dix-huit premiers avions initialement destinés à la Royal Air Force.

Au Proche-Orient, les Israéliens — partie prenante des accords de Camp David — seront sans doute les derniers à s'émouvoir d'une exclusion de l'industrie française des marchés militaires arabes, au bénéfice des Etats-Unis.

En jouant les troisièmes larrons aux côtés des Soviétiques et des Américains, qui demeurent, de loin, les deux principaux fournisseurs d'armes dans cette région du monde, les Français ont été souvent accusés de participer, avec leurs fournitures militaires, à la *déstabilisation* du Proche-Orient. En revanche, une quasi-exclusivité de fait reconnue dans ce *domaine* aux Etats-Unis contribuerait à renforcer l'autorité de l'administration américaine pour un *meilleur* contrôle de la paix entre Israël et l'Egypte.

Si l'on en croit les industriels français, l'attitude de l'Arabie Saoudite, l'un des principaux bailleurs de fonds de l'O.A.I., sera déterminante en la matière.

L'Arabie Saoudite est, en réalité, un client privilégié de l'industrie aéronautique américaine. Tout peut donc l'inciter, après Camp *David*, à suggérer à l'Egypte, principale bénéficiaire de l'O.A.I., d'opter pour des commandes d'avions de combat aux Etats-Unis. Auprès de la France, l'Arabie Saoudite a acquis des matériels terrestres — *blindés et missiles* tactiques essentiellement — et, précisément, des changements intervenus récemment à la tête de l'état-major saoudien, *notamment* au commandement même des troupes blindées, donnent à penser que les Américains sont en passe de marquer des points décisifs contre de nouvelles offres françaises.

Dans ce contexte d'une compétition internationale exacerbée, les Français se demandent aujourd'hui s'ils n'ont pas été « anesthésiés » — l'expression est de l'un des industriels concernés — durant leurs prises de contact commercial avec leurs interlocuteurs arabes, le temps que les accords de paix israélo-égyptiens prennent totalement corps et effet sous l'égide de Washington.

JACQUES ISNARD.

LE PRÉSIDENT ASSAD EFFECTUE EN IRAK UNE « VISITE DE TRAVAIL »

Damas (*A.F.P.*). — Le président syrien Hafez Al Assad va faire, dans les prochains jours, une « visite de travail » à Bagdad, a annoncé le 20 octobre l'agence syrienne d'information Sana.

Selon le porte-parole officiel syrien cité par l'agence, le voyage du président Assad en Irak a été décidé à la suite de contacts établis entre Damas et Bagdad depuis le 30 septembre dernier, et « *les dirigeants syriens et irakiens examineront les moyens d'affronter en commun l'agression sioniste visant à imposer la capitulation à la nation arabe* ».

[Cette visite prélude à la réunion à Bagdad, le 2 novembre, d'une conférence au sommet des pays du Front de la fermeté (Syrie, Algérie, Libye, Yémen du Sud, Irak). Elle intervient après une longue période d'hostilité entre Bagdad et Damas, où sont au pouvoir deux branches rivales du parti Baas.]

Iran

● *L'ayatollah Khomeiny*, chef spirituel de l'opposition iranienne, envisagerait de quitter la France, où il réside depuis deux semaines, pour s'établir au Cachemire, a-t-on appris vendredi 20 octobre. L'ayatollah chercherait à s'assurer qu'il pourra exercer librement ses activités avant de prendre une décision définitive. Il a également été invité par des personnalités libanaises à se rendre dans leur pays, mais ne penserait pas que la situation actuelle lui permette de donner une réponse positive.

LA SITUATION AU LIBAN

Les phalangistes semblent disposés à saisir toute occasion de « désescalade »

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Achrafieh soupire, soulagé. Ils sont partis, ils ont filé à l'aube avec armes et bagages. En langage militaire, on dira doctement qu'ils ont été « redéployés ». Ils ? Les Syriens, bien sûr. Ils sont redescendus de leur perchoir bétonné, tout en haut de cette tour plantée sur la colline comme un indestructible mirador. Ils ont quitté les ponts plus bas, vers le nord où depuis trois semaines les francs-tireurs faisaient des cartons sur quiconque approchait d'un invisible barbelé. Ils sont partis, oui, mais pas bien loin, juste de l'autre côté du fleuve, à Sin-El-Fil ou sur les bosses avoisinantes. Et ils sont encore là, le long du « front », de la place des canons où les fusillades résonnent dans un amas de ruines lépreuses — celles de la « guerre d'avant » — jusqu'aux banlieues sud, plus meurtries que jamais.

Qu'importe, un pas est franchi. Les sceptiques n'y verront qu'un bien maigre changement. Ils auront raison. Mais pour qui a connu l'angoisse des abris, c'est un pas de géant. Une menace qui s'éloigne, un blocus qui prend fin. Et Achrafieh, sans cri ni presse, a retrouvé cet impérieux désir de vivre qui, en trois ans d'épreuves, n'a jamais paru devoir abandonner le Liban.

Ici, on fait le ménage à coups de bulldozers dans des ruelles jonchées de pierres et de gravats. Là, on s'affaire autour d'une canalisation éventrée. Au pied de la tour Rizk, on traverse timidement des rues où nul depuis trois semaines n'avait osé s'aventurer. Les Saoudiens de la relève, battle-dress et casque blanc, sont là qui discutent avec des Syriens sur le départ.

Les miliciens n'ont pas rentré leurs armes. Ils vont et viennent, au milieu du quartier qui revit. Les épiciers étalent fruits et légumes sur le trottoir. Cette fois, le ravitaillement est arrivé de Jounieh ou de la montagne par les ponts « libérés ». A Borj-Hammoud, l'un des deux ponts où la bataille fit rage, on fait la queue, pare-chocs contre pare-chocs, dans les deux sens. Hier encore, on ne passait qu'à pied, le pas pressé et la gorge serrée. Désormais, plus le moindre contrôle. Des gendarmes libanais, assis sur un muret derrière leur mitrailleuse, regardent le flot passer, indifférents. A quelques pas de là, les vieux ont retrouvé leurs bistrots à peine endommagés. Ils fument leur narguilé. Douce sérénité, comme hier, comme demain.

L'influence des Saoudiens

Personne ne se méprend vraiment sur la portée des mesures mises en œuvre. Psychologiquement, elle est indéniable pour ceux qui, jusqu'au bout, sont restés dans le ghetto et pour les milliers d'autres qui, réfugiés dans la montagne, sont revenus voir la maison, l'appartement ou le quartier, et décider d'un éventuel retour. Mais politiquement, ce n'est, bien sûr, qu'une timide amorce, un test. Positif, à tout prendre : les plus « ultras », qui exigeaient haut et fort le départ de « *toute armée arabe* » et réclamaient, comme seule garantie, l'intervention des « casques bleus » onusiens, se sont, tant bien que mal, contentés de la relève saoudienne. M. Camille Chamoun s'est même déclaré « satisfait », bien qu'il maintienne sa position de principe contre la présence de toute armée étrangère au Liban.

Les chamounistes ont, en fait, dû se ranger à la détermination du parti phalangiste, dont les dirigeants avaient clairement fait entendre qu'ils joueraient, eux, le jeu d'une conciliation réglée par les Saoudiens. Les dirigeants des kataëb ne manquent pas, en effet, une occasion de rappeler les relations cordiales et fraternelles qu'ils ont, de tout temps, entretenues avec l'Arabie Saoudite. L'influence, discrète mais grandissante, que celle-ci semble prendre dans la phase actuelle du conflit libanais, leur apparaît donc comme un atout qu'il ne faudrait à aucun prix gâcher.

Les hommes de Ryad, après tout, entretiennent aussi d'excellents rapports avec une partie du leadership traditionnel de la communauté musulmane, ainsi qu'avec certains dirigeants — et non des moindres — de la résistance palestinienne. Il est assurément trop tôt pour en conclure que, forts de ce réseau d'amitiés disparates, les Saoudiens sont disposés à s'engager plus avant, au cours des prochaines semaines ou des prochains mois, dans un rôle d'arbitre-conciliateur. Mais les appels, plus ou moins pressants, au dialogue avec l'autre bord qui apparaissent côté chrétien, sont significatifs, même si, dans le passé, bien d'autres invites sont restées sans suite.

M. Béchir Gemayel, chef militaire des Phalanges, généralement considéré comme peu enclin au compromis, ne s'affirme-t-il pas lui-même — au moins publiquement — disposé à ce dialogue. Vendredi, un peu avant midi, il a, lui aussi, franchi le pont au volant de sa Land-Rover. Comme si de rien n'était, apparemment ravi de voir là des Saoudiens qui, dit-il en passant, « *n'ont au moins, eux, aucune visée territoriale sur le Liban* ». Nous l'avons retrouvé, un peu plus tard, à la maison centrale des kataëb. La façade est éventrée du sol au toit. A l'étage, le bureau de « cheikh Pierre » est ouvert à tous vents et encombré de poutres et de pierres.

Nous avons publié (nos dernières éditions du 21 octobre) les réponses du chef militaire des Phalanges, dont voici l'essentiel :

Estimant que la distinction entre une aile « ultra » et une fraction plus « modérée » dans les milices libanaises est « absurde », M. Béchir Gemayel assure que « *la balle est maintenant dans le camp du président Sarkis.*

— Mais c'est un président qu'hier encore vous compariez à Pétain ?

— *Nous ne faisons confiance à personne mais il faut bien sortir de ce bourbier. Nous avons remporté une victoire, celle de la résistance. Avec le crédit de cette victoire nous sommes disposés à envisager le dialogue.*

— Comment réengager le dialogue avec l'autre bord, avec l'Ouest ?

— *L'Ouest est traumatisé par ce qui s'est passé ici. Il a peur. Peur de notre défaite qui le laisserait seul face aux Syriens. Peur d'un retrait syrien qui le laisserait seul face à nous... Nous voulons ouvrir les ponts. Nous voulons tranquilliser nos partenaires de l'autre côté. Nous n'avons aucune visée ni aucune mauvaise intention. Mais, de grâce, qu'on nous la tende cette main.* »

DOMINIQUE POUCHIN.

ASIE

La révolution afghane en marche

III. — Maintien d'une influence occidentale

Le régime révolutionnaire pro-soviétique a assuré son autorité sur l'ensemble du pays, mais il considère les « Frères musulmans » comme étant ses « ennemis n° 1 ». Il a d'autre part amorcé des réformes dans l'enseignement et l'agriculture, engageant le pays sur la voie socialiste, resserré la coopération économique, militaire et diplomatique avec l'U.R.S.S., sans pour autant relâcher les liens de l'Afghanistan avec le monde occidental (« le Monde » des 20 et 21 octobre).

De notre envoyé spécial
GÉRARD VIRATELLE

Kaboul. — L'influence des Soviétiques à Kaboul dépend dans une large mesure de celle que sont prêts à y exercer d'autres pays, et en particulier les Occidentaux. Les nouveaux dirigeants n'ont cessé de répéter qu'ils souhaitaient continuer à recevoir une aide d'où qu'elle vienne pourvu qu'elle soit « inconditionnelle ». De fait, les pays non communistes et les organisations internationales poursuivent, et même dans plusieurs cas développent, leur coopération. La Banque mondiale et la Banque asiatique financent différents programmes ; les Etats-Unis ont accordé une aide annuelle de 20 millions de dollars ; le Japon finance un projet d'irrigation et un système de télécommunications pour le renforcement d'un émetteur de la radio nationale. Alors que les Etats-Unis, pour des raisons politiques, et la Grande-Bretagne pour d'évidentes raisons historiques [Londres est en particulier responsable du découpage de la frontière avec le Pakistan partageant le peuple pachtoum (pathan), entre les deux pays], n'ont pas la cote à Kaboul, le régime révolutionnaire voit dans l'Allemagne fédérale — dont l'action diplomatique et économique est très active en Asie du Sud — et la France — parce qu'il existe déjà avec Paris de longues traditions de coopération — des pays avec lesquels étendre les relations sans indisposer Moscou. Bonn participe à l'équipement de la police. Paris, en revanche, a amorcé, sous l'ancien régime, une réduction de son importante coopération culturelle et technique. Or le nouveau gouvernement a exprimé le souhait que celle-ci soit non seulement maintenue mais développée. Des discussions devraient avoir lieu à ce sujet dans les prochains mois.

Embarras de la Chine et des Etats-Unis

Deux grands pays suivent avec une attention embarrassée la situation en Afghanistan. La Chine, qu'inquiète l'établissement par l'U.R.S.S. d'un second point d'ancrage en Asie, après le Vietnam, autour de son territoire ; les Etats-Unis, dont les représentants à Kaboul se réfugient dans le mutisme, courbent le dos, et s'emploient surtout à convaincre Washington que le régime du 27 avril n'est pas communiste afin que le Congrès ne vienne pas s'opposer à tout octroi de crédits, réduisant ainsi les possibilités d'action américaines dans une région stratégique. De passage à Kaboul, en juillet, M. Newson, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires politiques, a dit que son pays *« souhaitait maintenir des relations aussi normales que possible »* avec l'Afghanistan.

Les Indiens, chaussant des bottes autrefois britanniques, ne jouent-ils, plus o moins sciemcette partie du monde en tentant, pour leur modeste part, certes, d'offrir une contrepartie à l'influence soviétique ? L'Inde est le pays du tiers-monde non communiste avec lequel, pour le moment, l'Afghanistan révolutionnaire a établi les relations les plus étroites. Les régimes passent, mais l'amitié demeure, a dit en substance le ministre indien des affaires étrangères, M. Vajpayee, venu réaffirmer et étendre, en septembre, à Kaboul, une coopération économique et technique bilatérale déjà ancienne. Cette visite a cependant souligné, comme cela avait déjà été le cas à Belgrade, que les deux pays ne partageaient pas le même point de vue sur la notion d'hégémonisme.

New-Delhi, revenu à « un véritable non-alignement », ne se réjouit pas outre mesure du rôle joué par l'U.R.S.S. en Afghanistan et appréhende, en particulier, qu'il ait pour conséquence d'accroître l'instabilité à l'ouest du sous-continent. Dans l'hypothèse la plus pessimiste, les Indiens craignent que le jeu de Moscou ne favorise, à la longue, l'éclatement du Pakistan et prolonge la zone d'influence soviétique jusqu'aux frontières de leur territoire. C'est pourquoi ils ne jettent pas actuellement d'huile sur le feu devant les difficultés intérieures que connaît le régime d'Islamabad et ont même parrainé l'admission du Pakistan en tant qu'observateur au sein du mouvement des non alignés bien que ce pays soit, de fait, membre de l'alliance — en léthargie — dirigée contre l'U.R.S.S. du traité de l'Asie centrale (CENTO).

Rébellions potentielles

Jusqu'à maintenant le régime pro-soviétique afghan a évité tout geste pouvant compromettre ce que M. Taraki a appelé l'*« établissement de relations amicales »* avec les autres voisins : l'Iran, le Pakistan et la Chine. Il demeure, en particulier, singulièrement discret à propos de la crise iranienne alors que le chah garde l'œil sur ce qui se passe en Afghanistan. Certes, il doit tenir compte du fait que plusieurs centaines de milliers de travailleurs afghans sont employés en Iran et que Téhéran n'a pas officiellement renoncé à financer de grand projets d'infrastructure et de développement en Afghanistan depuis le changement de régime. Mais la part prise à la révolte contre le régime impérial par les forces conservatrices religieuses et le fait que leurs représentants partagent le pouvoir à Islamabad, et, que les *« frères musulmans »* soient ses *« ennemis numéro un »*, ne peuvent qu'encourager Kaboul à la prudence. De fait, c'est sans insistance que les nouveaux dirigeants ont réitéré le traditionnel soutien de leur pays aux minorités patchounes et baloutches du Pakistan, bien qu'ils aient marqué, avec une certaine solennité, la *« journée du Pachtounistan »*. La solution à *« la question nationale du peuple pachtoun et baloutche doit être recherchée »*, a déclaré M. Taraki, sur *« la base de leur propre volonté et des données historiques de ce porblème par un arrangement et des conversations politiques pacifiques entre l'Afghanistan et le Pakistan »*.

Chassés par la répression de leurs tribus, quelques milliers de réfugiés du Baloutchistan se trouvent encore sur le territoire afghan tandis que d'autres, hostiles au nouveau régime de Kaboul, ont pris refuge au « Pachtounistan » — région nord-ouest du Pakistan peuplée de pachtouns. Des armes américaines auraient été livrées à ces derniers à l'insu des autorités pakistanaises. Car celles-ci se gardent encore d'apporter un soutien ouvert aux petits groupes de l'extrême gauche prochinoise et de l'extrême droite musulmanes adghanes qui ont trouvé refuge dans leur pays.

Dans un geste de bonne volonté — qui n'a été suivi d'aucun résultat concret — le général Zia-Ul-Haq, au pouvoir à Islamabad, a été le premier chef d'Etat étranger à s'entretenir avec les nouveaux responsables afghans, oubliant du même coup ses solides préventions à l'égard des communistes, quels qu'ils soient.

DRAPEAU ROUGE

Le drapeau rouge a été adopté, jeudi 19 octobre, comme nouvel emblème national de l'Afghanistan, au cours d'une manifestation de masse à Kaboul. Le nouvel emblème porte dans son coin supérieur droit une gerbe d'épis de blé, une étoile symbolisant les cinq nationalités du pays et le mot « peuple » écrit en persan. Les motifs sont couleur d'or. L'ancien drapeau était tricolore (noir, rouge, vert), frappé d'une aigle d'or dans le coin supérieur gauche. — (A.F.P.)

Sans doute, son gouvernement est-il trop peu assuré de l'avenir pour s'engager à soutenir une guérilla contre le régime révolutionnaire de Kaboul. Car celui-ci — qui a chargé de jeunes miliciens de renforcer les contrôles frontaliers — ne manquerait pas de rétorquer en encourageant le nationalisme pachtoun et la fronde de tribus du Baloutchistan, l'un et l'autre actuellement en veilleuse. Cette région pourrait alors s'embraser.

Renforcé par des éléments marxistes proches de la IVe Internationale, le Front de libération du Baloutchistan représente la tendance la plus radicale du mouvement nationaliste dans cette province du Pakistan, où existent notamment des gisements d'hydrocarbures. Pour l'heure, il réclame pour celle-ci un statut d'autonomie dans un cadre fédéral et non pas l'indépendance. Mais il fonde de grands espoirs sur l'appui qu'il pourrait trouver auprès du gouvernement révolutionnaire afghan si Islamabad ne se prête à aucun compromis politique. *« La révolution à Kaboul est l'événement le plus important pour le peuple baloutch »*, nous a déclaré l'un des membres de ce Front qui ne refuserait pas, nous a-t-il encore assuré, une aide soviétique si celle-ci venait à se présenter. Bien qu'on n'en soit pas encore là, une rébellion au Baloutchistan, ouvertement appuyée par Kaboul, fournirait aux Soviétiques un moyen de pousser leurs pions jusqu'à l'océan Indien. Après avoir consolidé leurs positions en Afghanistan, il ne leur reste plus, pour atteindre la « mer chaude », qu'à lever le verrou du Baloutchistan qui s'étend sur l'Iran et le Pakistan.

Ce danger et le renforcement du potentiel militaire soviétique en Afghanistan préoccupent à la fois la Chine — qui a pourtant ouvert avec le Pakistan la liaison routière du Karakoram à travers le massif de l'Himalaya, dont l'intérêt stratégique pourrait se révéler de première importance, — l'Arabie Saoudite et l'Iran. Ces pays ne peuvent que constater l'inefficacité du Cento pour contenir la poussée soviétique et l'effacement des Etats-Unis. Ceux-ci, selon la doctrine de M. Brzezinski, conseiller du président Carter, comptent précisément sur les puissances locales dominantes (Inde, Iran, Arabie Saoudite) pour répondre au défi de l'U.R.S.S. : or aucune de celles-ci n'est véritablement en mesure, actuellement, de remplir cette mission.

FIN

AFRIQUE

Neuf ans de régime militaire en Somalie

(Suite de la première page.)

Au moment où il célèbre, le 21 octobre, le neuvième anniversaire de son accession au pouvoir, le général Syaad Barre tente inlassablement de réparer les dommages de la défaite, avec ce mélange de rouerie, d'apparence bénévole et de pragmatisme qui lui ont permis de dominer — de haut — la scène somalienne depuis près d'une décennie. Mais l'affaire est d'autant plus délicate cette fois que la Somalie est désenchantée : ni le repli sur elle-même ni les exigences des nouveaux partenaires, occidentaux et arabes, ne sont faits pour séduire un peuple divisé en clans et toujours attiré par le rythme de vie et la mystique de semi-déserts à moitié évanouis.

Les grandes défaites — l'Ogaden en est une — n'empêchent pas les petits calculs. Si la tentative de coup d'Etat avortée du 9 avril peut être, en partie au moins, interprétée comme la réaction de soldats vaincus, elle est également liée à une affaire de clan. Sur les dix-sept condamnés à mort, seize sont des Mijerteins, un groupe de quelque trois cent mille Somaliens — soit moins de 10 % de la population — installés dans le centre-nord du pays, et dont les dirigeants affairistes ont été chassés du pouvoir par le président Syaad Barre et l'armée en 1969. Il ne s'agissait donc pas que d'un geste de colère de militaires échaudés.

Remplacer l'armement soviétique

Le président Syaad Barre a réagi en réorganisant le commandement de l'armée et en épurant l'administration et l'université de leurs éléments les plus douteux. Fin août, il s'est rendu en personne à Galcayo, en Somalie centrale, pour y prendre note des doléances des Mijerteins, et il a prévenu, pour l'instant, la formation d'une dangereuse coalition de clans hostiles. La crise n'est pas pour autant réglée : les Mijerteins recevraient des armes de contrebande en provenance d'Aden et auraient pris quelques otages, mais leur isolement actuel incite le pouvoir à la fermeté plutôt qu'à une attitude conciliante.

Le deuxième volet de la politique somalienne est à la fois diplomatique et militaire. Des armes légères peuvent s'acheter sur plusieurs marchés, mais le commerce des armes lourdes est beaucoup mieux contrôlé. L'Arabie Saoudite aurait déjà livré une centaine de Milan — missiles antichar de fabrication française, — et les Somaliens se seraient procuré quelques batteries de missiles Rapier anti-aériens de fabrication britannique. Mais le matériel soviétique perdu en Ogaden — chars, canons et bombardiers — n'a pas été remplacé, et l'armée ne dispose que de réserves stratégiques limitées. Sur ce plan, les nombreux appels du président Barre se sont heurtés avant tout aux réticences américaines.

Après la visite dans la capitale somalienne, fin mars, de leur sous-secrétaire aux affaires africaines, M. Richard Moose, les Etats-Unis s'étaient engagés à fournir pour 15 millions de dollars d'armes *« défensives »* à la Somalie. Cette aide a été suspendue en juillet car les Somaliens auraient alors rompu, en Ogaden, selon Washington, leur *« engagement »* de respecter les *frontières de leurs voisins*. Raison ou prétexte ? Les diplomates en poste à Mogadiscio manifestent le plus grand scepticisme en ce qui concerne la participation de soldats réguliers somaliens à des combats en Ogaden l'été dernier. Il semble même que la décision américaine de suspendre toute aide militaire aux Somaliens soit liée à un sérieux avertissement des Ethiopiens, avec lesquels Washington est en train de normaliser ses relations. L'arrivée, vendredi, à Mogadiscio, de M. William Harrop permet de renouer le contact. *« Mais l'évolution de nos relations avec les Américains est une question d'années »*, selon l'un des conseillers du président Barre.

Quant aux Chinois, s'ils ont livré des armes légères dans le passé, ils n'ont ni les moyens ni la volonté de renflouer l'armée somalienne. Leur prudence habituelle, en ce qui concerne l'équipement militaire du tiers-monde, les aurait même conduits à suggérer à leurs amis somaliens de tenter de négocier un compromis avec Addis-Abeba, notamment dans le cadre de l'OUA. Et cela, en dépit des violentes attaques lancées à leur endroit par le président éthiopien en septembre.

L'économie désorganisée

Le troisième volet de la politique du président Barre demeure la remise sur pied d'une économie durement touchée par la sécheresse de 1974 et qui a été complètement désorganisée par le renvoi, en novembre 1977, de cinq cent cinquante experts civils soviétiques et surtout par la guerre d'Ogaden. La pêche a été le secteur le plus affecté par la rupture de fait avec Moscou, les Soviétiques ayant littéralement rembarqué l'équipement d'un secteur dans lequel ils jouaient un rôle crucial. Les prélèvements d'ouvriers et de véhicules, envoyés au front, ont miné pendant au moins huit mois l'ensemble de l'économie. La production de bananes — 27 % des exportations contre 60 % pour la viande — a chuté de plus de moitié en deux ans ; 2 000 hectares de canne à sucre ont dû être brûlés faute de travailleurs. Le grand abattoir de Kisamayu a tourné, en 1977, à la moitié de sa capacité. Entre septembre 1977 et mars 1978, au plus fort des combats, les prix ont fait un bond de 40 %. Selon les chiffres officiels, quatre-vingt-cinq mille réfugiés d'Ogaden se trouvent encore dans des camps, et plus de quatre cent mille *« personnes déplacées »* auraient besoin d'une assistance.

Le gouvernement se retrouve confronté à deux principaux problèmes : remettre les gens au travail et rentabiliser une aide substantielle en provenance, désormais, d'Occident et du Proche-Orient. En raison de l'inefficacité de la bureaucratie, les projets de développement échouent souvent sur le bureau d'un président déjà débordé de travail. Un climat inévitable de démobilisation est une source supplémentaire de difficultés. Enfin, les Somaliens semblent peu enclins, de nature, de voir leur pays envahi par des experts internationaux au style et au niveau de vie bien différents des leurs.

L'aide étrangère

Les alliés arabes, et d'abord l'Arabie Saoudite, ont déversé sur le pays une aide globale de 300 millions de dollars en 1977 et en 1978. Celle de l'Allemagne fédérale s'élève, pour la même période, à 45 millions de dollars. Celle des Etats-Unis passera de 13 millions de dollars en 1978 à 15 millions en 1979 et à 20 millions en 1980. L'aide multilatérale — Banque mondiale, Fonds européen de développement — est également importante. Si ce type d'assistance est trop souvent générateur de corruption dans le tiers-monde, l'aide semble avoir été conçue pour une fois de façon relativement cohérente. Les programmes semblent relativement complémentaires, et la soudure entre l'abandon des projets soviétiques d'intérêt très inégal et les premiers fruits de l'aide arabo-occidentale pourrait se faire dans un délai raisonnable de trois ou quatre ans.

Déjà, les transports ont été réorganisés, et l'inflation a été ramenée au taux plus tolérable de 20 % par an. Certains prix à la consommation ont même baissé depuis avril. La production a légèrement repris. Si le gouvernement refuse de décentraliser l'économie — *dont il contrôle pratiquement tous les rouages*, — il semble envisager des participations étrangères minoritaires à certains projets. Il a même créé un ministère du tourisme, ce qui constitue une gageure, puisque les visas touristiques ne sont toujours pas délivrés.

Le gel — provisoire ? — de l'irrédentisme somalien et le début d'une ère nouvelle expliquent certains flottements. Créé voilà deux ans, dans la foulée d'un pacte de défense avec Moscou, le parti socialiste révolutionnaire demeure un centre de décision et il faudra attendre des mois avant qu'un éventuel congrès se réunisse afin d'en modifier des statuts, calqués sur ceux du parti communiste soviétique. L'étoile somalienne, dont trois des cinq branches sont dédiées aux Somalis d'Ogaden, du Kenya et de Djibouti, n'a sûrement pas fini d'étaler sa couleur azur sur les remparts de Mogadiscio.

« Certains Occidentaux choisissent l'attente : ils pensent qu'il n'y a pas de stabilité chez nous et s'attendent à des changements : c'est une perte de temps », nous dit le ministre de l'information. Il y a sûrement du vrai dans cette réflexion si l'on s'en tient à la leçon de ces derniers mois : jamais un régime ayant subi un échec si grave n'a manifesté tant d'entêtement à se priver de l'important pour préserver l'essentiel. Jusqu'à présent du moins il y est parvenu.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Qu'est devenue la guérilla d'Ogaden ?

Mogadiscio. — *Une guérilla en Ogaden ? On l'oublierait facilement ici tant le retrait, en mars, des troupes régulières somaliennes semblait avoir marqué le point final d'une entreprise brisée par l'intervention, aux côtés des Ethiopiens, des troupes cubaines et de l'armement soviétique. Pourtant, on continue à se battre en Ogaden. Des informations concordantes indiquent que la guérilla somalie opère même dans les régions de Harar et de Djidjiga, sans parler du triangle de Basses-Terres qui forment la partie orientale du Sidamo et du Balié. Mais pour combien de temps ?*

« Quand les troupes somaliennes se sont retirées, nos hommes ont été complètement découragés. Il y en a même qui ont jeté leurs armes. Les Ethiopiens ont pu reprendre tranquillement toutes les villes, il n'y avait plus de résistance. Il nous a fallu deux mois pour réorganiser nos unités et leur remonter le moral », *nous dit l'un des dirigeants du F.L.S.O. (Front de libération de la Somalie occidentale) qui vient de faire une inspection sur place.* « Depuis, *ajoute-t-il*, la guérilla a repris, les Ethiopiens ne circulent qu'en convois protégés, même entre Harar et Djidjiga, et ils ont été obligés d'abandonner des petits postes. A Gode, ils occupent une rive du fleuve et nous contrôlons l'autre. » *Selon d'autres sources, l'armée éthiopienne ne serait présente qu'en deux points sur la frontière somalienne : A Dolo et à la hauteur de Djidjiga.*

Mais l'avenir est plein d'incertitudes. Ces dernières semaines, Mogadiscio a demandé au F.L.S.O. de se montrer plus discret sur ses activités militaires. Le Front doit, de plus en plus, défendre lui-même sa cause à l'étranger, mais les Chinois ont refusé d'accueillir chez eux l'une de ses délégations. Enfin, le F.L.S.O. est divisé : quelques chefs militaires sont passés à l'ennemi.

« Nous avons mené une campagne auprès de nos gens pour leur expliquer que le président Barre ne pouvait pas rester en Ogaden se battre à nos côtés. Bien sûr, les Ethiopiens en profitent. Ils jouent de la corde tribale. Ils disent à la population somalie : « Les Somaliens vous » ont abandonné, venez avec » nous, c'est votre terre, vous » vous gouvernerez vous-mê- » mes. » Mais les gens n'y croient pas. *Pas plus de 50 %* d'entre eux collaborent avec les Ethiopiens », *dit un responsable du Front. Confirmant que Mogadiscio n'a pas retiré entièrement son appui aux maquisards, il ajoute :* « Syaad Barre respecte les frontières, il peut même les reconnaître, mais il ne nous abandonnera pas. »

Ce n'est qu'à partir de 1975 que la Somalie avait encouragé la guérilla d'Ogaden à s'organiser sérieusement. En juin 1977, lorsque les troupes régulières de Mogadiscio ont franchi la frontière, les combattants du F.L.S.O. avaient déjà réussi à désorganiser complètement les lignes de communication éthiopiennes. Une situation similaire paraît exister en ce moment, mais les circonstances ne sont certainement pas propices à une nouvelle intervention somalienne. Alors que peut-il se passer ? Une « deuxième Erythrée » ou l'extinction progressive d'une guérilla sans réels appuis extérieurs ? La réponse du F.L.S.O. est simple : « Nous n'en savons rien. Tout est possible. »

J.-C. P.

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

- QUARANTE-SIX PRISONNIERS POLITIQUES et trente-trois membres de leurs familles doivent quitter Cuba ce samedi 21 octobre pour les Etats-Unis. M. Fidel aCstro avait déclaré en septembre qu'il y avait trois mille personnes détenues à Cuba pour *« crimes contre l'Etat »* et qu'il était prêt à envisager leur libération et leur départ pour les Etats-Unis.

Guatemala

- LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS, M. Oliveiro Castaneda, a été assassiné, vendredi 20 octobre, dans la capitale. Il avait reçu des menaces de mort d'une organisation d'extrême droite, l'Armée secrète anticommuniste. — *(A.F.P.)*

Portugal

- LE PRIX DE L'ESSENCE a été relevé de 20 % ce samedi 21 octobre, a annoncé le ministère de l'industrie et de la technologie. Le litre de super passe de 26 à 31 escudos (de 2,45 F à 2,92 F) et le litre d'essence ordinaire de 23 à 28 escudos (de 2,17 F à 2,64 F). L'annonce de ces mesures avait provoqué de vives critiques des partis, qui estiment que le gouvernement démissionnaire de M. Nobre Da Costa n'a pas l'autorité constitutionnelle pour prendre de telles décisions *(le Monde* du 20 octobre. — *(Reuter.)*

Union soviétique

- SEPT CENTS FAMILLES TATARES DE CRIMÉE qui étaient rentrées illégalement en Crimée ont été arrêtées ce mois-ci. Leurs maisons auraient été démolies sur l'ordre des autorités soviétiques.

En 1944, la plupart des Tatares de Crimée avaient été déportés en Asie centrale et en Sibérie, après avoir été accusés d'avoir collaboré avec les Allemands pendant la seconde guerre mondiale. Seize mille six cents familles seulement ont été autorisés à regagner leurs foyers. — *(Reuter.)*

AFRIQUE

Rhodésie

Le conseil exécutif de Salisbury accepte de participer à une conférence réunissant toutes les parties

Un communiqué commun, publié vendredi 20 octobre à Londres et à Washington, indique que les membres du conseil exécutif en place à Salisbury ont accepté de participer *« sans condition préalable »* à une conférence sur la Rhodésie réunissant toutes les parties engagées dans le conflit, comme le souhaitaient les gouvernements britannique et américain.

L'évêque Abel Muzorewa, qui séjournait à Washington, a confirmé cet accord du conseil exécutif, dont il est le président en exercice, ajoutant, au cours d'une conférence de presse, qu'un appel avai. été lancé au gouvernement américain pour qu'il intervienne en vue de l'instauration d'un cessez-le-feu.

Cet accord diplomatique a été conclu au lendemain du raid de l'armée rhodésienne contre un camp de nationalistes à proximité immédiate de Lusaka. Selon les premières informations de source hospitalière dans la capitale de la Zambie et diffusées par l'A.F.P., ce raid avait fait environ cinq cents morts. M. Joshua Nkomo, chef de la ZAPU, a déclaré, vendredi, que le bilan était finalement de deux cent vingt-six tués et six cent vingt-neuf blessés. *« Cette attaque contre des réfugiés sans défense ne restera pas impunie »*, a ajouté M. Nkomo.

Au cours d'une interview à la chaîne de télévision américaine N.B.C., M. Ian Smith s'est déclaré persuadé que la cible de l'armée rhodésienne était bien un camp de combattants nationalistes que les chefs de la guérilla, *« utilisant un vieux trpc »*, avaient placé à proximité de zones occupées par des civils.

Notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, indique que le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés estime que le camp de Chikumda ne pouvait être un centre d'entraînement des maquisards. Des représentants d'organisations internationales qui l'avait visité en septembre n'y avaient relevé aucun signe d'activité militaire.

Le problème de la Namibie

LE GROUPE AFRICAIN A L'ONU CONDAMNE LE « PRÉTENDU COMPROMIS » ENTRE LES CINQ ET PRETORIA

L'Afrique du Sud n'a donné *« aucune garantie »* aux cinq puissances occidentales qui ont négocié au début de la semaine à Pretoria que des élections sous supervision de l'ONU se tiendront l'année prochaine, indique-t-on vendredi 20 octobre à Pretoria de haute source gouvernementale (*le Monde* du 21 octobre).

Dans les milieux diplomatiques occidentaux à Pretoria, on exprimait le même jour la crainte que l'accord ne soit pas suffisant pour emporter l'adhésion de l'ONU.

Selon Pretoria, seuls les dirigeants namibiens vainqueurs des élections « unilatérales » de décembre prochain — auxquelles ne participeront que les partis favorables à l'Afrique du Sud — auront le dernier mot sur la réponse à donner à l'ONU et aux Occidentaux pour la tenue d'un *scrutin sous supervision des Nations unies*. Le gouvernement sud-africain rappelle qu'il s'est simplement engagé à *« tenter de les convaincre de la nécessité d'une solution acceptable internationalement »*, selon les termes du communiqué commun publié jeudi à Pretoria.

Pour sa part, le groupe des pays africains à l'ONU s'est déclaré vendredi *« consterné et profondément déçu »* par le *« prétendu compromis »* élaboré à Pretoria. Il relève dans un communiqué que ce texte constitue une *« déviation complète »* par rapport au plan de l'ONU approuvé par le Conseil de sécurité.

Le groupe africain réaffirme son soutien du peuple namibien, *« sous la direction de la SWAPO, son seul représentant authentique dans sa lutte pour la liberté et une indépendance véritable dans une Namibie unifiée »*. — *(A.F.P.)*

Le conflit du Sahara occidental

Le P.C.F. et le F.L.N. demandent à la France de renoncer à tout engagement militaire

Une délégation du Front de libération nationale d'Algérie a séjourné en France du 17 au 21 octobre. Elle a été reçue par M. Georges Marchais et elle a eu des entretiens avec une délégation du P.C.F. Le communiqué commun publié samedi 21 octobre souligne notamment :

« Les deux délégations estiment que la lutte pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international reste la condition essentielle d'une coopération juste et durable entre pays industrialisés et pays en développement. Les blocages actuels sont également néfastes pour l'indépendance des peuples et la paix, et favorisent les foyers de guerre et la course aux armements.

» Face à cette situation, la lutte commune des forces progressistes et anti-impérialistes est plus indispensable que jamais.

» Les deux délégations ont réaffirmé leur profonde préoccupation face à la situation qui prévaut au Proche-Orient, et leur attachement à un règlement politique d'ensemble dans l'intérêt des peuples de la région, ce qui suppose notamment la reconnaissance des droits nationaux du peuple de Palestine représenté par l'O.L.P. — y compris le droit d'édifier un Etat indépendant.

» Les deux partis qui continuent à apporter leur soutien à la lutte du peuple sahraoui, conduite par le Front Polisario pour la conquête du droit à l'autodétermination, sont convaincus que seule une solution politique peut ramener la paix et la sécurité dans le Nord-Ouest de l'Afrique. Au moment où de telles possibilités apparaissent, il serait de l'intérêt de la France qu'elle encourage ce processus en cessant son engagement militaire pour jouer un rôle positif.

» Les relations entre la France et l'Algérie peuvent être considérablement développées, conformément aux intérêts des deux pays et des deux peuples. Les deux délégations ont constaté que, jusqu'ici, le gouvernement français n'a pas saisi les possibilités réelles qui existent, pour les inscrire dans le cadre d'une coopération globale et mutuellement bénéfique. »

● *Le problème du Sahara.* — M. Mohamed Boucetta, ministre d'Etat marocain des affaires étrangères et de la coopération, a regagné Rabat vendredi 20 octobre à l'issue d'une visite en Mauritanie. Il a indiqué que ses entretiens *« avaient porté essentiellement sur les résultats de la récente visite du président mauritanien en Libye, ainsi que sur les moyens susceptibles de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines politique, diplomatique, militaire et culturel »*.

Avant son départ de Nouakchott, M. Boucetta avait rappelé que le Maroc et la Mauritanie avaient décidé *« de s'en remettre au comité des sages de l'O.U.A. »* pour apporter une solution au problème du Sahara. — *(A.F.P.)*

M. PIERRE DÉCAMPS AMBASSADEUR AU BÉNIN

Le *Journal officiel* du samedi 21 octobre publiera la nomination de M. Pierre Décamps comme ambassadeur au Bénin.

[Né en 1927, M. Pierre Decamps a commencé sa carrière au ministère du commerce et de l'industrie et est entré aux affaires étrangères en 1953. Il a été en poste à Beyrouth et à Zurich avant d'entrer à l'Ecole nationale d'administration. Il a ensuite occupé divers postes, à Rio, à Athènes et au cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (1969-1972). Il a ensuite dirigé la mission de coopération à Yaoundé (1972) et à Tananarive (1976).]

Cette nomination normalise les relations franco-béninoises. Après le raid de mercenaires sur Cotonou du 16 janvier 1966, le Bénin avait demandé à la France de rappeler son ambassadeur, M. Meadmore (3 janvier 1978). La France a toujours nié toute participation au raid sur Cotonou.

Turquie

L'ancien recteur de l'université technique d'Istanbul assassiné en pleine rue

De notre correspondant

Ankara. — La violence quotidienne continue : le professeur Bedri Karafakioglu, doyen de la faculté d'électronique et ancien recteur de l'université technique d'Istanbul, a été assassiné vendredi 20 octobre dans la matinée, en pleine rue, dans la banlieue d'Istanbul par trois individus roulant à bord d'une voiture volée. Selon le quotidien *Hurriyet*, une organisation clandestine se nommant Union d'antiterreur a revendiqué l'attentat en téléphonant aux journaux d'Istanbul. Chose rare, car d'habitude, aucune organisation en Turquie ne se réclame d'assassinats politiques.

Ancien de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications de Paris, le professeur était âgé de soixante-trois ans. Personnalité libérale, il était reconnu comme une autorité dans sa spécialité des télécommunications. L'université technique d'Istanbul ainsi que l'université d'Istanbul ont été aussitôt fermées *sine die* par décision des Sénats respectifs des deux institutions, tandis que la police entamait une grande opération dans la ville.

L'année dernière, un professeur de l'université d'Erzurum (Anatolie de l'Est) et récemment un autre professeur de l'université d'Hacettepe d'Ankara avaient été victimes d'attentats mortels alors qu'un autre professeur d'université d'Istanbul, lui aussi attaqué, il y a plusieurs mois en pleine rue par des individus non identifiés, et criblé de balles, se trouve toujours paralysé.

Le professeur Karafakioglu, dont l'assassinat a provoqué une grande stupeur dans le pays, était une personnalité modérée. Selon le chef du gouvernement, M. Ecevit, il s'agit là *« des derniers crimes désespérés »* des organisations terroristes que l'on démantèle depuis plusieurs semaines. Environ deux mille extrémistes, dont treize cents de l'extrême droite, ont été arrêtés durant les derniers mois. Vendredi encore, à Istanbul, les autorités de police ont présenté à la presse un jeune « *idéaliste* » de l'extrême droite, âgé de dix-neuf ans, et considéré comme « spécialiste » de la fabrication de bombes artisanales et auteur de plusieurs sabotages et d'attaques armées. Il a été arrêté en possession d'une serviette contenant des explosifs. Dans une autre serviette se trouvait un cahier contenant des adresses et des croquis de bâtiments de plusieurs organisations progressistes ainsi qu'une « liste des personnalités à tuer » contenant quelque deux cents noms. Mais les véritables foyers de l'anarchie sont loin d'être éteints et de « gros bonnets » du terrorisme sont toujours en liberté, estime-t-on.

La Türk-Iç (modérée) et la DISK (gauche), les deux centrales ouvrières turques, se sont récemment entendues pour lutter en commun contre le terrorisme, malgré les divergences idéologiques qui les séparent. Le premier ministre, M. Ecevit, qui s'apprête à rencontrer le chef du parti de la justice après le congrès national de cette formation qui se tient ce week-end à Ankara, s'est déjà entretenu, cette semaine, avec le président du parti du salut national, le professeur Erbakan, en vue d'échanger des opinions sur le problème de l'anarchie en Turquie. *Hurriyet*, quotidien populaire, écrit ce samedi en manchette : *« Nous voulons vivre »*, tandis que son éditorialiste observe : *« Ou capituler devant l'ultimatum de l'anarchie, ou la résoudre. »* Bien que le gouvernement commence à sortir de sa politique jugée trop molle envers les terroristes, l'extirpation des foyers d'anarchistes ne se fera pas pour autant du jour au lendemain. Le bruit courait à Ankara que l'incendie qui s'était déclaré jeudi soir sur une section de l'oléoduc Kirkouk (Irak) - Iskenderun, et qui achemine le brut irakien, était dû à un sabotage.

ARTUN UNSAL.

Union soviétique

UN ARMÉNIEN RÉFUGIÉ A L'AMBASSADE DE FRANCE QUITTE LES LIEUX DE SON PLEIN GRÉ

(De notre correspondant.)

Moscou. — M. Djoumtchet Lalazarian, l'Arménien qui s'était réfugié le 2 juillet dernier à l'ambassade de France à Moscou, a quitté les lieux le vendredi 20 octobre, de son plein gré, en compagnie de plusieurs membres de sa famille venus le chercher. Il a été conduit par une voiture de l'ambassade dans un hôtel de la capitale soviétique, où des chambres avaient été réservées. La direction de l'hôtel a cependant affirmé, quelques heures plus tard, qu'elle n'avait aucun client portant ce nom.

Le 2 juillet, M. Lalazarian, qui est âgé de quarante-six ans, marié et père de deux enfants, avait sauté le mur d'enceinte de l'ambassade de France. Il était tombé sur des employés soviétiques, qui avaient immédiatement donné l'alerte aux miliciens gardant les bâtiments. C'est pourquoi M. Lalazarian n'avait pas pu être discrètement reconduit en ville par des fonctionnaires de l'ambassade, comme cela se fait habituellement dans des cas semblables.

En accord avec le ministère français des affaires étrangères, l'ambassadeur de France à Moscou, M. Bruno de Leusse, a décidé de ne pas tenter d'obtenir le départ du réfugié par la force. Plusieurs conversations ont eu lieu avec le ministère soviétique des affaires étrangères, qui a refusé toutes les possibilités de départ de M. Lalazarian pour la France, considérant qu'une telle décision mettait en cause la souveraineté soviétique, et que le garder à l'ambassade était contraire à la convention consulaire de Vienne.

On précise à l'ambassade de France que le fait, pour un citoyen soviétique, de se réfugier dans une représentation étrangère, ne tombe sous le coup d'aucune loi de l'U.R.S.S. Des conversations se poursuivront avec les autorités soviétiques afin de chercher à éviter à M. Lalazarian des sanctions trop lourdes. Il y a un an et demi, M. Lalazarian avait déjà tenté, sans succès, de franchir les grilles de l'ambassade de France. Il avait alors été retenu par les autorités soviétiques trois ou quatre semaines à Moscou, avant d'être renvoyé en Arménie.

DANIEL VERNET.

● *M. André Gromyko*, ministre soviétique des affaires étrangères, sera reçu par le président de la République le vendredi 27 octobre, a annoncé, vendredi 20 octobre, M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée. M. Valéry Giscard d'Estaing aura avec M. Gromyko un entretien, suivi d'un déjeuner.

EUROPE

Espagne

L'État maintiendra une aide importante à l'Église

De notre correspondant

Madrid. — Un impôt religieux sera établi en Espagne. Les négociations menées entre l'administration madrilène et le Saint-Siège pour remplacer le concordat de 1953 ont abouti à cette formule qui maintiendra l'aide de l'Etat à l'Eglise, mais sous une autre forme. Selon le secrétariat d'Etat à l'information, un pourcentage sera prélevé sur les impôts payés par les Espagnols. Il sera versé à la confession religieuse du choix du contribuable. L'impôt des non-croyants ne sera pas diminué pour autant : il ira simplement dans sa totalité au Trésor public (1).

Actuellement, l'Etat verse à l'Eglise une subvention annuelle de 6 milliards de pesetas, soit plus de 350 millions de francs. Cette somme est la même depuis plusieurs années. Elle sert en partie à payer le clergé. Une pareille aide est ancienne. Historiquement, elle est présentée comme une compensation à la confiscation des biens cléricaux opérée au siècle dernier. Le concordat signé en 1953 a allongé la liste des privilèges — on n'en compte pas moins de trente-cinq — accordés traditionnellement à l'Eglise espagnole. Beaucoup de ces privilèges sont tombés en désuétude en raison de la démocratisation de la vie politique. En 1976, le roi Juan Carlos a renoncé à la principale contrepartie que le Vatican avait donnée à Franco pour prix de ses libéralités : le droit de présentation des évêques. L'accord signé alors à Rome par le ministre des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, prévoyait en échange l'abandon du « fuero » ecclésiastique, c'est-à-dire le droit pour les prêtres espagnols de n'être poursuivis en justice qu'avec l'accord de leur évêque.

Depuis 1976, les négociations se sont poursuivies pour remplacer le concordat par une série d'accords spécifiques. L'Eglise a obtenu satisfaction sur un point qui lui est cher : celui de la liberté de l'enseignement reconnue dans la future Constitution, autrement dit le droit de maintenir ses propres écoles avec des subventions de l'Etat. Les subventions qui lui sont versées chaque année à ce titre sont estimées à plus de 7 milliards de pesetas, soit environ 400 millions de francs.

« Aucun gouvernement, en aucune autre période de notre histoire n'a autant fait pour l'Eglise que Votre Excellence », disait en 1972, en s'adressant à Franco, le vice-président du gouvernement, l'amiral Carrero Blanco, qui évaluait à 300 milliards de pesetas de l'époque le montant de l'aide apportée par l'Etat à l'Eglise depuis 1939. La presse espagnole publie souvent des enquêtes sur les richesses de l'Eglise, aussi bien foncières (le chiffre de 100 000 hectares de terres agricoles a été avancé) qu'immobilières, bancaires ou artistiques. Malgré ces richesses et bien qu'elle soit exemptée d'impôt sur son patrimoine immobilier, l'Eglise n'a donc pas renoncé à l'aide économique de l'Etat. Elle a obtenu que le principe en soit reconnu dans la future Constitution. Le projet d'accord économique élaboré avec le Saint-Siège prévoit un traitement égalitaire entre toutes les confessions. En fait, c'est l'Eglise catholique qui bénéficiera surtout de l'impôt religieux, étant donnée la place réduite, en Espagne, des autres croyances.

CHARLES VANHECKE.

(1) Ces modalités s'inspirent apparemment de l'« impôt d'Eglise » traditionnel en Allemagne. A cette différence près : le contribuable n'y est pas soumis s'il annonce aux autorités civiles sa « sortie de l'Eglise », catholique ou protestante (Kirchenaustritt). Cet acte a une grande portée politique et sociale. L'adoption d'un tel impôt en Espagne risque de ne pas faciliter l'éventuelle transformation ou abrogation du concordat en Allemagne.

Tchécoslovaquie

L'ÉCRIVAIN PAVEL KOHOUT OBTIENT UN VISA D'ÉMIGRATION

Prague *(A.F.P.)*. — L'écrivain tchécoslovaque Pavel Kohout, signataire de la Charte 77, a reçu, ainsi que son épouse, un visa d'émigration pour l'Autriche, apprend-on vendredi 20 octobre de source proche de la Charte.

M. Kohout, qui doit quitter la Tchécoslovaquie la semaine prochaine, aurait obtenu un contrat de travail avec le Burgtheater de Vienne pendant quelques mois et aurait l'intention de participer à une réunion d'écrivains à Helsinki, ajoute-t-on de même source.

Exclu du P.C. le 9 octobre 1969, M. Kohout avait vu ses ouvrages retirés de toutes les bibliothèques le 16 janvier 1971. Il avait été l'un des premiers signataires de la Charte 77.

AMÉRIQUES

Brésil

A LA FRONTIÈRE PARAGUAYO-BRÉSILIENNE

Le détournement du fleuve Parana va permettre la construction du barrage d'Itaipu

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Le coup d'envoi définitif à la construction du gigantesque barrage d'Itaipu, à la frontière du Brésil et du Paraguay, a été donné vendredi 20 octobre, en présence des chefs d'Etat des deux pays, les présidents Ernesto Geisel et Alfredo Stroessner. Une explosion de dynamite a fait dévier, sur une longueur de 2 km, le cours du fleuve Parana, afin que puisse commencer la construction de l'ouvrage principal. La première des dix-huit turbines d'Itaipu devrait entrer en action en 1983 et le barrage fonctionner à pleine capacité en 1988. Avec une puissance de 12,6 millions de kilowatts, ce sera alors le principal ouvrage hydro-électrique du monde.

L'Argentine craint, en effet, que, par son gigantisme, Itaipu n'affecte considérablement le cours du fleuve Parana, qui traverse en aval une grande partie de son territoire. Le Brésil avait accepté, en septembre 1977, après bien des réticences, l'ouverture de négociations sur la question. Mais il a jusqu'ici tenu à centrer les conversations sur le problème du barrage de Corpus, que Buenos-Aires projette de construire également sur le Parana. En période de remplissage, Corpus provoquera en amont une montée des eaux qui pourrait réduire la hauteur utile d'Itaipu. Il est donc nécessaire, affirme-t-on à Brasilia, d'harmoniser les dimensions des deux ouvrages.

Une rencontre « définitive »

SAO PAULO — 0 km 300 — Parana — Paraguay — B R É S I L — SAO PAULO — PARANA — PARAGUAY — Pto Stroessner — BARRAGE D'ITAIPU — Curitiba — ASUNCION — OCÉAN — Corpus — SANTA CARINA — ATLANTIQUE — Corrientes — Uruguay — ARGENTINE — RIO GRANDE DO SUL

Du côté brésilien, tout a été fait pour donner à la cérémonie un relief particulier. Outre le président Geisel, son successeur récemment élu, le général Figueiredo, cinq ministres et plusieurs chefs militaires ont assisté à l'explosion, à laquelle étaient conviés tous les correspondants étrangers. Il s'agissait également pour Brasilia de réaffirmer une décision politique, alors que les divergences avec l'Argentine à propos d'Itaipu ne sont pas encore résolues (*le Monde* daté 8-9 octobre).

[Une rencontre « définitive »] entre les représentants du Brésil, de l'Argentine et du Paraguay était prévue dans le courant du mois d'octobre, mais aucune date n'a encore été annoncée. Il semble d'ailleurs que des difficultés de dernière minute aient surgi, cette fois entre Brasilia et Asuncion. En particulier, l'idée de construire sur le fleuve Monday, en territoire paraguayen, un barrage d'appoint permettant d'aider au remplissage d'Itaipu, a été finalement abandonnée par le Brésil, au grand dam du Paraguay.

THIERRY MALINIAK.

Argentine

TROIS DÉTENUS FRANÇAIS POURRAIENT ÊTRE LIBÉRÉS AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

Mᵉ Jacques Miquel, avocat de l'Association des parents et amis des Français détenus ou disparus en Argentine, a annoncé, vendredi 20 octobre à Buenos-Aires, qu'il avait *« bon espoir d'obtenir, sans doute avant la fin de l'année, plusieurs libérations »*. L'avocat français, qui séjournait en Argentine depuis le 12 octobre, et qui doit rentrer à Paris ce samedi, a rencontré les secrétaires généraux de l'armée de terre et de la marine.

Ses interlocuteurs argentins lui ont laissé espérer la libération de trois détenus : Mme Viviane Jacob, emprisonnée depuis décembre 1975, et qui doit être jugée le 10 novembre prochain ; M. Julio Piumato (double nationalité), arrêté le 1er juin 1976 et condamné à sept ans de prison pour détention d'armes de guerre et appartenance à l'organisation des Montoneros ; M. Floreal Canalis, arrêté en janvier 1975, qui a déjà purgé sa peine, fixée à trois ans, mais demeure emprisonné.

Mᵉ Miquel a d'autre part reçu l'assurance que le régime de détention de MM. Michel Lhande et Michel Ortiz serait assoupli, mais estime que la libération de ces derniers, qui ont été condamnés par des tribunaux militaires, sera difficile à obtenir.

L'avocat français s'est enfin enquis du sort des disparus français, au nombre d'environ une douzaine.

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Giraud : c'est en modernisant nos industries que nous provoquerons le progrès social

Vendredi matin 20 octobre, sous la présidence de Mme Goutmann (P.C.), l'Assemblée nationale poursuit l'examen des crédits de l'industrie.

Dans la discussion générale, M. HUGUET (P.S., Pas-de-Calais) constate que les mesures sociales nécessaires n'apparaissent pas au premier plan des préoccupations gouvernementales. Il cite, par exemple, la sidérurgie. *« Il reste un avenir pour le charbon »*, affirme-t-il en précisant que la politique charbonnière doit s'accompagner de la réindustrialisation du bassin minier.

« Je veux bien jouer aux échecs, mais à condition que mon partenaire respecte les règles », déclare M. NEUWIRTH (R.P.R., Loire) qui note que la concurrence internationale implique la réciprocité des attitudes.

Pour M. LONGUET (U.D.F., Meuse), la forêt française est mal utilisée. Il reconnaît cependant que le gouvernement a fait des efforts exceptionnels pour ce qui concerne l'usage industriel du bois, mais il pense qu'il faudrait aussi aider les exploitants forestiers.

« Votre politique pétrolière conduit à terme à un démantèlement du raffinage en France », estime M. QUILÈS (P.S., Paris), qui juge très décevants les résultats enregistrés dans le domaine des économies d'énergie. Il condamne la politique du secret dans le domaine nucléaire, y compris en ce qui concerne la sécurité. Aussi demande-t-il, une nouvelle fois, qu'un débat ait lieu sur ce problème.

M. BRANGER (non-inscr., Charente-Maritime) évoque la situation difficile de l'usine de superphosphates de son département. *« Si elle est parfois nécessaire, l'opération chirurgicale ne doit pas être la règle »*, déclare M. GOULET (R.P.R., Orne), qui estime que le plan sidérurgique *« va dans le bon sens »*.

Pour M. BARIANI (U.D.F., Paris) la désindustrialisation de la capitale devient dramatique. Aussi souhaite-t-il une politique incitatrice en faveur des P.M.I., ce qui implique, précise-t-il, un infléchissement des règles de l'aménagement du territoire.

M. DUROURE (P.S., Landes) relève que le poste « bois-pâte à papier » est, après celui du pétrole, le plus déficitaire de notre balance des comptes. Notre appareil industriel est, à son avis, inadapté à une bonne exploitation des forêts. Le député insiste particulièrement sur la situation catastrophique de l'industrie du meuble. Le délabrement de notre industrie du bois, conclut-il, est le signe d'une démission du pouvoir.

M. PIERRET (P.S., Vosges) consacre son intervention à l'industrie textile qui, observe-t-il, est celle qui a le plus licencié entre 1974 et 1977 : cent onze mille emplois supprimés. A son avis, cette industrie est la plus en retard socialement, la plus exposée à la concurrence étrangère et la plus endettée. Votre politique, déclare-t-il, est celle du redéploiement, du « repli ordonné ». L'orateur souhaite la réunion d'une conférence nationale sur le textile, demande au gouvernement de faire respecter l'accord multifibres et estime souhaitable la nationalisation des textiles synthétiques.

« Que va faire le gouvernement pour protéger la sidérurgie des aciers spéciaux? », demande M. BARNIER (R.P.R., Savoie), qui note que dans la Tarantaise et la Loire se prépare *« un véritable sinistre économique et humain »*. M. WAGNER (R.P.R., Yvelines) insiste, de son côté, sur l'importance de la récupération des déchets.

Dernier orateur, M. HAMEL (U.D.F., Rhône) exprime l'inquiétude qui existe dans la région Rhône-Alpes. Il souhaite que l'on impose aux banques un quota de prêts pour la création d'entreprises nouvelles puis il demande que l'on ne s'en prenne plus à tout propos aux chefs d'entreprise. *« ces pelés, ces galeux d'où viendrait tout le mal, alors que ce métier est essentiel »*.

Faire confiance aux chefs d'entreprises

Répondant aux orateurs, M. GIRAUD, ministre de l'industrie, développe successivement les deux axes sur lesquels a porté l'effort du gouvernement :

1) Une politique de l'énergie et des matières premières.

« Notre combat pour économiser l'énergie fait l'admiration de certains états étrangers, mais il est encore insuffisant. Il faut cependant éviter de porter atteinte à la compétitivité de nos entreprises et de tomber dans les tracasseries administratives. Le problème de l'isolation des locaux sera réexaminé dans les prochains jours, et de nouvelles mesures seront prises dans le domaine des bâtiments.

» Pour ce qui concerne les sources d'énergie, une subvention de 3 milliards 585 millions de francs est allouée aux Charbonnages de France. Nous tenons beaucoup au contrat de programme passé avec cette entreprise (...).

» La structure du bilan de l'E.D.F. est préoccupante mais, lorsque le service public est en cause, il est justifié de recourir à des méthodes de financement particulières. Ainsi le financement par l'emprunt a l'avantage d'étaler les charges dans le temps. »

Après avoir précisé que le gouvernement voit un obstacle à la publication d'informations sur le nucléaire, M. Giraud évoque la diversification de nos sources d'approvisionnement :

« En ce qui concerne le pétrole, il n'est pas question de revenir sur la loi de 1928. Tout en cherchant à assurer la sécurité de nos approvisionnements, nous voulons cependant développer les exportations de nos industries. Le gouvernement ne se désintéresse nullement par ailleurs des opérateurs nationaux. Leur marge d'autofinancement est désormais supérieure à 10 milliards de francs et le gouvernement veillera à ce qu'ils conservent des moyens suffisants pour les explorations nécessaires. »

Le ministre relève que le budget fait une place importante aux énergies nouvelles, notamment à l'énergie solaire, et note que dans le domaine des minerais les premiers résultats de l'inventaire national sont très positifs.

En ce qui concerne la forêt, les mauvaises structures des propriétés et des plantations ne pourront se modifier que très lentement. En revanche, de larges progrès peuvent être faits dans le domaine de l'exploitation. Citant le recours aux enchères publiques, M. Giraud déclare qu'il importe de changer certaines pratiques.

2) Une politique de l'industrie.

« Il faut faire confiance aux chefs d'entreprise. Nous avons le choix entre deux méthodes : ou leur faire donner des ordres par des fonctionnaires ou tabler sur leur dynamisme et leur imagination. Nous avons choisi cette dernière... »

Evoquant ensuite les cas précis abordés dans la discussion générale, M. Giraud précise :

« — La suspension de l'exploitation de la mine de fer de Saint-Clair-de-Halouze paraît inévitable. Une politique de restructuration sera appliquée ;

» — Pour ce qui concerne la situation de Renault-Véhicules industriels, la productivité ne s'améliorera que grâce à une rationalisation interne, qui ne pourra être que progressive. Les résultats financiers resteront mauvais un certain temps, mais l'essentiel est de laisser la direction du groupe assumer pleinement ses responsabilités ;

» — Pour ce qui concerne la situation des entreprises chimiques de l'Etat, le redressement de l'entreprise minière et chimique sera achevé dans un délai de trois ans, si la tendance se confirme. Il faut que cette entreprise accroisse ses moyens ;

» — Pour ce qui est de la société charentaise Asturonia, il sera difficile de la tirer d'embarras ;

» — Il n'est pas possible de mettre le vapocraqueur de Dunkerque (qui ne sert à rien) sous cocon. Nous examinerons cependant la question ;

» — Il ne faut pas décourager la nation en noircissant la situation du textile. Elle s'est déjà transformée et des éléments sains sont déjà apparus. Pourquoi faire croire à l'opinion que notre textile régresse ? Vouloir y maintenir le nombre actuel de travailleurs relèverait de la même aberration que de déplorer qu'à l'heure actuelle on rencontre moins d'allumeurs de réverbères qu'en 1900. Il y aura des licenciements, mais ils s'effectueront dans un processus d'adaptation continu. »

En conclusion, le ministre insiste sur le futur, sur l'innovation, *« impératif numéro un, car c'est en innovant que nous exporterons, que nous créerons des emplois et que nous favoriserons le processus d'adaptation »*.

« Pour redresser cette situation, conclut M. Giraud, *la France a besoin d'une politique industrielle qui réussisse. Songer au progrès social ne veut pas dire que l'on doive partager à tout prix ce qui existe car ce sont les industries modernes qui assurent les meilleures rémunérations et les meilleures conditions de travail. C'est donc en modernisant nos industries que nous provoquerons le progrès social. Ne perdons pas notre temps à nous lamenter sur ce qui ne va pas, travaillons à l'avenir de la France. »*

STAGNATION

Le budget du ministère de l'industrie stagne d'une année sur l'autre, du moins au niveau des crédits de paiements : 10 753 millions de francs sont inscrits pou. 1979, contre 9 901 au titre de 1978, *soit une progression de* 8,5 %. Si l'on déduit de ces chiffres la part du commerce et de l'artisanat (150 millions de francs) qui relevait, dans le ministère précédent, du ministère de l'industrie, l'augmentation des crédits ne ressort plus qu'à 6,9 %. Au niveau des autorisations de programme, le ministère est mieux traité : 4 232 millions contre 3 535 millions (+ 21,2 %).

Par types d'actions, la ventilation des crédits est la suivante :

● *Politique énergétique.* — Elle absorbe, encore une fois, la majeure partie des crédits de paiements : 7 486,4 millions de francs, dont 3 585 millions au titre de subventions aux Houillères et 3 554,3 millions pour le Commissariat à l'énergie atomique. Ces deux organismes drainent 95,36 % des crédits du ministère destinés à la politique énergétique et 66,5 % de l'ensemble des sommes dont dispose M. Giraud. Les crédits pour les économies d'énergie passent de 68,8 millions à 172,6 et ceux consacrés aux énergies nouvelles de 38,5 millions à 107,19 millions, dont 67,4 millions pour le Commissariat à l'énergie solaire.

Aux crédits proprement dits s'ajoutent diverses autres ressources : fonds de soutien aux hydrocarbures (246 millions de francs) ; prêts du FDES (1,3 milliard de francs) et le produit de la taxe parafiscale sur les produits pétroliers (destiné à l'Institut français du pétrole (335 millions de francs).

● *Matières premières.* — Le montant total des crédits de paiements s'élève à 249,5 millions de francs contre 194,6 millions en 1978.

● *Politique industrielle.* — Les crédits de paiements diminuent (741,3 millions contre 839,9), tout comme les autorisations de programme (615,8 contre 787,2). C'est la conséquence directe de la baisse programmée des aides à C.I.I.-Honeywell-Bull : 300 millions de francs au lieu de 500 millions, sont inscrit au titre des « *aides industrielles* » (120 millions pour *C.I.I.-Honeywell-Bull, 100 millions* de provision pour une éventuelle insuffisance de commandes de l'Etat et 80 millions pour les filiales mini-informatique du groupe Thomson).

● *Recherche industrielle et technologie.* — Les crédits de paiements (1 778 millions de francs + 15,5 %) augmentent plus que la moyenne du budget, de même que les autorisations de programme (1 522 millions, + 21,3 %).

Ce budget, que chacun s'accorde à trouver insuffisant, ne saurait cependant refléter l'ensemble des actions des pouvoirs publics en matière de politique industrielle. Tant il est vrai que les crédits consacrés à l'industrie *se retrouvent sous de multiples* rubriques budgétaires. C'est bien là l'un des problèmes qui se posent aux parlementaires. Ceux-ci souhaitent depuis longtemps que les interventions de la puissance publique dans l'industrie soient mieux cernées.

La discussion des amendements

M. JEAN-PIERRE PROUTEAU, secrétaire d'Etat aux P.M.I., précise que l'agence pour la création d'entreprises assurera mille emplois avant la fin de l'année, sans doute en novembre. En ce qui concerne le droit des sociétés, la création d'une nouvelle forme de société est donc à l'étude : l'entreprise personnelle à responsabilité limitée. Pour terminer, il insiste sur l'importance des P.M.I. dans l'économie française : cinquante mille artisans de production employant moins de dix ouvriers, quarante-cinq mille moyennes industries de dix à cinq cents personnes, cinquante mille entreprises du bâtiment et des travaux publics contre seulement mille cinq cents grandes entreprises.

Au cours du vote des crédits, l'Assemblée repousse un amendement socialiste qui supprimait le crédit de 200 millions de francs destiné à permettre au C.E.A. de faire face aux obligations qui incombent à la France au titre du financement du surcoût du super *Phénix. Les socialistes* entendaient ainsi protester contre l'absence de débat sur la politique nucléaire du gouvernement.

L'Assemblée adopte en revanche un amendement du gouvernement qui transfère au chapitre « Aide au développement de la recherche industrielle et de la technologie » une partie des crédits affectés à l'Agence pour les économies d'énergie.

M. SCHVARTZ (R.P.R.), rapporteur pour avis, propose ensuite de diminuer de 100 millions de francs les crédits du plan-calcul, une telle subvention devant être à son avis inscrite dans un collectif budgétaire afin de permettre le contrôle du Parlement. Le ministre s'engageant à informer ce dernier, l'amendement est retiré.

Les crédits de l'industrie sont adoptés. — P. Fr.

● *Dans les cabinets ministériels :* au cabinet de Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation (emploi féminin) *M. Jean-Paul Clément,* docteur en droit, est nommé chef de cabinet, chargé des relations avec le Parlement.

AU SÉNAT

Le bilan des interruptions de grossesse

Répondant vendredi matin 20 octobre, au Sénat, à Mme HELENE LUC (P.C., Val-de-Marne) qui lui signalait certaines carences dans l'application de la loi de 1975 sur l'avortement, Mme SIMONE VEIL, ministre de la santé et de la famille, a apporté les précisions suivantes : *« Trois cent quinze établissements hospitaliers publics et trois cent vingt-neuf établissement hospitaliers privés pratiquent des interruptions de grossesse sur l'ensemble du territoire national. Si le nombre des établissements hospitaliers publics équivaut à peu près à celui des établissements privés, en fait la proportion d'interventions effectuées dans le secteur public est largement supérieure puisqu'elle atteint environ 65 % »* (sauf dans la région Ile-de-France) (...).

« La baisse indéniable du nombre des interruptions volontaires de grossesse subies en Grande-Bretagne par des Françaises (14 809 en 1975, 4 459 en 1973 et 4 200 en 1977), ainsi que la disparition presque totale des complications de réanimation et de néphrologie en France, a ajouté Mme Veil, *laissent supposer que l'équipement mis en place est suffisant. (...) » « Le nombre des centres de planification,* poursuit Mme Veil, *était de 80 en 1974 et de 150 en 1975. Il a marqué une constante évolution pour atteindre le chiffre de 381 actuellement, répartis sur le territoire métropolitain et les départements d'outre-mer. De plus, 294 établissements d'information, de consultation et de conseil conjugal subventionnés par mon ministère sont à la disposition du public. Une subvention annuelle de l'ordre de 500 000 F est accordée au Conseil supérieur de l'information sexuelle et de la régulation des naissances. »*

« Enfin, conclut Mme Veil, *les dernières statistiques connues selon lesquelles près d'une femme sur deux utilise un moyen moderne de contraception témoignent de l'efficacité des actions entreprises en faveur de la régulation des naissances et de l'intérêt que portent les pouvoirs publics au développement de la contraception et à la prévention contre l'avortement. »*

Mme LUC évoque le cas dramatique d'une jeune fille du Val-de-Marne qui n'a pu trouver les secours nécessaires, puis ajoute : *« N'ergotons pas... Lariboisière, qui rayonne sur quatre cent mille personnes, n'a pas de service d'avortement. Certaines femmes se voient refuser une interruption de grossesse à laquelle elles ont droit et faute de laquelle, elles sont contraintes de recourir à l'avortement clandestin. (...) Le Val-de-Marne n'a que seize centres de contraception et cinq hôpitaux pratiquant l'avortement, il en faudrait respectivement quarante-cinq et dix. »*

M. CAUCHON, sénateur d'Eure-et-Loir (Union centriste), attirait l'attention du gouvernement sur les difficultés des femmes chefs de famille. Mme MONIQUE PELLETIER, ministre délégué à la condition féminine, a indiqué au Sénat tout ce que les pouvoirs publics avaient prévu en faveur de ces femmes, précisant notamment : *« Un problème majeur pour elles est celui de la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. A cet égard, la priorité est accordée à toute femme seule qui sollicite une place dans une crèche pour son enfant. D'autre part, les limites d'âge pour l'accès aux emplois publics ne sont pas opposables aux femmes qui se trouvent dans l'obligation de travailler après le décès de leur mari. De plus, aux mois de mai 1975 et de juillet 1976, il y eut un recul de la limite d'âge d'admission aux concours pour un emploi public. »*

A M. EDOUARD BONNEFOUS (G. dém., Yvelines, président de la commission des finances), qui demandait au premier ministre les raisons pour lesquelles le gouvernement n'avait pas cru devoir célébrer avec plus d'éclat l'exploit des aérostiers américains qui ont réussi la première traversée de l'Atlantique en ballon, M. SOISSON a répondu : *« L'accueil a été à la mesure de l'exploit. J'ai adressé un message de félicitations aux trois aérostiers (...). La médaille d'or de la jeunesse, des sports et des loisirs, la plus haute décoration dont je puisse disposer, leur a été remise par mes mains le 24 août (...). M. Le Theule a décerné aux trois aérostiers la médaille de l'aéronautique. Une place de retour sur Concorde leur a été réservée, ainsi qu'à leurs épouses. »*

M. Edouard Bonnefous souligne, répondant au ministre, que l'on *« mesure mal les difficultés de l'exploit accompli par ces trois aérostiers qui, au moment de l'atterrissage, étaient à bout de forces et sans vivres à bord ». « Est-il admissible,* déclare-t-il, *qu'on ait fait des façons en raison de leur absence de passeport et de passage en douane ? (...) La participation de l'Etat a été un peu mince, hormis certaines préoccupations publicitaires comme le retour en Concorde. »* — A. G.

Les secrétaires généraux de mairie souhaitent une redéfinition de leurs fonctions

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. — Réuni en assemblée générale du 16 au 20 octobre à Ajaccio, le syndicat national des secrétaire généraux de villes de France s'est montré préoccupé par la réforme des collectivités locales. Les secrétaires généraux, dont quatre mile (soit environ 85 % de la profession) sont inscrits à ce syndicat qui accepte la double appartenance, estiment que les difficultés des municipalités ne sont pas uniquement d'ordre financier.

Ainsi, le président, M. Roger Panabière, secrétaire général de la mairie de Montpellier, a considéré que la question des hommes et du personnel communal est au moins aussi importante que celle des ressources. Au cours d'une conférence de presse donnée vendredi 20 octobre, M. Panabière a souligné qu'une partie de la réforme élaborée par le gouvernement pourrait réussir *« si tant est que l'Etat soit prêt à favoriser la promotion de la fonction communale »*.

De son côté, M. Philippe Antoine, ancien président du syndicat, s'est montré soucieux du succès de la réforme, car, a-t-il dit, *« il ne faut pas une réforme ratée qui détruise ce qui reste des pouvoirs des collectivités locales »*.

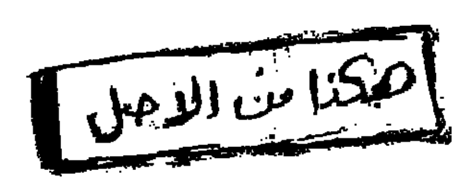
Dans leur ensemble, les secrétaires généraux se sont déclarés inquiets des intentions du ministère de l'intérieur en ce qui concerne leur place et leur rôle dans le projet de loi-cadre. Ils ont souhaité que soit créé un véritable corps unique des secrétaires généraux et secrétaires généraux adjoints des villes, de manière à promouvoir une véritable fonction publique communale. De même, ils ont affirmé la nécessité d'établir un statut des élus municipaux et de relever leurs indemnités, *« afin de garantir une véritable démocratisation de leur fonction élective, sous réserve de déterminer clairement où s'arrêtent les fonctions des représentants élus, et où commencent celles des fonctionnaires salariés »*. — A. Ch.

En bref

● *M. Raymond Barre* s'est entretenu, vendredi après-midit 20 octobre au ministère de l'intérieur, avec l'ensemble des préfets de métropole. Cette séance de travail, qui a duré près de trois heures, portait sur l'examen de la situation économique et sociale. M. René Monory, ministre de l'économie, et M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, qui accompagnaient M. Raymond Barre, ont présenté chacun un exposé, le premier sur la politique des prix, et le second sur la gestion du système éducatif. M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a fait le point sur la préparation de la loi-cadre portant réforme des collectivités locales. D'autre part, le premier ministre, qui doit conduire la délégation française aux cérémonies d'intronisation du pape Jean Paul II, dimanche 22 et lundi 23 octobre, au Vatican, a informé M. Jean Lecanuet, maire de Rouen, qu'il se trouve dans l'obligation de renoncer à la visite qu'il devait faire lundi dans cette ville où il devait notamment inaugurer un centre commercial. *Le premier ministre* sera représenté par M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat.

● *Le parti socialiste* lancera mardi 24 octobre une « campagne d'adoption » des réfugiés soviétiques. Il précise que cette campagne sera présentée par plusieurs responsables socialistes, dont MM. Jean Poperen et Robert Pontillon, membres du secrétariat national. Ils dresseront le bilan de l'action du P.S. en faveur des juifs d'U.R.S.S. Ce bilan est présenté dans une brochure préfacée par Mme Golda Meïr et par M. François Mitterrand.

● *Le bureau exécutif du parti socialiste* s'est élevé, mercredi 18 octobre, contre l'organisation à Vichy, les 6 et 7 décembre, d'une réunion consacrée à l'aménagement du territoire à laquelle doit participer le président de la République. Le P.S. estime que *« ces réunions, organisées avec la participation de personnalités « apolitiques », auront pour prétexte la popularisation de l'idée européenne »*. Il ajoute : *« Les socialistes, pour leur part, refuseront de compromettre ainsi l'idée européenne. (...) Ils s'abstiendront de toute participation aux manifestations en question. »*



M. Poniatowski dénonce ceux qui dans la majorité, « s'installent dans une attente boudeuse, la canne à pêche à la main »

Dans un discours qu'il devait prononcer samedi après-midi 21 octobre devant la convention du Val-d'Oise du P.R., M. Michel Poniatowski, président d'honneur du parti républicain, déclare :

« Il faut avoir le courage de dire la vérité aux Français. Ce n'est pas à coups de slogans simplistes ni de petites phrases alambiquées que l'on réglera les vrais problèmes de la France. Si l'opposition veut continuer à patauger loin des réalités, dans son opposition sectaire et dans ses déchirements internes, libre à elle. Mais il ne faudrait pas que ce triste spectacle contamine la majorité, qui a une responsabilité particulière, étant en charge des affaires du pays. Elle ne peut se permettre de jouer son avenir — et celui de la France — à la roulette russe, au gré des humeurs et des états d'âme des uns ou des autres. Elle doit mettre toute son énergie à faire gagner la France et non pas à s'installer, comme certains, dans une attente boudeuse, la canne à pêche à la main. »

M. Poniatowski a encore dit : *« Je vais vous faire une confidence : je crois que M. Rocard a raison lorsqu'il parle d'archaïsme. Sachons nous en écarter et soutenir l'action d'un président qui, seul dans la vie politique française, a depuis longtemps l'intuition et l'intelligence du futur. Nous avons la chance d'avoir un bon pilote, au bon moment. Aveugles et stupides sont ceux qui, dans la tempête, veulent saboter son gouvernail. »*

Le débat sur la social-démocratie

(Suite de la première page.)

M. Francis Cohen, l'un des auteurs de *l'U.R.S.S. et nous*, l'explique clairement dans des propos rapportés par Michel Cardoze : *« On ne détruit pas, on ne combat pas des idées ou des analyses qu'on estime erronées en disant qu'elles le sont, mais en cherchant, en formulant d'autres analyses »*.

Cette remarque est d'autant plus intéressante que M. Francis Cohen est aussi le directeur de la revue communiste destinée aux intellectuels, *la Nouvelle Critique*, revue qui apparait menacée. Déjà, dans l'appareil du P.C.F., certains avancent qu'elle coûte cher. En outre, ses responsables sont dans une situation délicate, en particulier le rédacteur en chef, M. François Hincker, qui, en avril dernier, avait pris le risque de s'isoler au sein du comité central en défendant sa publication contre ceux qui déploraient qu'elle se fût ouverte aux contestataires. A l'époque, M. Georges Marchais avait pu manœuvrer pour faire en sorte qu'aucune décision ne fût prise et qu'aucune condamnation officielle ne fût prononcée contre la revue.

Une faute lourde

Le secrétaire général n'a pu en revanche éviter que, sous la pression de MM. Leroy, Plissonnier et Chambaz, le bureau politique qualifie cette fois de *« faute lourde »* la sortie du numéro d'octobre de *la Nouvelle Critique*. Cette appréciation a été notifiée à MM. Cohen et Hincker, qui ont préféré ne pas en informer le comité de rédaction de la revue pour prévenir les drames. Il leur faut toutefois éviter que, dans le prochain numéro, la suite, annoncée, du débat sur le pluralisme ne permette l'expression d'opinions trop critiques par rapport à la ligne actuelle du P.C.F.

Cette condamnation par le bureau politique n'empêche pas les dirigeants communistes d'être conscients du conflit qui oppose une fois de plus le parti à ses intellectuels. Ils peuvent d'autant moins l'ignorer que les remous se sont manifestés jusqu'au sein de la SIC (section des intellectuels et de la culture, au sein du comité central) placée sous la responsabilité de M. Chambaz, ancien député de Paris. A deux reprises déjà le bureau politique a consacré sa réunion à cette question. Il a le souci d'actualiser les positions du P.C.F. sur les problèmes culturels qui n'ont pas été réexaminés en profondeur depuis le comité central d'Argenteuil en mars 1966.

Dans le domaine historique en particulier des évolutions importantes sont attendues. *L'Humanité*, dont la nouvelle formule verra le jour mardi 24 octobre, va consacrer à cette discipline une rubrique régulière à travers laquelle devraient être notamment popularisés les travaux menés dans le cadre de l'Institut Maurice-Thorez.

Au-delà des escarmouches autour de *la Nouvelle Critique* ou de *l'U.R.S.S. et nous*, le vrai débat est en train de prendre corps. Il porte sur la stratégie même du parti. Si la discussion reste pour l'instant limitée au noyau dirigeant du parti — qui ne correspond exactement ni au secrétariat ni au bureau politique, — elle va progressivement s'étendre dans le parti, notamment à l'occasion de la préparation du XXIII[e] Congrès.

Deux analyses s'opposent. La première correspond, pour l'essentiel, à la vision du monde qui est celle de la diplomatie soviétique : le « camp impérialiste », au sein duquel les difficultés et les contradictions ne cesseraient de s'accentuer, aurait procédé à une réorganisation de son dispositif défensif en s'assurant le soutien des éléments les plus progressistes de la bourgeoisie. C'est ce qui expliquerait, par exemple, l'élection de M. Carter à la présidence des Etats-Unis. Les partisans de cette thèse, tel M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, insistent également sur le rôle « contre-révolutionnaire » que joue, selon eux, l'Internationale socialiste, notamment en Amérique latine, et sur l'encadrement de la Communauté économique européenne par la social-démocratie. Se fondant sur ces observations, ils estiment qu'en France aussi les socialistes ont d'ores et déjà rejoint le « camp de l'impérialisme », et ils n'excluent pas que le P.C.F. doive se préparer à subir une nouvelle expérience gouvernementale social-démocrate de durée indéterminée. Cette analyse tend à conduire le parti communiste à ne plus compter que sur ses propres forces. Elle l'incline au repli.

A l'inverse, d'autres dirigeants communistes, parmi lesquels M. Paul Laurent, député de Paris, tout en admettant la réalité d'un glissement social-démocrate du P.S., jugent que cette évolution n'est pas irréversible. Ils croient possible de peser sur lui afin de le ramener à des positions de « lutte de classes », à condition, pour atteindre ce but, de tenir un discours qui soit suffisamment nuancé pour être compris et accepté par les militants et les électeurs socialistes.

Ces divergences ne s'expriment pas, bien sûr, publiquement. Tout au plus peut-on relever des différences de ton entre les dirigeants communistes, notamment quand ils critiquent le parti socialiste. L'existence d'un tel débat au sein de l'appareil dirigeant du P.C.F. n'en constitue pas moins pour le parti communiste un progrès sensible. Il se déroule sans qu'un conflit paraisse inévitable, sans qu'une rupture, une crise, s'annoncent. Durant les trois premières années de la V[e] République, une divergence stratégique, portant sur l'appréciation de la nature du gaullisme, avait déjà divisé le bureau politique. Elle s'était réglée par l'exclusion du bureau politique des minoritaires, Servin et Casanova. C'était un léger procès puisque, pour la première fois, la mesure prise contre ceux-ci n'impliquait pas leur départ du P.C.F.

Les communistes ont depuis franchi d'autres étapes. En 1970, la minorité avait accès, grâce à M. Roger Garaudy, à la tribune d'un congrès. En 1978, M. Elleinstein, bien qu'ayant été accusé quelques jours auparavant par M. Georges Marchais de tenir des propos *« affligeants »* et de proférer des *« contre-vérités »*, pouvait néanmoins participer à la fête de *l'Humanité*, où il fut d'ailleurs très entouré.

1979 marquera peut-être une autre étape. Le secrétaire général du P.C.F. n'exclut pas que des puissent êtres faites à la ligne lors du prochain congrès. A condition toutefois qu'elles ne soient émises que par des cadres intermédiaires. Le secrétariat du parti doit, lui, conserver sa façade d'unanimité.
critiques, de gauche ou de droite,

Le débat actuel sera arbitré par la discussion préparatoire au XXIII[e] congrès, qui s'engagera officiellement dans les fédérations départementales du P.C.F. en février prochain. C'est là aussi un processus nouveau pour le P.C.F.

THIERRY PFISTER.

A PROPOS D'UNE ÉVENTUELLE DÉMISSION DU DIRECTEUR DES ÉDITIONS SOCIALES

Dans l'article concernant « la restructuration du secteur *« livre »* du P.C.F. » paru dans *le Monde* (dernières éditions du 20 et premières du 21 octobre), nous écrivions que le départ éventuel de M. Lucien Sève de la direction des Editions sociales, *« lié à la façon dont les Editions sociales seront réorganisées, fait l'objet de rumeurs persistantes »*.

L'Humanité du 21 octobre affirme dans un texte non signé que *« les rumeurs sur une démission prochaine de Lucien Sève sont dénuées de tout fondement »*.

● *M. Henri Malberg*, directeur-adjoint de *France nouvelle*, hebdomadaire central du P.C.F., nous précise que M. Guy Konopnicki, dont nous avons publié un texte précisant les raisons de sa démission du parti communiste dans *le Monde* du 19 octobre, ne collaborait plus à *France nouvelle*.

● ERRATUM. — Dans la lettre de M. Antoine Spire publiée dans nos éditions du 21 octobre il fallait lire, à propos des Editions sociales : *« Le caractère trop peu démocratique de leur fonctionnement »* (et non *« de mes fonctions »*).

Mardi, à l'Hôtel de Ville

M. GISCARD D'ESTAING INAUGURERA UNE EXPOSITION CONSACRÉE A CHARLES DE GAULLE

M. Valéry Giscard d'Estaing inaugurera, mardi 25 octobre, à 15 heures, à l'Hôtel de Ville de Paris, une exposition consacrée à Charles de Gaulle.

Réalisée sur l'initiative de l'Institut Charles-de-Gaulle, avec l'aide du ministère des armées, cette exposition qui veut présenter la vie, les œuvres, les idées du fondateur de la V[e] République comporte plusieurs documents et photographies inédites. Un montage cinématographique a été réalisé sur le thème : « Charles de Gaulle, une certaine idée de la France ».

Organisée en premier lieu à Paris dans la salle Saint-Jean de l'Hôtel de Ville, elle sera ensuite proposée dans plusieurs villes de province.

★ **Tous les jours jusqu'au lundi 13 novembre, samedi et dimanche compris, de 10 heures à 18 h. 30, sans interruption.**

M. PROUTEAU : il faut moraliser, non fonctionnariser la vie politique.

La *Lettre hebdomadaire du parti républicain* a publié, dans son numéro du 20 octobre, une interview de M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat, qui, au sein de l'U.D.F., préside la commission chargée d'élaborer des propositions sur le financement des partis politiques. M. Prouteau déclare : *« Il ne s'agit pas de fonctionnariser, mais de moraliser (...). Nous ferons tout d'abord une étude très complète des expériences étrangères dans ce domaine. Nous étudierons aussi les nombreuses propositions de loi déposées ces dernières années par les parlementaires (...). Des mesures pratiques peuvent aussi être proposées ; je pense à la réglementation de l'affichage, aux dépenses des permanences (loyer, téléphone, impression, franchise postale et salaires des permanents des partis). »*

Il ajoute : *« Il n'est pas question de mettre en place une réglementation tatillonne. Il faut clarifier les mécanismes de financement des partis politiques pour que le débat démocratique reste amplement libre. »*

L'ÉLECTION DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

M. Michel Debré demande une nouvelle négociation

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — « Je serai tête de liste ou rien », a laissé échapper M. Michel Debré, vendredi soir 20 octobre, à Strasbourg, au cours d'une conférence de presse, avant de présider un meeting organisé par le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France (C.I.U.F.) qu'il a fondé en janvier 1977. L'ancien premier ministre s'est aussitôt repris en disant : « Sous réserve de cette boutade, je me refuse à prendre position sur le problème des listes qui est une babiole par rapport à l'essentiel. »

Dans le chef-lieu de l'Alsace qui se baptise déjà « capitale de l'Europe » et qui compte bien en tirer un profit accru, M. Debré, en présence d'un millier de sympathisants qui l'ont d'abord écouté avec curiosité, puis intérêt, et enfin applaudi avec enthousiasme, a présenté le catalogue de ses craintes.

Bien qu'il ne se soit jamais comporté en porte-parole du R.P.R., il a rappelé que le C.I.U.F. reprend à son compte toutes les options européennes de Charles de Gaulle. Ayant affirmé que les seuls progrès de l'Europe avaient été réalisés grâce au général de Gaulle et que les entraves étaient toujours venues des « adversaires permanents du gaullisme et des théologiens de la supranationalité », il a dénoncé le rôle de M. Jean Lecanuet en 1965 et les pressions américaines.

Il a surtout insisté sur la contradiction entre les déclarations des responsables français, assurant que la future Assemblée n'empiéterait pas sur la souveraineté des Etats, et les affirmations des autres membres de l'Europe qui vont en sens opposé. Il a violemment dénoncé le « scandale » de la campagne de propagande faite à coups de milliards qui constitue « un détournement de fonds publics ». C'est donc au nom de la clarté que l'ancien premier ministre a demandé que les chefs d'Etat des Neuf rouvrent la négociation et prennent de nouveaux et solennels engagements, mais il n'a pas dit quelle serait son attitude si cette requête restait sans effet.

En ne s'opposant pas à l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, tout en demandant que des garanties soient formellement données, M. Debré se rapproche des prises de position de M. Chirac dans sa lettre aux militants R.P.R. (« le Monde » du 27 septembre) et plus récemment dans son discours d'Amboise (« le Monde » du 17 octobre). Les militants gaullistes conduits par M. André Bord, ancien ministre, député du Bas-Rhin, ont montré par leur comportement qu'ils souhaitent que les convergences entre MM. Chirac et Debré se renforcent.

ANDRÉ PASSERON.

Après avoir fait l'historique de l'action européenne du général de Gaulle, M. Michel Debré a souhaité que *« ne soit reconnu à la tête de l'Europe qu'un seul organe de décision et de responsabilité : le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement »*. Il a dénoncé la responsabilité de *« la conception supranationale de l'Europe-Etat »* dans la crise de la sidérurgie française et les risques d'une réunification des deux Allemagnes qui résulterait, selon lui, d'une assemblée européenne dominée par l'Allemagne fédérale. Il a rappelé comment, en 1965, le général de Gaulle avait défendu la règle de l'unanimité au conseil des ministres européens contre les partisans de la règle de majorité, puis il a déclaré : *« avec l'aide du comité pour les Etats-unis d'Europe et derrière eux l'aide des dirigeants américains que les orientations de la France gaullienne continuaient alors d'inquiéter, un candidat à la présidence de la République a été lancé contre le général de Gaulle, celui-là même qui dira après le premier tour que l'honneur de sa vie aura été d'avoir provoqué le ballottage du général »*.

Rappelant que plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement étrangers tels que MM. Brandt, Schmidt et Tindemans disent le contraire de ce qu'affirment MM. Giscard d'Estaing et Barre quant à la compétence de l'Assemblée, il a évoqué la campagne de publicité financée par *« 10 milliards d'anciens francs dont plus d'un milliard en France pour propager chez nous une doctrine différente de celle officiellement annoncée par nos dirigeants »*. M. Michel Debré a conclu : *« le projet d'élection au suffrage universel est une aventure où les Français n'ont pas le droit de se lancer aveuglément. C'est pourquoi il faut changer de cap et rouvrir la négociation. Quand deux partenaires ayant signé le même document disent l'un noir, l'autre blanc, il faut préciser les choses. L'Assemblée n'est pas, ne peut pas être, ne doit pas être celle d'un Etat unitaire. Nous demandons dans l'immédiat des choses simples et claires : que les sessions de l'Assemblée soient limitées et organisées, une session par an de deux mois ou deux sessions d'un mois ; que l'ordre du jour des questions sur lesquelles cette Assemblée doit voter soit arrêté par les chefs d'Etat et de gouvernement en fonction des problèmes économiques et sociaux du Marché commun, et d'eux seuls ; enfin qu'il n'y ait point de responsabilité de la Commission devant cette Assemblée afin qu'elle ne soit pas, avec la complicité d'une majorité de circonstance, un nocif contre-gouvernement.*

» C'est ainsi, et ainsi seulement, que les élections ne déboucheront pas sur un piège pour l'indépendance et l'unité de la France... »

Avant M. Michel Debré, M. André Bord avait notamment souhaité que *« cette élection au suffrage universel ne serve pas de simple dérivatif »* aux problèmes de fond de la construction européenne. Après Mme Geneviève de Gaulle, nièce du général, ambassadeur de France, ancien avait déclaré : *« Nos huit partenaires ont pris leur parti de l'Europe de Yalta, ils sont favorables à la création en Europe d'un prolongement des Etats-Unis. »*

● *Le Mouvement des radicaux de gauche* tiendra une journée d'étude sur l'élargissement de la C.E.E. samedi 28 octobre à Bordeaux. Au cours de cette journée, des communications seront faites sur les problèmes agricoles, industriels et régionaux.

Le Monde

équipement

CONSTRUCTION NAVALE

Les Chantiers de la Basse-Loire scrutent de nouveaux horizons

Nantes. — A cet endroit où la Loire vient mêler son limon aux eaux qui montent de l'Atlantique, les légendes chromées de l'histoire s'évanouissent. Nantes « la sale » est devenue une métropole aérée, champêtre, élégante. Nantes la bruyante, la manifestante, Nantes qui défilait à la moindre occasion, sait maintenant prêter l'oreille, sans trahi les métallos, aux analyses irréfutables des scénarios économiques qui bousculent le monde.

Et voici que Nantes la navale, la Nantes des soudeurs et des chaudronniers, est prête à s'effondrer. Nantes, pendant des décennies, ce n'était pas tant les locomotives, les avions, les petits beurres, la chocolaterie, les maraîchers; c'étaient les navires de toute sorte, de toute nationalité, qui apportaient dignité et puissance à la ville.

Après la gloire, le naufrage. Le naufrage s'appelle Dubigeon.

De notre envoyé spécial

Plus loin vers l'ouest, derrière les tours de Cordemais et les tubulures de Donges, à Saint-Nazaire, ça ne va guère mieux : les chantiers de l'Atlantique voient leurs carnets de commandes fondre à vue d'œil. Toute la Brière tremble et, rageuse, serre les poings.

« Si le gouvernement ne prend pas de toute urgence des mesures pour enrayer l'effondrement des industries navales, ou des mesures de conversion, on risque d'assister au début du printemps à une immense explosion sociale. » Ce jugement de M. Jacques O'Neill, président de l'Union patronale et des Ateliers et Chantiers de Bretagne (A.C.B.), n'est contesté par personne, de Nantes à Paimbœuf, de Cheviré à Saint-Nazaire, et en eux-mêmes les syndicats le partagent.

Les industries navales, c'est 6 500 personnes aux Chantiers de l'Atlantique contre 7 000 il y a un an (mais il y a eu à Penhoët jusqu'à 1 000 travailleurs intérimaires en plus, à la belle époque où les armateurs grecs, américains, multinationaux considéraient l'Atlantique, à juste raison, comme l'un des meilleurs chantiers du monde). Dubigeon ? 2 600 salariés il y a deux ans (plus 1 500 sous-traitants et intérimaires), à peine 2 000 aujourd'hui. Aux Ateliers Français de l'Ouest, l'effectif est tombé de 800 à 650.

Depuis trois ans, la crise

« Voyez, dans le passé, les chantiers de la Garonne, à Bordeaux, ou Le Trait, sur la Seine ! Tous les essais de conversion des chantiers navals ont été des échecs », s'indigne M. Guiheneuf, secrétaire du comité d'établissement de Dubigeon, responsable C.F.D.T. *« Cela fait trois ans qu'on voit venir cette crise. C'est à ce moment, lorsque les carnets étaient pleins, qu'il fallait penser à la diversification. »* Maintenant, comment convertir des milliers de salariés, qui à 87 % sont des ouvriers professionnels qualifiés ? *« Vous allez leur faire faire du câblage, du moulage ? Vous allez leur faire fabriquer des godasses, des téléviseurs ? Reconvertir pour tomber au niveau de manœuvres. Non et non ! »*

On voit bien pourtant ce qu'il faudrait faire pour tenter d'amortir le choc d'une crise que la C.F.D.T. a raison de considérer, pour l'essentiel, comme structurelle et mondiale. Les propositions de ce syndicat vont dans le sens de la logique :

— La lutte la plus déterminée contre les navires de complaisance et la mise au rebut des *« tas de rouille »* permettraient d'assainir le marché mondial ;

— Les commandes d'anticipation fourniraient un salutaire ballon d'oxygène. Il ne s'agit pas de s'engager dans la voie suédoise (on y construit des navires sans savoir ce qu'en feront d'hypothétiques armateurs), mais de commander immédiatement des bateaux qui, de toute façon, devront être commandés pour être affectés à des trafics précis. On sait, par exemple, qu'il faudra des car-ferries neufs pour la Corse, des remorqueurs pour l'Atlantique et la Méditerranée, des dragues et des docks flottants pour les ports. Pourquoi attendre ?

C'est une double crise que traversent les industries navales de la Basse-Loire. Les commandes se tarissent, les techniciens, les commerçants et les dessinateurs remplacent les métallos, les fraiseurs cèdent les ateliers aux machines sophistiquées à commandes numériques : voilà pour la crise, et la mutation économique. Mais, déjà, plus nombreux sont ceux qui parlent de conversion, d'activités de remplacement, de nouvelles industries lourdes, que ceux qui croient encore aux chances un jour retrouvées de la construction navale : voilà pour la crise sociologique, régionale et personnelle pour près de vingt mille familles.

Conversion : échappatoire ? Nécessité ? Tarte à la crème ?

Pour beaucoup de salariés, de chefs d'entreprises, 1978-1980 c'est un mauvais moment à passer, mais il faut y passer. Sinon c'est le suicide. En pays nantais, on sait qu'en Lorraine, à Alès, à Hénin-Liétard, à Epinal, il fallait courir cette dernière chance de la conversion. Ici même, aux portes de Nantes, dans le bocage vendéen ou entre Loire et Vilaine, derrière les vitrines de La Baule et de Guérande, la diminution lente et discrète de la population agricole ne constitue-t-elle pas le meilleur exemple de la reconversion professionnelle obligée ?

Plusieurs entreprises nantaises jadis liées au secteur naval (marine militaire ou marine marchande) s'en sont progressivement dégagées et administrent la preuve qu'on peut en quelques années métamorphoser une usine. *« L'an dernier je faisais encore 5 à 6 % de mon chiffre d'affaires en sous-traitance des Chantiers de l'Atlantique »,* raconte M. Jacques O'Neill, président des Ateliers et Chantiers de Bretagne (A.C.B.). *« L'an prochain, ce sera zéro. Mais ce qui est secondaire pour moi est dramatique pour des dizaines d'autres petites entreprises. »*

La montée des blouses blanches

C'est vers 1968-1969 que les A.C.B. changent de cap. On cherche de nouveaux créneaux et l'on embauche dans ce but de nouveaux ingénieurs. Le fonds de commerce naval est transféré à Dubigeon, de l'autre côté de la rue. On cherche, on prospecte. *« C'est la traversée du désert jusqu'à 1975 »,* commente M. O'Neill. Mais aujourd'hui les fruits des efforts ont mûri. Dans le secteur nucléaire des positions solides ont été acquises grâce à un accord à long terme avec le C.E.A. et Framatome et grâce à des exportations par exemple en Roumanie. Dans le domaine des presses hydrauliques, les A.C.B., occupant une place de choix.

L'ingénierie de l'agro-alimentaire débouche sur la livraison d'usines clés en main, de conserveries, de ports de pêche (accords avec le Salvador, la Côte-d'Ivoire). Un très important contrat avec un pays arabe portant sur la livraison de cinq usines pourrait être annoncé très prochainement. Quatrième ligne de diversification : l'ingénierie de la mer à laquelle M. Achille Fould, président de la mission interministérielle, veut donner un coup de fouet. *« Sur 2 000 salariés, il y a ici 1 100 « blouses blanches » et seulement 900 ouvriers. Quand vous avez, dans une usine ce genre de répartition des effectifs, vous pouvez être à peu près sûr que l'usine regarde vers l'avenir »,* commente M. O'Neill.

C'est une double mutation subtile et profonde qui s'est opérée aux A.C.B., puisque, de la production navale, on est passé à quatre secteurs neufs, et puisque la part des salariés de production, a progressivement diminué par rapport aux ingénieurs, aux dessinateurs, aux techniciens des bureaux d'études.

D'autres usines de l'agglomération nantaise ont aussi (volontairement ou poussées par l'évolution économique et le redéploiement interne des multinationales) joué sans réticence la conversion. C'est le cas de l'usine Creusot-Loire des Batignolles.

« Il y a vingt-cinq ans, avec deux mille personnes, 80 % des effectifs travaillaient pour la France, 20 % pour l'étranger, aujourd'hui avec mille personnes, 80 % de l'usine travaille pour l'exportation », résume M. Pierre Leuenberger, directeur de l'usine, qui ajoute : *« Voilà un exemple de reconversion commerciale qui entraîne une reconversion industrielle. »*

La production se dispersait entre quinze lignes de fabrication il y a huit ans. Aujourd'hui, l'usine s'est spécialisée dans quatre secteurs : les rotatives offset, les machines à onduler le carton, les échangeurs techniques à forte résistance, les aéroréfrigérants utilisés dans la pétrochimie et l'industrie du gaz et, demain, espère-t-on, le nucléaire.

A ces *« clignotants de l'espoir »,* selon l'expression d'un chef d'entreprise, on peut, toujours en restant dans le domaine de la mécanique, en ajouter un autre : l'industrie de l'Aérospatiale. Il y a quelques années, on broyait du noir à la SNIAS de Château-Bougon. Voilà que, grâce au programme Airbus, on regarde enfin à trois ou quatre ans. De deux mille cinq cents, l'effectif de l'usine pourrait grimper à deux mille sept cents. La sous-traitance pour la SNIAS pourrait représenter 20 % — ce qui est considérable — de l'activité de l'usine. D'où les efforts des responsables régionaux — en tête desquels M. Jacques Voisard, délégué de l'Association Ouest-Atlantique et commissaire à l'industrialisation — pour canaliser désormais cette sous-traitance (effectuée, jusqu'à maintenant, dans les régions parisienne et toulousaine) vers la Basse-Loire.

Le particularisme et l'ampleur de la conversion industrielle en Basse-Loire tient à la convergence de trois phénomènes, souligne M. Voisard. *« A l'instar de la Lorraine sidérurgique, il faut assurer la mutation de tout un secteur industriel, la navale ; il faut aussi absorber dans l'industrie ou le secteur tertiaire la chute progressive de la population agricole ; et, comme pour tous les départements de l'Ouest, il faut répondre à l'accroissement démographique. »*

Sévère à l'égard de certains comportements inconséquents des responsables de la politique industrielle à Paris, M. Voisard, qui a su planter dans le tissu patronal et syndical régional de solides racines, lance, en forme de boutade : *« Il faudrait penser la conversion de la Basse-Loire en termes de reconstruction, comme en Allemagne, en 1945, après les bombardements. Ce n'est pas toujours ce qu'on fait actuellement : on est à la fois le bombardier et le pompier. »*

Le pompier, qui a pour nom la Délégation à l'aménagement du territoire, s'épuise dans une course incessante, désordonnée, dérisoire entre Longwy et Saint-Nazaire, entre Nantes et Briey, entre Epinal et La Ciotat, entre Béthune et Saint-Etienne. Mais les milliards qu'il propose, et qu'il serait prêt à donner, laissent indifférents ceux devant lesquels on les fait chatoyer. Les banquiers et les chefs d'entreprises sont occupés, d'abord et avant tout, à sauver « leurs » milliards.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

P.T.T.

DU 24 AU 27 OCTOBRE

Des grèves tournantes perturberont la distribution du courrier

La distribution du courrier sera très fortement perturbée au cours de la semaine prochaine par la série de grèves tournantes décidées par les syndicats.

A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., les services financiers et les receveurs-distributeurs cesseront le travail le mardi 24 octobre ; les agents des bureaux-gares, des centres de tri et des ambulants, le mercredi 25 octobre ; le personnel d'exploitation des télécommunications, le jeudi 26 octobre ; les personnels de la distribution postale, des bureaux de poste et des services techniques et automobiles, le vendredi 27 octobre. La C.F.D.T. dénonce l'attitude « anti-unitaire » de Force ouvrière, qui appelle de son côté l'ensemble des agents des P.T.T. à faire grève le 25 octobre.

Les revendications avancées concernent d'abord les effectifs supplémentaires La C.G.T. et la C.F.D.T. réclament cinquante mille créations de postes dans les P.T.T. Elles portent aussi sur les conditions de travail : trente-cinq heures de travail en cinq jours, droit au samedi, amplitude journalière de dix heures au maximum, dix minutes de pause par heure pour tout le personnel travaillant devant un écran de visualisation ou sur une machine dont le rendement est contrôlé automatiquement.

Trois reproches de la C.F.D.T.

« Ces arrêts de travail représentent une mise en garde ferme à l'égard du gouvernement et du patronat qui ne pourront pas dire « nous ne savions pas », si la grève devient générale comme en 1974, vient de déclarer M. Emile Le Beller, secrétaire général de la fédération C.F.D.T. des P.T.T. *La combativité des travailleurs est réelle et notre comité national a estimé que la lutte serait de longue durée. »*

Trois reproches sont formulés par la C.F.D.T. : le gouvernement cherche à restreindre les garanties du personnel découlant du statut de la fonction publique ; il veut « livrer » de nouveaux secteurs rentables des postes et télécommunications ; il privilégie de plus en plus les clients importants au détriment de l'usager ordinaire.

Selon la C.F.D.T., cette politique s'est traduite, pour le personnel, par des licenciements d'agents auxiliaires, par l'impossibilité de prendre des congés et même, quelquefois, par une « chasse » aux congés maladie. Pour le public, la dégradation du service public serait inéluctable : allongement des délais d'acheminement du courrier, file d'attente dans les bureaux de poste, suppression de certaines distributions, erreurs dans la facturation téléphonique, impossibilité d'obtenir le service des renseignements téléphoniques.

La C.F.D.T. a comptabilisé plus de cent grèves locales depuis le début du mois de septembre.

L'appui des radicaux de gauche

Les mouvements revendicatifs des postiers et des agents des télécommunications ont reçu le renfort du Mouvement des radicaux de gauche, dont le secrétaire national chargé des affaires sociales, M. Thierry Jeantet, a déclaré : *« Le Mouvement des radicaux de gauche s'associe pleinement aux actions prévues par les syndicats des P.T.T. En effet, le gouvernement est visiblement tenté de laisser se dégrader le service public des P.T.T. en le privant des moyens nécessaires à son fonctionnement et en ouvrant ainsi la voie à la privatisation de la branche des télécommunications. Cette question est d'autant plus importante que les P.T.T. constituent une part essentielle du tissu économique et social français. Les radicaux de gauche estiment donc que si des aménagements aux structures des P.T.T. sont envisageables aucune atteinte à la notion de service public ne serait admissible.*

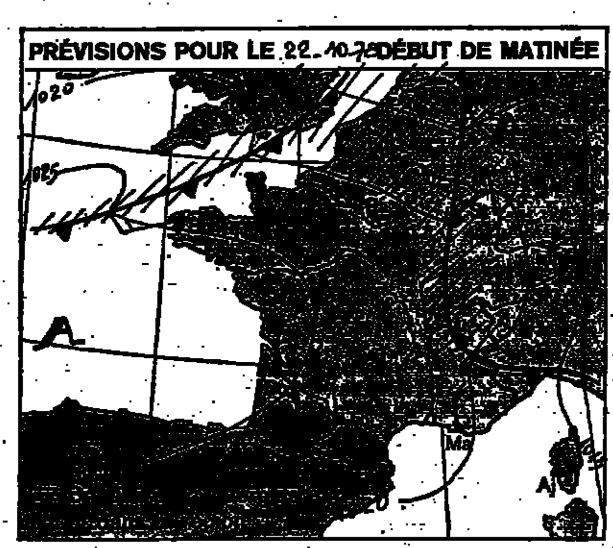
» La rénovation des P.T.T. passe d'abord par un budget créateur d'emplois permettant également une modernisation des équipements en matériel et en locaux, et facilitant un renforcement de la sécurité pour les agents des P.T.T. »

● *A Rennes,* les postiers du centre de tri ont repris le travail, le 21 octobre, après neuf jours de grèves. Les syndicats F.O., C.G.T. et C.F.D.T. ont obtenu partiellement satisfaction avec la création de dix emplois.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 21 octobre à 0 heure et le dimanche 22 octobre à 24 heures :

L'air frais et instable, qui a pénétré samedi matin sur le nord de la France s'étendra vers nos régions de l'Est et du Sud-Est, puis une perturbation venant des îles Britanniques traversera la majeure partie de la France dimanche et lundi.

Dimanche 22 octobre, le temps sera couvert et souvent pluvieux le matin de la Manche à la frontière belge, à l'Alsace et au Jura. Plus au sud, il sera nuageux et brumeux dans l'intérieur, peu nuageux sur les régions méditerranéennes où soufflera encore un vent assez fort de secteur nord. Au cours de la journée, les pluies persisteront sur le Nord-Est ; elles gagneront le Massif Central et les Alpes. Par contre, sur la moitié nord-ouest du pays le temps deviendra progressivement variable et plus frais avec des éclaircies, des averses, des vents de nord-ouest, modérés et irréguliers dans l'intérieur, assez forts ou forts en Manche et surtout en mer du Nord.

Samedi 21 octobre à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,8 millibars, soit 767,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 19 et 13 degrés ; Biarritz, 13 et 10 ; Bordeaux, 14 et 10 ; Brest, 14 et 12 ; Caen, 13 et 12 ; Cherbourg, 14 et 13 ; Clermont-Ferrand, 10 et 7 ; Dijon, 12 et 8 ; Grenoble, 10 et 5 ; Lille, 13 et 8 ; Lyon, 8 et 6 ; Marseille, 17 et 9 ; Nancy, 11 et 8 ; Nantes, 15 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 13 ; Paris-Le Bourget, 12 et 11 ; Pau, 14 et 5 ; Perpignan, 17 et 12 ; Rennes, 14 et 8 ; Strasbourg, 11 et 4 ; Tours, 13 et 11 ; Toulouse, 13 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 13 ; Amsterdam, 13 et 7 ; Athènes, 23 et 17 ; Berlin, 13 et 5 ; Bonn, 10 et 7 ; Bruxelles, 13 et 8 ; Iles Canaries, 23 et 20 ; Copenhague, 12 et 5 ; Genève, 9 et 2 ; Lisbonne, 22 et 10 ; Londres, 16 et 8 ; Madrid, 20 et 5 ; Moscou, 12 et 3 ; New-York, 12 et 10 ; Palma-de-Majorque, 18 et 7 ; Rome, 22 et 15 ; Stockholm, 10 et 0.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 octobre 1978 :

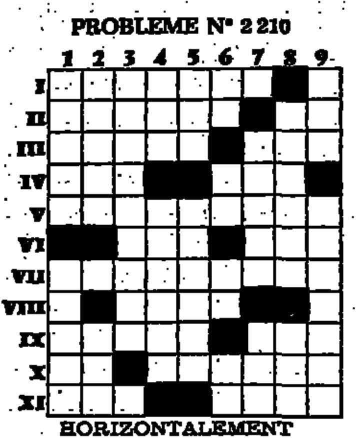
DES ARRETES :

● Fixant le coefficient de majoration applicable aux rémunérations des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat en service dans certains territoires d'outre-mer ;

● Portant nomination d'élèves à l'Ecole polytechnique.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 210



HORIZONTALEMENT

I. Dès qu'elle a pris fin, on entend le canon. — II. Pas prise ; Jeu. — III. Ville de Belgique ; Parfois à l'index quand il est blanc. — IV. Fit preuve d'attachement ; A une forte tête. — V. Faire des paquets de livres, par exemple. — VI. Utile pour tirer des traits ; Période. — VII. Doivent s'occuper de nos oignons. — VIII. Jadis adoré. — IX. Comme certaines terres ; Coule à l'étranger. — X. Pronom ; Ne pas répondre. — XI. Point ; Utile pour multiplier.

VERTICALEMENT

1. Ne fonce pas quand elle est mouillée ; Noire quand on ne peut plus du tout cracher. — 2. Fournit une huile peu appréciée ; Peuvent outrager. — 3. Grimper sur un ballon par exemple. — 4. Très utile quand on veut bâtir ; Pas unis. — 5. Prière ; Bien marqué. — 6. Pronom ; Permet généralement de ramasser ; Règles ; Pas conservé (épelé). — 7. Entrer dans le jeu ; Pour faire l'appel. — 8. Autrefois, pouvait remplacer la tôle ; Est parfois tenu dans l'eau. — 9. Récipient pour un « noir » ; Réalisa ses aspirations.

Solution du problème n° 2 209

Horizontalement

I. Chapeau ; Drapeau. — II. Teindre ; Ravis. — III. Net ; Noie ; Câline. — IV. Tuer ; Uns ; Idée. — V. Noires ; Il. — VI. Nodule ; Eolienne. — VII. Ressemblances. — VIII. Iris ; Pelé ; Têt. — IX. Tas ; Calibre ; Tu. — X. Essai ; Ragoût. — XI. Sacré ; Getter. — XII. Rinça ; Péril ; Api. — XIII. Ostéite ; Simple. — XIV. Es ; Rude ; Œil. — XV. Ers ; Girouettes.

Verticalement

1. Continuité ; Rose. — 2. Eu ; Rassis. — 3. Attendrissantes. — 4. Pé ; Roues ; Accès. — 5. Ein ; Ile ; Irai. — 6. Anoures ; Tri. — 7. Udine ; Epar ; Peur. — 8. Ressemelage ; Do. — 9. Dé ; Obliger ; Eu. — 10. Caillebotis. — 11. Ara ; Lia ; Rutli. — 12. Pâli ; Entêté ; Mot. — 13. Evidence ; Râpée. — 14. Aine ; Nette ; Pila. — 15. Usée ; Es ; Ciel.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

AVEC LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Six défis dans l'actualité

« Nous sommes à l'heure où la frontière est devenue fort poreuse et où la région Nord-Pas-de-Calais entend s'affirmer au sein de l'ensemble français auquel elle appartient depuis trois siècles seulement et au sein d'une Europe dont les modalités et les finalités sont remises en cause. » Le jugement que formulait ici même — lorsque nous passions, il y a deux ans, « Une semaine avec le Pas-de-Calais » — un historien lillois, M. Marcel Gillet, reste actuel.

Les deux départements du Nord qui recouvrent une partie de l'ancienne Flandre ont l'habitude de répondre aux défis que leur lancent les malheurs de l'histoire et les retournements de la fortune économique. Les voici aujourd'hui encore conduits à s'interroger sur les moyens qu'ils ont de trouver une nouvelle prospérité, une prospérité retrouvée.

Première question, la plus brûlante : comment relayer les activités qui, traditionnellement, faisaient la force de la région ? « Car à la vérité, comme le dira notre correspondant à Lille, Georges Sueur, chacun sait bien que l'on ne peut plus fonder l'avenir sur l'acier, le charbon, le textile. » Quelle formule de rechange ? Un fait est certain : la politique du « laisser faire » serait la pire dans ce monde en grand mouvement et où toutes les lignes de richesse peuvent, si l'on n'y prend garde, court-circuiter le nord-est de la France.

D'autres préoccupations aussi urgentes mais moins particulières se font jour dans cette région qui n'échappe pas aux grandes contradictions du monde moderne. Donner un toit à tous sans leur imposer un univers urbain trop inhumain ; s'ouvrir vers les marchés extérieurs, européens tout particulièrement, mais éviter les échanges à sens unique ; se dégager du complexe culturel qui habite trop souvent les provinciaux sans se refermer sur des valeurs trop passéistes.

Ces paris, la région saura-t-elle les gagner ? Elle s'en est donné le moyen le plus efficace en établissant un inventaire très complet de ses manques et de ses chances. La question reste de savoir si ses hommes, ses responsables politiques, sauront faire taire leurs divergences pour imposer leurs projets et leurs exigences.

Qu'ils y parviennent, ce n'est pas seulement l'intérêt de la région, mais aussi celui de la nation. Il est important, en effet, que la France puisse dans sa démarche européenne être assurée de la solidité d'une de ses principales frontières industrielles.

LA POLITIQUE DE LA DATAR

SIDÉRURGIE ET TEXTILE : Deux priorités pour la région et le gouvernement

M. André Chadeau, nommé délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale en avril dernier, connaît bien le Nord-Pas-de-Calais. Il a été préfet de cette région de mars 1974 à avril 1978. Il nous donne ci-dessous son diagnostic sur la situation de la région.

« La Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais présentent, dans la crise actuelle, des caractères assez semblables puisque dans ces deux régions les trois « piliers » que sont la sidérurgie, le textile et l'extraction du charbon s'effritent. Selon vous, le même diagnostic peut-il être fait pour ces deux régions, et les remèdes peuvent-ils être comparables ?

— Je crois qu'il convient d'éviter de poser les problèmes d'aménagement du territoire en termes trop globaux.

» D'abord parce qu'une région constitue un ensemble suffisamment vaste pour comporter côte à côte des pôles de croissance et des secteurs en difficulté.

» Ensuite, parce qu'il n'y a pas deux régions en France qui présentent la même physionomie.

» Nord-Pas-de-Calais et Lorraine sont des régions de tradition industrielle confrontées l'une à l'autre à un impératif de reconversion de leurs activités dominantes. Elles ne sont pas les seules : le bassin d'emploi d'Alès-Saint-Étienne, le bassin de la Loire, d'autres encore, constituent également des zones de conversion.

» Ces quatre zones ont un problème commun qui est de réussir le redéploiement de leurs industries, mais, par ailleurs, de nombreuses différences. L'extraction charbonnière diffère sensiblement selon que l'on considère le Nord-Pas-de-Calais, où le rendement est tombé à 2 tonnes par homme et par jour, ou la Lorraine, où il est de 6 tonnes. Dans le Nord-Pas-de-Calais, par ailleurs, la sidérurgie ne dépérit pas de façon globale, mais ses activités, et donc ses emplois, se sont déplacés vers Dunkerque, au détriment des régions de Valenciennes et de Maubeuge.

» La démarche à suivre doit donc s'appuyer sur une analyse plus fine, faute de quoi nous nous exposerions à une dilution des efforts et des moyens financiers qui irait à l'encontre des véritables besoins.

» Pour concentrer nos efforts et multiplier les chances de succès, des priorités ont été définies au sein des zones de conversion.

» Le Fonds d'adaptation industrielle récemment créé, doté, je vous le rappelle, de 3 milliards de francs d'ici à la fin de 1979, fera bénéficier de ses crédits trois secteurs d'activité : la sidérurgie et l'industrie navale tout d'abord, le textile également, dans la mesure où se produiraient des réductions d'emplois dont l'importance et la concentration géographique seraient comparables à celles des deux premiers secteurs.

— Les initiatives prises par l'Établissement public du Nord-Pas-de-Calais pour lutter contre le chômage et mieux planifier le développement économique rencontrent-elles votre approbation ? Le gouvernement est-il prêt à en faciliter l'extension ? Peuvent-elles servir de référence pour d'autres régions ?

— L'Établissement public régional du Nord-Pas-de-Calais a effectivement utilisé en partie les dispositions des décrets du 27 juillet 1977 pour mettre en place un dispositif d'aides à la création d'emplois. D'autres sont engagés plus hardiment dans cette voie. Mais j'ai le sentiment que les E.P.R. n'ont pas encore utilisé, dans bien des cas, toutes les possibilités offertes par les décrets. Parallèlement, j'observe que quelques-uns d'entre eux se sont engagés lpus hardiment dans la voie des prises de participation.

— Le renforcement de la métropole lilloise (avec le développement prévu de la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq) n'est pas contradictoire avec la priorité officielle accordée aux villes moyennes et au monde rural et, d'autre part, avec le nécessaire équilibre dans la région Nord-Pas-de-Calais entre la façade maritime de l'Est (Thiérache, Valenciennois, Artois) ?

— Réaliser l'équilibre d'une région implique avant tout de tirer le meilleur parti des ressources et des possibilités de chacun des espaces géographiques qui la composent, qu'il s'agisse d'espaces urbains, ruraux ou purement agricoles. Dans cet esprit, la solution ne réside évidemment pas, comme l'écrivait un humoriste célèbre, dans le transfert des villes à la campagne...

» La ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq a répondu à un besoin : faire de la métropole lilloise l'un des grands centres français du savoir et de la recherche, au service du développement régional. Les trois universités et les quatorze grandes écoles lilloises regroupent près de cinquante mille étudiants ; était-il pensable de transplanter abruptement cet ensemble à des dizaines de kilomètres de là, de le greffer sur un espace peu ou mal préparé à l'accueillir, en courant le risque d'un rejet à plus ou moins brève échéance ? Ne valait-il pas mieux, au contraire, comme cela a été fait, lui donner ses chances de développement en l'implantant près de son lieu de résidence traditionnel, dans une ville nouvelle dont les infrastructures et les bâtiments lui étaient spécialement adaptés ? Loin d'étouffer les autres centres régionaux, Villeneuve-d'Ascq travaille à leur profit grâce à ses équipes de recherche.

» Une région comme le Nord-Pas-de-Calais ne peut se permettre de rester à l'écart du courant de transformation par l'innovation technique et la technologie qui touche peu à peu toutes les branches de notre industrie. Pour les P.M.E. en particulier, cette nécessité est vitale. A Villeneuve-d'Ascq, pour ne prendre que deux exemples, le Centre de recherche et d'étude des industries alimentaires (CERTIA) et le Centre de recherche et d'enseignement du textile constituent des atouts essentiels pour l'expansion de deux secteurs indispensables à l'économie régionale.

— Dans cette région frontière proche à la fois de l'Angleterre, de la Belgique et du siège des Communautés européennes, on est particulièrement inquiet du piétinement de la politique régionale européenne. Quelles initiatives la France va-t-elle prendre pour relancer cette politique au sein des Neuf ?

— La politique régionale européenne est une idée relativement neuve. Elle se construit peu à peu grâce aux multiples échanges d'informations et d'expériences effectués par les représentants de chacun des États membres. Je suis naturellement, de très près, les travaux du comité de politique régionale qui, vous vous en doutez, m'intéressent vivement, d'autant plus qu'ils ont porté au cours des derniers mois sur les problèmes frontaliers qui concernent, entre autres régions, le Nord - Pas-de-Calais.

» La politique régionale européenne dispose d'une masse financière importante avec le Fonds européen de développement régional. Certes, les interventions de ce dernier concernent en priorité le sud-ouest du Royaume-Uni et le Mezzogiorno, qui ont reçu 60 % des concours de 1975 à 1977. Mais la France vient en troisième position et elle a bénéficié, au cours de ces dernières années, d'un volume d'aides supérieur à 1 milliard de francs, ce qui, vous l'avouerez, n'est pas négligeable. La DATAR s'attache naturellement et continuera à s'attacher à soutenir les dossiers d'aides relatifs aux régions de conversion, dont, bien sûr, le Nord-Pas-de-Calais. »

Propos recueillis par FRANÇOIS GROSRICHARD.

Un aller-retour pour 170 francs

LES ANGLAIS DÉTERRENT LE TUNNEL

Faut-il y croire encore, imaginer que, un jour, la Grande-Bretagne puisse ne plus être tout à fait une île ? Voilà, en effet, que le projet de tunnel ferroviaire sous la Manche refait à nouveau surface. Simple péripétie ?

La S.N.C.F. et les British Railways sont, aujourd'hui, tellement sûrs de leur « affaire » qu'ils ont déjà fixé les tarifs et les horaires des trains qui relieront Paris à Londres en quelque quatre heures et demie. Le prix d'un aller simple serait de 16,70 livres (140 F), celui d'un aller et retour dans la journée de 20 livres (170 F).

Tel que maintenant les responsables ferroviaires le voient, le tunnel sous la Manche devrait comporter une voie unique et pourrait être ouvert au trafic en 1988. Cent vingt trains circuleraient chaque jour sur cette ligne, avec un changement de direction toutes les trois heures.

C'est aux Chequers, le 17 novembre 1973, que MM. Georges Pompidou et Edward Heath avaient solennellement décidé de construire une voie ferrée nouvelle, sous le « Channel », entre Douvres et Calais. Réflexion faite, devant les graves difficultés économiques qu'il avait à affronter, le gouvernement britannique, aidé par l'opposition des milieux écologistes, repoussa *sine die* ce projet trop dispendieux pour ses finances malades.

Le dossier du tunnel fut donc enterré. Les parlements des deux pays n'eurent pas à ratifier les engagements réciproques comme il avait été prévu qu'ils le fassent avant le 1er janvier 1975.

Une seule galerie

Les sociétés privées chargées de la conception et de la construction de l'ouvrage se retournèrent contre les gouvernements en action de dommages et intérêts. Au total, 225 millions de francs furent mis à la charge du budget français. Le Trésor britannique dut régler une somme analogue.

Au mois de juillet 1977, le Parlement européen invita la France et la Grande-Bretagne à reconsidérer l'abandon de la construction du tunnel sous la Manche. Il invita les deux gouvernements à prendre contact avec la Banque européenne d'investissement pour discuter du financement du projet.

Dès cette époque, la S.N.C.F. et les British Railways s'étaient remis à l'étude d'un nouveau projet de tunnel ferroviaire sous la Manche. Cet ouvrage, de cinquante-trois kilomètres, uniquement ferroviaire et à une seule galerie, coûterait entre 500 et 600 millions de livres. Pour un trafic estimé à huit millions de voyageurs et huit millions de tonnes de fret.

A ces études techniques diligentées par les responsables ferroviaires, les gouvernements de Londres et de Paris ne sont pas associés, non plus qu'aucun groupe bancaire. Une décision politique qui ne peut plus être reconsidérée à la légère.

Après le tissu et le charbon, l'acier

Une deuxième Lorraine...

DEPUIS quelques mois, on en parlait à mots couverts dans la région de Boulogne-sur-Mer, mais sans vouloir y croire vraiment : les Aciéries de Paris-Outreau étaient en difficulté... Aujourd'hui, la menace s'est concrétisée : la société vient d'être admise au bénéfice de la suspension provisoire de poursuites, avec la nomination d'un curateur. Paris-Outreau, c'est 2 400 emplois et le cinquième du trafic du port de Boulogne. A une centaine de kilomètres, les aciéries du groupe Valenciennes - Denain, appartenant au groupe Usinor, vont perdre plusieurs milliers d'emplois, après une première saignée en 1977 et 1978. Les gens du Nord ont beau jeu de le rappeler : la crise de la sidérurgie ne frappe pas que la Lorraine, elle vient également frapper chez eux, avec une violence qui les rend presque désespérés. Ils ont connu le déclin du charbon, celui du textile, ces deux piliers de la région, et voilà que l'acier, troisième pilier, vacille à son tour.

Certes, l'usine géante de Dunkerque, avec ses installations ultra-modernes alimentées en minerai importé, ses quatre hauts fourneaux, dont l'un est un des plus grands du monde, son grand laminoir à froid flambant neuf de Port-Mardyck, n'est pas menacée, pas plus que ses 12 500 emplois. Mais que dire du complexe sidérurgique de Denain-Valenciennes, très ancien de conception et dont l'utilité va être mise en question dans les années qui viennent ? Depuis 1959, on le sait, le groupe Usinor a presque tout misé sur Dunkerque, « l'aciérie sur l'eau », qui peut, à elle toute seule, produire près de 8 millions de tonnes de métal.

Le laminoir de Denain

Celui fabrique à Denain, Usinor pourrait presque s'en passer. Déjà, les hauts fourneaux et l'aciérie vétuste de Valenciennes Trith Saint-Léger ont été fermés, entraînant la suppression de plus de 1 500 emplois, l'essentiel de l'activité étant centrée sur l'usine à essieux de wagons (700 personnes), le laminoir à grosses poutrelles, installation neuve, qui emploie également 700 personnes, et un atelier de prestations extérieures (400 personnes), soit 1 800 emplois effectifs par rapport aux 2 400 actuels. Il y en a donc 600 de trop, et leur suppression est prévue.

A Denain, le principal atout du complexe est le laminoir à large bande à chaud, l'un des quatre existant en France (avec ceux de Dunkerque, de la Sollac en Lorraine et de la Solmer à Fos). En régime de basse conjoncture dans l'acier, deux de ces laminoirs suffisent pour alimenter le pays en produits plats. En conjoncture moyenne, telle qu'on espère l'atteindre en 1980, les quatre sont nécessaires. Il s'agit donc, pour l'usine de Denain, de tenir le coup en attendant, avec comme « noyau dur » le laminoir. Quant à la production de métal, avec ses hauts fourneaux et son aciérie, il est prévu de la moderniser, avec, le cas échéant, l'installation d'une coulée continue. Coût social de l'opération : environ 2 500 emplois sur 7 000, dans un délai plus ou moins rapide (deux à trois ans).

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 11.)

DANS CE NUMÉRO

◆ UN PAYSAN DEVIENT INDUSTRIEL
Michel Curie
(Lire page 10.)

◆ ROUBAIX ET LES ACCROCS DU TEXTILE
Danièle Rouard
(Lire page 11.)

◆ VIE NOUVELLE A VILLENEUVE-D'ASCQ
François Grosrichard
(Lire page 13.)

◆ DUNKERQUE DANS LA BATAILLE DE LA MER DU NORD
Marc Burned
(Lire page 19.)

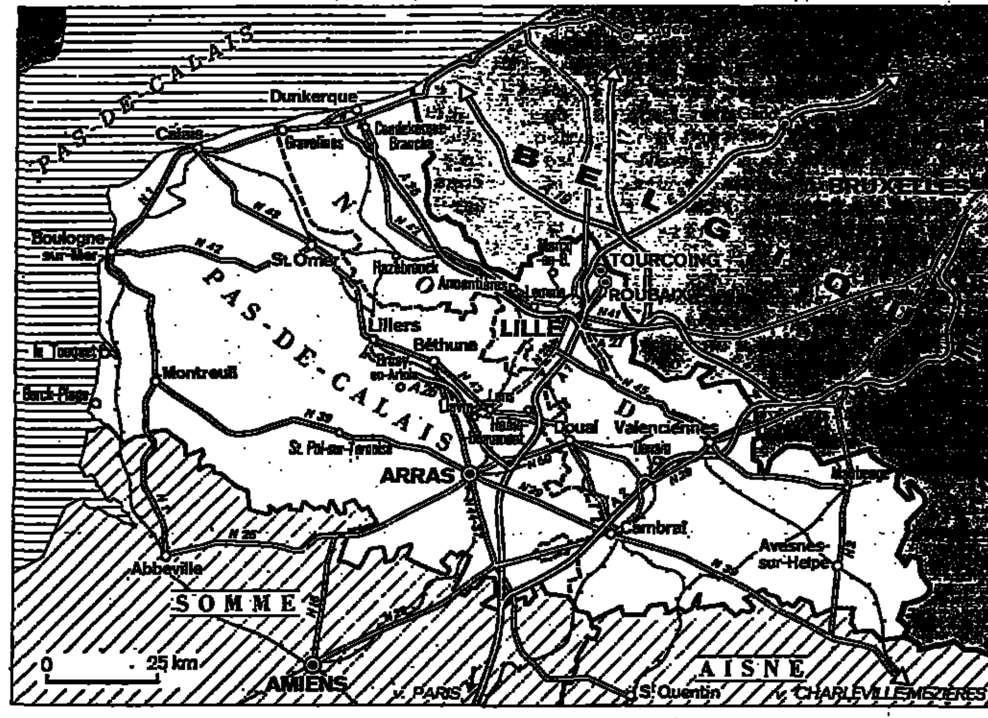
◆ UNE RÉGION UNIE ET LIGOTÉE
Georges Sueur
(Lire page 21.)

◆ LA CÔTE D'OPALE EN BONNE SANTÉ
Paul Morelle
(Lire page 23.)

Six défis dans l'actualité

DU TRAVAIL POUR TOUS

La troisième région française



Avec 3,91 millions d'habitants, la région Nord-Pas-de-Calais arrive au troisième rang des régions françaises après la région parisienne et Rhône-Alpes. Contrairement à ce que l'on croit souvent, Lille n'est pas une très grande ville, puisqu'elle n'a que 171 000 habitants, au lieu de 107 000 à Roubaix et 102 000 à Tourcoing. Mais la communauté urbaine de Lille compte plus de 1 million d'habitants, légèrement moins toutefois que la communauté urbaine de Lyon.

Des « succès » ont été remportés en matière économique : par exemple, dans le domaine des télécommunications, le Nord-Pas-de-Calais, dernière région de France en 1972 avec 5 abonnés pour 1 000 habitants, comptera en 1982 28 lignes pour 1 000 habitants.

Les échecs — en partie tributaires de la crise — ne doivent pas être dissimulés : 87 000 emplois tertiaires ont été créés entre 1968 et 1975, mais le Nord-Pas-de-Calais reste au dernier rang dans ce domaine. Pour s'aligner sur la moyenne française, la région devrait offrir 65 000 emplois tertiaires de plus.

Entre 1973 et 1977, 22 000 emplois ont disparu dans l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, 19 000 dans les charbonnages, 45 000 dans les industries de transformation. Pour répondre à l'augmentation naturelle de la population, l'emploi dans la région devrait croître chaque année d'environ 15 000 postes. On en est loin...

270 hectares et les besoins d'une nouvelle gestion

PAYSAN AVEC LA RIGUEUR DE L'INDUSTRIEL

La plaine du Santerre sous une pluie fine. Des camions de betteraves laissent leurs traces grasses sur les petites routes fraîchement goudronnées menant à la sucrerie. Achiet-le-Grand (Pas-de-Calais) aux portes de Bapaume, situé sur la ligne de chemin de fer Paris-Lille, à 10 kilomètres de l'autoroute du Nord. La France agricole nordique, apparemment prospère.

Le village, huit cent cinquante habitants, a été entièrement reconstruit en brique même l'église, après la deuxième guerre mondiale. Mais il y a maintenant des lotissements, nous dit avec une pointe de fierté M. Michel Ficheux, quarante-six ans, le plus gros agriculteur de la localité. Il possède une belle maison construite par son père. Les bâtiments de ferme immenses entourent une grande cour carré.

M. Ficheux, taille moyenne, l'œil inquisiteur, le visage énergique et le geste précis, n'a pas beaucoup de temps à perdre. Mais il aime son métier et il aime en parler : *« Mon père était entrepreneur de travaux publics et mon grand-père briquetier. Avant la guerre de 1914-1918, ma famille exploitait 50 à 60 hectares. Mais beaucoup d'hommes ne sont pas rentrés. Nous avons alors pris des terres en location. Aujourd'hui je travaille sur 270 hectares dont je ne suis pas propriétaire mais dont je serai héritier un jour. »* Affaire de famille donc.

Le maire d'Achiet est fier de sa réussite. Dans le département du Pas-de-Calais, il n'existe que vingt-cinq entreprises agricoles du niveau de la sienne. La moyenne par exploitation est de 25 hectares dans le département, 40 dans le canton de Bapaume. Marié, père de deux filles dont une est étudiante et l'autre sera bientôt l'épouse d'un cultivateur, il a perdu son père à l'âge de dix-sept ans. Il a travaillé à la ferme jusqu'à vingt-quatre ans pour le compte de sa mère et de son frère.

Il ne dit pas qu'il a besogné d'arrache-pied pour être un jour le maître du domaine, mais cela se devine. 70 hectares de betteraves (3 300 tonnes), 16 hectares de pommes de terre (640 tonnes), 50 hectares de haricots et de petits pois, 140 hectares de blé et d'escourgeon, tel est le bilan 1977.

L'A 26 jusqu'à Calais

En 1978, la récolte est un peu moins bonne que l'année dernière. *« Aujourd'hui,* dit-il, *avec la loi sur les cumuls, on ne peut plus s'agrandir. Seule une meilleure gestion permet de limiter les frais. Ensuite, il faut rogner sur le train de vie. »* Pour ce qui concerne la gestion, M. Ficheux est un expert. Il est membre du comité fédératif national des centres de gestion d'économie rurale (il fait partie du bureau de cet organisme depuis vingt ans).

Grâce à ce centre et à l'ordinateur de la caisse de Crédit agricole, il sait où il en est sur le plan financier et fiscal. Sa gestion est encore « manuelle ». Mais elle deviendra analytique d'une façon qu'il qualifie d'assez poussée, à partir du 1er janvier prochain. Cette question module les rapports de surfaces entre les différentes cultures et joue sur les coûts de production : achat de matières premières, suppression de personnel, investissements, prospective et jusque la marque d'engrais la plus rentable.

Ce passage à l'ère de la gestion industrielle coïncide avec l'abandon des bêtes en 1971 : *« Je possédais plus de soixante-dix vaches laitières. Mais je n'avais plus le temps disponible pour m'en occuper personnellement. Pour avoir des vaches, il faut absolument les connaître toutes, les reconnaître chacune. Ce n'est pas la même chose pour le champ de blé. »* Regret d'être moins près des choses de la terre ou simple et froide constatation d'un gestionnaire ? Une petite nostalgie peut-être. Mais il n'est pas homme de regrets.

Patron de quatre ouvriers, dont un faisant fonction de contremaître, il emploie en plus un saisonnier du 15 septembre au 31 décembre, époque très chargée : récolte des betteraves et des pommes de terre, labours, semailles du blé. *« Le travail manuel ne me prend que 5 à 10 % de mon temps »,* constate M. Ficheux. Là encore, il est difficile de déceler s'il en est fier ou s'il préférerait travailler davantage de ses mains.

Son emploi du temps d'une journée ne lui laisse pas le loisir d'avoir des états d'âme. Debout à 6 h. 30, il rédige son courrier, puis il va relever sa boîte postale. Il est revenu chez lui avant 8 h. afin de mettre en route son personnel. *« Ainsi, ce matin,* raconte-t-il, *un de mes chauffeurs est parti à 7 h. 30. Ensuite, j'ai chargé tout seul un chariot de potasse. A 9 h. 30, j'ai reçu un expert d'assurances, puis un représentant pour le contrat de fécule de pomme de terre pour l'année prochaine. Maintenant, je parle avec vous. Tout à l'heure, je déjeunerai avec un autre expert. Cet après-midi, il me faut préparer le travail de deux jours parce que je vais à Paris demain. »*

Sa journée se termine souvent fort tard. Il au au moins trois soirées prises par semaine : conseil municipal, réunions d'anciens combattants, dîner du Lions Club, etc. Il ne faut pas oublier qu'il est maire et qu'il n'est pas démuni d'ambitions politiques. Candidat aux dernières élections cantonales (soutien P.R.), il a été battu, ce qu'il avoue avec un large sourire. A croire que cet échec le stimule et l'encourage à s'occuper de plus en plus de choses.

Le nombre de ses fonctions dans divers organismes est impressionnant. Il cite pêle-mêle : membre de la commission fiscale nationale de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), responsable fiscal départemental de la F.N.S.E.A., vice-président de l'Union de gestion et de comptabilité agricoles, président d'une société H.L.M. de logements ruraux, qui a son siège à Arras, administrateur de la coopérative agricole de production de semences d'Achiet-le-Grand, administrateur de la coopérative de conserverie de Vaulx-Vraucourt, président du Syndicat intercommunal à vocations multiples de Bapaume, administrateur de la Caisse d'épargne.

Il est chevalier du Mérite agricole et, manifestement, cela lui fait plaisir de le dire. Ce qui le chagrine : que le Pas-de-Calais soit en perte de vitesse sur le plan agricole par rapport aux autres régions de France, que les impôts soient élevés et que le climat ne permette pas de jouer avec un éventail plus large de cultures. Mais, comme il l'avoue, *« le niveau de vie dans notre région était assez élevé, alors... »*

MICHEL CURIE.

Un S.O.S. à la DATAR

Le littoral dans les bourrasques du chômage

Il y a quelques jours, les responsables de la Commission du littoral (organisme qui regroupe notamment les chambres de commerce et d'industrie de Boulogne, Calais, Dunkerque et les comités d'expansion de Boulogne et de Calais) ont remis un rapport à la DATAR pour attirer l'attention du gouvernement sur la grave crise dont les signes ou les causes apparaissent chaque jour avec plus d'acuité.

« L'érosion lente et silencieuse des effectifs des entreprises se traduit par une aggravation spectaculaire du nombre de chômeurs secourus ; toute la France se polarise devant les 3 000 travailleurs licenciés dans les Vosges parce qu'il s'agit d'une seule entreprise, mais la situation d'ensemble du littoral du Nord-Pas-de-Calais est tout aussi grave avec des taux de chômage qui atteignent, à fin août, dans certaines localités, 8,5 à 9 %. »

« Pour ne citer que des exemples, écrivent les responsables de la Commission, *deux sociétés boulonnaises ont perdu 1 600 emplois depuis trois ans ; sept entreprises de Calais aboutissent au même résultat ; à Saint-Omer et à Boulogne, la C.G.C.T. est tombée de 4 300 emplois à 2 900 ; à Dunkerque, vingt et une entreprises ont licencié plus de 1 000 personnes depuis septembre 1977.*

» La situation démographique ne pourra qu'aggraver ce phénomène. En effet, des taux de fécondité records placent le littoral en tête de la région Nord-Pas-de-Calais, qui est elle-même la première de France à cet égard. 75 départements français ont moins de jeunes que les arrondissements du littoral.

» Le cloisonnement des villes dû à des liaisons routières défectueuses a un caractère pénalisant au sens propre du mot. Hormis l'autoroute Lille-Dunkerque, l'état actuel du réseau routier et autoroutier reliant les villes du littoral entre elles et surtout la région avec son littoral compromet toute action de promotion de cette zone en faisant obstacle aux efforts réalisés, tant pour développer l'emploi que pour assurer la progression des trafics maritimes. »

Insistant particulièrement sur la solidarité et la complémentarité qui doit exister entre les différents moyens de transport, les responsables économiques notent : *« Il est souvent oublié par les autorités nationales que les ports de Calais et de Boulogne sont les deux premiers ports de France de voyageurs et de véhicules soit commerciaux (camions), soit accompagnés (voyageurs plus leur voiture). Plus de 1 300 000 véhicules sont ainsi rajoutés chaque année au trafic (7,25 fois le nombre de véhicules immatriculés sur le littoral), dont 330 000 véhicules lourds, et tout cela dans un réseau vétuste de routes étroites totalement inadaptées qui traverse en plein centre les agglomérations. »*

C'est pourquoi les présidents des chambres de commerce ont souligné *« la nécessité de la réalisation rapide de l'autoroute A 26 jusqu'à Calais, de l'aménagement de la route nationale 42 à quatre voies, de la construction rapide de la rocade Calais-Dunkerque, de celle de Boulogne et, enfin, de celle de Saint-Omer, indispensable point de jonction des deux ports de Boulogne et de Calais avec la région ».*

A suivre...

L'« ENGINEERING » DANS LE CAMBRÉSIS

Trois usines-relais vont être construites sur la zone industrielle de Cambrai selon une formule inédite, puisqu'elles seront financées par le Groupe Maison familiale (G.M.F.). Le groupe, premier constructeur européen de logements individuels, dont le siège est à Cambrai, occupe quelque deux mille personnes et connaît un accroissement régulier de ses effectifs.

Il va fonder un groupe d'« engineering » pour la construction, qui doit créer quelques centaines d'emplois. G.M.F. consacrera les primes que l'État accorde à la création des emplois au lancement des usines-relais. Cette décision soumise au comité d'entreprise et aux délégués du personnel a été approuvée en septembre dernier. Il s'agit d'un investissement qui peut atteindre 4 millions de francs et qui ne sera pas rentabilisé avant plusieurs années. *Ce sera donc la première fois que des subventions pour emplois créés serviront à la création d'autres emplois...* Cette opération menée avec l'accord de la DATAR associe la ville de Cambrai et la chambre de commerce.

LESQUIN S'ENVOLE

Lille a beau être à deux heures de train ou de route de Paris, son aéroport ne souffre pas de la proximité de la capitale. On constate, au contraire, une progression soutenue du trafic aérien sur la plate-forme de Lesquin.

Lesquin n'a-t-il pas traité, l'an dernier, 293 710 passagers soit une progression de 11,7 % par rapport à 1976 ? Cette performance place le terrain lillois au onzième rang des aéroports français, juste devant Montpellier, loin devant Toulon.

UN TGV NOMMÉ FLANDRES ?

La relance du projet de tunnel ferroviaire sous la Manche pourrait remettre à l'ordre du jour le projet de train à grande vitesse (T.G.V.) entre Londres, Bruxelles et Paris via Lille ?

La mise en service d'un T.G.V. mettrait la métropole des Flandres à une heure sept minutes de la capitale. Les experts de la S.N.C.F. ont calculé que le rail pourrait ainsi récupérer sur la route 10 à 15 % du trafic.

Reste à financer un tel projet et, sur le terrain, à dégager un passage pour le T.G.V. au cœur de l'agglomération lilloise. Une idée pour l'an 2000 ?

LES NAVETTES DU TROISIÈME AGE

La compagnie Air Charter International (ACI), filiale d'Air France, mettra en service, le samedi 23 décembre, au départ de Lille-Lesquin, une navette d'avions charter pour les personnes du troisième âge.

Ce programme, assuré par des Caravelle de quatre-vingt-dix-neuf places, sera réalisé pour le compte de l'agence Kit-Voyages du 23 décembre au début octobre 1979. Quatre-vingt-cinq vols sont ainsi prévus, vers la Tunisie, les Baléares et la Grèce.

Les rendez-vous de la croissance

LE PIRE AU BOUT DU LAISSER-FAIRE

Si le pire survenait et qu'on laisse les choses suivre leur cours sans intervenir, que deviendrait le Nord-Pas-de-Calais dans l'Europe de demain ? A cette question et pour éclairer la réflexion des participants au séminaire international organisé au début de l'année sur l'aménagement de la zone littorale, les responsables de la région avait demandé aux spécialistes du BETURE — le Bureau d'étude de la Caisse des dépôts et consignations — de tenter de répondre. Il s'agissait, en somme, de dresser une sorte de « scénario de l'inacceptable » baptisé ici « scénario du laisser-faire ».

Voici quelques-unes des images qu'il nous donne de la région qui refuserait de regarder hors de ses frontières pour répondre au défi que lui lance l'économie du monde de demain.

Dans le contexte de la progression de la division internationale du travail, un certain nombre d'activités de première transformation seront progressivement sérieusement concurrencées par les pays producteurs de matières premières qui s'industrialisent. La pétrochimie se développe au Moyen-Orient ; la production sidérurgique est fortement ralentie devant la concurrence de l'Espagne, du Japon, des pays de l'Est et du Brésil.

Cette nouvelle concurrence frappe particulièrement les pôles industrialo-portuaires qui n'ont pas intégré de chaînes complètes de fabrication ou qui sont dépendants d'une seule industrie. Les unités industrialo-portuaires de l'Europe du Nord-Ouest résisteront toutefois mieux à la nouvelle concurrence que celles qui commençaient à se développer sur la façade atlantique ou en Méditerranée, car elles sont mieux intégrées dans un milieu industriel de grande densité et de grande diversité. Elles auront également l'avantage, par rapport aux structures industrielles des régions industrielles traditionnelles de posséder une technologie moderne et plus compétitive.

Face à la nouvelle concurrence

Pour faire face à la nouvelle concurrence, les industriels européens se lanceront dans la fabrication de produits de plus en plus sophistiqués, faisant usage des technologies les plus avancées. La localisation de telles entreprises sera dépendante de la présence d'un important réseau de sous-traitants, de services aux entreprises et de « matière grise ». Les régions de l'Europe du Nord-Ouest seront privilégiées pour ce type d'activité.

La crise de certains pôles côtiers sera compensée par le développement d'importantes activités dans d'autres. L'impact économique du pétrole de la mer du Nord ne sera sensible qu'à moyen terme. La Grande-Bretagne, qui bénéficiera le plus de ces nouvelles ressources, sera à même de relancer son économie et de moderniser ses structures industrielles. Une politique active sera entreprise pour que les investissements des entreprises britanniques aient lieu sur le territoire britannique et non pas sur le continent comme c'est le cas à l'heure actuelle. Dans cette perspective, les marchés continentaux deviendront une nécessité pour l'écoulement des produits britanniques (qui seront compétitifs en raison d'un coût moins élevé de la main-d'œuvre).

Le tunnel sous la Manche se révélera-t-il donc progressivement une nécessité britannique ? La Grande-Bretagne, qui disposera de ressources financières nouvelles grâce au pétrole et devrait bénéficier de l'appui financier de la Communauté européenne, envisagera-t-elle de modifier sa position quant à la réalisation du tunnel ?

Si tel était le cas, un courant d'échanges important s'établirait entre les régions urbaines de Grande-Bretagne, d'une part, la région parisienne, la Ruhr et les régions industrielles et urbaines du Rhin supérieur et de l'Italie du Nord, d'autre part. Les courants d'échanges traditionnels, répartis entre plusieurs lignes maritimes, se concentreraient fortement sur l'axe du tunnel. Les conséquences seraient alors immédiates pour les zones littorales bordant les entrées du tunnel. Un nombre important d'entreprises rechercheraient ces localisations (d'autant plus que, du côté français, elle bénéficieraient de primes de développement régional si les dispositions actuelles étaient maintenues dans le nouveau contrat). La pression qui s'exercera sur l'environnement, les zones naturelles, les structures productives et urbaines traditionnelles sera d'autant mieux tolérée qu'elle interviendra dans un climat économique difficile.

La concurrence entre les ports continuera. Dans ce contexte, il ne sera pas possible de tirer profit de la spécialisation des bateaux pour induire une spécialisation des ports. Chaque port continuera à développer des infrastructures et des équipements très divers afin de pouvoir cumuler le plus de fonctions possible. Ces équipements continueront de nécessiter d'importants volumes d'investissements, qui seront d'autant moins rentables que leur niveau de sous-utilisation sera grand.

D'importantes surfaces continueront à être consommées par les extensions industrialo-portuaires. Les grandes agglomérations côtières, mieux placées que les autres pour faire face au redéploiement industriel en raison de la diversité de leur structure économique, continueront à se développer. Les déséquilibres internes de ces agglomérations continueront à s'affirmer. Les couches moyennes continueront à émigrer vers des régions plus attractives. Les villes-centres perdront peu à peu leur substance économique et deviendront le refuge des couches populaires. Les zones rurales et boisées situées à proximité des grandes agglomérations subiront l'extension de nouvelles zones résidentielles.

Le renforcement des instruments de contrôle de l'utilisation des sols permettra de mettre un peu d'ordre dans le détail mais peu dans l'ensemble. Les déplacements domicile-travail augmenteront encore, assurés de plus en plus par l'automobile, car la dissémination des fonctions résidentielles dans les zones rurales ne permet pas un meilleur usage des transports collectifs.

L'environnement résidentiel dans les grandes villes se détériorera, faute de substance économique pour l'améliorer et à cause de la persistance du trafic automobile. Le besoin d'évasion vers la nature s'amplifiera, notamment à l'occasion des week-ends. L'espace disponible sur le littoral se réduira peu à peu en raison des extensions industrielles, des résidences secondaires et de la déconcentration des grandes villes. Peu d'associations de défense parviendront à faire préserver quelques espaces littoraux en raison de la dispersion des intéressés potentiels. La construction de résidences secondaires par des Belges et des Allemands sur la côte française s'accroîtra, devant la saturation de la côte belge.

Le tourisme côtier en Europe du Nord-Ouest, qui a un caractère social affirmé, se réduira peu à peu. Un certain nombre de conflits sérieux apparaîtront (vents dominants d'ouest), de la raréfaction des poissons dans les eaux littorales, du développement de l'aquaculture, de la ségrégation sociale dans les villes. Les conflits formalisés ne se généraliseront pas. On se trouvera en présence de l'aggravation générale d'une situation subie, faisant régresser progressivement le cadre et les conditions de vie des habitants des régions côtières de l'Europe du Nord-Ouest.

A suivre...

LILLE PLUS PROPRE

La communauté urbaine de Lille sera, avant la fin de cette année, entièrement desservie par la collecte hermétique pour le ramassage des ordures ménagères. Une seule commune reste à équiper, Wattrelos. Ce sera fait dans quelques semaines. Ainsi prendra fin un long processus entamé en 1961 avec la première collecte hermétique à Lambersart, dans la banlieue lilloise. Cet exemple fut vite suivi par d'autres communes.

Mais plus encore, à la même époque, sera réglé le problème agaçant des « encombrants ». Le ramassage systématique sera assuré à jours fixes une fois par mois dans l'ensemble des rues des quatre-vingt-cinq villes et villages de la communauté urbaine. On avait d'abord mis sur pied un ramassage mensuel avec obligation pour les intéressés de se faire inscrire dans les mairies. Peut-être était-ce compter sans la négligence des habitants. Oublieux ou ignorants, ils se retrouvaient avec un vieux matelas ou une machine à laver hors d'usage qu'il était tentant d'aller déposer la nuit sur un terrain vague ou au bord d'un fossé. Ainsi naissaient de nombreuses décharges sauvages.

Une opération nettoyage entreprise en 1970, alors qu'était mis en place le service des encombrants avec inscription préalable, dura sept mois ! Elle porta sur trois cent vingt-neuf dépôts sauvages et 19 732 mètres cubes... Sitôt terminé ce nettoyage, on retrouvait à peine moins de décharges.

Malgré le coût supplémentaire, qui passera de 1,19 F à 6,30 F par habitant, les encombrants vont être ramassés systématiquement. Et il n'y aura plus d'excuse pour alimenter les décharges sauvages.

Il restera à régler un problème aussi délicat, celui de trouver un endroit pour entasser ces résidus, ainsi que les boues des usines d'épuration et les déchets industriels et commerciaux, soit environ quelque 500 000 mètres cubes par an. Un terrain est prévu dans la banlieue lilloise, où, au fur et à mesure du tassement des déchets, sera dessiné un parc paysager, comme cela se fait déjà en Allemagne. Mais cela n'ira pas sans soulever les objections des riverains...

Une deuxième Lorraine

(Suite de la page 9.)

C'est beaucoup pour une région qui, en quelques années, a vu disparaître les Aciéries Blanc-Misseron, la Chaînerie de Saint-Amand, la fonderie Rambault, l'usine Venot-Pic, avec ses 1 000 employés, sans oublier la compression d'emplois pratiquée par de nombreuses entreprises : C.F.E.M., Sabes, Colinet, Salev, Delattre-Levivier, Boulonnerie de Thiant, ni la crise du matériel roulant, qui touche la Franco-Belge, à Raismes, les Ateliers du Nord de la France (A.N.F.), à Crespin et à Marly, la C.I.M.T., au total 8 000 personnes spécialisées dans la fabrication des wagons.

Dans le bassin de la Sambre, on voit se multiplier les « friches industrielles », usines en ruine et abandonnées, tant le coût de démolition et de remise en état des terrains serait élevé. Là aussi, les fermetures se sont multipliées : Usinor, à Louvreil, (800 emplois), et tant d'autres.

Dans tous ces cas, les possibilités de reconversion sont minces. Elles le sont tellement que M. Chadeau, préfet de la région, avant d'être nommé à la tête de la DATAR, en mai dernier, avait rédigé au début 1978 un rapport particulièrement alarmant sur la situation du Nord-Pas-de-Calais. Ce rapport aurait même été à l'origine de la création récente du Fonds spécial d'adaptation industrielle, qui doit intervenir dans les zones et les secteurs « dévastés ». M. Chadeau, avec cette arme nouvelle que constitue des prêts et subventions à hauteur de 50 % des investissements nouveaux, est parti en chasse, notamment aux Etats-Unis, explorant toutes les directions. Pour l'instant, rien n'est acquis, mais on espère...

On espère aussi, à Boulogne, que les Aciéries de Paris-Outreau, premier producteur européen de ferro-manganèse (alliage entrant dans la fabrication des aciers), seront reprises : parmi les « saints Bernard » figurent des sidérurgistes de l'Est, des fournisseurs de manganèse, des fondeurs. Le problème est que les pertes de 1977 ont représenté près de 20 % du chiffre d'affaires, que les fonds propres ont pratiquement disparu, et que le principal actionnaire (27 %), le géant américain U.S. Steel, ne semble guère disposé à participer au renflouement.

A la veille de l'hiver 1978-1979, l'avenir est donc bien sombre dans ce Nord de l'industrie lourde. Même le vapocraqueur de Dunkerque, dont la première tranche, qui a coûté 1,3 milliard de francs, vient d'entrer en essais, donne des inquiétudes. Conçu avant 1974, en période de haute conjoncture et avant la crise du pétrole, il devait « irriguer » en éthylène tout l'arrière-pays, alimentant des usines à créer. Les créations n'ont pas eu lieu. Quant aux exportations, le marché mondial de l'éthylène et du polyéthylène est si saturé que les possibilités sont fort maigres. On en est à étudier des livraisons à la zone de la Basse-Seine, en lieu et place de l'Hinterland nordiste. Ne parlons plus du verre, en pleine mutation technique, avec le remplacement progressif des anciens procédés par celui du « float » (coulée sur un bain de métal fondu), qui supprime automatiquement des emplois.

Décidément, tout va mal en ce moment. De l'aveu d'un responsable haut placé, le Nord est en train de devenir une deuxième Lorraine...

FRANÇOIS RENARD.

A suivre... « MARCHE » SUR LA CAPITALE

S'expliquer directement avec Paris : c'est l'action que devait décider d'entreprendre les élus de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe (Nord) qui, sous l'impulsion du Syndicat intercommunal du bassin de la Sambre, se proposaient de venir rendre compte aux pouvoirs publics, le samedi 21 octobre, à Paris, de la situation « dramatique » de leur région. Dans cette partie du département, en effet, 14 % de la population active est au chômage. Le 8 octobre, plus de quatre-vingts maires ont réuni en même temps leur conseil municipal avec, pour ordre du jour, la situation de l'emploi.

Afin de se faire entendre des responsables, les élus de toute la région conduisaient ce samedi une délégation de la population (plusieurs centaines de personnes) dans la capitale, où des demandes d'entrevues ont été adressées notamment au premier ministre, au secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et au C.N.P.F.

Roubaix avec d'autres trames

Dans l'entrelacs de courées tassées autour des usines et des églises vivent aujourd'hui ceux qui, Français ou immigrés, n'ont pas eu les moyens de s'installer dans la périphérie plus prospère. Les usines ferment leurs portes peu à peu. Et les « friches industrielles » étendent leurs longues façades aux fenêtres aveugles et aux cheminées éteintes. Plus encore que Tourcoing, sœur et rivale mieux reliée aux grands axes de circulation, Roubaix, « Finistère » à la frontière belge, vit depuis des années une difficile reconversion.

De la capitale textile des Flandres, naguère riche et joyeuse, les diplômés s'en vont vers Lille, métropole plus prestigieuse. Les emplois eux aussi filent. L'agglomération — 130 000 habitants environ — a perdu entre 1962 et 1975 quelque 17 000 emplois, et devrait encore en perdre entre 9 000 et 14 000 si l'on en croit les experts de la chambre de commerce et d'industrie. Les Masurel, les d'Halluin, les Leclercq, d'autres encore, illustres familles d'un patronat textile paternaliste malthusien mais « social », sont, comme on dit, « *passés de l'autre côté de la colline* » laissant la place aux « managers ». Ils n'ont, dit-on, pas su investir au bon moment.

Car l'industrie textile qui emploie encore 47 % des salariés de l'agglomération s'est au cours des dernières années profondément restructurée et diversifiée. Aujourd'hui encore, les entreprises touchent des subventions pour casser les métiers à tisser. Et quelques grands groupes, de fait des marques, tiennent le haut du pavé. La Lainière des Prouvost, D.M.C. pour le fil de coton des Thiriez, Phildar pour le fil à tricoter des Mulliez qui dirigent également « Auchan », la chaîne d'hypermarchés et participent au groupe hôtelier Holiday Inn. Mais, comme le reconnaît un responsable de la chambre de commerce : « *Le textile, surtout s'il va bien, n'est plus créateur d'emplois.* » Le chômage à Roubaix est légèrement supérieur à ce qu'il est en moyenne dans le département du Nord. Parmi les demandeurs d'emploi, des femmes, des jeunes, beaucoup d'O.S. et d'immigrés, venus du textile où règne encore le travail posté. En ville, un habitant sur six n'est pas de nationalité française : Flamands, Portugais, Maghrébins y vivent pour la plupart en famille.

La deuxième chance

Pire serait pourtant la situation de l'emploi s'il n'y avait la vente par correspondance qui place, avec environ quinze mille salariés et des millions de clients, l'agglomération en tête de l'Europe pour cette activité. Issues du textile, les grandes firmes de La Redoute, des Trois Suisses, de la Blanche Porte ou encore de Damart sont en pleine croissance. Tenant à la fois de l'usine, du bureau et de l'entrepôt, elles annoncent peut-être ces « industries de la deuxième chance » que la municipalité, son service de développement et la chambre de commerce espèrent attirer. On ne se fait, semble-t-il, plus trop d'illusions sur la possibilité de concurrencer Lille sur le plan du secteur tertiaire.

Réaffirmant la vocation industrielle de Roubaix et Tourcoing liée, selon eux, au potentiel existant et à la main-d'œuvre disponible, les responsables locaux soulignent l'insuffisance de ce qu'ils appellent « le tertiaire d'accompagnement » et insistent sur la nécessité de « désenclaver » Roubaix. La chambre de commerce a financé la construction de Mercure, tour de bureaux et de vitres. Quelque 70 millions de francs, dit-on, et un prix au mètre carré qui semble élevé.

De son côté, l'équipe municipale, dirigée par M. Pierre Prouvost, député et maire socialiste, élu en mars 1977, s'attache à maintenir le textile à Roubaix et à remplacer la part qui en a disparu par d'autres activités. Ainsi a-t-elle cédé des locaux du centre-ville à La Redoute qui, devant s'étendre, envisageait de quitter la ville. Puis d'autres locaux à M. Hersant, non sans soulever quelques contestations, pour sa nouvelle imprimerie, fabriquant, entre autres, *Nord-Eclair* et *Nord-Matin*. Enfin, le maire a obtenu le maintien de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles.

I.B.M. l'an prochain

Une société d'économie mixte, regroupant la mairie et la chambre de commerce, devrait, dès 1979, se porter acquéreur de friches industrielles ou de terrains et faciliter au coup par coup l'implantation de nouvelles entreprises. Mais encore faudrait-il régler le problème des « surcoûts » fonciers et immobiliers. Car comment louer ou céder terrains et locaux à un prix aussi compétitif que ceux qui sont proposés en zone industrielle périphérique ? Le maire songe à faire une intervention à Paris pour obtenir un changement de la réglementation du ministère des finances en vigueur actuellement. Au colloque des villes industrielles, prévu pour la fin de l'année à Roubaix, on parlera sans doute beaucoup de cette volonté de maintenir l'usine dans la ville.

« *Ils voulaient faire du quartier une zone tertiaire, et y mettre d'autres gens puisque ce ne sont pas des emplois pour nous. Pas question...* » C'est l'opinion la plus répandue parmi les habitants du quartier de l'Alma-Gare. En plein centre-ville, dans les maisons basses et sans confort, parfois franchement insalubres, des familles nombreuses, françaises ou immigrées, des chômeurs, des retraités, se sont organisés depuis 1972 dans une association, l'Atelier populaire d'urbanisme (APU). Cela faisait quinze ans qu'on parlait de rénovation. Il y eut bien quelques immeubles construits par l'ancienne municipalité. Mais, à tout prendre, des loyers mensuels plus chers — on paie actuellement entre soixante et zéro franc ! — l'éloignement du lieu de travail et la séparation d'avec les voisins de toujours n'ont pas semblé si avantageux.

Aussi, après des mois d'efforts, l'APU a-t-il présenté l'an dernier à la mairie une nouvelle enquête d'insalubrité et un projet de rénovation du quartier, inspirée de réalisations testées en Belgique, en Italie, et des vœux des habitants... « *Mi, j'voudrot un' majon comme chi ou comme cha* »... Le projet de l'APU a été accepté. Quarante pour cent de l'habitat sera rénové, le reste reconstruit sous forme de maisons à deux étages entre lesquelles on circulera pour jouer ou pour bavarder. Mais, en attendant, « *Il faut préparer le quartier de demain...* »

Dans une des maisons de Fort-Frazet, une rue colorée de l'Alma-Gare, l'atelier-cuisine animé par une jeune Algérienne fonctionne plusieurs fois par semaine. Un atelier de réparation fonctionnait l'an passé. Et bientôt, une entreprise de bâtiment sera créée qui vendra ses produits. Les discussions sont en cours avec la mairie.

Tout aussi étonnante est l'affaire Deffrenne. Mise en liquidation, cette entreprise de tissage de qualité du groupe Schlumpf (aujourd'hui disparu) a été reprise par une centaine de salariés, soit la moitié de l'ancien personnel. Pour quelques mois d'essai. En cas d'insuccès, la municipalité s'est portée garante, facilitant ainsi la négociation avec banquiers, clients et fournisseurs. Après l'arrivée de Michelin, de Rolleiflex, elle attend la venue d'I.B.M., prévue pour l'an prochain.

DANIELLE ROUARD.

LA QUALITE DE LA VILLE : PARI TENU.



LE MÉTRO

1977 : Commande du matériel roulant.
1978 : premiers travaux de génie civil.
1979 : premier tronçon ouvert.
1983 : première ligne ouverte. Vitesse commerciale 35 km/h. Fréquence : 5 mn aux heures creuses, 1 mn aux heures de pointe.
Horaires : 5 h du matin à 1 h du matin.
Coût : 1.536,61 millions de Francs (1976).

L'ÉPURATION DES EAUX (et de la DEULE)

Station d'épuration de Marquette : 150.000 m³/jour, soit 750.000 équivalents-habitants.
Coût : cent millions de francs.
Station de Villeneuve d'Ascq : 13.000 m³/jour, 65.000 équivalents-habitants. Coût de la première tranche : 7,4 millions de francs.
Station d'Houplin-Ancoisne : 10.000 m³/jour, 135.000 équivalents-habitants. Investissement de la C.U.D.L. : 17,8 millions de francs.
Station de Grimonpont : 152.000 m³/jour, 1,2 millions équivalents-habitants. Coût de la première tranche : 4,3 millions de francs.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

1.200 tonnes d'ordures ménagères ramassées tous les jours.
350.000 poubelles et containers distribués en 10 ans.
Cinq usines d'incinération, bientôt six.
75.000.000 F investis en 10 ans dans les trois dernières usines d'incinération.
20.000.000 F pour les poubelles hermétiques distribuées gratuitement.
80.000.000 F pour la collecte et l'incinération en 1977.

LA VOIRIE

Travaux de voirie, de signalisation et de plan de circulation :
en 1977 : 100 millions de Francs -
en 1978 : 126 millions de Francs.
Régulation du trafic en 1978 : F 7.800.000 pour Lille et Tourcoing.
Participation 77-78 aux opérations de voirie : F 11.000.000.
Echangeur du Pont Royal : F 12.000.000.
En 1978 : Autoroutes et Autoponts : 7,5 millions de Francs.
Travaux sur chemins départementaux : 16,5 millions de Francs.

COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE.

Six défis dans l'actualité

DES VILLES POUR DEMAIN

Corons bon standing

Il y a dix ans, au printemps 1968, un comité interministériel d'aménagement du territoire décidait de dresser l'inventaire immobilier des Houillères du bassin du Nord-Pas-de-Calais. En juin dernier, à Libercourt (Pas-de-Calais), on posait solennellement la « première pierre » du dix millième logement rénové. Ce qui a été accompli n'est donc pas négligeable. Mais on est encore loin du but à atteindre.

Les Houillères possédaient ici 113 000 logements, dont 65 700 susceptibles d'être réhabilités. Pour ces logements, le gouvernement a défini sa politique en 1971, puis il a confirmé sa volonté — réaffirmée en avril 1975 à Douai par M. Jacques Chirac, alors premier ministre — d'atteindre la cadence de 3 000 logements rénovés par an, ce qui laissait prévoir que l'objectif serait atteint en vingt années. On est loin du compte puisqu'il a fallu huit années pour franchir le cap des 10 000. Il est vrai que de nouvelles dispositions accélèrent le rythme : en 1977, on a pu transformer 2 700 logements.

Les deux cents communes minières, en créant une association que préside M. André Delelis, maire de Lens, se sont posées en interlocuteurs à la fois des houillères et des pouvoirs publics. D'Auchel (Pas-de-Calais) à Condé-sur-Escaut (Nord) à la frontière belge, elles comptent 1 300 000 habitants. M. Delelis dit son sentiment sur l'action engagée : *« Le dialogue s'est instauré et nous sommes écoutés. Il est vrai que cette rénovation est beaucoup trop lente. Et puis les collectivités locales sont aux prises avec une difficulté complémentaire, mais non moins importante : il s'agit de l'assainissement. A quoi sert d'installer des tout-à-l'égout si les collecteurs et les stations d'épuration indispensables n'existent pas ? De plus, les Houillères sont propriétaires de 1 079 kilomètres de voirie et réseaux divers (V.R.D.) dont 800 kilomètres sont à remettre en état avant leur transfert aux communes. Cela suppose des financements très importants que l'Etat accepte de couvrir, mais là encore on va beaucoup trop lentement... »*

Pour les communes minières, cette opération très complexe l'était d'autant plus qu'elles devaient en débattre avec de nombreux ministères. Elles viennent enfin d'obtenir satisfaction sur un point, à savoir que les crédits consacrés à la restructuration des zones minières apparaîtront pour 1979 dans un seul et nouveau chapitre du budget des services généraux du premier ministre. Une somme de 76 millions est inscrite dans le projet : *« Ce sera plus clair et plus simple,* déclare M. Delelis, *mais l'augmentation prévue de 18 millions est trompeuse. »*

Vingt, trente ou quarante années ? On craint que le bassin minier ne meure doucement sans qu'on lui donne les chances réelles d'un nouveau départ économique. Toute conversion véritable passe en effet par le transfert de l'immense patrimoine des Houillères aux communes. Sera-t-il réalisé à temps ?

La banlieue prend son indépendance

« LILLE-ROUBAIX-TOURCOING »... ET MAINTENANT, VILLENEUVE-D'ASCQ

« *VILLENEUVE - D'ASCQ, c'est la seule ville nouvelle réussie précisément parce que c'est la seule à ne pas être une ville nouvelle.* » Comme tous les propos en forme de paradoxe, celui-là, entendu dans la bouche d'un fonctionnaire de la Délégation à l'aménagement du territoire, recherche plus l'effet qu'il ne prétend refléter la réalité. Mais aussi, comme toutes les formules qui s'alimentent à la fois de la contradiction des mots et des balancements à contrepied, elle renferme une bonne part de vérité.

Réussie ? Que signifie « réussir » une ville ? Qui aurait l'impudence et l'imprudence d'avancer un quelconque jugement alors que les villes, anciennes ou récentes, vont et croissent au même rythme que l'histoire, épousent ou corrigent la géographie, empiètent et anticipent sur l'au-delà en construisant un monde pour des enfants qui ne sont pas encore nés ?

Les urbanistes, qui revendiquent justement le droit à créer, les citoyens sans racines ou les animateurs férus d'idées peuvent-ils « réussir » une ville nouvelle comme un célèbre maître queux « réussit » un beurre blanc ou l'écolier son problème d'arithmétique ?

Il serait vite accusé de forfanterie l'observateur qui se mettrait à décerner des notes, dresser des bilans, jeter des fleurs ou censurer, juger en termes de rentabilité des innovations intellectuelles, comptabiliser les humeurs, le bonheur, le surcroît de peine ou d'enthousiasme des « citoyens-cobayes » dans des « villes-essais ». Tant il est vrai qu'il s'agit de domaines éminemment subjectifs où il faut s'aventurer avec précaution et humilité et où la vérité restera longtemps introuvable.

Première vision, première et profonde impression. Villeneuve-d'Ascq n'est qu'à 7 ou 8 kilomètres de Lille, mais quel labyrinthe, quel jeu de piste pour y accéder ! La qualité de la signalisation, ce devrait pourtant être le « b-a-ba » de l'urbanisme. Or voilà des petites rues dont le nom est inscrit en lettres quasi invisibles, des carrefours innombrables, des panneaux et des pancartes qui se contredisent, une profusion d'indications vers « centre ville » sans que l'automobiliste sache s'il s'agit du centre de la ville nouvelle, du centre de Lille ou du centre ancien, d'une des trois anciennes communes (Annapes, Flers, Ascq) qui ont fusionné en 1970 pour former Villeneuve-d'Ascq. Résultat de ces pérégrinations à la recherche d'un centre, on tourne et on retourne pour aboutir enfin à un « centre social du centre ville » (sic !) au milieu de baraques, de camions, de quelques bosquets.

52 000 habitants aujourd'hui, 75 000 dans cinq ans

Vous voulez vous diriger vers l'hôtel de ville, dont vous pensez qu'il est à la fois le centre nerveux et la table d'orientation de cet immense chantier ? Il vous faudrait avoir constamment des jumelles tant sont minuscules les flèches qui indiquent la direction à prendre. Minuscules, mais aussi ridicules, comparées aux dimensions énormes des enseignes des supermarchés — pardon centres commerciaux ! — ou des programmes immobiliers.

Voilà pour l'aspect pratique, ou plutôt très mal pratique. Mais c'est inévitable, et le schéma n'est guère différent à Fos, à Marne-la-Vallée ou à Dunkerque, du côté d'Usinor et du nouveau port. L'indulgence s'impose au-delà des chocs du premier contact. Qu'on pense au provincial qui découvre pour la première fois l'échangeur de Bagnolet ou le boulevard circulaire de la Défense ! La rentrée scolaire est émaillée de bavures, le progrès industriel sécrète ses poisons, les accidents des grands avions font de grandes listes de victimes. Pourquoi l'urbanisme n'aurait-il pas ses faiblesses ?

Villeneuve-d'Ascq, ou Lille-Est (1), est la seule ville nouvelle en France à se construire dans le cadre juridique d'une communauté urbaine et à se développer (pour la plus grande partie) sur le territoire d'une seule commune. Ses responsables à des titres divers — c'est-à-dire la troïka communauté urbaine, établissement public (EPALE) et municipalité — tirent argument de cette simplicité administrative — si rare ! — pour bien souligner que, en général, les choix d'urbanisme ont pu être déterminés ici dans la clarté. Les programmes immobiliers se sont réalisés rapidement, les engagements financiers ont été tenus et les divergences politiques et administratives ont pu être assez aisément surmontées.

Résultat : Villeneuve-d'Ascq compte 52 000 habitants et en prévoit 75 000 dans cinq ans. On devrait s'arrêter là. Ce sera une ville nouvelle, pas une métropole nouvelle ; 8 708 logements sont engagés, dont 5 534 au 1er septembre 1978 étaient achevés et habités ; 12 500 emplois nouveaux ont été négociés et 6 900 sont effectivement occupés. On a essayé de contrecarrer cette fâcheuse tendance, vérifiée dans les années 1960-1970, qui consistait à parquer ici les usines sur une zone spéciale et là les habitants dans des ZUP. La doctrine de l'« aménagement-ségrégation » est ici battue en brèche puisque 3 500 emplois sont répartis dans les zones d'activité et 9 000 à l'intérieur des quartiers d'habitation. Dans le quartier de Triolo, qui est le plus anciennement aménagé, 1 650 logements ont été construits et l'on recense 1 700 emplois offerts, soit plus d'un emploi par logement. L'équilibre est trouvé, au moins en quantité.

Un portrait-type de l'habitant de Villeneuve-d'Ascq ? Il est jeune, très actif. La plupart des ménages n'ont qu'un enfant, le chef de famille a vingt-huit ans en moyenne. Une fois sur quatre, il vient de Lille et une fois sur deux il y travaille comme employé ou cadre moyen. Mais 17 % des habitants sont originaires de Villeneuve-d'Ascq et 13 % y travaillent. Une différence toutefois entre M. Colot, le directeur de l'EPALE, et M. Gérard Caudron (P.S.), maire de Villeneuve, qui tous deux travaillent dans la ville nouvelle : le premier y habite et « sa » fonction politique se calque sur sa ville en marche. Le second a préféré un autre toit dans une localité voisine ; « sa » fonction lui imposait un certain recul pour rester le nécessaire arbitre.

M. Colot est depuis quatre ans à la tête de quelque cent vingt techniciens, aménageurs, urbanistes. Quelle concentration de matière grise ! Et quelles jalousies toutes ces fées penchées sur le berceau de Villeneuve-d'Ascq doivent-elles susciter à Tourcoing, à Cambrai, à Valenciennes, à Arras, à Lille ! *« Nous sommes la seule ville nouvelle à embaucher un peu »,* confie-t-il avec satisfaction. *« C'est une autre originalité et, si vous le voulez, aussi un signe supplémentaire de réussite. Nous avons la chance de ne pas travailler sur un territoire fictif. C'est un territoire municipal, donc une réalité politique. »*

Voilà une idée-force : une « majorité d'idées » entre partenaires doit constituer l'objectif primordial. *« Notre débat fondamental n'est pas de savoir s'il faut faire telle ou telle route, des logements individuels ou collectifs, du locatif ou de l'accession à la propriété, mais bien davantage de se dire : veut-on faire ici une nouvelle ville qui soit celle de ses habitants,* explique M. Colot. *La ville nouvelle, c'est peu de chose en quantité : 18 % du « poids » de la métropole du Nord. Mais c'est là que les idées de renouveau, de réhabilitation, de création, d'innovation, germent, se développent, sont remises en cause, sont mises au banc d'essai. »*

Mettre la ville en discussion

Des idées, il y en a qui aujourd'hui ressemblent à des folies, et il y a même des erreurs qui se révèlent des fautes. Pourquoi les promoteurs originels des sinistres immeubles du Pont-de-Bois n'ont-ils pas pensé qu'aux fenêtres des immeubles certains locataires auraient le désir d'installer quelques bacs à fleurs ? Pourquoi les parties communes des bâtiments sont-elles si négligées ? Pourquoi faudra-t-il attendre jusqu'à la fin de 1979 pour voir s'ouvrir le premier hôtel ? Pourquoi succomber à l'idée reçue selon laquelle un grand centre commercial est plus attractif et plus vivant qu'une nébuleuse de petits commerces éparpillés dans les quartiers ?

C'est sans doute une des faiblesses de l'EPALE — encore que sur ce point le débat reste ouvert — de croire que la construction de grands équipements (stade, parc de loisirs, centre commercial, théâtre, université, complexe autoroutier, demain le métro) constitue le meilleur garant d'un début de rayonnement régional et la meilleure ossature pour une ville à la recherche de sa fragile identité. Comme dans toutes les lourdes opérations, les aménageurs ont plus d'attention pour les équilibres globaux et les choses visibles que pour les séries de détails significatifs.

Dirigée par Gérard Caudron (P.S.), la municipalité d'union de la gauche de Villeneuve-d'Ascq veut *« mettre la ville en discussion, qu'il s'agisse de l'aménagement d'une salle des fêtes, d'un espace de jeux, d'une opération de deux cents ou cinq cents logements ».* Une originalité, une de plus : la procédure des chartes d'aménagement de quartiers a été lancée. Il faut discuter, au fond et dans la forme, avec des habitants qui n'ont souvent que des notions rudimentaires des lois de l'urbanisme. Mais il s'agit parfois d'une course contre la montre, car lorsque la procédure des permis de construire est lancée, il est difficile de l'enrayer par la seule pertinence des arguments ou des contre-projets avancés par les habitants.

La consultation, la remise en cause ou l'infléchissement des choix sont pourtant urgents et essentiels tant est allé loin le laisser-aller pour certaines opérations passées. Dans le quartier du Pont-de-Bois (1 347 logements) l'architecte et le promoteur ont été invités à participer au débat public entre l'EPALE et les habitants, qui ont l'impression de vivre dans un quartier inachevé, au milieu d'un brutal paysage de béton. Et pour préparer le débat, des questionnaires et des documents ont été distribués chez les coiffeurs, les commerçants, les dentistes.

Devenus chartes, les projets d'urbanisme ont alors une autre vertu que celle d'exister : une légitimité. La municipalité ainsi enracinée peut alors gravir un autre échelon : elle conclut avec ses partenaires — l'EPALE et la communauté urbaine — une convention tripartite (janvier 1978). Dernière originalité par rapport aux autres villes nouvelles.

Résumée par M. Caudron, cette convention a prévu que :

— La communauté s'engage à verser 15 millions de francs par an pendant trois ans pour les investissements. *« La communauté n'a jamais failli à ses engagements financiers »,* relève M. Caudron. *« M. Notebart (2) est un véritable praticien de l'aménagement, c'est un homme passionné, fin, qui va jusqu'au bout avec acharnement »,* renchérit M. Colot ;

— La commune de Villeneuve-d'Ascq est d'accord pour augmenter de 20 % les impôts locaux pendant trois ans ;

— L'Etat s'engage à boucher les trous du budget de fonctionnement.

« Jusqu'à ce jour, ce dispositif n'a pas connu d'anicroches majeures, conclut le maire de Villeneuve-d'Ascq. *« Je souhaiterais pour ma part qu'il prenne une forme évolutive et que, au fur et à mesure que surgissent de nouvelles questions, des annexes et des avenants soient ajoutés à la convention originelle. »*

Chacun, toutefois, se garde de verser dans l'angélisme. Le contentieux existe. Que ce soit à l'égard de Lille, toujours possédée, dit-on ici, par la tentation de l'impérialisme, ou vis-à-vis du département du Nord et de la communauté (devraient-ils prendre en charge les dépenses du parc de loisir ?), de la région dont les rapports avec la ville nouvelle concernent essentiellement des subventions pour les théâtres, de l'Etat (les équipements publics, les bureaux de poste, les gendarmeries ne sont pas réalisés assez vite), de l'EPALE (comment concilier autour du lac dit du Héron des programmes de logement et une « ferme verte » pour enfants avec de grandes pâtures libres ?).

Il reste que la preuve semble administrée ici que contentieux ne signifie pas nécessairement contestation, discussion, harcèlement, coopération, trahison et participation piège à...

De même qu'à d'autres temps correspondent d'autres mœurs, peut-être dira-t-on, en pensant à ceux qui bâtissent ensemble, avec des approches diverses, cette ville sur ce qui fut des marais fangeux : « autre ville, autre vie ».

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) C'est la même ville mais le nom qu'on utilise a son importance. Ceux qui parlent de Villeneuve-d'Ascq acquièrent immédiatement l'estime de la municipalité car ils nomment à la fois la ville, la commune et un pari. Dans l'appellation Lille-Est, il y aurait, en revanche, une pernicieuse influence des technocrates ou l'ombre de Lille qui nourrirait toujours des visées annexionnistes.

(2) M. Arthur Notebart est président (P.S.) de la communauté urbaine depuis 1971, et député de la cinquième circonscription du Nord.

M. Pierre Mauroy :

Pour un vrai mariage à quatre

M. Pierre Mauroy, maire de Lille (P.S.), président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, nous a donné son point de vue sur l'avenir de la ville nouvelle.

Les difficultés que connaît la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq étaient prévisibles. Créée arbitrairement par le gouvernement, elle ne pouvait se développer selon le schéma initial que si l'Etat tenait ses engagements. Mais ce ne fut pas le cas... Les élus doivent aujourd'hui, une fois de plus, pallier la carence de l'Etat.

La politique des villes nouvelles a été lancée uniformément, sans se soucier du contexte local. Il est évident qu'il eût été utile de poser en même temps la question de la restructuration des centres-villes, qu'il s'agisse de Lille, de Roubaix ou de Tourcoing. Cette erreur est reconnue maintenant.

S'agissant de l'agglomération lilloise, celle-ci nécessite un centre à l'échelle de l'une des plus grandes agglomérations françaises.

L'aménagement d'une métropole comme celle de Lille, Roubaix, Tourcoing, dans laquelle la ville nouvelle est insérée, doit être harmonieux et ne peut favoriser un seul secteur au détriment des autres. Il ne peut y avoir des quartiers nouveaux et d'autres voués au pourrissement.

Les nouveaux rapports établis entre Lille et Villeneuve-d'Ascq témoignent aujourd'hui de ce climat de confiance.

Six défis dans l'actualité

ESPACES A PRÉSERVER

Saint-Amand poumon vert

A quarante kilomètres de Lille, à quelques minutes de la frontière belge, en plein pays minier, dans la région de France la plus pauvre en forêts, s'étend une précaire oasis de verdure : le « petit bois » de Saint-Amand. Cinq mille hectares de futaie, en grande partie domaniale. C'est autour de ce minuscule poumon vert, l'un des rares dont peuvent profiter les quatre millions d'habitants qui l'environnent, qu'a été créé il y a dix ans le parc naturel régional de Saint-Amand Raismes. Il s'étend sur 10 000 hectares en tout avec les prés et les labours d'alentour. Le parc de Saint-Amand est le plus ancien, le plus fréquenté, mais aussi le plus exigu et le plus menacé des parc régionaux français.

Les habitants de l'agglomération lilloise peuvent y trouver un parc d'animaux de 100 hectares où vivent des daims, des chevreuils et des sangliers. Un sentier d'observation chemine autour d'une mare où se posent de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs. Le parc offre encore des promenades à cheval, une base nautique, des aires de jeux et de pique-nique, un terrain de camping-caravaning et un ensemble de terrains de sport. Bref, un espace de détente, d'initiation à la nature et de loisirs qui vaut de l'or dans une région que l'industrie et les exploitations minières du siècle dernier ont littéralement sinistrée.

Péril de mort

Pourtant ce précieux poumon vert est en péril de mort. Les ingénieurs chargés de tracer l'itinéraire de la future autoroute Lille-Valenciennes n'ont rien trouvé de mieux que de lui faire couper en deux le petit bois de Saint-Amand. Ils prévoient même — le terrain domanial est gratuit — d'y placer un échangeur. Ce projet a suscité depuis deux ans l'opposition résolue des associations locales appuyées par dix mille signatures. Il est hélas plus que jamais d'actualité bien que l'Elysée, le ministère de l'environnement et l'Office national des forêts aient demandé qu'on trouve un autre itinéraire.

Le parc souffre également depuis sa naissance d'une maladie de langueur. Tout le monde rechigne à en assurer le financement. Certains parlent même de le déclasser. Au contraire, les responsables du parc négocient actuellement son extension et la refonte de sa charte. On saura bientôt si oui ou non les élus du Nord veulent sauver le parc de Saint-Amand ou si, décidément, le pays noir est condamné à le rester.

M.-A. RENDU.

Le « Ville-de-Dunkerque » mouille au large

La plaisance vole du sable aux plages

UN voilier portant le nom de *Ville-de-Dunkerque* s'était aligné sans succès, l'été dernier, dans le Tour de France de la plaisance. On peut aujourd'hui se demander comment va naviguer le bateau de la communauté urbaine pour éviter les écueils de la politique locale.

La représentation de la ville à l'assemblée communautaire et ses prérogatives en matière d'urbanisme faillirent bien, au début de 1978, faire chavirer l'embarcation. Cette *fois*, c'est la querelle de la plaisance qui soulève de grosses vagues. La paix, rétablie un moment dans l'équipage communautaire, repose sur un *modus vivendi* concernant la représentation renforcée de la ville mère et l'urbanisme. La responsabilité des affaires de la voile a été notamment dévolue à M. Dewerdt (U.D.F.), premier adjoint au maire de Dunkerque, en tant que vice-président de la CUD.

Comme il s'agit de débloquer l'expansion d'une plaisance confinée sur deux petites bases archi-saturées en bordure du vieux chenal du port, et d'adopter un parti d'aménagement qui soit à l'échelle des besoins de la région Nord, les eaux de la plaisance restaient à déminer.

La communauté urbaine, gagnée à la cause d'une base à aménager dans un bassin de l'arrière-port, en bordure du centre ville, en avait amorcé la réalisation par la mise en place de trois premiers appontements. La suite — c'est-à-dire un spectaculaire développement de cette entreprise et surtout le rétablissement de l'ancienne écluse assurant un accès direct à la mer sans lequel le bassin ne serait jamais qu'un « garage à bateaux » — relevait désormais de la commission présidée par M. Dewerdt. Mais le premier adjoint au maire de Dunkerque doit choisir entre cette opération et un projet de port de plaisance de deux mille places sur la plage de Dunkerque dont il est un partisan convaincu. Pourtant l'administration communautaire a publié les résultats de sondages plaçant largement en tête le bassin du Commerce dans les préférences d'un échantillon de quinze cents plaisanciers de la région Nord, parmi les sites d'expansion possibles sur le littoral nord. D'un autre sondage effectué parmi les commerçants de la ville il ressort une quasi *unanimité* pour le même choix.

Cependant, la direction de l'aménagement touristique du littoral, déléguant M. Léotard à Dunkerque, a pris position, le 21 septembre : pas question d'équipements lourds sur la plage. On ne peut donc attendre de subvention de l'Etat que pour le bassin du Commerce. Cet aspect des choses est d'autant moins négligeable que le projet de la plage représente un investissement de l'ordre de 300 millions de francs contre dix fois moins pour l'arrière-port.

Le débat vient de s'envenimer après la publication du plan de port sur la plage tel que le conçoit une société grenobloise qui avait été chargée d'étudier différents partis d'aménagement. La même société avait précédemment étudié, pour la ville de Dunkerque, le problème posé par l'érosion de la plage. La formule de plusieurs brise-lames parallèles au rivage a été retenue. A l'examen du plan du port sur la plage, on a constaté que les appuis des jetées correspondaient exactement par leur emplacement, leur orientation, aux deux premiers brise-lames qui sont en cours d'implantation sur la mer. D'où l'inquiétude des partisans du bassin du Commerce posant la question de savoir si ces brise-lames ont bien été étudiés pour retenir le sable...

A l'issue de la réunion du conseil municipal de Dunkerque, tenue le 26 septembre, M. Dewerdt a adressé une lettre à M. Denvers (P.S.), président de la CUD. Estimant que la solution de l'arrière-port a été présentée avec partialité et que celle de la plage n'a pas été présentée du tout, M. Dewerdt se décharge du dossier de l'aménagement du bassin et demande une réunion des représentants de la CUD, de la ville, du port autonome et de la chambre de commerce.

De son côté, la section socialiste de Dunkerque appuie le projet du bassin, s'élève contre toute construction sur la plage et demande que les habitants soient officiellement consultés.

La voile va-t-elle mobiliser le corps électoral dunkerquois pour trancher le différend dont elle est l'objet ? Cela serait pour le moins original.

M. B.

A suivre...

LE PAYS FRANC A PARIS

Le Nord-Pas-de-Calais a maintenant pignon sur rue à Paris. A deux pas de l'Opéra, l'immeuble portant le numéro 18 boulevard Haussmann s'orne de la main ouverte stylisée qui symbolise le « pays franc ». La vitrine régionale sera tour à tour occupée par les grandes villes du Nord-Pas-de-Calais. Un sous-sol d'une conception très « design », avec des murs aux briques apparentes recouvertes de peinture claire, accueillera des expositions à longueur d'année. On y présentera surtout l'actualité culturelle de « cet autre Nord » qu'on ignore trop dans la capitale.

Usinor et les fantômes

LES RUINES DE L'INDUSTRIE NE RESTERONT PAS A L'ABANDON

LE syndicat intercommunal du bassin de la Sambre, qui groupe vingt-huit communes, est actuellement en possession d'une étude qu'il avait demandée à son agence d'urbanisme afin de rechercher dans quelles conditions pourrait être racheté, et comment ensuite pourrait être réutilisé, le terrain abandonné en 1969, à Louvroil, par Usinor, et devenu depuis « friche industrielle ». Le syndicat doit prochainement faire connaître son avis sur cette étude, qui propose d'établir sur l'emplacement une vaste zone de transit et de stockage.

D'une façon plus générale, un colloque traitera en novembre, à Maubeuge, de la question de ces « friches » qui se sont multipliées depuis dix ans sur l'ensemble du territoire.

C'est une « friche » parmi tant d'autres, l'un de ces espaces morts, silencieux, au point d'être oppressant, témoignage d'un déclin, en tout cas d'une conversion. Qu'il fasse beau, qu'il fasse laid; rien n'y change. Sur 58 hectares, une végétation spontanée a envahi à peu près tout, tout dissimulé. Seuls se dressent encore quelques bâtiments « en dur » comme cette tour curieuse, qu'on appelait, au temps de la splendeur, le « dispatching » et qui reçut, tant elle avait raison de fierté, la visite de multiples délégations étrangères. Là était Usinor-Louvroil, là reste une friche.

On est ici au sud de Maubeuge, sur le territoire de la commune de Louvroil. Dès le premier regard, on peut juger qu'Usinor et ses devanciers avaient bien choisi leur emplacement. Ils s'étaient au reste conformés aux commandements les plus classiques : la voie d'eau, la voie ferrée, la route.

Les « domaines » en consultation

Les trois demeurent, évidemment. La voie d'eau, c'est la Sambre ici canalisée, fût-ce encore médiocrement ; la voie ferrée, un embranchement de la ligne Paris-Bruxelles par Jeumont, enrichie d'un « faisceau » de triage. La route immédiate n'est, elle, que le chemin départemental 121 entre Maubeuge et Hautmont, mais il s'y est ajouté une voie nord-sud qui, un jour ou l'autre, finira bien par avoir son accès direct au contournement ouest de Maubeuge et à ses avantages.

A force de considérer de telles données, le syndicat intercommunal du bassin de la Sambre a jugé qu'il n'était plus possible de laisser les choses en l'état. Un cancer est toujours démoralisant. Ainsi est née l'idée d'une étude. Que pourrait-on faire et comment le faire ? En attendant de voir débroussailler la « friche », voici du moins débroussaillée, par l'agence d'urbanisme, une situation juridique, et dégagées quelques perspectives économiques et financières. Car la « friche », bien sûr, a toujours un propriétaire. Ce n'est plus Usinor mais la Compagnie française des ferrailles (C.F.F.) à laquelle ce patrimoine fut transféré dès 1969, après qu'eut cessé toute activité. La C.F.F. réalisa une bonne opération. Pour 3 647 000 francs (6 francs le mètre carré) elle devenait maîtresse de cinquante-huit hectares qui ne lui étaient point indifférents. Il y restait encore sur ce territoire largement de quoi lui permettre d'exercer sa vocation naturelle qui est de ferrailler. En cinq ans, elle démonta, désossa, enleva des lieux 2 600 000 tonnes de plus ou moins belle et bonne ferraille qu'elle sut revendre à bon escient, à l'occasion exporter notamment en Italie où l'on lui en acheta 1 800 000 tonnes. Ayant ainsi bien travaillé, elle retira ses troupes et garda le sol ainsi que ce qui pouvait encore y rester de béton, constructions et fondations inexploitables pour elle.

Pour le syndicat intercommunal du bassin de la Sambre et son agence d'urbanisme, une première inconnue se présentait. A quel prix pouvait-on se porter acquéreur et de quoi ? On se lança dans les estimations. Une première négociation entre la ville de Louvroil et la C.F.F. n'aboutit pas. Elle permit du moins de voir un peu plus clair. La C.F.F., en ce temps-là, entendait différencier les lots selon leur nature, c'est-à-dire, à ses yeux, leur valeur. On allait ainsi de 7 F le mètre carré à 16 F, dans l'hypothèse d'un achat de l'ensemble. Pour l'agence d'urbanisme, il apparaissait malgré tout qu'une négociation plus poussée pourrait arriver à un accord sur le prix moyen de 10 F le mètre carré. Si l'on y ajoutait les frais de notaire, il y avait à débourser 6 400 000 F. Comme on voulait tout prévoir, y compris les impondérables, on chiffrait, en hypothèse haute, le montant de la dépense à 8 millions 500 000 F.

Plus récemment, est intervenu un élément nouveau avec une estimation faite par l'administration des domaines de la valeur de la « friche ». Pour les domaines, compte tenu de la moins-value que peut représenter pour un acquéreur l'ensemble des frais à engager pour un indispensable déblaiement, le terrain Usinor en son état actuel vaut entre 3 500 000 F et 3 700 000 francs. C'est une donnée nouvelle non négligeable pour une décision d'acquisition de l'ensemble.

Les murs sont bons

Il n'en reste pas moins, dans cette éventualité, des avantages (maîtrise foncière), mais aussi des inconvénients, car il faut alors envisager un aménagement général, et donc le financer. Quel aménagement ? L'étude de l'agence d'urbanisme penche pour un parti dont elle reconnaît volontiers qu'il est « ambitieux ». Dans son idée, l'actuelle « friche » Usinor a vocation de grand centre de transit et de stockage de marchandises sur cette épine dorsale que reste la Sambre, en cette partie de la région Nord-Pas-de-Calais. *Elle appellerait* ce qu'il faudrait d'entrepôts, un centre de dédouanement, des grossistes, toutes sortes de services annexes, comme le pesage, les réparations, la restauration, etc. On est là, assurément, devant un projet qui dépasse les intérêts locaux mais non point, peut-être, ceux de l'arrondissement d'Avesnes.

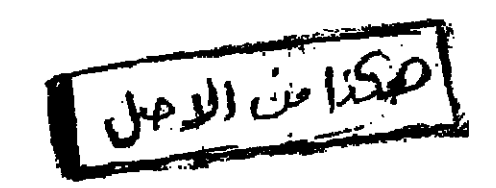
En avançant et en soutenant son idée, l'agence d'urbanisme a certainement dépassé la demande initiale exprimée par le syndicat intercommunal. Celui-ci, à l'origine, voyait essentiellement dans l'affaire une possibilité de devenir propriétaire du principal bâtiment en dur laissé par la C.F.F., le fameux « dispatching », et d'y installer ses propres services, qui, de toute façon, sont mal logés, et souvent de façon précaire. Du même coup, l'opération prenait une dimension psychologique contre le destin. L'ennui, c'est que le seul « dispatching » ne s'obtiendrait pas à 10 F le mètre carré. La C.F.F. ne manquerait pas de jouer sur la valeur marchande de la construction, sur les avantages de son agencement. Même si l'intérieur est ruiné, les murs sont bons. Et quand on parle « surface plancher », ce ne sont plus les tarifs « terrains », moins encore les tarifs « friches ». Il reste aussi l'éventualité et les vertus d'un achat « différencié » de l'ensemble.

En tout état de cause, qui aura les moyens d'acheter ? La seule commune de Louvroil ? Sûrement pas. Et, au syndicat intercommunal, on risque de se séparer aussi, beaucoup ayant déjà au moins murmuré : *« Tout cela pour quoi faire dans un secteur de cent trente mille habitants, et en perte de vitesse. »*

Aujourd'hui, l'espoir est tout de même caressé d'une intervention de l'établissement public régional. « *Il pourrait, il devrait,* dit-on à Louvroil et aux alentours, *faire de cette cause un de ses grands dossiers. Il ne s'agirait plus alors de porter seulement un intérêt à un cas particulier, mais de poser cette question des « friches » d'une façon plus générale, d'en aborder tous les aspects. Jusqu'au législatif : une entreprise qui s'en va a-t-elle le droit d'abandonner sur une commune le terrain délaissé dans des conditions pareilles ? Ne devrait-on pas lui imposer un minimum de contraintes, sinon de décence ?* »

Ces questions sont posées avec d'autant plus d'impatience que la vallée de la Sambre continue de se sentir le parent pauvre dans les interventions de la région. Quel que soit le sort du projet, il prendra localement valeur de test.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



Dans le Nord - Pas-de-Calais en crise une initiative de la Région, le Transport Collectif Régional.

« *...Dans le Nord - Pas-de-Calais où la crise sévit peut-être avec plus d'ampleur que dans les autres régions françaises puisque plus de 100.000 chômeurs sont aujourd'hui recensés; dans une région où les remèdes proposés paraissent, par les restructurations dans la sidérurgie, condamner toute une activité du Valenciennois, là même où nous avons ces activités de production ferroviaire, le Schéma Régional de Transport est à la fois le témoignage de la capacité d'initiative d'une Région et la marque de sa détermination à trouver dans la décentralisation certains moyens de garantir l'avenir...* »

Pierre MAUROY
Député-Maire de Lille
Président du Conseil Régional Nord - Pas de Calais
Ouverture du Colloque National sur les Politiques Régionales de Transport Voyageurs. Lille 29 septembre 1978.

Un dossier exemplaire.

Trois ans de table ronde permanente.
Depuis 1974, techniciens, élus, syndicalistes et responsables économiques travaillent ensemble à la mise en œuvre du Schéma Régional de Transport du Nord - Pas-de-Calais. Ils ont démontré qu'un dossier pris en main par une Région et étudié au niveau régional pouvait servir de base à une négociation sérieuse avec le Gouvernement et que des solutions financières pouvaient être trouvées.

La Région achète 200 voitures pour la S.N.C.F.
Parmi tous les schémas régionaux, celui du Nord - Pas-de-Calais est le seul à proposer une réorganisation totale du réseau de transport par chemin de fer. Tous les horaires ont été modifiés selon les souhaits des usagers. 200 voitures neuves, modernes et confortables seront mises en service de 1978 à 1981. Des initiatives sont par ailleurs prises en matière de transport routier.

La Région investit plus de 200 millions et mène une opération financière équilibrée.
L'investissement initial est supporté par l'Établissement Public Régional. Le matériel est loué à la S.N.C.F. qui rembourse ainsi intégralement les charges de l'emprunt de 230 millions de Francs contracté par la Région. De plus l'utilisation de ce nouveau matériel améliore l'organisation des services et permet la circulation de 20% de trains supplémentaires.

Plus de 800.000 heures de travail pour le Valenciennois.

Les entreprises du Valenciennois construisent 75% du matériel ferroviaire français. Dans cet arrondissement durement touché par la crise de la sidérurgie, le Transport Collectif Régional équivaut à des centaines de milliers d'heures de travail en plus. Pour les habitants du Nord - Pas-de-Calais, le Transport Collectif Régional, grâce aux temps de trajet plus courts et aux horaires adaptés, signifie des millions d'heures de temps libre retrouvé et de loisirs gagnés.

Octobre 1978 marque pour notre Région la concrétisation d'une politique active de promotion des transports collectifs régionaux. Aujourd'hui est engagé le processus irréversible de réorganisation et de modernisation de l'ensemble des transports routiers et ferroviaires dans la Région Nord - Pas-de-Calais.





LE PAYS FRANC
Région Nord-Pas de Calais

Le Nord : Un département sinistré

Flandria, martis arena, Flandre, terre de mars disaient les anciens à propos de notre terre dont l'existence politique et même géographique est due à la conquête de ses habitants.

Marche septentrionale, ouvert largement vers l'est, par une lutte patiente contre les éléments et les dominations, poursuivie pendant des siècles, le Nord a su se créer une réelle unité économique et humaine.

Sans doute ce territoire n'est-il pas celui de la facilité mais par la volonté persistante manifestée par ses habitants qui ont toujours su briser les obstacles que la nature ou l'histoire mettent sur le chemin des hommes, il était devenu un des points forts de la collectivité nationale.

Il y a quinze ans, le Nord produisait 53 % du charbon, 90 % de la laine peignée, 21 % de l'acier et sa production agricole était la troisième de France.
Ce bilan était d'autant plus remarquable que, par deux fois en trente ans, le Département avait souffert de terribles dévastations.

Fondée sur le charbon, le textile et le fer, son économie était une des plus grandes richesses de France.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Chaque jour voit s'allonger la liste des entreprises acculées à cesser ou à réduire leur activité.
C'est un enchaînement de liquidations, de faillites, de fermetures, de licenciements.
C'est le démantèlement de secteurs entiers de son économie : mines, sidérurgie, textile, verrerie, chimie, construction navale, pêche, travaux publics.

Aucune partie du Département n'est épargnée, aucune branche d'activité n'échappe au processus d'érosion qui vide la région de sa substance vitale.

Au 30 septembre dernier, le Nord comptait plus de 70.000 demandes d'emploi non satisfaites, c'est-à-dire un taux de chômage voisinant 6,5 % alors que le taux national se situe à 5 %.

L'agglomération de LILLE-ROUBAIX-TOURCOING voit la disparition chaque année de 2.000 emplois dans le textile avec en avril 1978, 33.352 journées de chômage partiel.

Le plan de structuration de la sidérurgie entré en application il y a un an doit entraîner à la fin du mois de mars 1979, la suppression de 3.000 emplois et le nouveau «plan acier» fait peser de nouvelles menaces sur les 13.000 ouvriers sidérurgistes du Valenciennois.

L'effectif des mineurs du bassin Nord - Pas-de-Calais qui était de 200.000 en 1960 n'était plus que de 36.500 fin 1977.

Le plan de fermeture des Houillères se poursuit inexorablement alors que les ressources du bassin sont encore très importantes.

L'industrie chimique fondée sur le charbon est en perte de vitesse par suite de la récession charbonnière. Elle a perdu 35 % de ses effectifs. Sa restructuration vers la pétrochimie semble remise en cause par les doutes qui subsistent sur la mise en chantier de la deuxième tranche du vapo-craqueur.

Dans le secteur des travaux publics et du bâtiment, le nombre des licenciements au cours du 1er trimestre 1978 s'est élevé à 1.167.

Le Nord est devenu un Département sinistré.

A maintes reprises cependant, le Conseil Général du Nord, avec les organisations syndicales et professionnelles a alerté les pouvoirs publics, demandant l'intervention urgente de solutions aux problèmes économiques et sociaux de notre Département.

Souvent il nous a été répondu «Aide-toi, le ciel t'aidera».

Mais le Conseil Général consent chaque année d'importants efforts financiers pour tenter de remédier aux nombreuses difficultés du Département.

De 1975 à 1978, l'Assemblée Départementale a consacré :
- *plus de 645 millions de francs pour les voies de communication : chemins départementaux, ex-routes nationales, voies navigables, ports, aérodromes, centres routiers, etc...*
- *plus de 100 millions à l'équipement sanitaire et social;*
- *plus de 86 millions au logement;*
- *et dans l'effort de restructuration, 25 millions de francs de crédits ont été affectés, ces dernières années, aux implantations industrielles.*

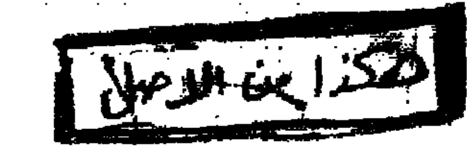
Les entrevues que les délégations du Conseil Général ont eues au Ministère de l'Industrie le 25 juillet 1978 et à la D.A.T.A.R. le 12 octobre dernier, se sont soldées par un échec complet :
Le Gouvernement ne dégage aucunes perspectives pour notre département.

Rien n'est prévu pour le Nord, rien n'est prévu pour le sauvetage d'un département qui a tant fait pour la Nation grâce aux sacrifices de ses populations.

Le Nordiste qui, à travers les siècles, a su constamment relever ses clochers et ses beffrois, ne se résignera pas.

Nous poursuivrons, par tous les moyens, nos pressions sur les pouvoirs publics, pour montrer notre volonté de survivre et notre détermination de poursuivre inlassablement la réalisation de nos légitimes revendications.

Albert Denvers,
Président du Conseil Général du Nord.



Le Pas-de-Calais veut vivre !



Le Conseil général du Pas-de-Calais en séance.

La dégradation de la situation de l'emploi dans le Pas-de-Calais, qui, depuis un certain temps déjà, inspirait des inquiétudes sérieusement accrues, avait motivé un débat spécial du Conseil général en mai dernier. Cette détérioration a pris, depuis, une allure véritablement tragique.

Loin de constituer une trêve, la période des vacances aura été marquée, au contraire, par une recrudescence des licenciements, des fermetures d'entreprises, et ce mouvement se poursuit.

Les dernières statistiques des services du ministère du travail font état, pour le département, de plus de quarante mille chômeurs enregistrés fin septembre, soit 8,30 % de la population active, c'est-à-dire presque le double de la moyenne nationale, dont plus de 60 % ont moins de vingt-cinq ans.

Au cours de l'échange de vues de la délégation du Conseil général avec le délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, le président du Conseil général n'a pas manqué de faire ressortir, avec la vigueur qui convient, combien le département est chaque jour davantage mutilé par la crise économique, combien la poursuite de la politique d'austérité jointe aux mesures dites de redéploiement ajoute ses effets à ceux déjà si désastreux de la récession de nos industries traditionnelles du charbon, de la sidérurgie et du textile, sans oublier les difficultés spécifiques qui sont actuellement celles de la pêche et celles que connaît l'agriculture amputée en dix ans de la moitié de ses exploitations.

La délégation a proposé des mesures concrètes, propres à enrayer ce processus catastrophique et à aider à la relance économique du département dans ses différents secteurs d'activité.

Car on ne peut admettre comme inéluctable le déclin du Pas-de-Calais, d'autant que celui-ci est loin d'être dépourvu d'atouts qu'il serait criminel de délaisser et que des promesses officielles lui ont été prodiguées à maintes reprises pour sa reconversion et l'amélioration de la qualité de la vie régionale.

Pour l'avenir du Pas-de-Calais, un plan minimum de sauvetage.

Les mesures d'urgence

— Mise en chantier des infrastructures indispensables au développement économique du Pas-de-Calais :
- — autoroute A-26 (**Calais-Lillers**) et au-delà d'**Arras** avec désenclavement de **Boulogne** et rocades de **Saint-Omer** et **Béthune** ;
- — agrandissement du port de **Calais** pour les 40 000 tonnes.

— Aménagement de la façade littorale du Pas-de-Calais.

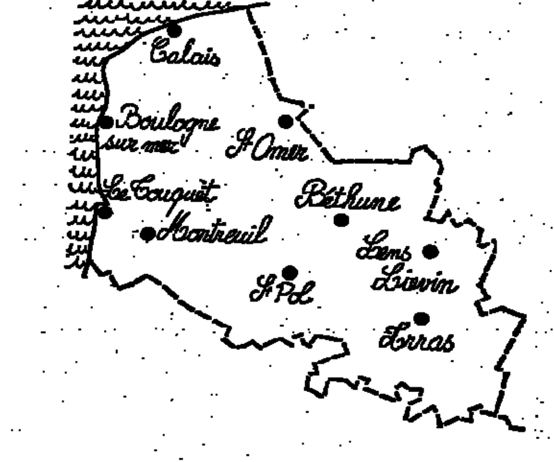
— Aide et protection de la pêche à Boulogne et développement des industries du froid et de la conservation.

— Rattrapage des retards en matière d'équipements sociaux dans le Pas-de-Calais, notamment en ce qui concerne la santé, les services sociaux, etc. (donc dégagement des crédits nécessaires à ces chantiers).

— Aide aux P.M.E. pour la garantie de l'emploi.

— Revenu minimum pour les exploitants familiaux et aide à l'agriculture.

— Développement de l'action industrielle dans la sidérurgie, la chimie et la mécanique.



Pour le renouveau du bassin minier

— Reprise des investissements nécessaires ;

— Amélioration et développement des installations de surface pour le traitement et la revalorisation du charbon (centrales thermiques, cokerie) ;

— Développement de la chimie à partir de la carbonisation et en liaison avec les produits du vapo-craqueur ;

— Amélioration des conditions de vie des populations minières avec l'entretien, la réparation, l'embellissement des cités minières pour un doublement du taux de rénovation des cités minières ;

— Préparation d'un nouvel avenir industriel du bassin minier par la gazéification du gisement charbonnier profond.

Dix atouts pour le Pas-de-Calais.

1) Proximité de **Paris** et de **Lille**, au cœur d'un marché de soixante millions de consommateurs.
2) Dense réseau de routes et infrastructures autoroutières en plein développement.
3) Voies ferrées nombreuses et voies navigables au gabarit européen.
4) Façade maritime largement ouverte au trafic voyageurs et marchandises.
5) Importantes zones industrielles bien équipées et disponibles.
6) Prime d'implantation industrielle au taux maximum et aide des collectivités locales (dégrèvement de la taxe professionnelle).
7) Abondante réserve d'une main-d'œuvre appréciée et d'une qualification reconnue.
8) Des hommes durs au travail et attachés à leur entreprise.
9) Une grande variété de possibilités touristiques, de détente et de loisirs.
10) Une vie associative très développée et une tradition d'accueil qui se perpétue.

Le Pas-de-Calais en quelques chiffres

- **Superficie** : 6 672 km2 soit 1,2 % de la France métropolitaine
- **Population** : 1 403 000 habitants (6e rang) soit 2,66 % de la population de la France.
  Densité : 210 habitants au km2.
  Excédent démographique annuel : environ 10 000.
  Population active, recensement de 1975 : 458 810 (310 075 hommes, 148 735 femmes).

Répartition de la population active :		Variation par rapport au recensement de 1968
Secteur primaire	9 %	— 48 %
Secteur secondaire	47 %	+ 3 %
Secteur tertiaire	44 %	+ 13 %

- **Situation de l'emploi au 30 septembre 1978 :**
  — **Demandes d'emploi non satisfaites** : 39 855 (en augmentation de 15,59 % par rapport à la même période de 1977).
  — Rapport : **demandes d'emploi non satisfaites** (population active) : 8,30 % (région : 7,74 % ; France entière : 5,89 %).
  — **Demandes d'emploi non satisfaites émanant de jeunes de moins de 25 ans** : 24 172 (dont 41,50 % de garçons et 58,50 % de filles), représentant 60,60 % de l'ensemble des demandes d'emploi non satisfaites.

Le Nord-Pas-de-Calais : des actions pour la région.

quelques exemples

AMÉNAGEMENT RURAL

77 % du territoire régional, 261 000 ha sont cultivés.
Alors que l'État n'engageait l'aménagement rural que sur quelques secteurs du Nord-Pas-de-Calais, **la région a assuré la couverture de l'ensemble du territoire** (14 zones).
En 1976, 38 millions de F ont été votés pour :

- un programme de remembrement de 24 millions de F de 1976 à 1981.
- une aide à l'équipement des communes (1 million de F) pour chacun des 14 P.A.R.

TRANSPORTS - EMPLOI

- En moins de deux ans a été mis au point un Schéma qui permet de renouveler l'ensemble du matériel ferroviaire régional ;
- Les premiers des 195 wagons modernes et confortables circulent depuis le 1er octobre ;
- Les dix grands axes ferroviaires sont améliorés : gain de temps pour tous — Trajets moins pénibles ;
- Pour cela la Région a contracté un emprunt de 200 millions de F ;
- Conséquence sur l'emploi : **800 000 heures de travail** pour les entreprises de matériel ferroviaire du Valenciennois.

SANTÉ

- **Opération 10 000 lits :** 10 millions de F pour supprimer, en trois ans, les salles communes des hospices ;
- Crédits de **recherche** pour l'Institut Pasteur ;
- Crédits pour la construction d'un nouvel hôpital de cardiologie ;
- Crédits pour les **handicapés.**

CULTURE

La Région Nord-Pas-de-Calais consacre **10 % de son budget aux affaires culturelles.**

- elle a créé l'Orchestre Philharmonique de Lille (95 musiciens) de réputation internationale, dirigé par Jean-Claude Casadessus
- elle a lancé le Festival de Lille (18 pays participants — 66 manifestations en 1978) et le **Festival de la Côte d'Opale** (40 manifestations au cours de l'été 1978) ;
- elle subventionne **trois centres** dramatiques •

Région Nord-Pas de Calais



Six défis dans l'actualité

SORTIR DES FRONTIÈRES

Courses-poursuites au-dessus de la Manche

En 1977, le trafic des passagers sur les lignes de la Manche au départ des trois ports français du Nord-Pas-de-Calais s'est élevé à plus de six millions cinq cent quatre-vingt mille (*plus 11 % par rapport à 1976*). Progressant, bon an, mal an, de 10 à 15 %, ce *trafic a doublé* en sept ans. On s'accorde à prévoir qu'il dépassera les dix *millions* de passagers en 1982. Pour Calais, Boulogne et Dunkerque, privilégiés par le Short Sea (ligne courte du détroit), ces statistiques donnent une idée de l'énorme « *affaire* » que sont devenues pour les transporteurs les liaisons franco-britanniques, sans un tunnel pour en catalyser l'expansion.

Quelle part de cette expansion a pu se tailler le nouveau venu qui a *fait* irruption en 1969 dans le détroit sous le nom d'aéroglisseur ? En neuf ans, son trafic voyageurs a été multiplié par *cinq et* son trafic de voitures accompagnées par six. Mais, pour la première fois, on enregistre cette année un tassement de cette part de trafic sur les lignes de Calais-Boulogne, où il se trouve directement en compétition avec le bateau : 26,5 % pour les sept premiers mois de l'année dernière, contre 25,2 % pour la période correspondante de cette année. Quant à son taux d'expansion, il tend à se maintenir entre 6 et 8 %, contre 20 % au bateau.

Ce tassement peut être attribué, d'une part, à la saturation de la capacité du transport, d'autre part, aux difficultés techniques rencontrées dans la mise en œuvre cette année d'engins géants : le Naviplane français (quatre cents passagers, soixante-cinq voitures) et son équivalent britannique.

Les appareils classiques d'Hoverlloyd (compagnie privée britannique) ont effectivement tourné à plein rendement l'été dernier, alors que les départs du Naviplane français bloquaient l'expansion du service d'aéroglisseurs de Seaspeed (pool associant la S.N.C.F. et les British Railways). Entre la machine expérimentale de Christopher Cockerel et le Naviplane imaginé par l'ingénieur Bertin, que de progrès techniques accomplis ! Mais, dans la compétition entre aéroglisseurs, le Naviplane et son équivalent anglais ont bien du retard à rattraper sur Hoverlloyd, dont le trafic est *sept fois plus important que celui de Seaspeed sur les lignes* touchant Calais.

Au chapitre de la vitesse, c'est après l'avion que court surtout l'aéroglisseur. Dans la recherche de la formule la plus performante, Seaspeed a choisi de jouer la carte du transit direct entre le train spécial et le super-aéroglisseur. De Paris centre (gare du Nord) à Londres centre (Charring Cross), le temps de passage affiché est de six heures vingt minutes (ce qui suppose de bonne conditions atmosphériques).

Passerelle flottante

A Calais, le service combiné train spécial-car-ferry est de sept *heures de voyage, dont une heure cinquante en mer.*

La force d'attraction du premier port français de voyageurs (c'est de Calais qu'il s'agit) réside dans l'impressionnante densité de son réseau : trente-huit départs par bateau et trente-cinq par aéroglisseur, chaque jour « en saison », soit un départ toutes les demi-heures. C'est la « passerelle flottante » à défaut du tunnel. Dans cette rotation continue, on arrive à ne plus faire de distinction entre les transports. On attend le prochain, comme dans le métro.

Calais, c'est à lui seul 50 % du trafic de la Manche entre la France et la Grande-Breagne, et 35 % du trafic entre la Grande-Bretagne et le continent. Le tunnel ? C'est le serpent de *mer dont les épisodiques retours offensifs* laissent les responsables calaisiens parfaitement indifférents. Aussi bien ni le port ni les armateurs anglais qui le desservent n'avaient-ils pas modifier d'un iota leur politique quand le projet prenait corps, il y a trois ou quatre ans.

« Notre quatrième passerelle a été créée à l'époque où le tunnel avait toutes les chances de se réaliser, fait remarquer le directeur de la chambre de commerce de Calais, M. Gherbrandt. *Il s'agissait de fixer la clientèle sur Calais en focalisant les flux de trafic sur l'axe du tunnel durant les années de sa construction. Mais en même temps les nouveaux équipements et les nouveaux bateaux pouvaient constituer une solution de rechange au tunnel.* »

Le raisonnement reste valable aujourd'hui. Calais vient de passer un accord avec la Townsend-Thoresen, le « roi du Transmanche » qui a commandé trois grands cars-ferries pour 1980. Les British Railways en ont commandé deux autres pour la même desserte de Calais tout en étudiant un nouveau type de super-train-ferry pour Dunkerque, les chemins de fer britanniques ayant choisi de spécialiser ce dernier port français essentiellement dans les transports de wagons.

Au total, ce sont sept navires *qui sont en commande ou à* l'étude dont un seul pour le pavillon français car, de ce côté-ci du détroit, les investissements ne suivent pas, ni pour le matériel naval ni pour la desserte intérieure. Les retards s'accumulent pour la construction de l'autoroute A 26 (Calais-Reims) qui s'embranchera sur l'autoroute Paris-Nancy.

La tête de pont que le Marché commun devait établir sur la Grande-Bretagne, ce sont bien les Britanniques qui l'établissent sur le continent.

M. B.

La dure bataille des ports du Nord

DUNKERQUE A LA FIN DE SA « QUARANTAINE »

TREIZE millions de tonnes de fret. Evaluée par les douanes, c'est la part du trafic de la zone nord et est de la France qui s'est « évadée » en 1977 vers les ports du Benelux. Dans ce chiffre, les importations s'inscrivent pour 9 millions de tonnes ; les exportations pour 4 millions. La part étant faite du trafic rhénan et mosellan dont Dunkerque n'ambitionne pas la conquête, il reste un énorme tonnage de marchandises qui échappe au grand port français du Nord.

Les moyens de transport terrestre, les infrastructures portuaires, les outils adaptés à tous les trafics modernes, les grands fonds marins, un personnel d'une qualité unanimement reconnue, tout cela existe sur les 15 kilomètres d'un port privilégié au surplus par une position stratégique de premier ordre au principal carrefour maritime de l'Europe.

Alors, pourquoi cette mise en quarantaine de Dunkerque par les grandes conférences des armateurs de lignes régulières ?

Ayant la maîtrise des communications maritimes transocéaniques, y compris celles qui touchent la France, ces conférences, auxquelles appartiennent les armements français, font invariablement le choix du Havre pour la desserte de tout l'interland du Nord.

Sans doute la spécialisation de bien des trafics *s'effectuant désormais par bateaux complets* et disposant de leurs propres terminaux portuaires (acier, sucre, produits forestiers, etc.) endève-t-elle aux lignes régulières une part précieuse de leur substance. C'est une chance pour Dunkerque d'avoir évolué dans ce sens, ce qui lui permettra cette année d'atteindre le chiffre record de 5 millions de tonnes de marchandises diverses, c'est-à-dire celles qui sont créatrices de différents emplois. C'est pourtant l'essentiel du trafic purement commercial qui a été conquis par le conteneur, un conteneur que le bateau appelle à Zeebrugge, à Anvers, au Havre, mais très peu à Dunkerque pour les exportations lointaines.

A quoi pourraient bien servir les meilleures liaisons terrestres si, au bout, les relais maritimes ne sont pas assurés ? Ces liaisons sont pourtant les plus directes, trop directes dans certains cas. Il est, par exemple, évident qu'entre le passage offert par Le Havre (via Paris) pour les cotons d'Afrique du Sud destiné au Nord et un passage par Dunkerque à 80 kilomètres d'autoroute de Roubaix-Tourcoing, l'intérêt de la S.N.C.F. réside dans la première formule. Mais comme les industriels du Nord se rabattent généralement sur une solution belge ou hollandaise de préférence à celle de la basse Seine, nos transporteurs routiers et ferroviaires se retrouvent dos à dos. On estime que sur 5 tonnes de marchandises venant de la région nord à charger sur des bateaux qui touchent successivement Anvers, Zeebrugge et *Le Havre, 4 tonnes partent pour* la Belgique.

Les outils de l'avenir

Entre les responsables de la région et le port, ce n'est pas encore complètement le dégel depuis les événements sociaux qui ont paralysé Dunkerque l'année dernière. Mais on reprend conscience du fait qu'ils ont bien besoin les uns des autres. Non moins évident est l'intérêt des importateurs du Nord de pouvoir mettre en concurrence avec Zeebrugge ou Flessingue la seule voie française par laquelle ils accepteraient de passer, celle de Dunkerque.

Les outils de l'avenir sont là. « *Notre « port rapide »,* déclare le président du Port autonome, M. Jean Lefol, *a été créé pour lutter contre la concurrence des ports étrangers. Mais il faudrait que les bateaux suivent.* »

A l'heure où la croissance zéro s'établit pour le trafic national, l'impératif, pour le gouvernement, est précisément de rentabiliser les outils qui ont été créés. Mais comment cet impératif peut-il se concilier avec l'attitude d'un armement national qui, au même moment, se met à « laisser tomber » Dunkerque ?

Sans doute l'attitude des milieux armatoriaux doit-elle s'analyser dans le contexte des transports internationaux où les intérêts maritimes de la France sont engagés. Reste que la restructuration des transports français n'aurait guère de sens si la solidarité des ports et des armements ne devait pas mieux jouer.

Le temps de l'expansion est déjà loin ; la source abondante de crédits de l'Etat s'est soudainement tarie. Plus que 48 millions de francs cette année, une enveloppe de 18 millions en prévision pour 1979. Autant dire que le coup d'arrêt a été donné au développement de Dunkerque.

En concurrence avec celui du Havre, qui a été adopté, le projet de grand centre des minerais et du charbon de Dunkerque a été renvoyé aux calendes grecques.

« *L'espace*, estime le directeur du Port autonome, M. Pechere, *est notre bien le plus précieux pour l'avenir du port. Nous avons déjà acquis près de 5 000 hectares entre la route nationale de Calais et la mer. Mais nous ne pouvons plus nous permettre d'étendre encore beaucoup ces opérations. La charge que représentent, budgétairement, nos acquisitions foncières inutilisées est de l'ordre de 20 millions par an.* »

Dernièrement, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., s'est offert de plaider la cause du port de Dunkerque au niveau le plus élevé des pouvoirs publics. Mais il y avait des gages de la fiabilité du port à donner préalablement. La paix sociale, on la tenait pourtant depuis les accords de 1973, qui ont éliminé toutes les racines de conflits sociaux, toutes sauf une : celle du régime d'exploitation des quais dits industriels, terrain d'affrontement de la sidérurgie et des dockers. Le régime du travail au terminal aux aciers a soulevé la grande tempête du printemps 1977. On voyait s'en lever une autre, à propos du renouvellement des accords sur le régime de travail et de salaires sur les quais d'Usinor.

« *Plus de crédits pour Dunkerque avant que l'abcès ne soit crevé* », avait fait savoir la direction des ports. Mais voilà que le coup de bistouri vient d'être donné, que ce nœud gordien des quais industriels a été soudainement tranché. Un nouvel accord est intervenu entre l'organisation dunkerquoise des employeurs et le Syndicat des dockers, sans un seul arrêt de travail.

Que faut-il faire alors de plus pour rendre Dunkerque crédible, sous le double rapport financier et social, et lui reconnaître une fiabilité contestée depuis un an ? Le paradoxe est que le port français, qui passe pour être le moins « *calme* », *est précisément celui* qui est parvenu à des accords uniques en France quant à la souplesse des horaires, l'organisation du travail et la polyvalence du personnel. Reste à savoir si les pouvoirs publics, ayant brandi le bâton, lâcheront à nouveau la carotte.

MARC BURNOD.

Pas d'armements pour le terminal à conteneurs

Plus d'un an après son achèvement, le terminal à conteneurs de classe européenne dont a été doté le nouveau port de Dunkerque-Ouest n'a toujours pas réussi son décollage économique. Comment amener les armements de ligne transocéanique, qui brûlent l'escale du Nord, à l'utiliser sinon par leur intéressement à son exploitation ? C'est dans cette direction que s'orientent les milieux maritimes dunkerquois.

Ayant déjà donné naissance à deux groupes de manutentionnaires, la restructuration de ce service portuaire évolue vers la création d'un G.I.E. qui, associant les armateurs, deviendrait l'opérateur unique à ce terminal. Cet opérateur doit être constitué d'ici à la fin de l'année sous la raison sociale de Dunkerque Ouest Containers (DOC).

Les intérêts des Chargeurs réunis s'y trouveront engagés avec ceux de son manutentionnaire local ; la C.G.M. (Compagnie générale maritime) serait partie prenante, ainsi que la branche havraise d'une société de manutention dont elle est actionnaire. Pour Dunkerque, la C.G.M. représente surtout un membre influent des conférences internationales, dont celle de l'Afrique du Sud en cours de « conteneurisation » intégrale.

PASSAGE DE DOUANE

Les bons francs font les bons clients

Il n'y a plus de frontières en pays plat. A la douane, on a supprimé les barrières. On passe de France en Belgique sans s'en apercevoir et le piéton n'a même pas besoin de descendre du trottoir. Pourtant, malgré cette « continuité », aujourd'hui, à cause du change (100 FB donnent 15 FF), les Français vont de moins en moins en Belgique alors que les Belges sont de plus en plus nombreux à nous rendre visite.

« *Il fut un temps où on allait en Belgique pour l'essence et on profitait de l'occasion pour faire ses courses. Avec le nouveau prix du super* (17,02 francs belges), *cela ne vaut plus le coup de se déplacer* », entend-on dire couramment. C'est vrai pour le Lillois, cela l'est moins pour le frontalier qui continue d'aller faire son plein en Belgique. Là-bas, 1 litre de super coûte quand même 32 centimes de moins qu'en France. On y allait pour les alcools, les cigarettes, les cigarillos, le chocolat, d'un goût supérieur. On y va beaucoup moins. Seules certaines marques de whisky restent intéressantes et même meilleur marché que dans les grandes surfaces françaises. Le samedi et le dimanche, la petite restauration, la friture, attiraient beaucoup de Français. Le change, auquel s'ajoute la taxe belge de 16 % sur la restauration les ont beaucoup découragés. « *Ils viennent encore, mais moins qu'avant,* dit le patron de la Cloche, à Mouscron *et ils ne prennent plus ni apéritif ni dessert.* » « *Dans le temps,* dit un étudiant en musique de Lille, *on allait prendre nos vacances sur la côte. On louait. C'est plus propre et mieux entretenu. Du reste, beaucoup de gens ont acheté des appartements sur les digues. Maintenant c'est fini, c'est inabordable.* »

Cet été, en effet, la clientèle française aurait baissé de 15 %. Mais on va quand même encore s'amuser en pays plat. Le dancing belge est très populaire auprès des jeunes Français. Boîtes et bowlings très confortables, équipés d'excellentes « sonos » jalonnent les routes et on peut commander deux consommations pour 10 FB. Le samedi soir entre Courtrai et Tournai, la Barque à Djac est pleine.

Tout n'est quand même pas tout à fait perdu. « *Les Français continuent à acheter du mobilier,* fait remarquer M. Willy Courcelles, président des classes moyennes à Mouscron (Belgique). *Même avec le change, la différence de prix est de 20 %. Il faut dire aussi que, chez nous, l'atmosphère commerciale est différente. Le service après-vente est plus sérieux, mieux suivi. Le commerçant belge est davantage à la disposition du client.* » Un autre secteur reste assez prospère : celui des fleurs et des plantes vertes. On visite encore les pépiniéristes qui sont installés tout le long de la frontière.

Bruxelles fait son marché à Lille

Quant aux Belges, ils affluent et ils achètent. Surtout des alcools, des textiles et de l'alimentation. L'ouverture des grandes surfaces, qui ne se privent pas de faire de la publicité dans la presse belge et des annonces en flamand à l'intérieur de leurs magasins, a été une catastrophe pour la Belgique. « *On a vu les épiceries tomber comme des mouches,* dit encore un commerçant, *et alors que les douaniers français se montrent fort sourcilleux vis-à-vis des meubles achetés chez nous, le douanier belge contrôle peu les coffres des voitures.* »

Le Belge vient donc faire son *marché dans les grandes surfaces.* Les voyages organisés font même une halte et un transporteur de Gand a organisé une liaison par car. « *Les Belges viennent le lundi après-midi. Ce jour-là, ils représentent 10 % de notre public, soit six cents clients environ,* déclare un responsable de l'hypermarché Auchan. *Du reste, on les reconnaît. Ils sont plus aisés que les Français. Ce sont de gros acheteurs. Leur caddie moyen atteint 550 F et peut même aller jusqu'à 1 000-1 500 F.* » Les achats portent sur les alcools, la confection, les fromages. « *Mais,* précise encore ce responsable, *ce ne sont pas les Belges qui font notre chiffre d'affaires.* »

Lille, *au centre de son étoile* d'autoroutes, reste la capitale de la France pour les Belges. Bruxelles est à une heure, comme le seront demain Ostende et Bruges, puisqu'une nouvelle autoroute est en construction. La capitale régionale est donc le point d'attraction avec ses magasins où l'on trouve le luxe français : parfums, produits de beauté, prêt-à-porter, chaussures de grande marque. « *Je suis toujours tentée de venir à cause du choix qu'on n'a pas chez nous* », fait remarquer Lily Courcelles, qui porte un ensemble de Courrèges. Il y a aussi les restaurants et la librairie fameuse. « *Nous avons la chance d'être adossés à un arrière-pays riche,* fait remarquer Jean Callens, codirecteur, avec son frère Paul, du Furet du Nord. *Un arrière-pays qui a les problèmes linguistiques que l'on sait, mais où les gens ont eu une culture française. Si les libraires sont moins nombreux qu'avant en pays flamand, s'ils ne présentent plus trop les livres dans notre langue, la demande est toujours forte. Les universitaires viennent chez nous faire leur plein. Nos livres sont moins chers et nous avons les nouveautés un mois avant Bruxelles.* » Le Belge est donc un bon client et un client cultivé. Huit Benezit (1) sur douze partent en Belgique. Achats substantiels si l'on sait que les dix volumes coûtent 1 500 F. Le samedi, le département des livres d'art compte autant de Belges que de Français. *Fifty-fifty.* « *Ils sont chez eux,* dit Alain, le responsable, *et ils font visiter le magasin du haut en bas à leurs amis.* » A Lille, qu'il fasse beau, qu'il fasse mauvais temps, il n'y a plus de frontière entre la Belgique et la France.

FLORENCE BRETON.

(1) Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs.

De la Seine à l'Escaut

DES CANAUX CAP AU NORD

REUNI il y a quelques jours sous la présidence de M. Roland Nungesser, député (R.P.R.) du Val-de-Marne, le comité Seine-Est-Nord a adopté plusieurs résolutions au travers desquelles apparaît nettement l'idée que les travaux sur le Rhône, la Saône et (éventuellement) le canal Saône-Rhin ne doivent pas mobiliser tous les crédits du (maigre) budget des voies navigables.

Le bassin de la Seine, notamment, devrait être relié à l'Est (Moselle-Rhin) et au nord de la France (Escaut, réseau belge et réseau rhénan) par une voie fluviale à grand gabarit, c'est-à-dire un canal permettant le passage des convois de 3 000 tonnes.

Un tel gabarit, qui permettra de disposer d'une « autoroute navigable », est d'ailleurs le gabarit de la Seine et de l'Oise (jusqu'à Compiègne) ; c'est aussi la dimension du grand canal industriel Dunkerque-Valenciennes.

Selon les responsables du comité, le tracé de la nouvelle liaison doit impérativement emprunter l'actuel canal de Saint-Quentin, « ce qui correspond à une option cohérente d'aménagement du territoire ».

Cette phrase vise directement le chef des services de la navigation du Nord-Pas-de-Calais, l'ingénieur en chef, M. Talmant. Dans son rapport d'activité, le comité Seine-Est-Nord précise la portée de ses « accusations ».

C'est l'occasion pour le comité de protester contre l'attitude de ceux qui préconisent « *une solution transitoire, telle que le gabarit de 1 350 tonnes seulement, tout à fait anachronique* ».

En prenant la tête des services de la navigation de la région Nord-Pas-de-Calais, l'ingénieur en chef Talmant, avant d'avoir pris connaissance du dossier, a émis publiquement l'idée d'abandonner le grand gabarit (3 000 tonnes) prévu pour la jonction entre le canal de Dunkerque à 3 000 tonnes et l'Oise canalisée à 3 000 tonnes (projet Seine-Nord). La liaison serait, suggérait-il, faite dans un premier stade au moins au gabarit moyen de 1 350 tonnes. Aussi bien proposait-il d'abandonner le tracé par le canal de Saint-Quentin retenu par le projet pour adopter celui par le canal du Nord.

Le comité a été amené à s'opposer résolument à ces idées. Sur le premier point, s'agissant de réunir deux voies d'eau déjà à grand gabarit, il est absurde d'envisager de le faire par une voie à gabarit moyen qui entraînerait sur près de 100 kilomètres des mises en sens unique alterné et qui, au surplus, correspond à une dimension de bateaux dont le parc français est pratiquement dépourvu.

Pour ce qui est du tracé, le comité insiste pour que soit maintenu le trajet par le canal de Saint-Quentin, qui avait été choisi en 1972 après de minutieuses études. Cet itinéraire dessert, en effet, des zones à population dense (ouvrière et urbaine) où l'industrie doit se reconvertir, résorber un chômage inquiétant, et où elle a par conséquent besoin du coup de fouet qu'entraîne l'apparition d'une voie d'eau large et moderne donnant au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest, de vastes débouchés.

S'appuyant sur une étude faite par l'Organisation régionale d'études de Picardie qui, prenant l'exemple de l'Oise canalisée, note que « *plus d'un tiers des entreprises implantées le long du fleuve entre Paris et Compiègne l'ont été après la mise à grand gabarit de l'Oise* », le comité Seine-Est-Nord conclut : « *Ce ne sont pas seulement la Picardie et la vallée de l'Oise qui doivent bénéficier de Seine-Est-Nord mais aussi, et pour d'identiques raisons, la région du Nord-Pas-de-Calais, la région d'Ile-de-France et celle de Champagne-Ardenne. Bénéficiaires aussi doivent être les ports de Rouen-Le Havre dans la région de Haute-Normandie et le port de Dunkerque. Car lorsque le transit sera possible entre Compiègne et Valenciennes et entre Compiègne et Reims, c'est toute une immense voie d'eau moderne allant de Dunkerque à Reims et de Reims au Havre qui acquerera ainsi une dimension et des possibilités nouvelles.* »

10 ans de communauté pour 86 partenaires.



ARTHUR NOTEBART, Président de la C.U.D.L.

C'est humain : il y a toujours des hommes qui abordent les projets avec enthousiasme, puis qui doutent, et que le vertige, finalement, conduit au renoncement.

Connaît-on à l'inverse ces perspectives dont l'ampleur et la finalité découragent, puis font douter, et inspirent au bout du compte l'espoir de la réussite ?

C'est un défi de ce genre que le législateur a proposé en créant les communautés urbaines. Défi relevé. Les gens du Nord, qui ont une réputation d'hommes de labeur, se sont organisés. Ils sont entrés dans cette structure nouvelle que les Textes leur imposaient. Ils ont surmonté le morcellement des communes, adapté leurs institutions administratives aux exigences d'une gestion réaliste.

Dix ans plus tard, on peut mesurer le chemin parcouru. Au premier janvier 1968, 89 communes ont transféré à la Communauté Urbaine les compétences prévues. Ces charges dont elles s'allégeaient soudain étaient concentrées d'un coup sur un tout jeune organisme. Il a fallu surmonter des obstacles considérables.

Cela n'a pas été le plus facile : il a fallu créer un esprit communautaire. On a peut-être oublié aujourd'hui cette difficulté psychologique, et c'est un signe de réussite. La solidarité des 86 s'est imposée aux élus, elle a pris corps dans l'opinion publique, et elle a présidé à une action dont les résultats paraissent maintenant naturels.

Les plans d'urbanisme, les transports en commun, les équipements, la voirie, l'eau, l'assainissement, les ordures ménagères, la lutte contre l'incendie, dans tous ces domaines les politiques ont été définies, les actions conduites.

La Communauté Urbaine est maintenant adulte. Avec un budget de deux milliards, elle a pris sa vitesse de croisière. Voilà six ans, d'ailleurs, le Premier Ministre de l'époque, Jacques Chaban-Delmas l'avait pressenti : «La Communauté Urbaine de Lille est incontestablement la plus grande, la plus puissante, et sans doute aussi celle qui, de ce fait, connaît des difficultés principales».

Assurément, les difficultés existent. Mais elles sont maîtrisées par des hommes responsables qui savaient, d'entrée de jeu, le prix de l'effort à consentir pour en venir à bout. Et aujourd'hui, à dix ans d'âge, la Communauté Urbaine de Lille, sous l'autorité de son Président et de son Conseil, s'emploie à faire en sorte que la communauté de femmes et d'hommes qui la compose se sente portée par la certitude que son destin progresse en s'améliorant.

Les grandes cités italiennes d'autrefois prospéraient dans la certitude de leur force. C'est cette impression de force tranquille qui anime, aujourd'hui, une Communauté vraiment communautaire.

Les ordures ménagères

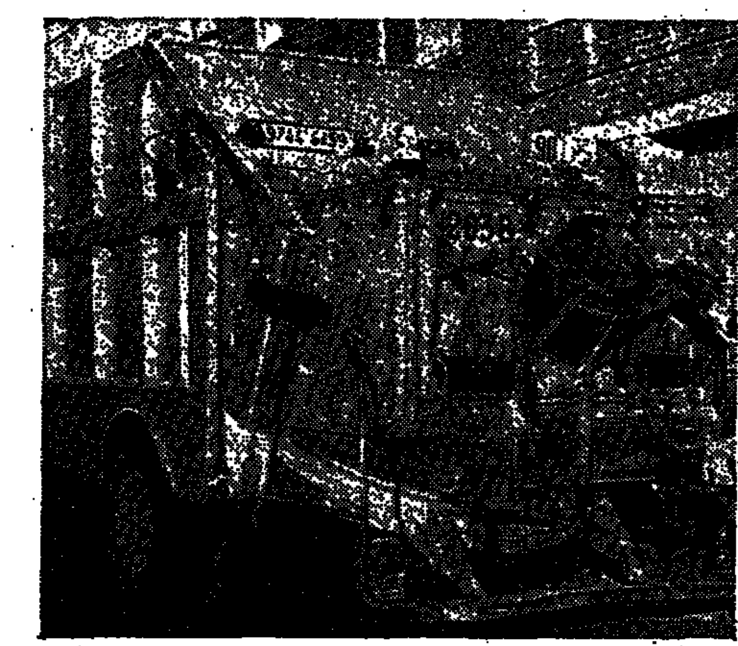
Le prix des cendres

Mille deux cents tonnes par jour : c'est à peu de chose près le poids des ordures ménagères que les services de la Communauté Urbaine collectent sur le territoire communautaire. A ce stade, les préoccupations normales d'hygiène et de santé prennent inévitablement un tour économique et politique.

Lorsque le 1er janvier 1968, le Service des Ordures Ménagères a été placé sous sa compétence, la jeune institution a dû résoudre un problème politique, c'est-à-dire d'organisation. Cet héritage de 1968 avait en effet pour grande caractéristique une belle disparité dans les méthodes de collectes, leurs fréquences et les moyens utilisés. Le premier travail de la Communauté a été d'unifier la collecte sur l'ensemble de son territoire, puis d'instaurer l'utilisation des poubelles et des bennes de collectes hermétiques.

La voie la plus directe vers l'unification a été la fourniture gratuite des poubelles-standrad, à Lille et Roubaix, puis à l'ensemble du territoire communautaire. Cette opération de grande envergure se termine cette année, après la distribution, en dix ans, de *quelques* 350.000 poubelles et containers de tailles diverses.

L'extension généralisée de la collecte hermétique a produit des effets indiscutés : l'amélioration sensible de la propreté des rues, et une amélioration appréciable des conditions de travail du personnel. Le prix de ces résultats extrêmement positifs s'évalue aisément : la collecte des ordures ménagères a coûté en 1977 63,1 millions de francs, pour près de 400.000 tonnes.



En héritant du service des ordures ménagères, la C.U.D.L. a pris en charge à la fois les trois usines d'incinération en activité, et les deux en projet. Les trois premières totalisaient une capacité de traitement de 106.000 tonnes par an. Les deux suivantes prévoyaient de traiter chacune 400 tonnes par jour. Elles sont en activité aujourd'hui à Wasquehal et Sequedin, et ont coûté, ensemble, un peu plus de 60 millions de francs. L'usine d'Halluin, construite en 1967, a coûté 15 millions de francs, et le remboursement des annuités d'emprunt a été pris en charge par la Communauté Urbaine. Ce chapitre du budget communautaire n'est pas inscrit à la seule section Investissements puisqu'on le retrouve en fonctionnement : pour la seule année 1977, le prix de l'incinération des ordures ménagères s'est élevé à 15,3 millions de francs.

En cette matière, les besoins sont actuellement satisfaits. Mais leur évolution impose, pour les mois à venir, la construction d'une nouvelle usine de 400 tonnes/jour, qui se situera à Wattrelos.

Reste à traiter ce type particulier de déchet urbain que l'on range dans la catégorie des «encombrants» : sommier épuisé, matelas inutilisable, fauteuil sans usage ni valeur, réfrigérateur, cuisinières, emballages divers qui dépassent les normes et le cadre de la collecte hermétique habituelle.

Après avoir mis en place une collecte des encombrants «à la demande», la Communauté Urbaine a, cette année, décidé un ramassage systématique mensuel dans toutes les rues de toutes ses communes. Ce service régulier aura coûté en 1978 environ 7 millions de francs.

La société de consommation ne consomme pas ses propres déchets, qui coûtent cher. C'est la Communauté Urbaine qui en acquitte le prix.



LA DEULE : L'EAU NETTOYEE

Pour l'habitant de la Métropole, revoir du poisson dans la Deûle a été véritablement spectaculaire. Mais ni le poisson, ni sans doute le pêcheur qui revient le taquiner, ne savent à quels efforts ils doivent de se retrouver là.

En prenant la suite des communes, dans la collecte et l'épuration des eaux, la C.U.D.L. s'est trouvée placée d'un coup devant des responsabilités disproportionnées aux moyens qui lui étaient dévolus. Elle héritait en effet d'un réseau ancien et vétuste dans sa plus grande partie, et de deux stations d'épuration de faible capacité.

Elle gère aujourd'hui un réseau d'égouts de plus de 2.000 km - la distance de Lille à Athènes - et trois usines d'épuration modernes et puissantes, auxquelles s'ajoutera bientôt une unité de traitement d'une importance exceptionnelle. L'effort communautaire poursuivi pendant dix ans a produit des résultats impressionnants.

Les premières tranches de la station d'épuration de Marquette ont été mises en service en 1969. Les dernières seront achevées en 1979. Elles desservent près de 500.000 habitants sur l'agglomération Lilloise, mais sa capacité est aujourd'hui de moitié plus importante. En termes techniques, la station de Marquette est capable de traiter tous les jours 150.000 m³ d'eaux usées, d'en éliminer 5.500 tonnes de matières en suspension.

Plus récente, la station d'HOUPLIN-ANCOISNE a permis de régler des problèmes dont l'urgence est apparue clairement aux responsables de la C.U.D.L. Cette station doit en effet traiter, non seulement des eaux urbaines, mais également des eaux industrielles. La Communauté a donc été conduite à mener des négociations avec les entreprises les plus polluantes, et a provoqué une action administrative efficace à l'égard des industries concernées.

La troisième station d'épuration est celle de Villeneuve-d'Ascq. Elle est prévue pour traiter en priorité la pollution créée par l'ensemble de la ville nouvelle, puis en phase finale, le produit des collecteurs des communes plus éloignées. La capacité de cette station sera alors de l'ordre de 200.000 équivalents-habitants.

La quatrième station d'épuration, à Grimonpont, a pour objectif de traiter les eaux usées de l'Espierre. De même que la Deûle constitue l'exutoire des eaux du bassin Lillois, l'Espierre est le collecteur naturel des eaux domestiques et industrielles de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos. Cette pollution est essentiellement d'origine industrielle. Les dossiers de cette usine prévoyaient un volume de boues de 150 tonnes par jour, ce qui correspond à la pollution de près de deux millions d'habitants. Alors que la population réelle du bassin atteint tout au plus 350.000 habitants.

Peut-on laver l'eau ? Ce serait un exploit. De ceux par lesquels se gagne le combat pour la qualité de la ville.



La Voirie pour le confort

Priorité aux transports collectifs et amélioration de la qualité :

Ce sont les deux principes de la politique suivie par la Communauté Urbaine.

Les dispositions ont été prises en matière de circulation, de stationnement et plus particulièrement d'affectation de la voirie, qui intéressent, non seulement les villes desservies par les réseaux urbains, mais encore les communes situées en zone rurale dont la desserte est assurée par les transports routiers de voyageurs.

Actuellement, une étude est en cours pour la création d'un réseau unique à l'intérieur du périmètre administratif de la Communauté Urbaine.

Il s'agit d'urbaniser ce réseau avec les autres modes de transport public et privé.

Le Conseil de Communauté a décidé en juillet 1977 d'entreprendre une étude technique et financière pour l'établissement d'une «carte orange». Ce nouveau titre serait valable sur toutes les lignes de transport, y compris celles de la S.N.C.F.

Il aurait un caractère forfaitaire, c'est-à-dire qu'il serait valable pendant une période déterminée, quel que soit le nombre de déplacements effectués.

Le coût de l'opération se monte à 320.000 francs.

Au rang des mesures pratiques, l'action communautaire s'est portée sur la mise en place d'aménagements destinés à augmenter la vitesse des autobus en améliorant sensiblement leur condition de circulation : couloirs réservés, aménagement d'accès et d'aires de stationnement.

L'ensemble de ces opérations est incontestablement à l'origine du redressement du trafic voyageurs enregistré depuis 1972.

LA COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE

Superficie :	61 212 ha
Population :	1 200 000 habitants
Composée de :	86 communes
Budget 1978 :	2 milliards de F.

Le bruit du Métro

La quatrième agglomération française, avec plus d'un million d'habitants, s'organise autour de plusieurs pôles, dont les plus importants sont Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq. Comment ne pas admettre, avec le schéma directeur de l'Agglomération, la légitimité de cette ambition qui vient maintenir aux différentes villes de la Communauté leur personnalité. Le plan de transport est le moyen d'atteindre cet objectif. Il doit permettre en effet à chaque habitant, quels que soient ses ressources, d'avoir accès en un minimum de temps à un maximum d'emplois, de services et de loisirs.

Concrètement, un tel plan a deux moyens d'expression : les investissements et les conditions d'exploitation. On peut relever à cet égard, l'exercice d'une autorité unique en matière de transport collectif, la simplification tarifaire qui doit aboutir à l'équivalent de la carte orange, et la gratuité en faveur de certaines catégories d'usagers.

L'investissement le plus significatif est celui que la Communauté a fait dans le métro. Mais ce n'est pas le seul, et il serait injuste de ne pas signaler les efforts importants accomplis pour améliorer le confort, la rapidité et l'efficacité des trois moyens de transport qui rendront encore d'inappréciables services. Le réseau d'autobus a bénéficié d'une modernisation des véhicules, de conditions de circulation favorisées. Le réseau S.N.C.F. est relativement dense, avec une gare de banlieue qui est la plus importante de province. Le Mongy de Lille à Roubaix et Tourcoing a pu, grâce à des aménagements spéciaux, augmenter d'un quart sa vitesse commerciale. A terme, il atteindra la gare de Lille, ou il arrivera en souterrain en correspondance directe avec tous les autres modes de transport collectif.

Avec le métro, la Communauté a trouvé un moyen de transport efficace adapté aux caractéristiques de l'agglomération. C'était un pari audacieux et courageux : un métro rapide, confortable, assurant la correspondance avec les autres moyens



de transport, doit être la pièce maîtresse du système de transport collectif de l'agglomération. Lorsqu'il sera intégralement construit sur ses quatre lignes il offrira une alternative satisfaisante à l'automobile.

Ce pari est virtuellement gagné. Mais il a fallu surmonter des obstacles importants, techniques, financiers et administratifs. Réalisé avec le concours de Matra, le métro VAL recourt aux techniques les plus élaborées. L'automatisme intégral de la conduite assure une incontestable économie d'exploitation, qui se double d'une économie d'investissement ; gabarit réduit, stations courtes, faible consommation d'énergie.

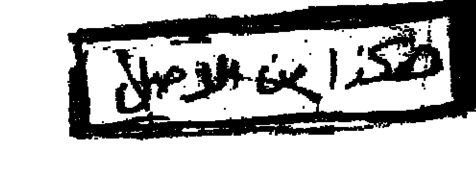
Le parti d'exploitation, en site propre, garantit aux usagers le confort, la sécurité et la qualité de service : surveillance audio-visuelle, pourcentage élevé de places assises, fréquence de cinq minutes aux heures creuses, d'une minute aux heures de pointe, vitesse moyenne de l'ordre de 35 km/heure. La pollution est nulle, la nuisance acoustique faible.

La première ligne relie la ville nouvelle à la Gare de Lille puis au Centre Hospitalier Régional. Tous est mis en œuvre par la Communauté pour une mise en service de cette ligne N° 1 au début de 1983. Les automatismes et le matériel construits par Matra seront livrés, installés et essayés au fur et à mesure des réalisations de génie civil. Les essais sur le premier tronçon pourront être entrepris à la fin de l'année prochaine.

Le financement (1,5 milliards de francs) est couvert par emprunt, par subventions et par une partie de la taxe sur les transports. Les travaux de génie civil, 1,2 milliards de francs, sont financés par une aide d'Etat à hauteur de 38 % et par un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Le système VAL (300 millions de francs) est financé par un emprunt consenti par le Fonds de Développement Economique et Social et par le Versement Transport.

Il convient à cet égard de relever que le taux du versement Transport demandé aux entreprises est de 1,10 % cette année. Ce n'est qu'en 1980 qu'il atteindra le taux de 1,50 %, déjà appliqué à Lyon et à Marseille.

Les premières études et les premiers projets du métro datent de huit ans. Les habitants de la Métropole savent déjà que lorsqu'ils verront, dans quelques mois, les premières rames sur le premier tronçon, ils les devront à l'extraordinaire persévérance de la Communauté. Leur métro aura fait plus de bruit dans les commentaires qui l'ont précédé qu'il n'en fera sur ses rails.



Six défis dans l'actualité

L'UNION SUR LA RÉGION

Retrouvailles chez les verriers

Pour avoir duré dix ans, le Musée du verre, à Sars-Poteries, a prouvé à ceux qui n'y croyaient pas en ses débuts qu'il était autre chose qu'une « folie ».

Avec sa moyenne annuelle de 25 000 visiteurs, avec sa réputation confirmée, avec tout ce qui à présent gravite plus ou moins directement autour (poteries, commerces, services divers), l'observateur du dehors serait facilement porté à croire que le Musée du verre est à présent une véritable institution, solidement assise, pourvue de tous les moyens d'assurer son existence et de faire face à l'avenir.

A l'heure présente, le pouvoir régional témoigne de son intention de prendre en compte l'acquis de dix années du Musée du verre pour en garantir le développement. On peut s'en réjouir en espérant que cette tutelle jouera avec réalisme et intelligence, afin de relier notre œuvre au renouveau culturel de l'Avesnois.

A cette étape de son développement, il est utile de rappeler ce que fut cette prodigieuse aventure.

Nombreux sont les gens de ce pays qui, en toute simplicité, ont donné leurs objets ou ont prêté la main au Musée du verre ; ils s'en souviennent. Le Musée du verre de Sars-Potereies a d'abord été vécu comme un défi. Dans le contexte d'un pays ruiné depuis l'arrêt brutal de l'industrie du verre en 1937, ce musée des « bousillés » (1) réhabilitait tout un passé de rude labeur et de création. Tout un climat de rancœurs et de fatalités fut d'un seul coup balayé par cette résurgence printanière qui fit dire aux gens du pays : « Sars-Poteries renaît ».

De plus, ici, ainsi qu'en d'autres initiatives de valorisation du patrimoine, on n'a pas attendu les subventions pour entreprendre. La force d'une expérience de ce genre, c'est qu'elle est l'œuvre de toute une équipe, enracinée elle-même profondément dans la population, et rivalisant de générosité dans la mise en commun de moyens nécessairement modestes. Le Musée du verre a pu alors étonner, convaincre et dépasser tous les obstacles et les scepticismes du départ. Parce qu'il incarnait l'honneur et l'espérance d'une population ouvrière, ce musée a trouvé sa place dans l'échiquier culturel et touristique de l'Avesnois.

Grâce au Musée du verre de Sars-Poteries, des hommes, ici, se sont relevés. Les artisans potiers du pays, voyant le monde bouger et venir chez eux, ont compris que ce n'était pas le moment d'abandonner un métier apparemment condamné par les progrès de l'industrie. Au village voisin de Felleries, on s'est senti directement concerné, et, avec tous les artisans du bois, il a été possible, dans le droit fil du musée de Sars-Poteries, de mettre sur pied en 1975 le Musée de la boissellerie traditionnelle dans le charmant moulin des « Bois jolis ».

« Ce sera tous les jours la fête »

C'est sur la même lancée et en s'appuyant sur les mêmes réalités qu'est né l'Atelier du verre de Sars-Poteries. Au cœur du vieux village qui n'en croyait pas ses yeux, le verre s'est rallumé un jour du printemps 1976, parce que les derniers anciens verriers, retraités aujourd'hui de la métallurgie pour la plupart, ont décidé de souffler le verre à nouveau et de se refaire la main après quarante années d'interruption. « *Si l'on bousille tous les jours, ce sera tous les jours la fête* », m'a dit l'un d'eux. Et c'est vrai qu'ils sont joyeux les verriers lorsqu'ils se retrouvent ensemble devant les fours qu'a finacés le conseil régional. De l'Avesnois, de Paris, des quatre coins de France et de Belgique nous viennent des stagiaires, heureux d'apprendre avec eux à faire dans le verre.

Voilà le chemin parcouru.

Il faut rendre justice au conseil général et au conseil régional de nous avoir aidés efficacement aux étapes importantes de notre route, chaque fois qu'un projet d'investissement leur était soumis. Leur contribution financière a pu ainsi, il y a trois ans, couvrir près de 85 % des dépenses d'équipement de l'Atelier du verre. Cependant, sur nos dix années d'activité, musée et atelier ensemble, leur aide représente environ 20 % du volume global de nos dépenses.

Avec le montant du droit d'entrée qu'il nous verse, chaque visiteur nous aide à couvrir nos charges de fonctionnement ainsi que les intérêts d'emprunts contractés pour travaux ou investissements. Il n'y a aucune charge salariale du fait que nous sommes tous bénévoles. Quant à l'Atelier du verre, s'il s'autofinance jusqu'ici à 80 % par la vente sur place de ses produits, et il ne fonctionne que les week-ends. C'est le Musée du verre qui, jusqu'à présent, éponge son déficit. Ainsi les difficultés de gestion et d'animation sont étroitement liées.

A l'étape actuelle, la croissance et les perspectives de notre activité exigent une équipe large, représentative de toute la population locale qui est concernée. Cette équipe ne sera cohérente et dynamique que dans une association où les règles démocratiques permettent le partage des responsabilités en même temps que le rajeunissement des cadres et l'avancée des idées nouvelles

En somme, nous avons vécu dix années de recherches et de mise en place ; un dialogue vrai commence avec les pouvoirs publics. Une œuvre de ferveur collective et « privée » s'insère dans la gestion du patrimoine national. Il faut souhaiter que, de ce fait, elle vive moins difficilement, et aussi qu'elle demeure authentiquement populaire.

LOUIS MÉRIAUX,
responsable du Musée du verre.

(1) Les « bousillés » sont les verreries que réalisaient pour eux et à leur idée les ouvriers verriers de l'industrie, dans les temps libres du petit déjeuner ou du casse-croûte de midi. Œuvres personnelles et parfois fantaisistes, elles témoignent autant de l'imagination que du savoir-faire de leurs auteurs. C'est leur rassemblement au Musée du verre de Sars-Poteries qui en fait une réalisation unique en son genre, une invite à poursuivre la création non seulement dans le verre, mais aussi dans tout ce qui touche la main de l'homme.

« Punie parce que d'opposition » ?

LA PREMIÈRE FORCE EST DE SAVOIR CE QU'ON VEUT

« RIEN, c'est rien ! » M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, a certes accueilli fort courtoisement, le 12 octobre, les élus du Nord qu'il connaît bien pour avoir travaillé quatre années avec eux, mais il n'avait rien à leur offrir. C'est ce qui explique le jugement lapidaire formulé sur cette rencontre. Plus encore, les élus ont éprouvé un sentiment de colère : « *Il n'y a eu aucune discussion, aucune proposition*, a affirmé M. Pierre Mauroy, président (P.S.) du conseil régional. *Il nous faut maintenant organiser des actions très dures...* » On se souvient sans doute que la politique de conversion dans le Nord n'a été obtenue qu'à la suite de la longue grève des mineurs de 1963 et que les décisions de 1968 — qui a apporté notamment l'industrie automobile — n'intervinrent qu'après une série impressionnante de manifestations...

Alors, la seule solution est-elle de « *descendre dans la rue* » ? Cette région a l'impression d'être abandonnée alors qu'elle se vide peu à peu de sa substance. Le mouvement d'émigration n'a cessé d'aller en s'amplifiant depuis 1960 : maintenant, 18 000 Nordistes s'en vont chaque année.

Le Nord - Pas - de - Calais ne connaît pas d'affaires aussi spectaculaires que Boussac ou Terrin qui crèvent tout à coup les écrans de l'actualité, mais le mal est plus profond et plus généralisé dans la sidérurgie, les charbonnages, le textile, la chimie... Un mal incurable ?

Néanmoins, on peut noter quelques grandes réalisations, comme le canal à grand gabarit de Valenciennes à Dunkerque construit pour la sidérurgie et à peine achevé, alors que les aciéries sont en déconfiture ; la plus grande zone industrielle de France à Douvrin (Pas-de-Calais) toujours aux trois quarts vide. Il y a aussi ce vapocraqueur, le plus grand du monde, construit à Dunkerque (1 300 millions de francs d'investissements). Il sera bientôt opérationnel *au moment où la production d'éthylène est surabondante.*

Depuis son installation en 1974, l'établissement public régional (E.P.R.) reprend sans trêve son lourd dossier économique. Il a même préparé de façon spectaculaire son plan régional en essayant de mobiliser la population. Il a ouvert avec l'Etat, et non sans mérite, un dialogue institutionnel. Il a entendu M. Valéry Giscard d'Estaing, en décembre 1976 : « *Il est vital pour notre pays de ne pas laisser détruire le capital irremplaçable créé au fil des années par le labeur des travailleurs du Nord et du Pas-de-Calais. Nous devons tout faire pour amener des usines à ces travailleurs...* » Paroles qui faisaient écho à celles du général de Gaulle à Mazingarbe (Pas-de-Calais) en 1968 : « *Il y a ici un ensemble de capacités techniques et de travail qui est l'un des éléments essentiels de la puissance — je tranche le mot au sens le plus élevé du terme — de notre pays...* » Formule de circonstance ?

Tout se décide autrement

Les élus ont l'impression d'agir en vain et de prêcher dans le désert : « *Tout se décide autrement et ailleurs...* ». Pourtant, s'il est une région qui fait preuve d'une cohésion et d'une volonté d'organisation, c'est bien celle du Nord. Son E.P.R. est sans doute le mieux structuré de France et le plus fécond en initiatives diverses, ce qui n'empêche pas le conseil régional de piaffer dans le cadre étroit de la loi de 1972 qui limite ses prérogatives.

Et puis, il est de gauche ! Sur cent huit membres de l'assemblée régionale, quatre-vingt-cinq appartiennent à l'opposition socialo-communiste, ce qui donne aux débats un ton franchement anti-gouvernemental. Mais ces élus, pour la plupart gestionnaires de grandes communes, sont aussi réalistes. Si bien que l'on peut noter une action positive et de collaboration avec l'Etat sur certains points, et aussi un divorce complet sur les problèmes majeurs de l'économie.

Des exemples des actions de l'E.P.R. ? Ne vient-il pas d'élaborer un schéma des transports donné en exemple à toute la France ? Il est vrai qu'il a suffi à l'Etat d'apporter sa bénédiction pour un emprunt de 200 millions de francs. On notera tout de même que le Nord n'avait pas été retenu par le gouvernement parmi les régions pilotes en ce domaine.

On a aussi porté une attention particulière aux « *actions les plus porteuses d'avenir* » : office culturel très actif, organisme de formation permanente, associations pour le cadre de vie, effort financier très important pour l'humanisation des hospices, pour la recherche par un soutien efficace à l'Institut Pasteur, etc. M. Barre lui-même a reconnu que les projets qui lui étaient présentés étaient soigneusement étudiés. Ainsi par de nombreux dossiers a-t-on pu nourrir « *ce dialogue institutionnel* » que M. Pierre Mauroy préconise, car il lui semble « *la logique même d'un régime démocratique* ».

Le conseil économique et social que préside M. Pierre Delmon, président des Houillères du Nord-Pas-de-Calais, trop disparate dans sa composition pour affirmer une politique globale, s'associe à ces actions. Il étudie les dossiers, propose, critique parfois, sans avoir toujours le sentiment d'être bien écouté, mais il souhaite surtout, selon M. Delmon, « *appliquer strictement la loi et rien de plus* ». Or, le conseil régional veut aller au-delà. Il proclame sa volonté d'intervenir directement dans les affaires économiques. Sachant qu'il ne peut seul maîtriser une crise à la fois conjoncturelle et structurelle, il souhaite pour le moins être considéré comme un partenaire indiscuté.

Ses actions pour la sidérurgie, par exemple, ont été tenaces mais sans grande efficacité. On lui reprochera de ne pas avoir ouvert le dossier à temps. En mai 1977, après maintes démarches, il tenait une réunion extraordinaire à Valenciennes pour attirer l'attention sur le drame qui se préparait. A sa proposition de « table ronde » avec la société Usinor, il recevait une fin de non-recevoir ; il demandait peu après d'entendre M. Camous, le haut fonctionnaire chargé des intérêts de l'Etat dans *la sidérurgie. Une fin de non-recevoir !* Alors le préfet de région, M. Chadeau, parlait d'un avenir prometteur pour les usines de Denain. On sait ce qu'il en est aujourd'hui. Tout se décide bien autrement et ailleurs.

Les élus de la majorité, notamment deux ministres en exercice, MM. Norbert Segard et Jacques Legendre, faisaient finalement le même constat que les élus de la gauche. Ils se seraient plus souvent associés aux motions proposées si elles ne portaient chaque fois une condamnation de la politique gouvernementale. Ils dénonçaient alors « *l'attitude démagogique et négative* » des représentants de la région. Cependant, quand ceux-ci obtenaient une entrevue avec M. Barre — en septembre 1977, — ils s'empressaient de demander la veille un entretien pour dire au premier ministre ce qui allait lui être répété le lendemain. « *Il est urgent d'agir.* »

Tumulte à gauche

La gauche de son côté marquait en elle-même des divergences de plus en plus évidentes au fur et à mesure que s'accroissait le divorce entre le parti socialiste et le parti communiste. Avant les élections de mars 1978, on passait beaucoup de temps à fignoler un texte commun... On n'en est plus là aujourd'hui.

La cassure s'est confirmée le jeudi 19 octobre à propos de ce qui devait être, à Arras, le grand rassemblement des élus de toute la région. La gauche se trouve donc elle-même affaiblie et quasi paralysée dès qu'il s'agit de définir une action commune et cohérente.

Quoi qu'il en soit des péripéties politiques et des analyses divergentes des causes du déclin du Nord-Pas-de-Calais, le constat est le même pour tous. N'est-ce pas M. Maurice Schumann qui, récemment au Sénat, parlait du Nord-Pas-de-Calais comme d'une région « *deux fois plus gravement menacée et sinistrée que le pays pris dans son ensemble* » ? N'est-ce pas lui encore qui posait cette question au ministre de l'économie : « *Laisseriez-vous au nouveau patron de la sidérurgie le soin exclusif de mettre en place le volet industriel et social du projet ?* » Et il ajoutait : « *L'Etat ne peut être partie prenante et traiter l'angoisse de nos populations par l'ajournement ou la prétérition... ou alors il faudrait parler du dirigisme de Ponce Pilate.* »

C'est un langage que d'autres élus ont tenu maintes fois au conseil régional, considérant que l'Etat est partie prenante dès que les grands équipements réclamés par l'industrie sont payés par les collectivités locales. Au minimum un droit de contrôle leur semblait nécessaire.

L'E.P.R. Nord-Pas-de-Calais, par sa composition politique, joue les importuns. Certains élus affirment sans ambages : « *Cette région est punie parce qu'elle est d'opposition.* » Ils s'étonnent de voir quel battage on fait en haut lieu pour d'autres régions, estimables certes, mais moins frappées par la crise que celle-ci.

Les vents sont moins favorables que jamais aux régions en tant qu'institution. Mais le drame que vit le Nord montre qu'il serait maladroit et peut-être dangereux de trop les ignorer. Ne faut-il leur laisser que le seul recours à « *des actions dures* » déjà annoncées ? Faudra-t-il en arriver là ? Peut-on imaginer que sur les grandes orientations économiques un conseil régional reste muet et inactif quand deux départements de quatre millions d'habitants s'en vont à la dérive ? Mettra-t-on un jour sans réticence toutes les cartes sur la table ?

GEORGES SUEUR.

À suivre...

RENDEZ-VOUS DU COURT MÉTRAGE

Le septième Festival international du film de court métrage et du film documentaire se tiendra à *Lille* et dans plusieurs villes de la région du 2 au 16 décembre prochain. C'est la deuxième fois que le Nord-Pas-de-Calais accueille ce festival.

En décembre 1977, deux cents films inédits de trente pays avaient été présentés à Lille, Villeneuve-d'Ascq, Cambrai, Arras, Béthune, Boulogne-sur-Mer et Grande-Synthe.

Ce festival est organisé conjointement par l'Association française pour la promotion du film de court métrage et l'Office culturel du Nord, avec la participation du Centre national de la cinématographie. Il a pour objectif de défendre et d'illustrer sur le plan national et international un moyen de création irremplaçable, mais menacé, et d'y sensibiliser la population en s'appuyant sur un réseau de diffusion régionale.

Un entretien avec M. Jacques Legendre

La France a besoin d'un Nord-Pas-de-Calais dynamique

Secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, M. Jacques Legendre parcourt toutes les régions pour exposer les mesures nationales pour l'emploi. Mais il est aussi député R.P.R. de la 16e circonscription du Nord, où il a été élu pour la première fois en 1973 pour être réélu en 1978, et maire de Cambrai depuis 1977. Il lui faut donc affronter les conséquences de la crise sur le terrain dans un secteur particulièrement touché par l'effondrement de la sidérurgie. Nous l'avons interrogé.

« Vous avez présenté récemment le nouveau pacte pour l'emploi aux responsables économiques de la région du Nord réunis à la chambre de commerce de Lille. On a eu l'impression que vous avez reçu un accueil plutôt tiède... Comment expliquez-vous cette attitude de votre auditoire ?

— L'an dernier aussi, l'accueil avait été tiède. Le parti communiste et le parti socialiste avaient fait part de leur scepticisme et même avaient systématiquement dénigré le premier pacte national pour l'emploi des jeunes. En fait, ce fut un succès puisque 550 000 jeunes étaient concernés par cette mesure dont 460 000 ont aujourd'hui un contrat de travail. Dans la région, 42 000 ont été concernés, dont 35 000 ont trouvé du travail.

» En raison de ce succès, cette année, les dirigeants politiques et le patronat se retrouvent curieusement pour réclamer la reconduction du pacte en trouvant les nouvelles mesures insuffisantes. C'est mal poser le problème. Financièrement, les fonds engagés cette année sont de même importance que ceux mobilisés l'an dernier. Mais surtout, nous avons analysé les résultats du premier pacte en cherchant à renforcer son efficacité avec, comme objectif unique, de mettre les jeunes en situation normale d'embauche. Nos mesures ont été modifiées pour privilégier celles qui conduisent directement à une embauche, tel le contrat emploi-formation. Agir ainsi, c'est aller dans le sens que souhaitent les syndicats et les jeunes. Quand on me dit : *« Le pacte est moins » intéressant que l'an dernier »*, je réponds : *« Sûrement pas pour les jeunes. »* Je constate que les chefs d'entreprise qui ont fait l'an dernier un gros effort l'ont compris et qu'à nouveau, après une période de scepticisme, ils se mobilisent.

Comment répondre à leur inquiétude ?

— La sidérurgie, c'est d'abord un problème européen de surcapacité de production, de rentabilité et d'endettement. Toutes les grandes sidérurgies européennes connaissent de graves difficultés, et la France n'y fait pas exception. Le plan financier mis au point par le gouvernement a permis d'éviter la faillite de la sidérurgie française. C'est maintenant aux chefs d'entreprise mis à la tête des nouvelles sociétés de faire des propositions de réorganisation industrielle.

» Bien entendu, l'élu du Nord que je suis tient à ce que sa région conserve un potentiel sidérurgique important. La sidérurgie du Valenciennois, c'est seize mille emplois directs, auxquels il faut ajouter les emplois induits. Ces travailleurs, je les connais et je comprends leur angoisse. La remise sur pied de la sidérurgie, cependant, doit se faire selon des impératifs de rationalité économique. Sinon, on retombera dans quelques années dans les mêmes difficultés. Mais il convient de tenir compte et des hommes et de la région. Maintenir une activité sidérurgique régionale et engager une importante diversification industrielle sont deux impératifs.

— *Dans le premier numéro de la lettre régionale bimestrielle que vous venez de lancer :* la Lettre de Jacques Legendre, *vous affirmez que le déclin du Nord-Pas-de-Calais n'est pas fatal. On dit parfois que cette région est « abandonnée » par les pouvoirs publics. Les autorités de l'Etat ont-elles vraiment la volonté politique et surtout la capacité de maintenir la puissance industrielle du Nord ?*

— Le déclin du Nord-Pas-de-Calais n'est pas fatal. J'en suis profondément convaincu. Mais il faut que certaines conditions soient remplies. Tout d'abord, l'Etat doit bien sûr manifester une volonté politique d'aider une grande région industrielle à réussir sa mutation. Cette volonté existe. C'est ainsi qu'il a été clairement indiqué que le bénéfice du Fonds spécial d'adaptation industrielle s'appliquerait de plein droit au Hainaut-Cambrésis touché par les problèmes de la sidérurgie. Par ailleurs, la DATAR est maintenant dirigée par M. André Chadeau, notre ancien préfet de région, un homme qui s'est beaucoup battu pour le Nord et qui en connaît les problèmes.

» Cette volonté s'appuie sur des considérations précises. La région constitue la frontière de notre pays avec cette zone particulièrement développée et dynamique qu'est l'Europe du Nord-Ouest. Un Nord-Pas-de-Calais à nouveau dynamique sera un atout pour la France. C'est aussi une grande région de tradition industrielle. Alors que tant de Français ne veulent plus travailler dans l'industrie, il serait paradoxal de ne pas tout faire pour fournir un emploi industriel à ceux qui le souhaitent. Mais il ne faut pas tout attendre de l'Etat.

Le déclin n'est pas fatal

— *La politique du gouvernement semble tout de même très difficile à expliquer sur le terrain. Comment la présentez-vous dans le Cambrésis dont vous êtes l'élu ?*

— Toute politique qui s'attache aux problèmes de fond et comporte des mesures de rigueur est difficile à expliquer. Mais le Cambrésis, dont pour plus de 50 % la population travaille dans l'industrie, en particulier dans la sidérurgie et le textile, sait bien que l'avenir de l'industrie française ne peut pas être envisagée sans tenir compte de la concurrence internationale. Ces contraintes, je ne les rappelle pas pour inciter à la résignation mais, au contraire, pour appeler à une action réaliste. Car la région Nord-Pas-de-Calais, donc le Cambrésis, a des atouts.

» Ce n'est pas par miracle que j'ai pu annoncer récemment trois implantations industrielles importantes qui vont nous apporter mille cent emplois d'ici à 1981. Cette action économique indispensable ne nous fait d'ailleurs pas oublier la nécessité de répondre aussi aux problèmes sociaux vécus par la population et que je connais bien. La revalorisation du travail manuel, le travail féminin, l'emploi des jeunes, voilà les vrais problèmes. Une action est engagée, et je pense que nous progressons. J'y participe et je tiens en particulier à ce que ces actions soient menées avec les partenaires sociaux. C'est ce que nous avons fait notamment pour l'élaboration de la loi sur le congé individuel de formation. Je suis très attaché à une réelle concertation.

— *Plusieurs milliers de sidérurgistes occupés dans le Valenciennois habitent le Cambrésis. Leur avenir semble très compromis.*

Une facilité : l'appel à l'Etat

Tout d'abord, parce que faire appel à l'Etat est une attitude de facilité qu'on retrouve dans toutes les régions. Je me rends chaque semaine en province pour le lancement du pacte national pour l'emploi. Partout les hommes politiques, et en particulier socialistes et communistes, réclament pour leur région un effort exceptionnel de l'Etat ! Ce n'est bien sûr pas possible. Mais j'ai envie d'être sévère avec ceux qui tiennent un tel langage. On ne peut à la fois passer son temps à critiquer les entreprises et souhaiter que d'autres s'installent.

» Le Nord-Pas-de-Calais doit adopter une attitude dynamique en cette matière et s'attacher à trouver des créneaux industriels créant des emplois économiquement sains. Il en existe. L'industrie automobile a créé vingt-neuf mille emplois dans la région en dix ans mais n'y a pas encore développé un marché de sous-traitance. La construction mécanique peut croître dans une région qui a les meilleures entreprises françaises de matériel roulant. La chimie élaborée a de nombreux atouts ; des industries aussi diverses que celles des composants électroniques ou de l'agro-alimentaire peuvent être attirées dans la région, le gouvernement en est convaincu.

— *Les formations de la majorité sont nettement minoritaires dans la région. Quelle est votre réponse aux propositions d'action du président du conseil régional, M. Pierre Mauroy ?*

— Je l'ai dit très nettement à la tribune du conseil régional : nous continuerons à nous associer à toute initiative sérieuse émanant de l'opposition, comme nous l'avons fait pour le schéma régional de transports, pour le financement de l'amélioration des logements anciens et sur d'autres dossiers encore. Mais nous ne cautionnerons pas des attitudes qui nous paraîtraient électoralistes.

» Et nous espérons que la majorité régionale ne refusera pas systématiquement d'apporter son concours aux propositions que nous formulerons ou que décidera le gouvernement. »

Transports sans désordre

Un « dossier bien ficelé »

« *J'AI rarement vu un dossier aussi bien ficelé... »* On prête cette formule à M. Raymond Barre à propos du schéma régional de transports du Nord-Pas-de-Calais. En tout cas l'affaire a été menée rondement : approuvée à l'unanimité par l'Etablissement public régional (E.P.R.) en juillet 1977, ce schéma est entré en application le samedi 30 septembre. Ce jour-là la première rame du T.C.R. (Transport collectif régional) avec ses voitures inox toutes neuves a relié Lille à Valenciennes en trente-trois minutes.

En 1981, les dix grands axes de la région auront été modernisés : cent quatre-vingt-quinze voitures de grande qualité remplaceront quelque quatre cents wagons fort vétustes et grâce à de nouvelles techniques ils offriront un service plus rapide, plus complet, plus confortable. Et financièrement ce sera une opération blanche, puisque l'emprunt de 200 millions de francs contracté par la région sera remboursé intégralement par la S.N.C.F. Le renouvellement complet du matériel, qui aurait demandé normalement quinze années, sera effectué en quatre ans seulement. De plus, le coût d'exploitation au kilomètre-voyageurs sera réduit d'environ 30 %...

Le voyage inaugural vers Valenciennes a été effectué par les représentants des douze régions qui venaient de participer à Lille à un colloque sur les transports collectifs. M. Pierre Mauroy, président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, avait en effet souhaité établir un dialogue au niveau national sur une réalisation que l'on s'accorde à qualifier d'exemplaire et qui démontre les possibilités de l'E.P.R. au moment où certains semblent remettre en question toute la politique régionale.

Service public et déficit

Il est vrai que le Nord-Pas-de-Calais avait quelques bonnes raisons de se lancer dans une telle aventure : un réseau ferré très dense et très fréquenté (65 000 déplacements omnibus par jour), des distances très courtes entre les agglomérations, un matériel de quarante ans d'âge, la crise de l'emploi dans les entreprises de matériel ferroviaire du Valenciennois. L'application de ce schéma procurera 800 000 heures de travail aux entreprises concernées.

Ce modèle est-il transposable ailleurs ? Deux journées d'étude ont mis en évidence des situations très diverses dans le Nord, l'Alsace, la Provence-Côte d'Azur, l'Auvergne, etc. Il est clair que les solutions techniques doivent être aussi diversifiées. On a noté cependant, en ce qui concerne la procédure, un très vif intérêt pour ce qui a été réalisé dans le Nord, où l'administration et la S.N.C.F. ont été intégrées purement et simplement à un groupe de travail composé initialement d'élus et de responsables socio-économiques. Ailleurs, les situations semblent être beaucoup plus floues...

Une volonté politique des élus régionaux à prendre en compte simultanément les problèmes de développement économique et d'aménagement du territoire s'est fortement affirmée à ce propos. M. Pierre Mauroy a déclaré : « Nous apportons la preuve *qu'une affaire prise en main sérieusement par une région peut servir de base à une négociation sérieuse avec le gouvernement. Tel doit être le sens du dialogue institutionnel. Vouloir maintenir les régions dans un cadre législatif trop étriqué et sans ressources réelles prive actuellement toute la France d'initiatives analogues...* »

Mais au-delà de cette position de principe, quelques thèmes ont été mis en valeur au cours des débats : la notion de service public conçue comme une exigence absolue, ce qui amena des critiques assez sévères du rapport Guillaumat ; les ressources : le versement sur les transports perçu dans les grandes agglomérations ne peut être affecté aux liaisons inter-urbaines. Ne serait-il pas utile de le généraliser ? La nécessité d'une réforme réglementaire, voire législative, pour affirmer l'existence d'un niveau régional de décision pour les transports ; le maintien de « tarifs sociaux » qu'une politique de vérité des prix remettrait trop facilement en cause ; une réticence très vive à l'éventualité du transfert de nouveaux services du fer vers la route.

Si les élus, à quelques nuances près, sont pour plus de responsabilités données aux régions, les représentants des administrations qui participaient au colloque ont fort courtoisement avancé quelques arguments ponctuels qu'on ne peut négliger. Ils ont fait valoir que le transport collectif ne représente que 20 % de l'ensemble des déplacements des citoyens. Ils ont aussi noté que dans certaines régions le transport omnibus par fer est nettement plus cher que le transport par autocars. Tous semblent d'ailleurs s'accorder pour dire qu'il ne convient guère de privilégier un seul mode de transport mais, alors que les élus craignent que de nouveaux transferts fer et route atténuent la notion de service public, les administrations font valoir qu'*« il ne faut pas assimiler la notion de service public à celle de déficit »*.

Le déficit des trains omnibus est considérable. L'Etat semble dire maintenant : *« Prenez en charge ce service et nous vous accorderons les subventions que nous consacrons à combler les pertes d'exploitation. »* Fort bien, mais la méfiance demeure. A ce propos on a rappelé les ennuis qu'ont connus les départements lors du transfert de l'entretien des routes nationales. Les crédits promis n'ont pas été versés. Dans ces conditions, le débat reste ouvert mais il n'est pas douteux que ce colloque sur les transports aura permis d'aborder sans passion sinon sans arrière-pensées politiques ce fameux dialogue Etat-régions qui n'en est vraiment qu'à ses débuts.

Changement de carte pour les équipements

A quoi sert le plan d'aménagement ? On serait tenté de se poser cette question à propos du document élaboré pour le Nord-Pas-de-Calais et approuvé par un conseil interministériel en 1971. Sept années ont passé, déjà. Ne serait-il pas temps aujourd'hui de s'interroger sur la valeur de ce schéma régional, qui est toujours — en principe — la Bible de l'aménagement pour deux départements et, surtout, quatre millions d'habitants.

L'Organisme régional d'études et d'aménagement de l'aire métropolitaine (OREAM), qui devait été chargé de mener les études a, sans aucun doute, sensibilisé, sinon le grand public, du moins une majorité d'élus à un urbanisme conçu dans son ensemble, c'est-à-dire prenant en compte non seulement le cadre de vie, mais aussi le développement économique, social, culturel, etc.

Ce schéma est un gros livre abondamment illustré, truffé de graphiques. Mais il date terriblement : depuis les années d'expansion pendant lesquelles il a été conçu, la crise est survenue. Les extrapolations poussées à l'époque par les spécialistes ne sont vraiment plus de mise aujourd'hui.

L'un des objectifs du schéma était de parvenir à un développement harmonieux du Nord-Pas-de-Calais fondé sur un réseau de solides infrastructures. On constate maintenant que les poches noires se multiplient et que des disparités importantes se font jour d'une zone à l'autre. N'est-ce pas le contraire de ce qui avait été voulu ?

Pour contrebalancer l'attraction de la région parisienne, une des données essentielles du schéma de 1971 était d'assurer la cohésion de la région par le renforcement des liaisons est-ouest. Où en sommes-nous aujourd'hui ? La vallée de la Sambre et le Boulonnais sont toujours aussi éloignés des centres de décision et de la métropole.

Certes quelques progrès ont été accomplis, mais on attend toujours une liaison rapide Lille-Valenciennes, même si le chantier est maintenant bien avancé. Comment valoriser par rapport à l'ensemble de la région une façade maritime qui a le privilège de compter trois ports importants ? L'autoroute A 26 Arras-Calais est aussi en cours, mais quand sera-t-elle achevée ?

L'heure de la réflexion

On pourrait multiplier les exemples, et dans tous les domaines. Mais les interrogations qui sont posées aujourd'hui au niveau économique, face à une crise qui a mis cent mille personnes au chômage dans la région, devraient aussi susciter un nouveau projet d'aménagement. La place que prenait le canal à grand gabarit de Valenciennes à Dunkerque (inachevé lui aussi...) pour le développement de la sidérurgie est-elle encore justifiée ?

A la vérité, d'autres impératifs se font jour et chacun sait bien que l'on ne peut plus fonder l'avenir du Nord sur l'acier, le charbon ou le textile. Mais sur quoi alors ? Quels sont les objectifs à mettre en priorité pour relancer certaines croissances, ou tout au moins éviter que le Nord-Pas-de-Calais se vide peu à peu de sa substance et de ses hommes ? La réflexion doit être poussée sur le plan économique — où les collectivités locales veulent de plus en plus intervenir, — mais elle doit aussi définir un cadre et des équipements susceptibles d'accueillir les activités de demain. L'échec dans une large mesure de la conversion de la zone minière doit faire réfléchir. En offrant une vaste zone industrielle (celle de Douvrin) idéale en principe — puisqu'elle était à la fois desservie par un grand canal, la voie ferrée et l'autoroute, — les « aménageurs » pensaient avoir bien agi. Ils se sont trompés de bonne foi.

De nouvelles activités dans le Nord-Pas-de-Calais ? Lesquelles et où ? Faut-il toujours privilégier des équipements lourds ? Il serait temps de réviser le schéma de 1971 qui ne correspond plus à la réalité. Cette révision devrait intéresser toutes les assemblées, tous les groupes socio-professionnels et tous les responsables. Outre qu'elle offrirait la possibilité d'une réflexion positive, elle aurait le mérite de poser dans leur ensemble tous les problèmes régionaux. On assiste maintenant à un « forcing », secteur par secteur, chacun développant au mieux des arguments justifiés. Ne serait-il pas temps, au-delà des revendications, de repenser un projet cohérent à la dimension des deux départements ? — G. S.



Six défis dans l'actualité

LA PROVINCE SANS COMPLEXES

Brumes de santé sur la Côte d'Opale

Si vous avez un rhume, Parisiens aux visages pâles et aux *cerveaux* enchifrenés, je ne saurais trop vous conseiller un week-end sur la Côte d'Opale. Qu'il fasse beau ou qu'il fasse maussade. Les *stations, de Hardelot à Berck, en* passant par Le Touquet, Stella-Plage, Merlimont, sont équipées *pour* vous recevoir en toutes saisons. C'est l'avantage des climat froids. Le beau temps y est en prime.

Le traitement commence avec *la vue. Si vous arrivez en fin* d'après-midi, émergeant des brouillards picards ou des crachins nordiques, et pour peu que *les éléments soient cléments* (ce qui est plus fréquent qu'on ne *le pense*), *le ciel* et la mer vous dispensent une gamme de teintes *qui*, sans discontinuer, se nuancent. Le ciel n'est jamais tout à fait bleu. La mer n'est jamais *tout à fait verte. Le soleil se* couche rarement sans son accompagnement de nuages. Le rouge de son feu vire à l'orange et s'achève en saumon pâle, qui fait paraître plus évanescent le bleu du jour qui s'éteint, avant de venir mourir dans les *flaques* que la mer, en se retirant, a laissées dans le sable, d'une douceur de moire, comme des empreintes d'eau.

Le fruit de la conquête

Car tout, ici, est le fruit de *la* conquête de l'homme sur la nature. Les plages de la Méditerranée ne se sont données que *la* peine d'être. La nature les a comblées. Et elles *ont* parfois ce côté mollement abandonné, mal peigné, d'une personne *qui* ne quitterait pas sa robe de chambre.

Ici, tout a dû naître et être gagné, grignoté sur la mer : les plages, les dunes avec les arbres qui les fixent, les barrières de roseaux qui les protègent. Tout doit être maintenu, protégé, dans une attention, un effort constants, face à cet adversaire — ce partenaire — qui ne recule pas sans rechignements et parfois se cabre avec colère.

De là, alors que la Méditerranée laisse une impression de laisser-aller, de bonne franquette, cet air de personne sur son trente et un, toujours bien lavée, bien coiffée, bien ordon*née qu'ont les plages du Nord*, et qui correspond d'ailleurs au tempérament et au caractère autochtones.

De là aussi cette priorité accordée dans le loisir aux activités sur le farniente. Sur la Côte d'Azur, on peut s'abandonner aux volontés *du* bronzage, se laisser envahir, investir par le soleil, jusqu'à l'anesthésie ou l'anéantissement. Ici, son bronzage, ou plus exactement son hâle, il faut se *le* gagner. Question de climat bien sûr, *mais* aussi de comportement devant ce nouveau problème que pose à l'homme, dans les sociétés évoluées, la séparation catégorique du temps-travail et du temps-loisir.

La *réponse* apportée à ce sujet par *Le Touquet*, station-phare et à *ce* titre station-cible de la Côte d'Opale, est typique de cet état d'esprit : ne pas considérer *le temps-loisir*, de *plus en plus* important, comme un temps mort, un temps d'ensommeillement, mais comme un *temps* de récupération, de régénération. Régénération de la vie familiale, obérée par des conditions de travail dispersées. Régénération du corps, dans des occupations salutaires. Régénération de l'esprit par une *ouverture sur* des connaissances ou des curiosités moins spécialisées que celles de la profession.

Tôt le matin, des groupes de cavaliers parcourent les plages qui se déroulent à l'infini, l'écume qui perle aux naseaux des chevaux rivalisant avec celle des vagues. Des adeptes du char à voile *griffent* le sable de *leur sillage lent. Des piscines* d'eau de mer chauffée accueillent les évolutions apéritives. Des courts de tennis attendent les échanges de balles. D'autres balles, que personne, cette fois, ne renvoie, partent des stands de tir. On court, on nage, on fait du saut d'obstacles. On se réunit au Palais de l'Europe, pour y confronter divers points de vue sur les sujets les plus divers. On fait des stages de perfectionnement pour l'amélioration des performances humaines (si l'équipe de France de football a perdu au Mundial, ce n'est *tout de même pas à cause du* séjour qu'elle fit au Touquet, avant son départ). On y joue aussi, *dans les deux casinos*.

Le « gros cube » de Bernanos

Ce qui frappe, dans l'atmosphère de *ces plages ou de ces* stations, c'est la participation active. Participation qui s'étend aux habitants. Ce samedi après-*midi où je m'y trouvais, il y* avait à Hardelot une course cycliste de 32 kilomètres, par équipes de deux. *Qui, croyez-vous, figuraient parmi* les engagés ? M. Poulidor lui-même, le señor Ocana, Jean Jourden, associés à des amateurs locaux. Et qui, croyez-vous, remporta *l'épreuve ? Le coureur automobile* Darniche, associé à un pédaleur du cru. Et je passe sur les plus de soixante-cinq ans, *les moins de quinze* ans et les femmes moulinant à qui mieux-mieux du kilomètre sous le soleil automnal. Oui, ce qui caractérise la notion de loisir, dans le Nord, c'est *qu'il n'est pas repos*, abandon, mais effort, autre que celui habituel.

Cela ne va *pas* sans un certain *parfum* moral, pour ne pas dire moralisateur. Le loisir, c'est avant tout la liberté. Et s'il me plaît à moi de *ne* rien faire. Mais nous sommes ici dans le pays de Maxence Van der Meersch, qui finit ses jours au Touquet en 1934 et dont les romans avaient *cette* double caractéristique, contradictoire, d'être à la fois naturalistes et moraux. Bernanos non plus n'est pas *loin*, qui vécut une partie de son enfance à Fressin, près de Montreuil-sur-Mer. Bernanos et son goût de *l'effort*, *poussé* jusqu'au risque — sa grosse moto, — et son sens de la morale, poussé jusqu'à l'anathème.

Est-ce parce que les conditions de vie sont plus rudes, dans les régions du Nord, que leurs esprits les plus éclairés rêvent et tentent de les amé*liorer* et, *pour cela*, de les codifier ?

Au demeurant — et en dépit de tous les *efforts entrepris* — le clivage subsiste entre ce qui est heureux et ce qui l'est moins, entre ceux qui sont heureux, ou font ou ont tout pour l'être, *et ceux qui le sont moins*. A ce titre, il est difficile de trouver plus éclatante illustration de ce contraste que Le Touquet et Berck, *les deux stations voisines et rivales*.

Le Touquet, Hardelot, sont des lieux où tout est mis en œuvre pour assurer, conserver, amé*liorer une santé acquise*, avec un maximum de commodité et de confort. Berck est une ville où tout est aménagé — commodité et confort — pour se *refaire* une santé perdue, tenter de la *retrouver*. Dans les unes, on préserve. Dans l'autre, on reconquiert.

Il n'est pas possible, parcourant le front de mer où, comme au temps des *Allongés* de Jeanne Galzy, des *malades* invalides poussés par d'autres plus valides glissent sur leurs fauteuils roulants, de ne pas être frappé par la disparité de ces deux états, la fragilité de leur frontière et l'injustice de leur sort. A quoi servent ces espaces verts, *cet* arrière-pays si riche de promenades et de forêts si on ne peut les parcourir ?

Dans un *contexte économique* qui s'avère maussade, les installations touristiques de la Côte d'Opale peuvent *et* doivent déboucher sur une vocation nord-européenne à quoi les prédisposent le passé et la proximité et vers quoi *les* inclinent un relief, une étendue, une salubrité uniques.

PAUL MORELLE.

Soixante-six manifestations au Festival de Lille

LA CULTURE A TRAVERSÉ SON DÉSERT

« *Le Nord est décomplexé... Je trouve tout naturel de le présenter à Beaubourg.* » Ainsi s'exprime M. Pierre-Alain Douay, le directeur de l'Office régional culturel du Nord-Pas-de-Calais. En effet, en ce moment, au Centre Georges-Pompidou, neuf pyramides tubulaires montrent l'« envers du Nord », autrement dit l'autre visage d'une région que l'on connaît surtout pour son charbon, son acier et ses tissus. Et l'on n'est pas peu fier de souligner que *Dieu*, ce poème inachevé de Victor Hugo porté par l'étonnante musique de Pierre Henry, que Paris accueille maintenant, a été créé à Lille en 1977.

Ne parlons plus de désert culturel. Aujourd'hui, c'est le *foisonnement* de spectacles, le bouillonnement des idées. Le septième Festival de Lille 1978, que dirige Maurice Fleuret, annonce soixante-six manifestations artistiques dans huit villes de la région, avec quelques créations mondiales comme *Conversations*, de Jennifer Muller, ou encore la première audition en France du *Dernier repas des apôtres*, de Richard Wagner. Pendant un mois, au gré d'une trentaine de manifestations, de *la Farce du cuvier* donnée dans les rues piétonnes à la découverte de la musique des troubadours ou de la sculpture du Moyen Age, Lille vient de vivre ses « heures médiévales ». Il n'est point de grande ville : Tourcoing, Douai, Lens, Arras, etc., qui n'annonce son automne culturel ou son propre festival ! En décembre prochain, le Nord-Pas-de-Calais accueillera pour la deuxième fois le Festival international du film de court métrage.

Ce regain rapide est aussi le résultat d'une politique voulue par le conseil régional, que préside M. Pierre Mauroy, député, maire de Lille. Depuis 1975, la région, les villes et les deux départements ont dépensé plus de 24 millions de francs pour l'Orchestre philharmonique de Lille et les trois centres dramatiques nationaux ; en quatre ans, plus de 5 millions de francs ont été consacrés à l'aménagement de salles dans vingt-sept communes. A ces sommes s'ajoute l'effort particulier de chaque ville, notamment pour le lyrique, qui pèse très lourd, par exemple, sur le budget de la ville de Lille.

Le premier « musibus »

Pour sa part, l'Office culturel régional a stimulé les traditions et les fêtes dans cinquante communes par une opération intitulée : « Vivez votre région » ; il est parvenu à harmoniser l'action de douze communes du littoral pour offrir, l'été dernier, les quarante-neuf spectacles du Festival de la Côte d'Opale ; il a créé une mission d'étude du patrimoine régional pour apporter une aide technique et scientifique aux groupes soucieux de la mise en valeur des richesses folkloriques et archéologiques (l'homme de Biache, le doyen des Nordistes, a cent cinquante mille ans !).

Mais dans cette région, qui ne compte pas moins de cinquante mille musiciens amateurs regroupés dans six cent cinquante sociétés, une part privilégiée devait être réservée à la musique. C'est ainsi qu'un atelier régional de la musique, organisme d'animation aidé par le ministère de la culture, va au secours des collectivités locales. Depuis quelques mois, le premier « musibus », car équipé d'une discothèque et d'instruments, sillonne le territoire.

L'Orchestre philharmonique de Lille, que dirige Jean-Claude Casadesus, dont la réputation ne cesse de grandir — sept concerts par mois, cinquante communes, initiation de quarante mille scolaires, — est sans conteste, avec le Festival de Lille, la plus belle réussite. On songe aujourd'hui à lui offrir l'auditorium indispensable à une capitale régionale. Mais le coût de la construction, 7 milliards de francs, et les frais de fonctionnement très lourds sont-ils tolérables maintenant sans obérer au-delà du raisonnable les finances lilloises ?

Le théâtre lyrique, qui fut très florissant dans le Nord-Pas-de-Calais, est en pleine mutation. Certes, par le nombre des spectateurs, la région reste en tête des recettes en France, et singulièrement à Lille, avec son Opéra et son théâtre d'opérette, le Sébastopol. Plus de deux cents représentations chaque saison consacrées aux œuvres les plus connues du répertoire, données sans grands moyens, n'assurent pas une qualité qui serait la source d'un renouveau.

Un corps de ballet régional ?

A Lille, on vient de prendre le virage : moins d'œuvres jouées mais plus de répétitions et un personnel artistique payé bientôt à l'année. Mme Monique Bouchez, adjoint au maire de Lille, s'attache passionnément à la mise sur pied d'un Opéra du Nord qui pourrait non seulement recevoir l'aide financière de la région, mais aussi de l'État. On veut aussi en ce domaine innover et susciter des créations à l'instar de ce qui se fait en Alsace par exemple avec l'Opéra du Rhin. L'affaire a deux objets. On commencera par la création d'un syndicat intercommunal qui regroupera Lille, Roubaix, Tourcoing et aussi la ville d'Arras qui a posé sa candidature. Déjà cette année, pour certaines créations, notamment « les Canuts », œuvre de Joseph Kosma, l'Opéra de Lille, que dirige M. Edgard Duvivier, apportera son aide au théâtre de Tourcoing dont le directeur artistique est M. Marcel Feru. D'autres échanges sont envisagés : chœurs, orchestres et même corps de ballet qui pourrait peut-être s'installer dans l'avenir à Arras.

On rêve d'un corps de ballet régional à l'exemple de l'Orchestre philharmonique mais, là encore, les crédits font défaut. Une dizaine de villes ont leur saison lyrique. Elles devraient pouvoir, dans les prochaines années, bénéficier de l'aide de l'Opéra du Nord, encore qu'il ne faille pas se dissimuler les écueils d'une telle entreprise.

Dans ce panorama assez réconfortant, le théâtre dramatique affiche une certaine morosité. Les deux centres se disputent toujours la prééminence à Lille, et aussi les locaux. Gildas Bourdet, l'animateur de la Salamandre, qui fit naguère triompher partout son *Martin Eden*, s'interroge toujours sur la reconduction de sa subvention et exprime sa lassitude. « *Après tout, on a le droit de préférer la fréquentation de Molière à celle des huissiers du ministère...* » Il prépare, cette année, une création collective qui sera une réflexion sur le travail, dont le titre provisoire est *le Petit Travailleur infatigable*.

Cyril Robichez, du Théâtre populaire des Flandres (T.P.F.), lui dispute la salle Salengro au cœur de Lille, que la municipalité offre à la fois à l'un et à l'autre. Mais Dieu sait qu'il est difficile d'établir en commun un calendrier ! Le T.P.F., pour son vingt-cinquième anniversaire, présente un festival international, avec notamment le Living Theater, le Theatr Stu de Cracovie, le théâtre japonais Yoshi Oida... Le théâtre Lafontaine, centre dramatique pour la jeunesse, fête de son côté son dixième anniversaire après onze cents représentations mais il pleure lui aussi pour obtenir le renouvellement de son contrat. Il en est de même pour les centres d'animation à Roubaix et ailleurs...

Il faut, certes, encourager toutes les initiatives, mais vient le moment où, budget oblige, il convient de déterminer des priorités. Ce moment est peut-être venu dans le Nord. Dans cette région, une telle explosion culturelle s'imposait sans doute. La question est bien maintenant de trouver un rythme de croisière.

GEORGES SUEUR.

Le Monde

société

RELIGION

Le chef de l'État polonais assiste à la cérémonie d'installation de Jean Paul II

La cérémonie officielle d'installation du nouveau pape appelée par le protocole « messe solennelle d'inauguration du ministère du pasteur suprême » de l'Eglise catholique se déroule dimanche 22 octobre. Jean Paul II, confirmant la décision de son prédécesseur, a aboli le rite du couronnement. La tiare, symbole du pouvoir temporel des papes, disparaît donc et on évite désormais de parler d'intronisation.

Pour tenir compte du championnat national de football et à cause des impératifs de la télévision italienne, la cérémonie aura lieu à 10 heures sur le parvis de la basilique Saint-Pierre : geste qui sera apprécié par tous les amateurs de ballon qui savent, d'autre part, que le pape pratique lui-même divers sports.

Le moment le plus important de la cérémonie sera l'imposition du « pallium » par le cardinal-diacre Pericle Felici. Il s'agit d'une bande de laine blanche garnie de croix de soie noires qui fait le tour des épaules et qu'on bénit le jour de la fête de Saint-Pierre. Cet ornement est accordé aux archevêques et symbolise le pouvoir épiscopal exercé en communion avec le pape. En l'occurrence, le pallium rappelle que le pasteur suprême est d'abord évêque de Rome et qu'il tire de cette fonction sa qualité pontificale.

Le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, a annoncé personnellement que les fidèles polonais pourraient suivre la cérémonie pour la première fois en direct à la télévision de leur pays.

La délégation officielle polonaise sera conduite par M. Henryk Jablonski, président du Conseil d'Etat, et comprendra en outre MM. Kazimierz Kabol, ministre des cultes ; Josef Czyrek, vice-ministre des affaires étrangères ; Edward Barszcz, maire de Cracovie ; Stanislaw Trepczynski, ambassadeur de Pologne à Rome, et Kazimierz Szablewski, chargé du comité pour les questions des contacts de travail permanents avec le Saint-Siège. Six cents catholiques polonais sont présents.

Rappelons que M. Raymond Barre conduira la délégation française. Parmi les représentants de l'Eglise non catholique citons l'archevêque de Cantorbery, le Dr Donal Coggan.

L'incertitude pèse sur l'Ostpolitik du Vatican

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Le pape n'est pas encore installé officiellement et voilà que déjà des grincements commencent à rompre la belle unanimité avec laquelle les dirigeants et les différents milieux polonais avaient accueilli, le premier jour, la désignation du cardinal Wojtyla. Plus les jours passent et plus il apparaît que les paroles aimables et la satisfaction exprimée par les autorités au lendemain de l'élection ne recouvrent pas toute la réalité des sentiments officiels.

Pour le moment, la réaction du parti reste, en fait, dominée par une prudente expectative. Le comportement de la presse est, à cet égard, significatif. Mises à part les publications catholiques, dont le tirage imposé est arbitrairement fixé bien en-deçà de leurs possibilités réelles, on ne note aucun effort particulier pour couvrir l'événement. Les journaux se contentent de reproduire les messages et des extraits des discours officiels et s'abstiennent pratiquement de tout commentaire. L'un des rares d'entre eux a été publié par l'hebdomadaire *Polityka*.

Le pouvoir se trouve, à vrai dire, dans une situation délicate. Il ne lui est guère possible d'encenser aujourd'hui un homme considéré, il y a encore moins de quinze jours, comme un adversaire farouche. Dans ces conditions, le mieux, afin de préserver les chances futures de dialogue, est sans doute d'attendre et de voir et eventuellement, de se concerter avec les amis du « Camp ». A ce sujet, on dit souvent à Varsovie que M. Lukaszewicz, responsable des questions idéologiques au secrétariat du parti, se serait rendu à Moscou au lendemain de l'élection de Jean Paul II. Il n'est évidemment pas possible d'avoir confirmation de cette nouvelle.

En même temps, les dirigeants paraissent décidés à montrer clairement qu'ils ne sont pas prêts à céder à l'euphorie générale et à perdre le contrôle de la situation. Les refus de visas pour Rome opposés à un certain nombre d'intellectuels catholiques contestataires et d'étudiants cracoviens sont la manifestation de cette disposition d'esprit. Ces mesures d'autorité sont-elles de nature à créer le meilleur climat pour la poursuite du dialogue auquel Jean Paul II a fait référence dans son message de réponse à M. Gierek ? C'est rien moins qu'évident.

Le pouvoir souhaite-t-il ce dialogue ? Sur un plan institutionnel, sans doute : en ce domaine, il suffit de poursuivre les contacts déjà engagés tant à Rome, avec le Vatican, qu'à Varsovie, avec le primat de Pologne, Mgr Wyszynski, dont les mérites n'auront jamais été aussi vantés du côté officiel qu'en ce moment.

Le poids de l'Eglise polonaise renforcé

Sur le plan de la société, c'est moins certain : les intellectuels catholiques les plus désireux d'ouvrir ce dialogue, comme MM. Mazowiecki et Cywinski, n'ont-ils pas été jusqu'à maintenant les premiers à se trouver en butte aux tracasseries de la police et de la censure ?

A court terme, l'élection d'un pape polonais, en rehaussant considérablement le prestige de l'Eglise dont il est issu, complique plutôt les conditions dans lesquelles ce dialogue pourrait se dérouler. D'une certaine manière, en effet, le catholicisme polonais se trouve confirmé dans son rôle de centre d'action positif sur les problèmes des droits de l'homme. C'est une question à laquelle le pape Wojtyla est très sensible, et il n'a pas manqué d'y faire allusion dans le message qu'il a envoyé jeudi aux dirigeants polonais. « *Je suis de tout cœur,* écrit-il, *avec ma Pologne bien-aimée, la patrie de tous les Polonais, et je souhaite chaleureusement qu'elle se développe au point de vue moral et matériel, dans la paix, la justice et le respect de chaque homme.* »

La plupart des intellectuels catholiques pensent cependant que si le poids de l'Eglise se trouve renforcé, son sentiment de responsabilité l'est aussi. Elle saura se servir de son influence, pense-t-on, mais non en abuser. Certains, comme M. Mazowiecki, estiment que la personnalité du cardinal Wojtyla est de nature à éviter le risque d'une réaction triomphaliste de l'Eglise. A ses yeux, il incarne en effet un catholicisme plus ouvert, plus moderne. Mais c'est aussi un homme qui a horreur de se laisser manœuvrer. Plus que jamais, l'épiscopat polonais, les catholiques de ce pays et Rome jugeront de la sincérité et de la crédibilité des dirigeants communistes à partir des décisions qu'ils prendront dans les problèmes concrets concernant l'Eglise et ses membres.

Que va devenir dans tout cela l'Ostpolitik du Vatican ? Appliquée à la Pologne, elle changera sans doute peu. Comme par le passé, et probablement encore plus qu'avant, le rythme et les conditions de la normalisation entre le Saint-Siège et l'Etat polonais seront dictés par le cardinal Wyszynski. En revanche, des modifications sont attendues dans l'attitude du Vatican à l'égard des autres pays communistes est-européens, en particulier de la Tchécoslovaquie, où le nouveau pape a de très nombreuses amitiés. L'Ostpolitik, estiment ici certains catholiques, est certes dictée par des conditions « objectives ». Mais elle doit se faire sur des bases plus fermes et avec moins d'illusions. Des frictions, voire des tensions momentanées, ne sont donc pas à exclure.

A court terme toutefois, nous disait un responsable catholique proche du groupe Znak, oppositionnel, si l'on pense que le camp socialiste est prêt à se réconcilier avec l'Eglise, alors il faut continuer cette politique, mais avec moins de naïveté. L'élection du cardinal Wojtyla, en un sens, est une manifestation de la détente. Elle aurait été impensable il y a vingt ans. Elle pourrait donc conduire vers une meilleure coexistence. Cette situation nouvelle peut amener l'empire soviétique à pratiquer une politique plus sincère en son sein, à l'égard des croyants, ainsi qu'envers le Vatican. Mais, d'un autre côté, elle peut aussi le pousser, en dernière analyse, à refuser le dialogue par crainte de devoir faire trop de concessions. La période d'observation ne fait que commencer.

MANUEL LUCBERT.

Trois intellectuels polonais se voient refuser leur visa

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Plus de six cents citoyens polonais, en grande majorité des ecclésiastiques, participeront dimanche à Rome à la cérémonie d'intronisation de Jean Paul II. Six avions charters (trois à Varsovie et trois à Cracovie) ont été affrétés spécialement pour leur transport. Rompant à cette occasion avec tous les usages, les autorités polonaises ont délivré en vingt-quatre heures les passeports nécessaires au voyage.

Les individus privés, en Pologne comme dans les pays communistes, ne sont pas autorisés en effet à garder en temps normal ce document par devers eux. Elles ont manifesté en l'occurrence la même célérité, tout à fait louable, qu'elles avaient montrée au début de la semaine, en accordant sans retard des visas aux dizaines de journalistes occidentaux désireux d'aller juger sur place des réactions de l'opinion publique polonaise à l'élection de Jean Paul II.

On comprend d'autant plus mal dans ces conditions le refus du gouvernement de Varsovie, signifié notamment à trois intellectuels catholiques de renom, MM. Tadeusz Mazowiecki, rédacteur en chef de la revue Wiez, *Bohdan Cywinski, membre du conseil de la rédaction de la revue cracovienne* Znak *et Jack Wozniakowski, professeur à l'université catholique de Lublin et membre de la direction de l'Union des écrivains. Pour ces deux derniers, la décision négative des autorités est peu diplomatique : ce n'est en effet un secret pour personne que M. Cywinski, dont nous avions publié une déclaration dans* le Monde *du 18 octobre, est un ami personnel du nouveau pape ; quant à M. Wozniakowski, il était invité officiellement au couronnement de Jean Paul II par le gouvernement italien.*

M. Mazowiecki avait accompagné sa demande d'une lettre à M. Kakol, secrétaire d'Etat pour les affaires du culte, et en avait envoyé une copie à M. Kania, membre du bureau politique du parti ouvrier unifié qui, au secrétariat, est chargé des affaires religieuses. On ne peut donc douter que la décision des autorités ait été prise au plus haut niveau.

M. L.

[L'invitation de M. Wozniakowski par le gouvernement italien, transmise par son ambassadeur à Varsovie, est, à ne s'en tenir qu'à l'apparence, tout à fait étonnante. Saint Siège et Italie sont deux entités absolument distinctes, même si le Vatican est enclavé géographiquement dans Rome. Il eût été concevable que cette invitation concernât « l'intronisation » de Jean Paul II en sa qualité d'évêque de Rome, cérémonie qui se traduit par la prise de possession de sa cathédrale, c'est-à-dire Saint-Jean-de-Latran. Mais la cérémonie de Saint-Pierre ne regarde en rien l'Italie, ni juridiquement ni politiquement. Où résideraient alors la souveraineté de l'Etat du Vatican, sujet de droit international, et l'indépendance du Saint-Siège ? — J. N.]

La déclaration du souverain pontife aux accrédités diplomatiques du Saint-Siège

De notre envoyé spécial

Rome. — Jean Paul II a reçu en audience le corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, le vendredi 20 octobre, à 11 heures, dans la salle du consistoire du palais apostolique. (Notre dernière édition du 21 octobre.) Après avoir fait allusion aux « *relations pleines d'estime et de confiance réciproques* » qui existaient entre les représentants diplomatiques accrédités et ses deux prédécesseurs, le « *grand pape* » Paul VI et le « *cher* » Jean Paul Ier, Jean Paul II a poursuivi en français :

« *Pour nous, appelé de l'une de ces nations à succéder à l'apôtre Pierre au service de l'Eglise universelle et de toutes les nations, nous nous appliquerons à manifester à chacune l'estime qu'elle est en droit d'attendre. Vous devez donc vous faire l'écho de nos vœux fervents auprès de vos gouvernants et de tous vos compatriotes. Et ici, à vrai dire, la particularité de notre patrie d'origine importe peu désormais : comme chrétien, plus encore comme pape, nous serons le témoin de l'amour universel réservant à tous la même bienveillance, spécialement à ceux qui connaissent l'épreuve.*

» *Que des relations diplomatiques, des relations stables, réciproques existent sous le signe de la courtoisie, de la discrétion, de la loyauté. Sans confusion des compétences, elles manifestent de notre part, non pas nécessairement l'approbation de tel ou tel régime — cela n'est pas notre affaire — ni évidemment l'approbation de tous ses actes dans la conduite des affaires publiques, mais une appréciation des valeurs temporelles, positives, une volonté de dialogue avec ceux qui sont légitimement chargés du bien commun de la société, une compréhension de leur rôle souvent difficile, un intérêt et une aide apportés aux causes humaines qu'ils ont à promouvoir grâce, parfois, à des interventions directes, grâce, surtout à la formation des consciences, une contribution spécifique à la justice et à la paix au plan international...*

» *D'un autre côté, l'Eglise — et le Saint-Siège en particulier — demande à vos nations, à vos gouvernements de prendre toujours plus en considération un certain nombre de besoins. Le Saint-Siège ne le cherche pas pour lui-même. Il le fait en union avec l'épiscopat local pour les chrétiens ou les croyants qui habitent vos pays afin que sans privilège particulier, mais en toute justice, ils puissent alimenter leur foi, assurer le culte religieux et être admis comme des citoyens loyaux à participer à part entière à la vie sociale*

A. W.

ERRATUM. — Une erreur s'est glissée dans l'article d'André Piettre, « L'esprit était là... » (*le Monde* du 19 octobre). Le nombre des juifs vivant en Pologne avant la guerre était de 3,5 millions et non de 6,5 millions comme il a été imprimé.

Le 26 octobre, à la basilique Saint-Jean-de-Latran

M. GISCARD D'ESTAING PRENDRA POSSESSION DE SON SIÈGE DE CHANOINE HONORAIRE

M. Valéry Giscard d'Estaing prendra, jeudi 26 octobre, possession de son siège de chanoine honoraire de la basilique Saint-Jean-de-Latran, après avoir été reçu par le pape.

Depuis Henri IV, les chefs d'Etat français sont chanoines honoraires de cette basilique, en remerciement des générosités des rois de France à l'égard du Saint-Siège. Le général de Gaulle a été le dernier à prendre possession de cette charge, le 28 juin 1959.

Après son audience avec Jean Paul II, le président Giscard d'Estaing se rendra à la basilique, où il sera accueilli par le seul chanoine français de la basilique, Mgr Joseph Géraud, qui le conduira sur le parvis où l'attendra le cardinal-vicaire Ugo Poletti. Le cortège se rendra ensuite devant le Saint-Sacrement, puis gagnera l'abside, au son du vieux cantique français : « Domine savam fac francorum gentem » (Dieu sauve les Français). *Puis, les personnalités iront dans la sacristie, où le cardinal prononcera une adresse de bienvenue, à laquelle répondra le président Giscard d'Estaing, après quoi, le cardinal présentera au chef d'Etat français chacun des membres du chapitre, tous Italiens, à l'exception d'un Français.*

A la sortie, le président et le cardinal salueront la statue d'Henri IV, dans l'atrium de la basilique.

ÉDUCATION

APRÈS DES GRÈVES D'ÉLÈVES

Fermeture administrative des écoles vétérinaires de Lyon et de Toulouse

A la demande du ministère de l'agriculture, les écoles supérieures vétérinaires de Lyon et de Toulouse ont été « fermées administrativement », vendredi 20 octobre, par leurs directeurs. Depuis une dizaine de jours, des grèves d'élèves avaient lieu pour protester contre des exclusions (trois à Lyon et deux à Toulouse) et contre l'organisation de l'enseignement. Les étudiants seront avertis ultérieurement, par lettre recommandée, des modalités de réadmission à l'école. Des mouvements de solidarité ont eu lieu dans la troisième école, celle de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), mais l'école reste ouverte.

De notre correspondant régional

Lyon. — Jeudi 19 octobre, les élèves avaient quitté leur établissement installé depuis un an à la campagne, à Marcy-l'Etoile (Rhône), pour se rendre en cortège motorisé à Lyon et y distribuer des tracts expliquant les raisons de leur mouvement : « *Nous exigeons la réintégration des étudiants qui ont été exclus pour avoir échoué à l'examen de la session de septembre* », expliquent les porte-parole des étudiants en grève. La procédure engagée contre trois de leurs camarades s'appuie sur un article du règlement qui interdit aux élèves de tripler la première année. Mais, avec trois élèves sur une promotion d'une centaine, le pourcentage d'échecs ne peut-il être tenu pour « normal » ? « *Il ne l'est pas* », affirment les étudiants, qui opposent plusieurs raisons. D'abord, la situation particulière de deux de ces élèves, qui sont des « *cas sociaux* ». « *Des problèmes familiaux ou de santé les ont mis dans l'impossibilité de faire une première année normale* », disent-ils. Tenir compte de ces difficultés aurait été « *faire preuve d'humanité et de justice* ».

Ils avancent ensuite les conditions extrêmement sélectives de l'accès aux écoles vétérinaires qui devraient, en quelque sorte, mettre les élèves admis à l'abri d'une exclusion : chaque année on dénombre dix mille lycéens candidats à une des classes préparatoires à « veto », mais trois mille cinq cents seulement réussissent à se présenter au concours et un peu plus de quatre cents sont intégrés.

« *Ces exclusions ne doivent pas cacher la défaillance de l'enseignement vétérinaire* », disent-ils. C'est là, semble-t-il, la raison profonde du mécontentement des élèves. Ils critiquent l'enseignement exclusivement théorique des deux premières années, les « manies » de certains professeurs qui exigent tellement dans la matière dont ils ont la charge que les étudiants sont obligés de délaisser le reste du programme, le changement de direction enfin, intervenu cette année. « *Il n'est pas sérieux que l'on ait plus de 32 % de redoublants à la fin de la seconde année à Lyon* (un élève sur trois) *et plus un seul en troisième année. Il est troublant que les redoublements ne se répartissent pas dans les mêmes matières au niveau des trois écoles. Il est absurde enfin que des élèves ayant échoué dans une seule matière soient contraints à redoubler alors que la matière en question disparaît du programme dans le même temps...* », ajoutent-ils.

BERNARD ÉLIE.

Les négociations dans la fonction publique et l'enseignement

« LA FEN NE SE CONTENTERA PAS D'ACCORDS VERBAUX » déclare M. André Henry

« *On ne nous fera pas lanterner avec des déclarations lénifiantes,* » M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, a résumé en ces termes les décisions prises jeudi 19 octobre par la commission administrative de son organisation syndicale (*le Monde* du 20 octobre). Il a rappelé que la FEN, directement ou par ses syndicats, est engagée dans plusieurs négociations sur les thèmes suivants : formation des instituteurs, droit à la formation initiale pour tous les jeunes jusqu'à dix-huit ans, partie « formation » du pacte de l'emploi, rôle du service public dans la formation continue, service social, rentrée scolaire, éducation physique, universités.

M. André Henry a déclaré : « *Nous disons oui à la négociation et nous mènerons les discussions le plus loin possible ; mais il arrivera un moment où ce sera l'épreuve de vérité ; il faudra alors en finir avec les accords verbaux ; nous demanderons de la part du gouvernement des décisions qui engagent des mesures nouvelles.* »

Pour « *appuyer ses négociations* », la FEN n'a pas retenu l'idée d'une grève nationale de vingt-quatre heures comme l'avaient souhaité certains de ses syndicats à majorité proche des communistes, notamment le SNES.

C'est donc une campagne d'« *envergure nationale et de grande ampleur* » que la FEN déclenchera du 6 au 20 novembre sur le thème : « Pour un budget qui ne sacrifie pas l'école et la jeunesse ».

Les quarante-quatre syndicats qui composent la FEN sont appelés à mobiliser leurs adhérents sous les formes qu'ils jugeront les mieux adaptées et qui pourront aller jusqu'à l'arrêt de travail. En outre, vingt-cinq manifestations régionales seront organisées et préparées par des délégations auprès des élus et des pouvoirs publics, en liaison avec les parents et les centrales syndicales.

La FEN a demandé audience au premier ministre. Le 23 novembre, une nouvelle commission administrative fera un bilan des négociations en cours.

Au cours d'une réunion qui a eu lieu vendredi soir à Grenoble, nous signale notre correspondant, M. André Henry est revenu sur le résultat des élections législatives : « *Ce résultat a été une déception. Mais nous ne devons pas transférer notre amertume politique sur le terrain syndical. L'objectif d'un syndicat n'a jamais été et ne sera jamais de renverser un gouvernement. Ce gouvernement est le même qu'avant mars. Il est notre interlocuteur et nous essayons, face à lui, de défendre nos revendications syndicales.* »

A Paris

LA DIRECTION DE L'ÉCOLE BERLITZ RENONCE AUX LICENCIEMENTS

La direction de l'école Berlitz, à Paris (2e arrondissement), a décidé, vendredi 20 octobre, de réintégrer toutes les personnes qu'elle avait mises à pied le 17 octobre en vue de leur licenciement. Il s'agissait, rappelons-le (*le Monde* du 21 octobre), de dix-huit professeurs, de deux employés, tous élus au comité d'entreprise, et du délégué syndical C.G.T.

La demande de licenciement devait être présentée au comité d'entreprise réuni le 20 octobre. La direction y a finalement renoncé et accepté de rouvrir, à partir du 26 octobre, les négociations sur les salaires qui avaient débuté en septembre mais avaient été rapidement interrompues.

Le syndicat national de l'enseignement privé C.G.T. déclare que « *la riposte du personnel et des sections syndicales du SNEP-C.G.T., appuyé par l'U.D.-C.G.T. de Paris et l'union locale du deuxième arrondissement, a obligé la direction de Berlitz à reculer (...). C'est un avertissement à la direction de Berlitz comme à toutes les directions qui porteraient atteinte aux libertés syndicales* ». Le syndicat rappelle qu'il revendique « *l'ouverture de négociations afin d'obtenir une convention collective nationale* » pour les personnels de l'enseignement privé.

● *La limitation de l'accueil des étudiants étrangers.* — L'application de la circulaire du ministre de l'intérieur tendant à réduire le nombre des nouveaux étudiants étrangers (*le Monde* du 21 octobre) a provoqué une réaction du Syndicat national de l'enseignement supérieur. Le S.N.E.-Sup. (FEN), qui appelle ses adhérents à participer au rassemblement prévu mercredi 25 octobre à 16 heures, place du Panthéon, à Paris, « *exprime l'indignation des universitaires français contre la circulaire Bonnet qui soumet l'accueil des étudiants étrangers en France à des conditions scandaleusement discriminatoires, fondées sur la fortune et le fichage policier* ».

Selon le syndicat, cette circulaire est « *une insulte aux traditions antiracistes de la France et à l'œuvre de coopération internationale de ses universités* » et est « *d'inspiration raciste* ». Le S.N.E.-Sup indique que deux étudiants de Djibouti viennent d'être expulsés de France.

ÉDUCATION

VINGT-QUATRE MINISTRES DE L'ÉDUCATION RÉUNIS A PARIS

L'école face à la crise démographique et économique

La conjonction de la baisse de la natalité et de la crise économique conduit tous les Etats *membres* de l'O.C.D.E. à s'interroger sur l'avenir de leurs systèmes d'enseignement. Les perspectives de baisse des effectifs à scolariser au cours des dix prochaines années et de restrictions budgétaires imposées partout par la lutte contre l'inflation pourraient faire passer l'éducation au second plan des priorités pour ces pays.

Les ministres de l'éducation des vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E., qui se sont réunis à Paris les 19 et 20 octobre pour en débattre, ont tenté de définir les moyens et les objectifs de l'éducation au cours des prochaines années.

Dans une déclaration finale, ils ont défini des « objectifs prioritaires » pour l'éducation et estimé que leur réalisation « requiert une utilisation efficace des ressources mises à la disposition du secteur de l'éducation et une amélioration continue du fonctionnement des services éducatifs justifiant que l'éducation reste l'un des secteurs les plus importants dans les budgets publics ».

GÉRER L'INCERTITUDE

Les beaux jours sont finis. Le temps est loin où l'accroissement massif de la scolarisation et du niveau d'instruction des populations était rendu possible par le fort taux d'expansion économique et nécessaire par la poussée démographique de l'après-guerre.

Tant bien que mal, les Etats avaient su répondre, à partir du début des années 60, à la demande de scolarisation. Les écoles poussaient comme des champignons, les maîtres étaient recrutés par cohortes entières, les effectifs d'élèves croissaient d'année en année, et les budgets s'adaptaient. Résultat : de 1960 à 1975, les effectifs des écoles et des universités ont augmenté de 35 % dans les pays de l'O.C.D.E., passant de cent vingt-deux millions d'élèves et d'étudiants à cent soixante-quatre, alors que dans le même temps la population âgée de cinq à vingt-quatre ans ne progressait « que » de 18 %. Le nombre des enseignants s'accroissait en quinze ans de 30 % et représentait 2,8 % de la population active.

Deux événements ont provoqué un arrêt de cette expansion qui paraissait ne jamais devoir cesser. Ce fut d'abord — surtout à partir de 1972 — la baisse de la natalité dans les pays développés. En 1975, les deux tiers des pays membres de l'O.C.D.E. avaient un indice de fécondité inférieur au seuil de renouvellement des générations.

Deuxième élément, dont les conséquences commencent à être visibles pour l'enseignement : la crise économique. Si la baisse de la natalité influe directement sur le système scolaire, puisqu'elle affecte les « stocks » et les « flux » d'élèves, la crise économique l'affecte indirectement au moins de deux manières. D'une part, la lutte contre l'inflation aboutit à des restrictions budgétaires draconiennes que la baisse de la natalité paraît « légitimer » ; d'autre part, l'accroissement spectaculaire et dramatique du chômage des jeunes — y compris diplômés — entraîne une remise en cause de l'organisation de l'école.

Le futur imprévisible

Est-il, dans ce domaine, possible de prévoir l'avenir, au moins à court et moyen terme ? Dans le rapport du secrétariat de l'O.C.D.E. préparatoire à la rencontre des ministres de l'éducation, on indique nettement les limites d'une telle tentative. En effet, soulignent les auteurs, les deux crises (démographique et économique) auront des développements tout aussi imprévisibles que l'a été leur déclenchement. La futurologie est une science inexacte.

Faut-il, dans ces conditions, baisser les bras et attendre la suite des événements en s'adaptant à la va-vite, une fois sur l'obstacle ? Une telle attitude serait d'autant plus irresponsable que le destin de millions d'individus est en jeu, et, par voie de conséquences, celui de nos sociétés.

Le secrétariat de l'O.C.D.E. insiste sur quelques orientations dont la probabilité qu'elles se vérifient est d'autant plus certaine qu'elles portent moins sur des aspects quantitatifs que qualitatifs.

Du point de vue quantitatif, en fonction des données observables, il apparaît que, dans la majeure partie de ces pays, une baisse des effectifs scolaires est à prévoir mais de manière inégale suivant les niveaux. A ce sujet, le rapport de l'O.C.D.E. indique : « *La diminution des effectifs de l'enseignement obligatoire, déjà amorcée dans quelques pays, va s'accuser jusqu'en 1980-1985. Elle atteindra jusqu'à 15 % des effectifs scolaires dans certains d'entre eux au cours des années 80. Elle se répercutera ensuite aux niveaux secondaire et supérieur (...) La politique d'éducation devrait donc s'efforcer de résoudre les problèmes créés par cette situation et envisager un redéploiement et une réaffectation des ressources entre des niveaux d'études soumis à des rythmes de croissance différents voire opposés.* »

Des « surplus » d'enseignants ?

La politique de « redéploiement » annoncée par M. Christian Beullac, ministre français de l'éducation, pourra donc trouver dans les études de l'O.C.D.E. une justification. Ce redéploiement portera principalement sur les enseignants puisque l'O.C.D.E. prévoit une situation caractérisée par des « *surplus* » qui « *atteindront successivement les différents niveaux d'enseignement* ».

En période d'expansion économique forte, la solution serait simple : il suffirait de mettre à profit la pause démographique pour améliorer nettement les taux d'encadrement et donc la qualité de l'enseignement.

L'O.C.D.E. prône plutôt une politique de « *réaffectation* » des enseignants pour tenir compte, précisément, des adaptations rendues nécessaires par la crise économique. Le rapport du secrétariat souligne notamment le besoin, qui sera de plus en plus important, de professeurs spécialisés dans l'enseignement des enfants de migrants ou dans la formation permanente des adultes. La « *mobilité entre les niveaux* », que souhaite l'O.C.D.E., est une idée séduisante, mais on imagine les résistances personnelles et institutionnelles auxquelles elle se heurtera sur le terrain. De même pour la « *mobilité entre les types d'enseignement et les disciplines* » et pour la « *suppression des catégories* » qui apparaissent, en France, au moins et pour l'instant, utopiques.

L'adaptation des systèmes scolaires aux évolutions économiques et sociales nouvelles devra s'appuyer sur des choix politiques plus que sur des prévisions — rarement vérifiées. Mais la marge de manœuvre des gouvernants sera limitée par la concurrence d'autres besoins sociaux : à mesure, par exemple, que la population vieillira, les dépenses de santé entreront en concurrence avec les dépenses d'éducation. Le secrétariat de l'O.C.D.E. table, cependant, sur une nouvelle progression des dépenses publiques d'ici à 1985 : « *Les nouveaux programmes d'enseignement préscolaire, d'enseignement de soutien et d'éducation des adultes, ainsi que les pressions exercées par les utilisateurs pourraient tendre à augmenter d'un point le pourcentage dans le produit intérieur brut les dépenses d'enseignement* ». C'est-à-dire autant qu'au cours des années soixante !

L'hypothèse pourrait paraître exagérément optimiste, mais elle est fondée sur un ensemble de considérations psychologiques, politiques, techniques et économiques. Il apparaît, en effet, aux experts de l'O.C.D.E. que, en dépit de la baisse de la natalité, la demande d'éducation restera forte, soit avant (éducation préscolaire) soit après l'enseignement obligatoire (éducation des adultes), même si la plupart des pays semblent avoir renoncé à porter au-delà de seize ans l'obligation scolaire. A ces deux raisons sociales s'ajoutera un impératif technique : l'éducation devra de plus en plus adapter les systèmes de formation aux exigences aléatoires du marché de l'emploi. Il faudra trouver un équilibre entre l'apprentissage des technologies et la polyvalence générale, les premières soutenant l'innovation industrielle et la seconde la mobilité de l'emploi. Ces transformations nécessiteront des dépenses nouvelles.

L'éducation détient une des solutions à la crise de nos sociétés. Il serait donc déraisonnable de lui faire payer les frais de cette crise. Le « redéploiement » peut être l'objectif des gestionnaire. Les politiques doivent voir plus loin.

BRUNO FRAPPAT.

Le plafonnement des dépenses au centre des débats

La réunion du comité de l'éducation de l'O.C.D.E. — qui était la première du genre organisée au niveau des ministres — s'est achevée vendredi 20 octobre par la publication d'une déclaration commune.

Le plafonnement des dépenses d'éducation a été au centre des débats.

Après avoir rappelé que, de 1960 au début des années 70, « *les dépenses nationales afférentes à l'enseignement ont augmenté en moyenne 1,4 fois plus vite que le produit intérieur brut* », M. Emile Van Lennep, secrétaire général de l'Organisation, a noté qu'il fallait « *éviter de soumettre l'action gouvernementale à des modifications hâtives* », car l'enseignement reste « *par définition un investissement à long terme* ». Il faut d'autre part se garder de « *détourner l'enseignement de ses objectifs généraux pour l'adapter à des périodes de chômage élevé* » et « *établir un équilibre entre l'enseignement adapté aux exigences nouvelles du marché du travail et l'enseignement destiné à répondre aux besoins plus vastes de chacun et de la société dans son ensemble* ».

M. Aaron Pais, ministre néerlandais de l'éducation et de la science, qui présidait la rencontre, a estimé qu'il ne suffirait pas de « *mettre bon ordre dans la maison* » pour dégager les ressources nécessaires. Il faut plutôt, selon lui, « *mobiliser les ressources disponibles dans la société environnante* ». Notant que le chômage des enseignants « *devient, dans certains pays, un problème de premier plan* », il a estimé qu'il faudrait faciliter leur « *mobilité* » y compris « *dans les autres secteurs d'activité* » que l'enseignement.

M. BEULLAC : redéploiement

M. Christian Beullac, ministre français de l'éducation, a, pour sa part, estimé que deux objectifs doivent être recherchés : développement « *des possibilités pour les jeunes d'acquérir une qualification soit en accroissant les capacités du système existant, soit en créant des formules nouvelles de formation* », et redéploiement des moyens. Sur ce dernier point, le ministre a notamment déclaré :

« *Il faut admettre que la part déjà considérable du budget de l'Etat consacrée à l'éducation restera stable. (...) La stabilité d'un budget ne signifie pas l'immobilisme, car il me paraît toujours possible de poursuivre l'effort en vue d'accroître l'efficacité pédagogique par une meilleure adaptation des formations (...) et par une utilisation encore plus rationnelle des moyens au plan de la gestion.* »

M. Beullac a aussi estimé que, pour développer chez les jeunes « *l'aptitude au changement* », l'enseignement devrait « *dès l'école élémentaire, privilégier l'acquisition de méthodes plutôt que celui de connaissances* ».

Interrogé, au terme de la réunion, sur l'ampleur des moyens qui pourraient être dégagés dans l'enseignement français en vue d'un « *redéploiement* » M. Beullac a indiqué qu'il aurait la réponse « *à la fin de l'année* ». « *J'ai été chef d'entreprise*, a-t-il rappelé. *Quand une entreprise a, comme l'enseignement, connu une période de très forte expansion pendant quinze ans, il ne peut pas ne pas y avoir eu de mauvaise utilisation des moyens.* »

Les « objectifs prioritaires »

Voici les « objectifs prioritaires » répertoriés par les ministres de l'éducation de l'O.C.D.E. au terme de leur réunion :

— Amélioration de la qualité de l'éducation et renforcement de son rôle pour préparer les jeunes à la vie active ;

— Amélioration continue des niveaux d'éducation ;

— Transformation des écoles en communautés vivantes ;

— Amélioration de la formation professionnelle des enseignants ;

— Réalisation de l'égalité entre hommes et femmes ;

— Réponse aux besoins des migrants et de leurs enfants ;

— Egalité des chances pour les groupes sociaux défavorisés ;

— Meilleur équilibre entre la formation générale et la formation professionnelle et développement des expériences de travail pendant la scolarité ;

— Développement de l'éducation « récurrente » (après des passages dans la vie active) ;

— Intégration des jeunes dans la vie professionnelle.

● *Le proviseur du lycée de Noisy-le-Sec* (Seine-Saint-Denis), Mme Tomi, a été séquestré, jeudi 20 octobre, pendant deux heures, dans un bureau, par des élèves protestant contre des classes surchargées, un manque de professeurs et la suppression de deux classes. Mme Tomi a quitté le bureau, situé au rez-de-chaussée, par la fenêtre.

SPORTS

VOILE

« La Route du rhum » et le « Triangle atlantique » : deux courses, deux conceptions

C'est dans le même port, Saint-Malo, à quinze jours d'intervalle, que vont être donnés les départs des deux grandes courses au large de l'hiver 1978-1979. Les voiliers engagés dans le Triangle atlantique couperont la ligne le 22 octobre, et les concurrents de la Route du rhum feront de même le 5 novembre.

Là s'arrête la similitude.

En solitaire pour la Route du rhum en équipage pour le Triangle atlantique, ces courses diffèrent largement par les règlements, les parcours et l'esprit. La concurrence entre une épreuve de type classique et un événement à caractère plus spectaculaire tourne nettement à l'avantage de ce dernier, la Route du rhum. C'est peut-être là un tournant pour la course au large dans son ensemble.

Loïc Caradec, qui participa à bord de « Grand-Louis » à la première édition du Triangle et qui fut navigateur à bord de « Gauloises-II » lors de la dernière course autour du monde, a écrit pour « le Monde » plusieurs articles sur les grandes courses en mer. Il présente ici les deux prochaines compétitions.

Le premier Triangle atlantique avait été couru en 1976-1977. Il avait surtout pour objet de conduire en Afrique du Sud les bateaux européens désireux de participer à la grande classique Capetown - Rio-de-Janeiro, puis de les ramener en Angleterre. De grosses difficultés avaient surgi, à l'époque, lorsque le Brésil, pour des raisons politiques, avait annoncé quelques jours avant le départ de Capetown qu'il ne recevrait pas les voiliers venant d'Afrique du Sud. Les choses n'avaient pu s'arranger qu'*in extremis* (mais il n'y aura plus de course Capetown-Rio).

Aussi la Société nautique de la baie de Saint-Malo, organisatrice de l'étape Saint-Malo-Capetown, avait-elle eu l'idée de reprendre à son compte l'organisation du Triangle atlantique, avec une étape à *Fort-de-France* (Martinique) au lieu de Rio-de-Janeiro. Ce nouveau Triangle (Saint-Malo-Capetown-Fort-de-France-Saint-Malo) aurait pu être une belle course classique, susceptible d'attirer les grands noms de la voile française et européenne. Cela ne s'est pas fait, et c'est en partie à cause de la Route du rhum.

Pourquoi ? On se souvient que la dernière Transat en solitaire, courue en 1976, a été remportée, à la surprise générale, par Eric Tabarly sur *Pen-Duick VI*, et que, autre surprise peu de temps après, les organisateurs anglais ont annoncé que la longueur des bateaux serait dorénavant limitée. Du coup disparaissait l'intérêt essentiel d'une épreuve dont le règlement laissait libre cours à toutes les audaces, même les plus folles : un seul homme à bord, aucune limitation de forme ni de taille, pas de jauge ni de temps compensé ; le premier arrivé gagne, tout simplement.

Cette formule abandonnée, les Français la reprennent à leur compte. Et puisqu'il faut traverser l'Atlantique, autant le faire en restant en France : l'arrivée sera jugée dans un département d'outre-mer. C'est la Guadeloupe que Michel Etevenon, promoteur de ce projet, réussit à intéresser et à « motiver ». Derrière les rhumeries, c'est, pour ainsi dire tout le département qui s'engage dans l'aventure, transformant l'événement en opération de relations publiques sans précédent au bénéfice d'une région.

La course elle-même est organisée par l'Union nationale des coureurs au large. Une innovation de taille : pour la première fois, des prix en espèces récompenseront les gagnants : 200 000 F au premier (offerts par le conseil général de la Guadeloupe), 100 000 F au deuxième (offerts par la chambre de commerce), etc. Dans les semaines qui suivront l'arrivée sont organisées expositions et manifestations diverses ; toute une « animation », qui dépasse le cadre de la course elle-même, mais concourt à la promotion du département.

Comment ont réagi les coureurs face au choix qui leur était proposé entre ces deux épreuves ? Question de temps et d'argent !

De temps d'abord : sans compter la préparation, la course du Triangle atlantique s'étale sur six mois, tandis que la Route du rhum ne prend pas plus d'un mois. D'argent ensuite : on sait qu'un voilier coûte excessivement cher. Les coureurs sont souvent obligés de faire appel à des « sponsors », c'est-à-dire des firmes industrielles ou commerciales qui financent l'opération. En contrepartie, le bateau porte le nom de la société ou d'un produit à promouvoir. Lors des comptes rendus de la course dans la presse écrite, parlée ou télévisée, le nom du bateau — donc de la société — sera cité, d'autant plus souvent que le financier aura parié sur le bon « cheval »...

Or ces « mécènes » ne sont pas légion en France, et ils ont eu, eux aussi, à choisir entre les deux courses. On comprend que leur préférence soit allée à la course la plus spectaculaire, pour laquelle les espoirs de retombées publicitaires sont les plus grands, plutôt qu'à l'épreuve classique, dont le système de temps compensé reste mal connu du grand public.

C'est donc sur la Route du rhum que se sont concentrées les énergies et porté l'argent : une cinquantaine de concurrents au départ, dont entre autres : Olivier de Kersauzon (*Kriter 4*, trimaran de 23 m), Michel Malinowski (*Kriter 5*, monocoque de 21 m.), Alain Gabbay (*Neptune*, trimaran de 17 m), Alain Gliksman (*Seiko*, trimaran de 16 m), Jean-Yves Terlain (*Lundi 16*, catamaran de 23 m), Alain Colas (*Manureva*, trimaran de 21 m), Eugène Riguidel (*V.S.D.*, trimaran de 16 m), Marc Pajot (*Paul Ricard*, catamaran de 23 m), Pierre Fehlmann (*Disque d'or*, trimaran de 23 m), Michaël Birch (*Olympus Photo*, trimaran de 11,5 m), Yves Oliveaux (*Quart Kriter*, monocoque de 11,5 m), etc. Les villes de La Rochelle et des Sables-d'Olonne ont également « soutenu » des navires.

Le « yachting de papa »

Une très belle course en perspective, en vérité, cette Route du rhum, dont une grande partie se fera dans les alizés par vents portants. Ce dernier point explique le grand nombre de multicoques engagés, en face desquels le monocoque de Michel Malinowski, quoique très sophistiqué, semble bien seul.

Pour le Triangle atlantique, il ne reste plus beaucoup de marins disponibles. Sept bateaux seulement seront au départ de la première étape. Et encore, heureusement que les Italiens ont un faible pour cette épreuve. Les bateaux engagés vont du dernier 12 mètres du baron Bich, modifié pour la circonstance, à un vieux cotre de quatre-vingts ans, dont le spectacle, au départ de Saint-Malo, fera sans doute verser des larmes aux nostalgiques de la marine en bois.

Est-ce à dire que les courses classiques sont condamnées à disparaître à plus ou moins brève échéance, au profit de courses à grand spectacle dotées de prix considérables ? Non, sans doute, car, pour la grande majorité des plaisanciers, un voilier ne peut pas être multicoque ultra « pointu », et la navigation en solitaire reste une exception.

Ils préfèrent donc des courses qui reflètent leur propre manière de naviguer. D'ailleurs les épreuves en solitaire demeurent très rares, même si elles ont, à elles seules, le même retentissement que toutes les autres compétitions réunies. En fait, le problème qui se pose maintenant à la voile comme il s'est déjà posé à l'automobilisme, et à d'autres sports, est celui du professionnalisme. Si une société investit des millions de francs dans un voilier, pourquoi ne paierait-elle pas également des gens réputés parmi les plus compétents pour mener ce voilier à la victoire ? En outre, pour rentabiliser ces investissements, il faudra intéresser le grand public à des courses spectaculaires obéissant à des règles du jeu simples, c'est-à-dire sans temps compensé (qui se soucie du classement à l'indice de performance aux Vingt-Quatre Heures du Mans ?).

Le « yachting de papa » serait-il alors confiné dans de petites compétitions locales ? La tendance semble être actuellement aux courses en temps réel dites « *à rating fixe* » où tous les bateaux ont les mêmes caractérisriques de jauges, c'est-à-dire théoriquement les mêmes possibilités de vitesse. Ces « ton-cups » connaissent beaucoup de succès, mais, là encore, apparaît un clivage entre les professionnels de la plaisance (architectes navals, constructeurs, etc.) dont les prototypes surclassent aisément les bateaux de série des amateurs. Le professionnalisme est-il inévitable ? Et s'il l'est, comment le contrôler ? Telles sont les deux questions auxquelles ont à répondre désormais ceux qui président aux destinées du sport nautique en France. En tout cas, la concurrence entre la Course du rhum et le Triangle atlantique se terminera par une... amorce de synthèse : bon nombre des concurrents de la Transat en solitaire participeront à la troisième étape du Triangle. Pour revenir des Antilles en métropole.

LOIC CARADEC.

AUTOMOBILISME

LE PILOTE SUÉDOIS GUNNAR NILSSON EST MORT D'UN CANCER

Le pilote de course suédois Gunnar Nilsson, âgé de vingt-neuf ans, est décédé vendredi 20 octobre d'un cancer dans un hôpital londonien. Gunnar Nilsson avait débuté dans la compétition automobile en 1972. Quatre années après, il était engagé par Colin Chapman pour piloter une Lotus-JPS dans le championnat du monde des conducteurs de formule 1, dont il se classait dixième cette année-là. En 1977, il a remporté son premier Grand Prix de formule 1 en Belgique et a terminé huitième du championnat du monde des conducteurs. En 1978, il devait piloter une Arrows, mais, déjà gravement malade, il n'a pas pu courir.

En septembre dernier, il avait tenu à assister aux obsèques de son compatriote Ronnie Peterson, tué lors du Grand Prix d'Italie disputé à Monza. Refusant les drogues calmantes en dépit de son état physique, Gunnar Nilsson a occupé les dernières semaines de sa vie à mettre en place une fondation pour l'achat de matériel médical destiné à la lutte contre le cancer. Plusieurs pilotes, dont le champion du monde Mario Andretti, ont promis de participer à une course dont les bénéfices iraient à cette fondation. — (*A.F.P.*)

SCIENCES

La fin de la visite de M. Fang Yi

LA FRANCE VA AIDER LA CHINE A CONSTRUIRE UN ACCÉLÉRATEUR D'IONS LOURDS

M. Fang Yi, vice-premier ministre chinois, a eu, vendredi 20 octobre, un entretien avec M. Giscard d'Estaing, au terme de sa visite d'une semaine en France. M. Yvon Bourges, commentant cette visite, a déclaré que les contacts entre la Chine et la France en vue de ventes d'armements à Pékin en sont encore « *au stade exploratoire* » et que « *l'état actuel des conversations ne permet d'avancer aucun chiffre* ».

La France et la Chine ont signé deux documents concernant la coopération scientifique et technique. Le premier est un protocole d'accord sur des projets complémentaires d'échanges scientifiques et techniques. Le premier programme de coopération arrêté entre les deux pays à l'occasion du voyage en Chine de M. Raymond Barre en janvier dernier a été réalisé plus rapidement que prévu (*le Monde* du 14 octobre). Aussi Français et Chinois vont-ils coopérer — outre dans les domaines déjà connus de l'agriculture, de la médecine et de la pharmacologie — dans ceux de la physique fondamentale, des techniques spatiales, de la métrologie, de la biologie, de l'océanologie, des mathématiques, de l'instrumentation scientifique et des sciences sociales.

Cet accord prévoit notamment que les chercheurs français apporteront leur concours pour la réalisation en Chine d'un accélérateur à ions lourds, qu'ils participeront à des recherches sur la structure géologique de la face nord de l'Himalaya, destinées à mieux comprendre la dérive des continents, et à des travaux sur la génétique animale et végétale.

Le second document est un accord particulier entre le Centre national de la recherche scientifique et l'Académie chinoise des sciences. Il prévoit notamment les modalités d'échange de chercheurs entre les deux organismes sur des thèmes prioritaires définis par les deux gouvernements.

● *Déchets nucléaires britanniques en Australie.* — Une équipe d'experts britanniques doit prochainement se rendre en Australie afin d'y examiner des déchets nucléaires contenant du plutonium, laissés dans le sud du pays à la suite d'explosions nucléaires expérimentales réalisées par la Grande-Bretagne il y a vingt-cinq ans.

La présence de ce plutonium a récemment provoqué une controverse, à cause de l'utilisation qui pourrait en être faite par des terroristes. L'Australie a l'intention de faire pression sur le Royaume-Uni pour qu'il la débarrasse de ces déchets, et le ministre de la défense, M. Killen, a lancé un avertissement selon lequel, dans le cas où la Grande-Bretagne ne réagirait pas favorablement, un « *intéressant échange diplomatique* » pourrait s'ensuivre. — (*Corresp.*)



JUSTICE

M. Peyrefitte propose un nouveau statut pour les jeunes enfants de détenues

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, a présenté vendredi 20 octobre (nos dernières éditions du 21 octobre), au cours d'une conférence de presse une *« série de mesures ponctuelles »*, — résultat des travaux des groupes animés par MM. Pierre Bellet, Guy Chavanon et Jean Vassogne, — *« qui seront rapidement mises en place pour celles qui sont de l'ordre réglementaire, comme le statut des jeunes enfants élevés par leur mère en prison, soumises au Parlement pour les autres »*.

● *Les enfants des détenues.* — Les détenues sont actuellement autorisées à garder leurs jeunes enfants auprès d'elles s'ils ont moins de dix-huit mois. A cet âge, ils leur sont automatiquement retirés. La nouvelle réglementation ne fixera aucun âge limite. Chaque cas sera étudié par une commission composée d'un psychiatre, d'un psychologue et d'une assistante sociale, après consultation de l'avocat de la femme détenue. Des crèches seront créées dans les prisons de femmes.

● *L'incarcération des mineurs.* — *« Il faut éviter l'incarcération des mineurs de moins de seize ans. J'envoie des instructions aux parquets en ce sens »*, a indiqué le garde des sceaux. Huit cent soixante-cinq d'entre eux ont passé l'an dernier une moyenne de vingt jours en détention provisoire. *« Il semble également souhaitable*, a ajouté M. Peyrefitte, *de prononcer le moins possible de peines d'emprisonnement pour ces mineurs. La prison est l'école du délit et l'université du crime. S'il n'est pas incarcéré le jeune a des chances de ne pas récidiver. »*

● *Les règlements maritimes.* — Pour les infractions en matière de circulation maritime et de pollution des mers, le taux des amendes va être multiplié par cent. Un navire surpris en train de dégazer en mer payait jusqu'alors une somme dérisoire, de 500 francs à quelques milliers de francs. Les amendes pourront désormais atteindre 5 millions de francs, le minimum étant de 50 000 francs.

Eviter l'escalade

M. Peyrefitte a également précisé qu'il convenait de hâter la mise en place d'autres mesures déjà mentionnées.

● Le relèvement des plafonds de l'aide judiciaire et la simplification des demandes d'obtention de cette aide.

● L'extension de l'expérience des conciliateurs, déjà tentée dans quatre départements. Les conciliateurs sont des bénévoles recrutés sur candidature auprès du premier président de la cour d'appel. *« En éliminant les petits litiges au stade initial*, estime le ministre, *ils éviteront l'escalade judiciaire Notre objectif pour 1979 est le recrutement de trois mille conciliateurs. »*

● Le recrutement des magistrats sera élargi et diversifié, comme il a été annoncé à l'issue du conseil des ministres du 18 octobre (*le Monde* du 19 octobre).

● Les criminels détenus qui écrivent leurs mémoires ne pourront plus bénéficier des droits d'auteur. La sortie des manuscrits devient légale, mais l'éditeur ne tirera aucun profit de la publication. Toutefois, M Peyrefitte s'est déclaré *« impuissant à empêcher la publication de ces livres à l'étranger »*

● Le renforcement des greffes — L'affectation de mille cent cinq fonctionnaires est prévue au budget — devrait améliorer le fonctionnement des juridictions, dont certaines étaient *« proches de l'asphyxie »*

● Les compétences des tribunaux d'instance seront étendues. Actuellement, les juges d'instance ne peuvent statuer en dernier ressort sur des litiges portant sur des sommes supérieures à 3 500 F. Ce plafond sera relevé.

● Il est nécessaire, selon le ministre de la justice, de développer l'échevinage. En Alsace, dans les conseils de prud'hommes et dans les tribunaux de commerce, des non-magistrats siègent déjà auprès des magistrats professionnels. Le gouvernement souhaite étendre ce système.

● La profession de syndic et d'administrateur judiciaire sera réorganisée *« mais cette réforme est un « monstre », nous en sommes déjà à cent quatre-vingts articles*, a précisé le ministre *Il ne saurait être question d'en discuter en ce moment au Parlement. L'idéal serait d'y consacrer la totalité de la session de printemps. »*

● *Mme Monique Pelletier*, ministre déléguée auprès du premier ministre, chargée de la condition féminine *« se félicite de la mesure annoncée par M. Peyrefitte »* à propos des enfants de détenues. Mme Pelletier a déclaré, vendredi 20 octobre, que lorsqu'elle était secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice, poste auquel elle avait accédé peu de temps après *« l'affaire de l'enfant de Martine Willoquet » (le Monde* daté 25-26 décembre 1977), elle avait demandé que l'on examinât les possibilités d'éviter *« la rigidité de date prévue par la réforme pénitentiaire de 1946, selon laquelle les enfants, à l'âge de dix-huit mois, étaient automatiquement retirés à leur mère détenue »*.

Remous autour du transfert éventuel de la prison de Moulins

Yzeure ne veut pas des « fauves »

De notre envoyé spécial

Yzeure. — Tout s'est enchaîné de la façon la plus logique. Jacques Mesrine s'évade de prison. Le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Pierre Aymard, est remercié. M. Christian Dablanc lui succède dans ces périlleuses fonctions. M. Dablanc était auparavant préfet de l'Allier. Visitant un jour la « Mal coiffée » — c'est ainsi qu'on appelle la « maison d'arrêt, de justice et de correction » de Moulins, — le préfet de l'Allier avait pu constater que rien ou presque n'y avait été modifié depuis la venue, en 1632, d'une prisonnière qui avait nom duchesse de Montmorency. Le sang du nouveau directeur de l'administration pénitentiaire n'a donc fait qu'un tour. Il a voulu en finir avec cette prison, sans doute des plus pittoresques — ce sont les restes du château des ducs de Bourbon, édifié à partir du quatorzième siècle — mais vraisemblablement la plus insalubre du pays.

Tout s'est alors passé de la façon la plus discrète. Et le maire socialiste d'Yzeure, commune de quinze mille habitants qui jouxte Moulins, M Jean-Paul Desgranges, a reçu au début du mois de septembre un coup de téléphone du nouveau préfet : *« Les études en vue de l'implantation à Yzeure d'un nouvel établissement pénitentiaire sont en cours*, a expliqué ce dernier. *Nous hésitons entre trois sites »*

La suite risque d'être moins simple. Le maire d'Yzeure pense et dit qu'on aurait pu lui en parler plus tôt et lui demander son avis Est-ce que les élus locaux comptent pour rien ? Sur le projet proprement dit, il est *« réservé »*. Très réservé Sa commune ne peut plus, selon lui, connaître d'expansion qu'au sud, où les problèmes d'assainissement ne sont pas insolubles. Or, l'administration pénitentiaire s'intéressera peut-être aux 40 hectares du terrain de Millepertuis, au sud. La commune d'Yzeure vient de l'acheter à l'armée, mais le préfet garde sous le coude le dossier de vente, qu'il a le pouvoir d'anéantir. A moins qu'elle ne jette son dévolu sur la trentaine d'hectares, au sud encore, de la réserve foncière que Moulins possède sur le territoire d'Yzeure. A moins encore qu'elle se laisse séduire par l'ancien dépôt américain, au sud toujours, et toujours dans la zone préférentielle d'expansion de la commune.

Dans la brousse

La suggestion est donc maligne. Mais de quelle suggestion s'agit-il précisément ? Moulins n'a pour le moment qu'une maison d'arrêt qui peut accueillir une cinquantaine de détenus. Il ne fut d'abord question que de lui substituer ailleurs une autre maison d'arrêt Puis on a parlé d'une éventuelle maison centrale (qui accueillerait des condamnés à de longues peines, venus de toute la France). On avance même maintenant l'hypothèse d'une maison centrale de sécurité renforcée. Une chose est, pour le maire, de classer dans ses priorités la prison loin derrière les logements et les équipements sociaux et culturels, auxquels il entend consacrer ses terrains. Autre chose est pour la population d'accepter la perspective d'abriter les « fauves » de la détention où ceux qui risquent de le devenir.

La voilà d'ailleurs sollicitée de donner son avis, cette population, à l'appel de la section locale du P.S. Dans une salle de la mairie, où prennent place, en cette soirée du vendredi 20 octobre, une soixantaine de personnes. Quelques Moulinois, venus aux nouvelles, se sont glissés parmi les Yzeuriens. M. le maire commence par résumer la situation. Il motive son hostilité et situe le débat. Il annonce qu'il va s'entretenir, le 14 novembre, de l'affaire avec le directeur de l'administration pénitentiaire. *« Dans l'intervalle, que faire ? »* Chacun s'exprime sur les raisons d'être contre. Elles sont multiples. *« Il faut mettre ça dans un coin*, dit un monsieur, *dans la brousse. S'il y a des problèmes, les habitants seront au moins tranquilles. Je pense que c'est une erreur de construire une prison dans un endroit résidentiel comme Yzeure. Qu'en pense la municipalité ? »*

« La municipalité n'a pas posé le problème sur le plan de la qualité de la vie, de la qualité de la tranquillité, explique M Desgranges. *Ce serait discriminatoire. La municipalité a dit non pour des raisons d'urbanisme. »*

Tout au long de la soirée, il s'efforcera de dépasser les arguments de peur et de rejet pour leur opposer sa propre attitude et le souhait des socialistes de *« lieux humains où l'on ne désespère pas de l'homme et où on ne désespère pas l'homme »*.

C'est comme cela. Ils sont quelques-uns — et personne ne s'en gausse — qui parlent de leur peur ou de « risques ». Comme pour se rassurer, un intervenant raconte les discussions inquiètes de ses enfants sur le sujet, mais concède : *« C'est vrai, j'ai vécu vingt ans à Riom* (où se trouve un important centre de détention); *et il ne m'est jamais rien arrivé... »*

Les craintes et les critiques des adversaires non plus d'une prison à Yzeure, mais du système pénitentiaire tel qu'il subsiste, ne sont pas muettes. Une employée de l'hôpital psychiatrique départemental d'Yzeure prophétise : *« Sous peu, on va demander l'ouverture d'un quartier de force à l'hôpital. Et quand les centrales ont des problèmes avec des détenus, on les transporte dans ces quartiers de force... »* Un jeune homme s'étonne : *« La société ne cache plus ses fous, ses handicapés comme elle le faisait. Pourquoi vouloir encore des prisons lointaines et fermées (...) Ces prisonniers sont vos fils, mes frères ! Ce n'est pas en les éloignant qu'on va les rendre responsables. »* Pour tous ceux-là, pour le jeune « gauchiste » qui terrorise et irrite à peu de frais en parlant de *« préoccupations de bourgeois »* et de *« discussion faussement démocratique »*, il ne faut pas être contre l'implantation d'une prison à Yzeure, mais contre la fabrication d'un nouveau maillon de la mauvaise chaîne carcérale.

Tous les points de vue égoïstes, sommaires, généreux, utopiques, se font entendre. L'argument économique (les emplois le commerce), a été écouté et débattu. Il faut revenir à la question du début : *« Que faire ? »* Les uns proposent un référendum, d'autres l'ouverture d'un registre à la mairie pour recueillir les avis circonstanciés de la population, d'autres encore un campagne de pétitions. Pressé de questions, M. Desgranges donne deux petites certitudes : *« Oui, je continuerai de dire, si on nous impose la prison, qu'au nom de la municipalité, je n'y suis pas favorable... Non, je n'irai pas, si elle est construite, l'inaugurer »* Quoi qu'il arrive, on peut aussi lui décerner ce satisfecit : les récents débats à l'Assemblée nationale, sur le même sujet, n'ont brillé ni par leur niveau ni par leur utilité A Yzeure, vendredi soir dans la salle communale, c'était plutôt mieux que dans l'hémicycle du Palais-Bourbon.

MICHEL KAJMAN.

AUX ASSISES DE L'HÉRAULT

Réclusion à perpétuité pour le meurtrier d'un policier

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Au terme d'un réquisitoire pourtant sévère, vendredi 20 octobre, l'avocat général Salvagionne n'a pas réclamé aux jurés de l'Hérault la peine de mort contre Marino Nonis, vingt-quatre ans, accusé du meurtre de M. Roger Damour, chef de la police municipale de Lunel, près de Montpellier, tué à son domicile le 1er septembre 1976 d'une balle au cœur (*le Monde* daté 3-4 septembre 1976).

Ce soir-là, Marino Nonis avait demandé à un complice, Dominique Limat, vingt-deux ans, de sonner à la porte de M Damour sous prétexte de remettre une lettre. Lorsque le policier apparut, Nonis, armé d'un pistolet de collection, tira sans dire un mot. Tel est le récit du drame fait par l'accusation, corroboré par les déclarations de Dominique Limat et par l'expertise balistique.

Pour Marino Nonis, il s'agit d'un accident. *« Nous voulions seulement cambrioler. Limat devait repousser le commissaire à l'intérieur de l'appartement. Je serais alors entré pour le ligoter et j'aurais pris sa voiture. Quand j'ai vu que Limat ne se décidait pas à le bousculer, j'ai voulu foncer. J'ai trébuché sur les marches d'un escalier et le coup est parti. »*

Le mobile, pour l'accusation, ce n'est ni la violence gratuite ni l'argent, c'est la haine du policier du représentant de l'ordre, *« une fixation de haine passionnelle »*, dira M. Salvagionne. Marino Nonis avait auparavant proféré des menaces précises en parlant du policier : *« C'est un fumier*, avait-il dit, *une ordure, une crevure. Il est à tuer. »* Ce désir de vengeance, apparemment disproportionné, trouve, semble-t-il, naissance dans une première condamnation prononcée en 1975 pour le port d'une grenade fumigène.

L'avocat général insista sur la mise en scène qui trahit le guet-apens et sur l'arme chargée qui marque la préméditation *« Pourtant*, dit-il, *je ne suis pas ici pour obtenir la peine la plus lourde, mais pour assurer la justice. »* Bien que rejetant en bloc toute excuse, il laissa une porte entrouverte à l'indulgence en déclarant aux jurés que la peine de mort doit être prononcée en l'absence de « toute » circonstance atténuante, avant de requérir contre Nonis la réclusion criminelle à perpétuité et quinze ans de réclusion pour son complice.

Après une heure quinze de délibération, le jury condamna Nonis à la réclusion criminelle à perpétuité et Limat à dix ans de la même peine. — R. B.

Faits et jugements

La tuerie de Marseille : un juge d'instruction désigné.

M. Francis Fernandez, soixante et un ans, grièvement blessé lors de la tuerie du Bar du téléphone, à Marseille, le 3 octobre (*le Monde* du 5 octobre) est mort, vendredi 20 octobre, sans avoir pu parler aux enquêteurs. Il est la dixième victime de la fusillade.

M. Pierre Michel, juge d'instruction à Marseille, vient d'être chargé du dossier de cette affaire. Il a donné, vendredi soir 20 octobre, juste après sa désignation, commission rogatoire au S R P J. de Marseille pour mener à bien l'enquête La police judiciaire marseillaise sera chargée, sous l'autorité de M Fernand Mathieu, contrôleur général, de *« poursuivre les investigations, en collaboration avec la sûreté urbaine marseillaise »*. Par ailleurs, M Michel a ordonné une autopsie de M. Francis Fernandez.

● *P.-D.G inculpé d'homicide volontaire.* — M. Christian Durat, trente-deux ans, P-D G. de la Cirelec, une société d'électronique fabriquant des circuits imprimés à Montreuil (Seine-Saint-Denis), a été inculpé, mardi 17 octobre, d'homicide volontaire par M. Gontrand Hardoyal, juge d'instruction à Bobigny M Durat est soupçonné d'avoir été l'instigateur du meurtre, le 18 septembre 1976, d'un habitant de la localité, M Michel Sebas, tué devant son domicile de deux coups de fusil de chasse, et de celui de M Vincent d'Annibal, dont le corps a été repêché en octobre dernier dans la Marne, à Chessy (Seine-et-Marne).

Prison ferme pour un promoteur.

Le tribunal de grande instance d'Orléans a condamné, le 16 octobre dernier, à cinq ans d'emprisonnement et à 40 000 francs d'amende, M Raymond Hennequin, P.-D.G. de la S.E.C.B.T.P., une société d'études et de construction de maisons individuelles, absent à l'audience, et à des peines de prison avec sursis et d'amendes, deux autres collaborateurs de cette société, M Yannick Guillou, directeur commercial et M. Jean Gotti, directeur technique Les trois hommes étaient poursuivis pour escroquerie, banqueroute et infraction à la législation sur la construction. Le règlement judiciaire de la société, en décembre 1976, faisait apparaître un passif de 10 millions 341 000 francs, et une centaine de clients subissaient un préjudice d'autant plus grave que la garantie bancaire, pourtant mentionnée dans la publicité, n'existait pas. L'Union des consommateurs de l'agglomération d'Orléans, partie civile, s'est vu attribuer 5 000 francs de dommages et intérêts. Le syndicat professionnel du bâtiment et des travaux publics du Loiret, également partie civile, a pour sa part obtenu le franc symbolique. —

● *MM Roger Perney, quarante-six ans, et Jean Paris, quarante-deux ans agents de la S.N.C.F.*, ont été tués mardi 17 octobre au cours d'une collision qui s'est produite à l'entrée de la gare de Luxeuil (Haute-Saône) Un train de marchandises venant de Nancy et se dirigeant vers Belfort a heurté pour une raison encore inconnue un locotracteur qui effectuait une manœuvre.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du neuvième anniversaire de la révolution, l'ambassadeur de la République démocratique de Somalie et Mme Mohamed Saïd Samantar ont donné une réception vendredi.

Naissances

— Danièle et Alain BOUVAREL sont heureux d'annoncer la naissance de

Lucie,

le 17 octobre 1978
C.H.S. 57790 Lorquin.

Décès

JEAN DEBIESSE

— L'administrateur général,
Le haut commissaire,
Le personnel du Commissariat à l'énergie atomique et des établissements du groupe C.E.A., tout particulièrement le personnel du Centre d'études nucléaires de Saclay,
ont la douleur de faire part du décès brutal, survenu le 20 octobre 1978, de

M. Jean DEBIESSE,
agrégé des sciences physiques,
docteur ès sciences physiques,
inspecteur général
de l'instruction publique,
ancien directeur
du Centre d'études nucléaires
de Saclay,
et de l'Institut national
des sciences et techniques
nucléaires,
commandeur
des Palmes académiques,
commandeur
de la Légion d'honneur.

[Né le 29 janvier 1907 à Thizy (Rhône), Jean Debiesse était inspecteur général de l'instruction publique. Ses études au collège de Tarare (Rhône), puis à la faculté des sciences de Lyon l'avaient conduit à l'agrégation et au doctorat de sciences physiques. Sa carrière d'enseignant commença dans une école primaire supérieure et se poursuivit au lycée Carnot à Tunis. En 1945, il fut nommé inspecteur d'académie avant de devenir directeur du cabinet du haut commissaire à l'énergie atomique (de 1951 à 1954), directeur du Centre d'études nucléaires de Saclay (1954-1971) et de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires de Saclay. Jean Debiesse présidait, depuis 1973, la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.]

— Mme Jean Feller, son épouse,
M. et Mme Benoît Feller,
Laurent et Vincent Feller,
ses enfants,
Mme Henri Feller, sa mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FELLER,
survenu le 19 octobre 1978, dans sa cinquante-septième année.
Les obsèques seront célébrées en l'église de Saint-Lambert-des-Bois (Yvelines), le mardi 24 octobre, à 10 h. 45.
41, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marthe, Marie, Louise, Joséphine Marsault,
veuve de
M. Ange, Félix, Tiburce FRANCESCHI,
directeur général des douanes
de Madagascar et Dépendances,
demeurant 80 bis, rue Dombasle, Paris (15e).

Le service religieux sera célébré le lundi 23 octobre 1978, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Salette (38, rue de Cronstadt, Paris-15e), sa paroisse, où l'on se réunira.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Le président du conseil d'administration,
Les administrateurs,
Le directeur général du Gaz de France,
ont le regret de faire part du décès de

M. Paul LECLERS,
officier de la Légion d'honneur,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
directeur général adjoint honoraire
du Gaz de France.
Les obsèques auront lieu mardi 24 octobre 1978, à 11 h. 30, en l'église Saint-Jean de Montmartre,
19, rue des Abbesses, Paris (18e).

— Paris, Olmeto.
Mme André Miffre, née Peretti, et ses enfants, Marie-Thérèse et Joseph-André,
M et Mme Hubert Miffre et leurs enfants,
M. et Mme René Miffre et leurs enfants,
M. Oscar Peretti,
M. et Mme Amédée Giules, leurs enfants et petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants de feu Léon Arnoux,
M. et Mme Léon Savournin,
M. Jacques de Peretti,
Mme Emmanuel Orenga de Gaffory, ses enfants et petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants de feu Horace Ettori,
M. et Mme Xavier de Rocca-Serra, leurs enfants et petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants de feu Jérôme Venturini de Rocca-Serra,
Le docteur Antoine Luciani,
Le docteur Hamid Reba,
Les familles Pianelli, Renucci, Casanova, Colonna d'Ornano, Catani, Dayen, Giboin, Bidali, Léon, Ballisoni, Colonna d'Istria,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MIFFRE,
survenu le 18 octobre, dans sa soixante et onzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église paroissiale d'Olmeto (Corse-du-Sud), le 22 octobre, à 15 heures, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau familial.

— Paris, Olmeto.
Le conseil d'administration du Cercle de l'industrie et du commerce a le vif regret de faire part de la disparition de son président,
M. André MIFFRE,
décédé le 18 octobre 1978, dans sa soixante et onzième année.
Les membres du conseil d'administration, de direction, ainsi que le personnel rendent hommage au disparu et expriment à sa famille leurs condoléances les plus sincères.

— Mme Jean-François Pechère, née Brigitte Valcke, et ses filles Valentine et Elizabeth,
M. et Mme Pechère,
M et Mme Jacques Fierens et leurs fils et belle-fille,
Mme Pierre Valcke, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,
Les familles Pechère, Valcke, du Bois de la Saussay,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

M. Jean-François PECHÈRE,
docteur ès sciences,
directeur de recherches au C.N.R.S.,
survenu à Montpellier, le 18 octobre 1978, à l'âge de cinquante et un ans.
Les obsèques, suivies de l'inhumation, auront lieu en l'église Saint-Roch de Montpellier, le lundi 23 octobre, à 15 h. 30.
Un service sera célébré à son intention en l'église Sainte-Anne de Bruxelles le samedi 28 octobre, à 10 heures.
4, rue des Trésoriers-de-la-Bourse,
34000 Montpellier.
20, avenue des Fleurs,
1150 Bruxelles (Belgique).
28, boulevard de Lesseps,
78000 Versailles.

— Les membres de son groupe de recherches ont la douleur de faire part du décès, survenu le 18 octobre 1978, dans sa cinquante et unième année, de

M. Jean-François PECHÈRE,
docteur ès sciences
et directeur de recherches au C.N.R.S.
Centre national de la recherche scientifique de Montpellier.

— M. Maurice Sitruk,
M. et Mme Yves Sitruk et leurs enfants,
M et Mme Benacin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elyse SITRUK,
née Bessis,
survenu le 20 octobre 1978.
16, place du Marché,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

— Les obsèques de
Marc HABBARD,
décédé à Paris, le 10 octobre 1978 à l'âge de trente-sept ans, ont eu lieu le 19 octobre dans la plus stricte intimité.
Mme Marc Habbard, ses enfants et sa famille, les membres de la société I.O.C (Independent Oil Corporation), remercient toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie à cette occasion.

— Mme Weil-Bonis et la famille très touchées par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Georges WEIL-BONIS,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude et leurs très vifs remerciements.

Visites et conférences

DIMANCHE 22 OCTOBRE

CONFERENCES. — 9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Corée du Sud - Taïwan » ; 17 h. : « Les Philippines - Hongkong ».

15 h. et 17 h. 15, palais de Chaillot, salle du Musée des monuments français, Mme Claude Thibaut : « La France de Philippe le Bel et de ses fils »

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Jean Myclonski : « La naissance de l'Etat russe » (Les Artisans de l'esprit).

15 h. 30, 147, avenue de Malakoff, M Jean Phaure : « Wagner et Louis II » (Nouvelle Acropole).

LUNDI 23 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES — 14 h. 30, devant l'Eglise Saint-Merri, Mme Allaz : « Le Centre Georges-Pompidou ».

15 h., entrée du château par gare du Nord, Mme Chapuis : « Le château d'Ecouen ».

15 h., 34, boulevard de Vaugirard, Mme Legregeois : « La maison de la philatélie ».

14 h. 30, angle du boulevard de la Reine et de la rue du Maréchal-Gallieni à Versailles, M. C. de Moncltn : « Naissance du quartier des Prés » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., musée des monuments français : « La fin du Moyen Age » (Histoire et Archéologie).

15 h., portail central : « Notre-Dame » (Paris et son histoire)

16 h., Grand Palais : « Exposition Le Nain » (Tourisme culturel).

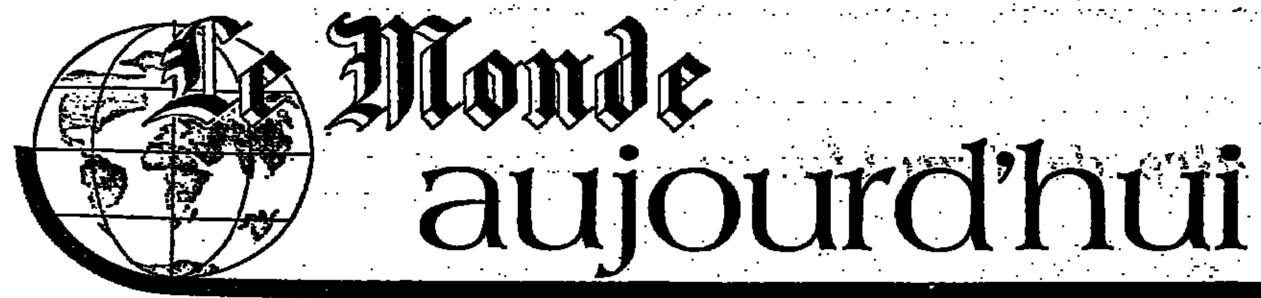
CONFERENCES. — 21, rue Cassette, 15 h. 15 : « L'empire carolingien » ; 21 h. : « Moyen Empire égyptien » (Arcus).

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « La France de Philippe Le Bel et de ses fils ».

18 h. 30, avenue Franklin-D.-Roosevelt, MM. J. Delaneau, J. Ralite, J. Lang, P. Dux : « Les problèmes culturels de la France » (Club libertés).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Guy Werlings : « Sébastien Brant et la Nef des fous » (l'Homme et la Connaissance).

20 h., restaurant de l'Assemblée nationale, M. Léo Hamon reçoit M. Jean-Marcel Jeanneney au cours d'un dîner-débat sur le thème « Pour un nouveau protectionnisme » (Club Notre présence).



VU DE BRETAGNE

D'un château l'autre

NI farce ni guet-apens : après la réception des nouveaux philosophes à l'Elysée, voilà que les écrivains bretons s'apprêtent, au château d'Edern, à rompre le pain et quelques lances avec Valéry Giscard d'Estaing ! D'un château l'autre... grinceront les rigolards parisiens qui pillent dans la main de Céline, cet autre Celte fou et superbe, les miettes de leurs chroniques, de *Charlie-Hebdo* au *Nouvel-Obs* ! N'importe... Moi, j'irai. Cette fois, la Bretagne en sa secrète, en sa souterraine, en sa tumultueuse souveraineté se pose en puissance invitante. J'ajoute que le château d'Edern ne se trouve qu'à une demi-heure de mon domicile. La route est splendide entre les peupliers jaunis et le granit bleu. Et puis, le président de la République mérite cet hommage. Un hommage simple...

Il ne s'agit pas d'un hommage lige. Il est bien temps que la courtoisie bretonne se passe des agenouillements. J'aurai de même en constante méfiance ce nouveau snobisme qui tend à métamorphoser une bécassine niaise et baragouinante en une variété de Marie-Chantal qui sifflerait du Stivell dans une Lancia plaquée d'un B Z H. Vous disiez Valéry... Le bucolisme de Jakez Hélias a fait d'autant plus de ravages que la bourgeoisie s'entiche de chaumières et qu'il lui faut donner à la mort du paysan — cet être qu'elle a tué — une caution en quelque sorte bretonne. Avec Glenmor, avec Michel Le Bris et quelques autres, il me plairait d'enfourcher le cheval d'un autre orgueil.

Cette fierté nous vient de la mer. C'est devant elle, parmi les marins, que j'écris ces lignes dans un caboulot de Cornouaille. De même que l'océan épouse nos nes dans l'échancrure des champs nous sommes de cette race qui n'a jamais séparé la poésie de l'acte politique. Chateaubriand, Lamennais sont détestables quand ils se mettent à nmailler à la française, mais voici qu'ils délivrent la plus haute musique quand ils jettent dans les journaux des réflexions sur l'histoire, des méditations sur le pouvoir. N'est-ce pas le songe qui donne de la force à leur fureur ? N'est-ce pas la houle qui dicte et rythme leurs visions ? Le réel ne se donne pas, il s'imagine. Un article a pouvoir de poème. Je suis en cela parfaitement d'accord avec Jean-Edern Hallier, qui n'eut jamais plus de talent que lorsqu'il créa et édita *l'Idiot international*. Oui, toute grande politique se nourrit de rêve. De Gaulle ne fut jamais plus grand que lorsqu'il rêva la France libre et souveraine, au moment de sa plus haute solitude, alors qu'elle se trouvait dans le moment de son extrême abaissement et de sa plus profonde douleur. Un acte celtique ! Mais aujourd'hui, avec tous ces Guizot et ces Casimir, quel rêve anime la France ?

Nous rêvons, quant à nous, d'une Bretagne autonome dans une Europe vraiment populaire, c'est-à-dire catalane, occitane, basque, gaélique, bretonne. Et de la rêver, de la chanter, déjà nous la créons. Nous sommes les enfants humiliés de cent rois morts sans sépulture, nous sommes les fils de la nuit, nous sommes les enfants du plus antique langage européen, nous sommes les priants de saints démocratiques joyeux et querelleurs, nullement reconnus par Rome, mais vénérés, aimés, chéris par des clans immémoriaux. La démocratie ne vient jamais d'en haut. Elle surgit d'ici, maintenant, de la surface de l'eau, au ras de la tourbe.

XAVIER GRALL.

(Lire la suite page 29.)

CROQUIS

Le train de banlieue

LA jolie jeune fille blonde se tient près de la *troisième porte de la deuxième* voiture. Elle lit un roman-photo. Chaque jour du lundi au vendredi inclus. Elle se lave les cheveux le mardi soir puisque le mercredi matin ceux-ci sont tout légers et vaporeux. Tandis que le mardi matin, elle porte un foulard. Nous lui connaissons trois foulards différents, nous pourrions les décrire avec précision. Nous, ses voisins du train de banlieue.

Il y a, assise contre la quatrième fenêtre à droite, une dame importante, la cinquantaine, le crayon à la main, qui s'occupe des mots croisés de son journal habituel. Elle a en général des souliers orange à talons épais, sans doute à cause de son poids. Les jours de pluie, elle porte un imperméable transparent qui crisse un peu lorsqu'elle se lève. Entre Pont-Cardinet et Saint-Lazare, elle a le temps de trouver une définition, quelquefois deux. Elle les note à toute allure. Nous pourrions peut-être l'aider à chercher. Nous, ses voisins du train de banlieue.

Et puis, sur la première banquette, une autre dame, un peu sans âge, un peu grise, avec un visage désert qui décourage les regards. Elle tient la main de son fils de douze-treize ans, handicapé mental, lequel p r o n o n c e parfois quelques mots inintelligibles ou même pousse un long gémissement. Alors, elle lui secoue la main afin qu'il se taise. Nous avons les yeux ailleurs, naturellement, pour ne pas remarquer quoi que ce soit. Nous pourrions probablement lui sourire, nous ses voisins du train de banlieue.

Et qui encore ? Un cadre, la trentaine, debout, et tenant son attaché-case à deux mains devant lui, comme un bouclier. L'attaché-case frappe ses genoux en cadence, suivant les secousses. Un employé de la S.N.C.F. avec une sacoche de cuir sur l'épaule et qui a dû se lever tôt tant il bâille bruyamment sans discontinuer. Un Noir filiforme, aux curieuses chemises des îles, et sur son torse un serpent de métal. Un petit loubard dur et son anneau dans l'oreille. Et beaucoup d'autres, dans la voiture, avec moins de relief. Plutôt des figurants.

Jour après jour, nous voilà les m ê m e s, à la m ê m e place, voyageurs des quatre saisons avec seulement nos détails qui c h a n g e n t. Où sont nos vies, quelles sont nos vies, nous qui avons rendez-vous de 8 h. 30 à 8 h. 40, trois cent trente jours par an et qui, à force, apprécions nos présences fugitives, entièrement mystérieuses et dont nous n'aurons jamais la découverte ? Nous nous connaissons de vue, comme on dit. Nous sommes parfaitement silencieux, figés sur notre minuscule territoire, et on dirait que celui-ci a été distribué, par qui ? une fois pour toutes. Et si la voiture, soudain, prenait feu, aurions-nous enfin quelque ch.se à nous dire ?

Allez, à lundi. A lundi, les voisins fidèles. Les bons voisins de mornitude. Vous aurez vos souliers orange, madame, n'est-ce pas ? A moins que vous ne nous fassiez une surprise ?

OLIVIER RENAUDIN.

PORTRAIT

Sara l'Antillaise et le racisme des autres

SARA, tout le monde la connaît dans la région. Quand on a la peau noire, on passe difficilement inaperçu dans une petite ville. On a plutôt l'habitude des Algériens, des Marocains. Ceux-là on sait qu'ils ne sont pas très bien vus, que dans certains bars on ne les accepte pas, on préfère qu'ils restent entre eux. Ce sont des Arabes et on sait que le « Français moyen » ne les aime pas trop. Mais Sara ? Sara, elle, n'a pas de problèmes de ce genre. Sara est une « femme libérée », elle a quarante ans, elle mène sa vie seule et elle ne fréquente pas le Français moyen ; ses amis à elle sont jeunes et, en principe, tolérants et généreux ; on les appelle marginaux, hippies, freakies, babas... Tout le monde aime tout le monde, et le racisme, évidemment, ça n'arrive qu'aux autres.

« *Je pense,* dit Sara, *qu'au fond d'eux-mêmes ils ne sont pas racistes, mais j'ai droit de temps en temps à des réflexions sur mon apparence physique. Il y en a un qui, chaque fois qu'il me voyait, me disait « Tiens, voilà la belle Suédoise ! » Une fois, ça allait. La dixième fois, j'ai gueulé, et il m'a dit que je faisais un complexe racial !*

» Ces réflexions, je les entends ailleurs ; par exemple, en ce moment, je fais la plonge dans un hôtel. Tous les matins, j'ai droit aux mêmes plaisanteries : « Ça va, pili-pili ? C'est vrai que chez toi » on vit dans les cocotiers ? » Et quand je me fâche on me dit que je suis susceptible ! Mais si la remarque vient d'un ouvrier, je comprends mieux, je sais pourquoi il est comme ça... L'ouvrier qui vient de faire ses huit heures à l'usine, il en veut à la terre entière. Alors pourquoi pas au Noir et à l'Arabe ? C'est réconfortant de trouver plus paumé que soit.

» Je m'en fous que quelqu'un soit raciste, mais qu'au moins ça soit clair : tandis que quand on dit ces choses-là sur un ton badin, en rigolant... On m'a chahutée sur ma couleur pendant des soirées entières : « Tu reviens de vacances ? Tu es bronzée... » A partir de ce moment, j'ai cessé d'aller dans leurs fêtes.

» Peut-être qu'à cette époque c'était moi qui me mettais dans cette situation. J'étais mal dans ma peau,

« Tu n'es pas vraiment Noire... »

» Pour moi, affirme Sara, *cela n'a aucune importance : quelqu'un qui est raciste, je trouve que c'est dommage pour lui. Cela signifie qu'il a un problème et qu'il le reporte sur moi ; je ne suis qu'un moyen et, à ce niveau-là, cela ne me gêne pas. A la limite, je peux ne pas le voir. Un ami guyanais me parlait du racisme à Marseille, il en souffrait beaucoup, et moi je disais : mais non, il n'y a pas de racisme en France. C'était une période où je n'en avais aucune conscience, j'oubliais complètement que j'étais différente.*

» Ce que je ne peux pas supporter, c'est le racisme vis-à-vis de celui qui ne peut pas se défendre, comme l'ouvrier arabe. J'ai l'impression que, moi, j'ai des armes. Je suis plus intégrée, je parle « comme une Blanche » me disait une amie : « Tu n'es pas vraiment » Noire, tu parles comme nous, tu penses comme nous. »

Sara a été mariée à un Blanc, un Français ; elle est restée douze ans avec lui. « *Je suis toujours sortie avec des Blancs parce que je fréquentais des milieux où il n'y avait que des Blancs. C'est le hasard mais un hasard qui m'arrange bien. Je ne sais pas si je pourrais vivre avec un homme de mon pays. Quand je me trouve avec des gens de chez moi, des Antillais, ce qui arrive très rarement, c'est la fête, mais je me sens dans un autre monde, dans une autre histoire, et après j'ai besoin de me retrouver dans l'autre contexte. Je suis sortie avec un Africain pendant trois mois, mais ils ont gardé cette mentalité de la femme esclave. Ils lui font des gosses, et elle doit rester là, et eux ils courent à droite et à gauche. C'est un problème de mentalité, de culture.* »

Par son mari, se sentait-elle complètement acceptée, comme elle était ? « *Oui. Mais — c'est bizarre comme réaction — c'est moi qui ressentais que, pour lui, c'était comme une bravade à la société, à ses parents (son père était Corse), à sa famille. Je n'ai jamais été reçue chez eux. On disait : pourvu qu'ils n'aient pas d'enfants ! Mon mari était contre le racisme, et il voulait dire à ses parents : vous ne pensiez pas que cela pourrait vous arriver, à vous ? J'ai tout le temps ressenti cela, et même à un moment j'en étais gênée.* »

Propos recueillis par
ANNE GALLOIS.

Au fil de la semaine

La loi et la bureaucratie

par
PIERRE VIANSSON-PONTÉ

« JE vais écrire aux journaux et vous entendrez parler de moi. » Ou bien : « Puisqu'il n'y a rien à faire, j'alerterai la presse et vous aurez des ennuis. » De telles menaces sont lancées chaque jour par des citoyens exaspérés à des fonctionnaires impavides. Et chaque courrier, dans un journal, apporte l'écho des plaintes, le récit des mésaventures, les protestations indignées de contribuables, justiciables, usagers ou redevables, coincés dans la machine bureaucratique.

Rien de plus normal : c'est une fonction essentielle de la presse que d'exercer ainsi une médiation entre les humbles et les puissants. Rien de plus difficile cependant que d'apprécier, sur mille sujets très divers et à partir d'une seule version des faits, le bien-fondé de la réclamation. Courtes lettres, parfois humoristiques, ou gros dossiers nourris de pièces à conviction, le journaliste est vite désemparé devant la masse de réquisitoires dont il est saisi, lui qui n'a d'autre pouvoir que sa plume.

UN des thèmes qui reviennent le plus souvent dans ces lettres-là, c'est la malfaisance de l'informatique. A y regarder de près, on se rend vite compte que, dans neuf cas sur dix, ce n'est pas l'ordinateur qui est en cause, mais ceux qui ont la charge de l'utiliser.

Quittances et relevés d'électricité ou de téléphone, feuilles d'impôts, réservations de places de train ou d'avion, achats à tempérament, contraventions, une erreur initiale se répète quasi indéfiniment. Le mécanisme des rappels, majorations, menaces, fonctionne implacablement d'échéance en échéance. Rien n'y fait, ni les réclamations, ni les interventions, ni les promesses. Aveugle, la machine continue de tourner sans que nul, semble-t-il, puisse l'arrêter ; et bien souvent, le percepteur, le guichetier ou l'inspecteur reconnaissent votre bonne foi, déplorent avec vous l'incident, comprennent votre irritation et même la partagent, mais s'avouent hors d'état de remédier à la situation. Ils vous conseillent alors, dans un premier temps, de patienter sans tenir compte des avis comminatoires que vous recevrez, puis, en désespoir de cause, de payer ce qu'en fait vous ne devez pas, pour déposer ensuite une réclamation en bonne et due forme à laquelle il sera fait droit, du moins l'espèrent-ils.

Parfois ce n'est ni l'ordinateur ni son utilisateur qu'il faut incriminer mais la loi ou le règlement qui organisent la tâche de l'un et l'usage de l'autre. Un informaticien américain, habitant en France depuis longtemps et titulaire d'une carte de résident privilégié, s'était rendu, pour un bref séjour, à Londres. Au retour, à Roissy, où il arrive à 22 h. 30, le mot « informatique », qu'il avait inscrit à la rubrique « profession » sur sa carte de débarquement, fait rire le policier qui contrôle les passeports. « Informatique, hein ? Alors moi, je vais vous mettre sur l'informatique. » Il place le passeport sur un écran relié à la banque de données, puis, lecture faite, conduit le voyageur dans une petite salle, où il est enfermé pour quatre heures. Pour toute explication : il « doit de l'argent à la République française ».

Il lui faudra ensuite plusieurs jours de démarches, ballotté d'un guichet à l'autre, à la préfecture de police et au service des contraventions pour découvrir qu'une amende de 60 francs et 15 centimes pour une infraction légère au code de la route lui a été adressée trois ans auparavant, mais ne l'a pas atteint, a été retournée à l'administration et annulée par l'amnistie... « Le public, conclut l'informaticien, a le droit d'exiger plus de renseignements sur l'utilisation de l'informatique. »

∴

NUL, dit-on, n'est censé ignorer la loi. Un ingénieur d'origine algérienne, polytechnicien, âgé aujourd'hui de quarante ans, a été victime en 1969 d'un très grave accident de la circulation. Trois semaines de coma, une année de soins et de rééducation, une année de reprise du travail à temps partiel. Il est encore sous le coup du traumatisme quand, en 1971, le tribunal le déclare entièrement responsable de l'accident. Le jugement est confirmé en appel en 1972, la cassation rejetée en 1974. En même temps, la société qui l'emploie depuis douze ans le licencie.

Lorsqu'il entreprend, enfin rétabli, d'étudier lui-même les codes, la jurisprudence et son dossier, il découvre de faux témoignages et une foule d'irrégularités. En même temps, il constate que ses indemnités de licenciement ont été illégalement minorées. Il s'adresse au procureur de la République : tout est couvert par la prescription. Impossible de rouvrir le procès de l'accident, et, pour les salaires, la prescription est de cinq ans. A moins qu'il ne décide de déposer de nouvelles plaintes, d'engager une bataille qui durera, on ne le lui cache pas, de nombreuses années, et dont l'issue n'est nullement assurée, tandis que les frais, eux, vont s'accumuler...

Cette fois, c'est la justice et la loi qui sont en cause. Faut-il s'en prendre à la loi ou à la bureaucratie pour les rejets fréquents d'autorisations de mariage avec des Françaises déposées par des étrangers ? On ignore généralement qu'une ordonnance du 2 novembre 1945 attribue au préfet le pouvoir régalien d'accepter ou de refuser qu'un étranger, quelle que soit sa nationalité, épouse une Française. Alors ce Roumain, ce Belge, cet Allemand — trois cas qui nous sont signalés avec toutes les précisions possibles — se voient interdire le mariage sous le prétexte qu'ils n'ont pas obtenu la carte de séjour ; puis cette carte elle-même leur est ensuite refusée, sans explications ; et il ne leur reste plus qu'à quitter sous quinze jours le territoire français.

« L'opinion publique, nous écrit l'universitaire qui nous saisit de ces trois cas, s'était émue, indignée même, des tracasseries dont furent victimes un Français marié à une Roumaine, une Française mariée à un Chinois. Mais sait-elle que Paris n'agit pas autrement que Bucarest ou Pékin ? Quel Français accepterait d'être obligé de demander aux autorités de Bruxelles, de Bonn ou de Londres l'autorisation d'exercer l'une des libertés individuelles les plus élémentaires, celle de se marier, et d'en être privé sans savoir pourquoi ? »

∴

POURTANT, la loi peut aussi servir celui qui sait l'utiliser à son profit. Ce fut le cas de cette entreprise de travaux publics et d'aménagement urbain fondée en 1952. Pendant vingt ans, c'est la prospérité, le secteur est en pleine expansion, le dynamisme du fondateur provoque un considérable développement de la société. En 1973, les contrats se font rares. On licencie, on se bat pour trouver de nouveaux marchés. Le fondateur et animateur principal n'en maintient pas moins les prélèvements importants qu'il a toujours effectués et fait entrer ses deux fils dans l'entreprise ainsi qu'une nouvelle collaboratrice qui ne mettra jamais les pieds dans les bureaux de la direction au sein de laquelle elle est censée figurer...

Les difficultés s'aggravent, les dettes s'accumulent, la ponction opérée chaque mois ne s'en alourdit pas moins. En janvier 1978, c'est le dépôt de bilan. Le personnel est licencié : il n'a pas à se plaindre, il touchera 90 % de sa rémunération, y compris la collaboratrice-fantôme et les fils du patron. Une autre structure juridique, une autre entreprise, saine celle-là, se substitue à la première pour terminer les contrats en cours. Le trio familial ira ensuite développer son activité dans d'autres secteurs. Rien d'exceptionnel : une société disparaît parce que la conjoncture est mauvaise. En fait, par la voie strictement légale, il y a eu détournement de biens sociaux, et plus de cinquante personnes sont allées grossir le n o m b r e des demandeurs d'emploi...

Un cas particulier encore, moins grave et simplement cocasse. Un jeune professeur prépare une thèse d'histoire portant sur l'antimilitarisme et le pacifisme en Charente et Charente-Inférieure entre 1900 et 1939. La Ligue des droits de l'homme, dans ce domaine, a joué localement un rôle de premier plan. Malheureusement, ses archives ont été détruites pendant la guerre. De nombreux documents sont détenus aux archives nationales, mais il est impossible de les consulter : la « règle des cinquante ans » fait que seule l'année 1928 est disponible. Pour finir le travail entrepris, il faudra attendre 1989, et tous les témoins dont les souvenirs auraient pu être corroborés par les archives auront sans doute disparu...

∴

Le vrai problème, devant ces anomalies et ces blocages, n'est pas de chercher qui est coupable ni de rêver au grand chambardement qui nous débarrassera de la bureaucratie. Le problème, c'est de changer. Or la condition essentielle du changement, c'est l'apprentissage par les fonctionnaires, mais aussi par le public, de r e l a t i o n s plus ouvertes, moins méfiantes. La bureaucratie est avant tout une protection contre des relations trop difficiles, trop explosives.

POUSSER la dénonciation trop loin ou à contretemps ne fait que renforcer le besoin de bureaucratie. Il reste, c'est vrai, beaucoup de verrous à faire sauter, beaucoup de réformes à entreprendre. Les plaintes et les protestations sont très souvent légitimes, justifiées. Pas toujours. La précipitation, une certaine hystérie dénonciatrice auxquelles nous nous laissons parfois aller ne réussissent le plus souvent qu'à faire avorter ou au moins à retarder les solutions possibles.

Songeons-y avant de crier très fort, sûrs de notre bon droit, que nous déclencherons « un scandale », provoquerons « une campagne de presse » et que nous allons apprendre à ces bureaucrates imbéciles « de quel bois je me chauffe ».

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER



La dignité humaine menacée

Le quotidien du parti communiste tchécoslovaque *RUDE PRAVO* dénonce sévèrement la mode des vêtements parsemés d'inscriptions en anglais qui évoque, dit-il, « *les années 30 où les très nombreux chômeurs n'avaient parfois d'autres sources de revenu que de se transformer en publicité ambulante.*

» *Mais cette période est révolue*, s'indigne le quotidien, *et il est navrant de voir ces étudiants bien nourris et ces jeunes travailleurs arborer des vêtements portant les noms de marques de cigarettes, d'universités ou de régiments des pays occidentaux.*

» *On pourrait défendre la chose en déclarant que ce n'est qu'une mode (...). Mais ce n'en est pas une. C'est le signe d'une servilité déplorable et grotesque, quelque chose en dessous de la dignité humaine.* »

Herald Tribune

Une lingua franca qui rapporte

« *L'une des industries d'exportation britanniques les plus prospères, c'est l'enseignement de la langue nationale aux autres peuples*, rapporte l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*. *L'anglais devenant rapidement la « lingua franca » du commerce international, de la diplomatie, du sport, des sciences, de l'aviation et des communications, il y a de plus en plus de gens qui se voient dans l'obligation de l'apprendre. La plupart d'entre eux viennent en Angleterre pour cela.*

» *Le soleil s'est peut-être couché sur l'empire britannique, mais pas sur le talent des Anglais à enseigner leur langue aux autres. L'année dernière, près d'un quart de million de personnes sont venues apprendre l'anglais sur place, ce qui a représenté une rentrée de 600 millions de livres* (1 livre = 8,50 F.

» *M. John Andrews, directeur de l'une des principales écoles d'enseignement de Londres, appelle la langue anglaise* « l'une des principales ressources naturelles du » pays qui, contrairement au pétrole de la mer du Nord, » ne se tarira pas ».

» *Les écoles de langue des Etats-Unis et du Canada marchent bien, mais c'est en Angleterre qu'on enseigne encore la langue la plus pure et la plus uniforme.* »



Vers la régression idéale

L'hebdomadaire de Hambourg *STERN* révèle, photo à l'appui, la dernière formule qui permet d'accéder au bien-être. C'est l'image d'un couple britannique, John et Edwina Allcock, installé dans une cuve de « *2,50 m de long sur 1,30 m de large et autant de haut, remplie de 25 centimètres d'une eau à 34 degrés, contenant 20 % de sel. Coût de l'équipement : 850 livres* ».

« *Depuis que nous avons acheté cette cuve, dit Edwina Allcock, toutes nos inhibitions sexuelles ont disparu. Nous nous y détendons une fois par semaine, mon mari et moi, et nos rapports en sont très améliorés.* »

Que fait-on dans cette cuve miracle : « *On s'y détend, tout simplement, pendant une heure ou deux, la nuit, et le sentiment du temps et de l'espace disparaît.* »

STERN rappelle que des « baignoires » de ce genre, qui évoquent un cercueil, mais plus encore le ventre maternel, ont servi en Corée et au Vietnam pour « *des lavages de cerveau de prisonniers américains (...). Cette privation de sensations ouvre le cerveau à toutes les influences, et les pires altérations de la conscience menacent les rêveurs en cuve, assurent les médecins anglais* ».



Suspension à balles

La production de balles de tennis augmente moins vite en U.R.S.S. que le nombre de joueurs, mais la pénurie est encore aggravée, révèle *SOVIETSKI SPORT*, par une « trouvaille » des automobilistes qui mettent des balles de tennis dans les amortisseurs de leur véhicule pour « raffermir la suspension ».

« *L'idée de « raffermir » ainsi leurs suspensions s'est emparée de nombreux amateurs de voitures qui assiègent les magasins d'articles de sport*, écrit le quotidien soviétique. *Et ils sont prêts à payer cher pour une boîte de balle de tennis. De son côté, la fédération de tennis reçoit des dizaines de lettres de joueurs qui, au plus fort de la saison, ne peuvent pas pratiquer leur sport favori parce qu'ils n'ont pas de balles.*

» *La fabrication d'une balle de tennis exige une technique assez compliquée : on utilise des caoutchoucs chers, de la bonne laine et des fibres synthétiques... Mais ça ne veut pas dire que les balles résistent aussi bien au poids d'une voiture qu'aux coups de raquette* », signale *SOVIETSKI SPORT*.

U.S.News & WORLD REPORT

G.I. à la casse

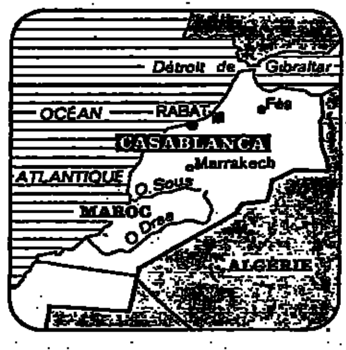
Les scandales se multiplient aux Etats-Unis, selon l'hebdomadaire *U.S. NEWS AND WORLD REPORT*, à propos du recrutement militaire : « *Des milliers de recrues sans qualification sont incorporées, puis rapidement renvoyées à la vie civile, tandis que d'autres, encore plus nombreuses, ne finissent pas leur période d'engagement.*

» *Des trois cent quarante mille hommes et femmes qui s'engagent chaque année, trente mille se révèlent immédiatement déficients physiquement, moralement ou mentalement (...).*

» *Le coût de ces erreurs* », généralement dues au zèle intempestif des recruteurs « *est estimé à 190 millions de dollars par an* (1 dollar = 4,40 F), *c'est-à-dire de quoi équiper en chars toute une division blindée. Mais selon les autorités militaires, la note est beaucoup plus élevée si on l'évalue en termes de discipline, de casse-tête administratif et de complications juridiques.* »

Lettre de Casablanca

A l'image du Maroc de l'indépendance



LE mois de Ramadan. Signe des temps : à la terrasse des cafés du centre de la ville, de nombreux hommes sont attablés, mais ne consomment pas. En fin d'après-midi, dans les rues de ce qu'on appelait la Nouvelle Médina, depuis la cité des Habbous jusqu'au boulevard El-Fida (ex-Suez), une foule dense envahit trottoirs et chaussées au milieu d'un véritable rodéo de voitures, de vélomoteurs, de bicyclettes, de charrettes, de véhicules de toutes sortes. Les gens se pressent, se bousculent dans les boutiques pour acheter les traditionnels gâteaux au miel, « *la chabakia* », des figues et des dattes qui accompagnent le bol de harrira (la soupe de Ramadan). Puis, brusquement, c'est le vide. La sirène annonçant la rupture du jeûne vient de retentir. La fin de l'épreuve quotidienne, plus rude quand le Ramadan tombe en été et qu'il faut en respecter les obligations tout en continuant à travailler. Heure délicieuse de détente, de plaisir et de joie familiale.

AVEC près de deux millions d'habitants et un rythme de croissance impétueux, Casablanca explose littéralement hors de ses premières limites, hors des cadres de vie traditionnels au Maroc. La comparaison avec New-York vient à l'esprit tout naturellement, toutes proportions gardées, bien entendu. Et cela à plus d'un titre.

D'abord, un certain gigantisme qui va de pair avec un urbanisme géométrique impose la comparaison. Toutefois, au lieu de s'élancer vers le ciel, le nouveau Casablanca avance, dos à la mer, irrésistiblement, vers l'intérieur des terres. A la place des anciens bidonvilles et sur des terrains nouveaux, des quartiers entiers, des *derbs*, des cités, devrait-on dire, surgissent du sol comme des champignons à un rythme accéléré. Leur architecture est uniforme et invariable : des maisons à un ou deux étages de construction sommaire, cubes, alignés le long de voies tracées au cordeau, rues anonymes repérables par un chiffre. C'est le nouveau visage du grand Casablanca, visage dur sans concession. L'ampleur de ce développement est telle que tous ceux qui y ont vécu et qui y reviennent — après quelques années d'absence — s'orientent difficilement dans ces nouveaux quartiers.

La comparaison avec New-York se justifie encore quand on considère que, si Rabat garde ses privilèges de capitale, Casablanca est au cœur même de la vie du pays, à tous égards. Grand port ouvert aux échanges avec le monde entier, il concentre l'essentiel de l'activité économique industrielle et commerciale marocaine. Son importance ne se limite pas à ce seul aspect. Jouant un rôle d'avant-garde dans nombre de domaines, la ville représente aujourd'hui une véritable radioscopie du Maroc de l'indépendance, au carrefour d'une tradition riche, aux racines profondes, et d'une volonté de modernité non moins affirmée. Elle focalise les problèmes, les contradictions, les conflits de cette vie nouvelle en train de naître. Miroir grossissant, elle reflète les forces vives de la nation, sur le plan politique et social notamment. Siège des grandes centrales syndicales, des directions des partis politiques, centre de parution de l'ensemble de la presse nationale, elle est pour ainsi dire la tête politique du pays, même si le pouvoir de décision demeure à Rabat.

QUEL chemin parcouru en un laps de temps relativement court ! Quelle aventure saisissante à bien des égards pour qui a vécu dans cette ville et a suivi, au jour le jour, les bouleversements de sa géographie humaine ! Quelques années avant l'indépendance, Casablanca se présentait encore comme une ville essentiellement européenne, agressivement moderne par son urbanisme, prétentieuse avec son luxe, ses mondanités. C'était le plus beau fleuron de la couronne coloniale française, dont l'éclat empêchait de voir la lèpre des bidonvilles qui la rongeait. Sans même avoir recours à des mesures administratives spécifiques, Casablanca avait réussi une extraordinaire opération de refoulement de tout ce qui, de près ou de loin, pouvait rappeler la réalité marocaine. La pyramide coloniale avec, au sommet, les Français, à la base, Espagnols et Italiens, prospérait sous un soleil généreux. Sa connaissance du Maroc se bornait à quelques visages utiles : la « fatma », la bonne, les innombrables Mohammed, garçons de café, balayeurs, marchands de légumes, épiciers ou manœuvres à l'usine. Ou bien encore, c'était « le moutchou », « moutachou » en une langue plus surveillée, c'est-à-dire le gosse, le petit porteur, le cireur, l'enfant de la rue abandonné à la misère et à l'ignorance. Hors de là, c'était le désert.

Pour être courant dans tous les pays colonisés, le phénomène n'en est pas moins frappant, surtout quand on y songe après coup. N'est-ce pas extraordinaire, cette présence absence de dizaines de milliers de Marocains à l'existence gommée dans sa réalité, refoulés par une minorité européenne qui, pourtant, les côtoyait quotidiennement ? D'autant plus extraordinaire que Casablanca n'était pas uniquement une ville de résidence. Sa vocation économique, son rôle de grand port ouvert aux échanges internationaux étaient déjà pleinement développés. La classe ouvrière marocaine, qui y avait pris naissance, représentait déjà une importante population. La vie politique et syndicale, en dépit de toutes les interdictions — ni le droit syndical ni, encore moins, les libertés politiques n'étaient reconnus — prenait de plus en plus d'ampleur. Mais tout cela s'inscrit dans un passé qui, pour être tout récent, a sombré dans le néant ou dans le dérisoire, quand on voit que certains noms de rues n'ont pas changé — Tel celui de la rue de la Suippes — même s'ils ne correspondent plus à rien. Si le centre de la ville n'a pratiquement pas bougé, en dehors de la quasi-disparition de l'ancienne médina, qui a fait place à des grandes avenues reliant la place Mohammed-V à la corniche d'Anfa et Aïn-Diab, c'est une vie nouvelle qui s'est coulée dans ce décor ancien.

ON ne peut plus parler d'un centre, Casablanca ne constituant plus une mais plusieurs villes. Dans les quartiers nouvellement surgis se manifestent le bouillonnement, la vitalité et les forces de développement. C'est là que prend figure le peuple casablancais dans toute son originalité, vaste creuset où viennent se fondre tous les apports humains avec leurs particularités ethniques et culturelles, des différentes tribus ou des différentes régions du pays, apports que l'exode rural, comme une lame de fond, a jetés vers la ville. Originalité repérable à des signes multiples depuis les manières d'être, la façon de s'habiller, jusqu'au parler nouveau qui se forge. Imagé, populaire, souvent nourri de mots, d'expressions inventées au contact de la vie moderne. Originalité visible aussi dans le paysage : à la lisière des dernières avancées des maisons ou des baraques, on trouve des étendues plates, des terres brûlées par la lèpre et les déchets industriels qui disputent l'espace à de maigres cultures, parcourues par des vaches, des ânes, des mulets ou des poules. La vie paysanne ne se retire que lentement devant la poussée irrésistible du monde industriel.

Un Casablancais, le jeune cinéaste Ahmed El Maanouni, dans le film *Alyam Alym* (O les jours) que les Parisiens pourront bientôt voir, a su restituer d'un regard neuf cette poignante et authentique réalité. Authentique parce que sans tricherie, parce que les rapports humains se révèlent dans l'humilité et la banalité de la vie quotidienne, parce que tout va jusqu'au bout. La violence latente, la misère exposée sans fard et sans misérabilisme, la dignité et le respect de soi, une immense tendresse à la mesure de cet implacable dénuement, un humour qui surgit comme une volonté de vivre indomptable, c'est là une certaine vérité de ce peuple casablancais.

A l'autre pôle, il y la « gentry », cette nouvelle noblesse qu'on ne saurait qualifier uniquement de bourgeoisie grande, moyenne ou petite. Elle représente un mélange original elle aussi, composée d'éléments venus d'horizons différents : grandes familles de Fès, nouvelles couches de hauts cadres, professions libérales, nouvelles dynasties d'hommes d'affaires venus du Sous à la conquête de la ville. Casablanca vit à l'heure de la réussite individuelle, un peu à l'américaine, parce que favorisée par la mobilité de la société nouvelle.

On a pu souvent voir, sur les écrans parisiens, le film *Casablanca*, avec Humphrey Bogart, carte postale d'une ville née de l'imagination d'un réalisateur américain, avec son casino où des Marocains en burnous, coiffés du fez, jouent à la roulette. On ne peut imaginer vision plus fausse et plus conventionnelle d'un Casablanca reconstitué en studio. C'est comme on dit, du cinéma. Mais quand on revient d'un séjour à Casablanca, la réalité suggère tant d'images, que l'on se surprend à se demander laquelle est la plus vraie, la plus susceptible de vous livrer les clés de la ville. Aucune sans doute.

EDMOND AMRAN EL MALEH.

PÉKIN

Musiciens et amoureux sous les murs de la Cité interdite

CE sont les dernières belles soirées avant la venue de l'hiver. Sous les remparts de la Cité interdite, au bord des douves, non loin de la place Tien-An-Men, on distingue, dans la demi-obscurité trouée par de rares réverbères, toute une animation nocturne et furtive.

Des « boxeurs des ombres » pratiquent en silence leur étrange et lente gymnastique. Un vieillard enseigne à un tout jeune homme les rudiments des arts martiaux, devant un cercle attentif. Inlassablement, il lui montre comment il faut, avant d'attaquer l'adversaire, le déséquilibrer imperceptiblement en l'attirant vers soi ou en le repoussant en arrière.

Un peu plus loin, un violoniste, qu'on aperçoit à peine, esquisse des variations sur un thème tiré d'un quatuor de Beethoven. A mesure qu'on se rapproche se révèle, là-aussi, tout un auditoire dispersé, adossé aux remparts ou accroupi contre les saules pleureurs au bord de l'eau. Le violoniste a de la concurrence : un saxo incertain se lance dans l'air du toreador de *Carmen*, et enchaîne, de façon inattendue, sur des rengaines de l'entre-deux-guerres française, où figure en bonne place Lucienne Boyer. Souvenirs de quels vieux disques ou de quelles vieilles partitions conservés malgré la révolution culturelle ? Chaque instrumentiste amateur essaye de couvrir l'autre, et les sons se brouillent.

Encore plus loin, un flûtiste, plus expérimenté, joue du Bach. Un chanteur lance ses vocalises au pied du rempart en essayant de provoquer un écho.

Les musiciens, bénévoles et discrets, sont tout jeunes, de même que les auditeurs, et comme eux vêtus pour la plupart d'un pantalon bleu et d'un maillot de corps. Les uns et les autres ont pris l'habitude depuis deux ou trois ans de se réunir ici, dans une atmosphère un peu complice, isolés par une bonne étendue d'eau des traditionnelles maisons basses de Pékin, entourant une cour, dont ils pourraient gêner les habitants. Curieusement on n'entend presque aucune mélodie traditionnelle chinoise.

La musique n'est pas la seule raison de la présence de beaucoup. On remarque, presque contre chaque arbre, deux vélos posés l'un contre l'autre. Avec les taillis voisins, ils forment une sorte d'abri où un garçon et une fille sont assis, souvent séparés l'un de l'autre par une pudique distance, mais esquissant parfois des gestes plus tendres. Malgré l'exiguïté de lieux, chaque couple semble avoir reconstitué un véritable « territoire ». Adolescents amoureux, ou même ménages obligés de loger sous le même toit que leurs parents, viennent chercher ici un peu d'intimité.

Une amie qui nous accompagne, et qui comprend le chinois, nous traduit certains propos échangés : « *Le type du 177* (l'unité de production qui porte ce numéro). *Il commence à m'embêter. Tu sais ce qu'il a osé me dire aujourd'hui ?* » Un garçon nonchalant et un peu grognon raconte ainsi sa journée à sa belle. Une jeune féministe, qui a préféré rester sur son vélo, interpelle son compagnon : « *Ça te va bien d'avoir une petite amie. Mais, à moi, on me dit : « Qui va te construire une maison, et te faire vivre ?* »

Des conversations, apparemment plus amoureuses, sont chuchotées à voix basse, interrompues par des rires qui semblent sortir de la nuit. Et puis, on rencontre aussi, comme partout ailleurs, des couples silencieux, perdus dans la contemplation de l'eau dormante où bondit parfois une grenouille...

DOMINIQUE DHOMBRES.

BROOKLYN

FIN DE CIEL

PRENDRE la ligne IRT 3 du « subway ». Descendre à la station Eastern Parkway. Prendre à droite, sur 50 mètres. Dans la verdure, un édifice aux proportions monumentales, le musée de Brooklyn, partout connu dans le monde pour la richesse et la diversité de ses collections orientales, asiatiques et sud-est asiatiques, des antipodes, au-delà des îles.

Le peu de visiteurs à cette heure matinale du mercredi 13 septembre donne aux galeries rigoureusement propres et éclairées une allure froide, distante. Le temps ne passe pas bien aux travers des vitrines où reposent les totems géants des naturels du Pacifique et autres mers. Vers midi, le besoin de se réchauffer, de « prendre l'air ». Je sors, le ciel est tendre par une brise fraîche de nord-ouest. Le long du « parkway », le défilé des voitures est enfin raisonnable. Quelques pas à gauche, sur le trottoir de l'avenue, c'est l'entrée du jardin botanique, bien clos derrière les tourniquets. Je n'entre pas. Pourquoi ?

Une dizaine de mètres encore, une allée, l'entrée du parc public. Pourquoi pas ? J'avance. Dix mètres. Le parc, ou du moins la vaste esplanade, est vide, absolument vide, sous la lumière superbe de midi. Un parc pour personne ? Qui a suffisamment peur d'avoir peur ?

Bizarrement, le théâtre de verdure s'éteint. Armés de massues, de jeunes Noirs m'entourent. Tout devient possible, le monde semble fini. La teinte du ciel passe au gris des visages. Ils frappent, je me lève, je tombe. De nouveau, un bel arc-en-ciel s'allume vers le rouge orangé. Une minute, dix minutes, dix secondes. Abattu, dévalisé, ce n'est pas la solitude que je découvre. Au contraire : la stupéfaction de voir, au-dessus de moi, les nuages en marche.

ANDRÉ DALMAS.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



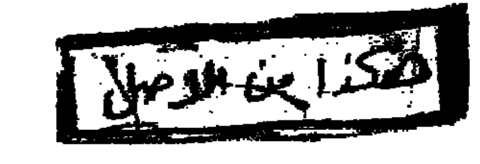
Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

CORRESPONDANCE

Le devin s'est trompé

Dans la chronique « Au fil de la semaine » intitulée « Bizarre, bizarre... » (le Monde daté *27-28 août), il était notamment question d'un « devin » qui a choisi le pseudonyme de Monteia, mot qui en grec, précise-t-il lui-même dans les annonces publicitaires qu'il fait paraître, signifie* « je devine ».

Un lecteur helléniste, M. Philippe Lambert, d'Houilles, nous fait remarquer qu'en fait Monteia n'est pas un verbe mais un substantif, qui signifie : faculté de prédire, prédiction, oracle. Une erreur de plus au débit de ce devin, décidément peu clairvoyant !



HUMEUR

La littérature en 1990

ON le sait, les livres, de nos jours, se vendent comme des revues mensuelles, presque comme des hebdos. En masse, au poids, en vrac, et vite, très vite. Si l'ouvrage publié n'a pas « eu toute la presse et toutes les télés-radios » dans les quinze jours, s'il n'a pas trouvé son public dans le même laps de temps, on peut le considérer, sinon comme bon à jeter à la poubelle, du moins comme pratiquement condamné. Et, bien entendu, commerce oblige, avec une impudeur de plus en plus évidente et un mépris absolu de la littérature, on met tout en œuvre pour faire le *forcing* promotionnel, comme ils disent, des livres jetés sur un marché sursaturé d'auteurs prêts à tout pour se faire une place au soleil bancaire. D'autant plus agressifs que les bonnes moyennes se font rares : on vend à plus de 100 000 exemplaires en roue libre ou à moins de 500.

Voici, si les choses suivent leur cours logique, ce que cela devrait donner, à travers les notes d'un auteur de cette époque.

● *Mercredi.* — Mon livre *l'Atlantique en dériveur* est sorti ce matin. Il est à l'heure puisque j'avais remis le manuscrit à mon éditeur lundi soir. Comme personne n'a eu le temps de corriger les épreuves, il reste beaucoup de coquilles, mais cela n'a pas tellement d'importance. Les représentants disent que mon livre est un bon produit et qu'il devrait intéresser une grosse clientèle de fanatiques de la voile qui n'ont, de toute façon, pas tellement d'orthographe.

Et surtout, sur le plan de la promotion, il n'y a pas une heure à perdre. Le Salon de la plaisance ouvre demain et mon concurrent le plus dangereux doit sortir son *Cap Horn en planche à voile* avant la fin de la semaine. De plus, un libraire me dit qu'un de ses clients a fait le Pacifique en 505 en solitaire alors que moi je n'ai fait que l'Atlantique en Vaurien, qui est quand même plus stable. Pourvu que ce cinglé n'ait pas eu l'idée de balbutier ses souvenirs dans le magnéto d'un journaliste. Cela ferait basculer mes ventes à contregîte.

Les services commerciaux m'ont garanti une première mise en place de 500 000 exemplaires. Il faut cela si l'on veut vendre 300 000 exemplaires dans la semaine. Comme les ventes baisseront après le Salon, j'aurais préféré une mise en place d'un million pour le lancement. Mais on me dit que c'est voir un peu trop grand.

● *Jeudi.* — Au Salon de la plaisance, j'ai dédicacé mon livre à plume continue durant quinze heures, au rappel sur mon Vaurien qui devait gîter toutes voiles bordées sous le vent de force 5 d'un ventilateur géant. Malheureusement, il n'a pas fonctionné et, enfermé dans ma brassière et ma combinaison de plongée sous des voiles flasques, j'ai dû avoir l'air un peu ridicule. Cela n'a pourtant pas freiné la vente.

● *Vendredi.* — La maison Agagas m'offre une fortune pour affirmer que j'ai survécu à la barre grâce à ses survêtements que je n'ai jamais utilisés. J'accepte néanmoins. Cette pub me fera une pub non négligeable. Et j'ai déjà accepté une signature au Salon de l'alimentation pour promotionner les sardines Pamieux dont j'ai consommé, par hasard, une boîte au large des Açores. Sur les ondes, dès ce soir, de 21 heures à 22 heures, on diffuse en différé le journal parlé de bord que j'ai enregistré sur mini-cassette au gré de ma traversée. Qui a été en réalité tellement paisible que j'ai bien dû la pimenter de pas mal d'événements d'épouvante.

● *Samedi.* — Mon attachée de presse, très au courant de l'informatique, pédale à plein rendement dans l'emphatique. Cela paie, même si cela se fait au détriment des cinquante autres livres parus cette semaine chez mon éditeur. Toute la presse me consacre des papiers généralement assez houleux pour donner le mal de mer aux plus endurcis. J'en arrive à paniquer rien qu'en les lisant. Dans un quotidien je lis que j'ai *étalé* sous foc un grain de force 11 alors que, par miracle, le vent n'a jamais dépassé la force 3. Un hebdo à sensation publie des photos de mon dériveur au large de la Terre de Feu que je ne connais que de nom. Un autre raconte que je suis arrivé à Newport épuisé, assoiffé, presque mort de faim, ce qui arrive à me surprendre puisque, en réalité, j'avais jeté à l'eau, à 200 milles des côtes, 20 kilos de victuailles qui risquaient d'alourdir mon bateau.

● *Dimanche.* — Le président de la République m'a invité à goûter à l'Elysée pour me remettre, entre deux tartines de confiture, le Mérite nautique de haute plaisance. Cela m'a permis de passer au journal parlé des quatre chaînes de télévision.

● *Lundi.* — Je fais la tournée des libraires pour voir si ma mise en place est satisfaisante. Elle l'est. Partout, sur les tables, des piles de cinquante exemplaires que l'on renouvelle constamment. Un seul son de cloche inquiétant : à la FLAC, le livre de Colas se vend mieux que le mien, celui où il raconte son tour du monde en solitaire à bord d'un ridicule douze-mâts de 150 mètres de long. J'ai peut-être tort de défier la mort en dériveur à une époque aussi friande de gigantisme.

● *Mardi.* — Avec l'accord de la préfecture, dans le cadre de la Journée de la verdure, je dois traverser en Vaurien le lac du bois de Boulogne. La météo annonce des vents violents du sud-ouest. Mais je n'affronte qu'un calme plat sans la moindre risée et, encalminé au milieu de cette flaque, je dois me faire ramener au rivage par une barque de rameurs. La honte. C'est bien la dernière fois que je hisse les voiles dans cette ville. Mais, fait curieux, plus je sombre dans le ridicule, plus mes chiffres de vente augmentent. Je me demande si ce n'est pas justement la clef du succès.

● *Mercredi.* — Mon livre se vend depuis une semaine déjà, on peut donc faire le point. Sans parler d'un triomphe ou d'un best-seller, on peut admettre que c'est un succès. Mon livre fait un bon score : déjà deux rééditions, puisque l'on frôle, après huit jours, les 700 000 exemplaires vendus.

Déjà mon éditeur pense au prochain. Il me dit que nous aurions pu faire mieux si j'avais tenté un exploit moins banal que celui de défier l'Atlantique — dans le bon sens d'ailleurs — avec un voilier de 90 kilos. Il me suggère de tenter le tour du Groenland avec un Sunfish, sorte de planche à voile latine de 55 kilos seulement. J'approuve silencieusement. Mais je compte bien écrire le livre de cet exploit sans le tenter. D'ailleurs, les choses vont si vite, d'ici quelques semaines, peut-être que la voile, cela n'intéressera plus personne.

JACQUES STERNBERG.

BERCEUSE

LES CHOSES QUI CHANTENT DANS LA TÊTE

C'EST un beau bébé, mais il ne sourit pas. Pourtant il est en parfaite santé : le pédiatre l'affirme. Les parents s'inquiètent. Pour « réussir » leur enfant, ils ont mis tous les atouts dans leur jeu : un bon planning, une grossesse choyée, quoique sportive, un accouchement programmé, en présence du père, un accueil à l'orientale, fait de massages et de caresses. Le nouveau-né grandit au cœur d'un monde où tout est calculé pour son confort et son plaisir.

Passons sur les banalités, le lait maternisé, les bouillies aux saveurs diverses, les vêtements et les jouets fonctionnels. Le couple, surinformé, va bien au-delà. Les couleurs de l'environnement s'harmonisent selon un code établi par des spécialistes, le bain linguistique est aussi régulièrement donné que le simple bain. Il faut parler au tout-petit, on s'y applique en mêlant, pour la bonne mesure, quelques mots d'anglais au français correct. La chaîne stéréo est là pour l'habituer à toutes les musiques, du classique au moderne, du jazz à l'opéra.

Que peut-il manquer à ce jeune roi triste ?

A l'article berceuse, les dictionnaires récents sont laconiques. Le genre est dévalorisé, presque oublié, même si les grands compositeurs du passé ne l'ont pas dédaigné. Au contraire, le Larousse du début du siècle était prolixe.

« *Chanson naïve et brève, parfois un simple chant réduit en onomatopée sur une musique rudimentaire, destiné à endormir l'enfant au berceau ou sur les genoux de sa mère ou de sa nourrice. Le petit refrain si connu :*
« *Dodo, l'enfant do,*
» *L'enfant dormira tantôt...* »
peut servir de type caractéristique à la berceuse populaire...

Ce qui naguère allait sans dire aujourd'hui ne va plus guère. Il en résulte, au sein du bruit, un vide qui, si j'ose dire, a pour échos d'autres silences. On chante de moins en moins.

Alors, que les mères donnent l'exemple, les pères aussi — pourquoi pas ? Juste ou faux, en français, en breton ou sans paroles, qu'ils usent du droit de chanter des berceuses ! Sinon les enfants, victimes d'une frustration cruelle, ne sauront jamais sourire, et les adultes non plus, eux qui privent de voix

« *Les choses qui chantent [dans la tête*
Alors que la mémoire est [absente... »

selon les mots de Paul Verlaine.

ALICE PLANCHE.

GÉNÉALOGIE

Microfilmage et informatique

UNE conférence généalogique, accompagnée d'une exposition, a été tenue par l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours (mormons), le samedi 30 septembre, à Rouen, à la Halle aux Toiles. Le microfilmage des archives y a été particulièrement à l'ordre du jour. Une autre conférence aura lieu à Chartres, le 19 octobre. Une troisième est annoncée pour vendredi 15 décembre, à 19 heures, à Nice, à l'hôtel Miramar. D'autres encore auront lieu, un peu plus tard, à Bordeaux, Rennes et Lyon...

C'est, en effet, que beaucoup de nouveau apparaît dans les activités de la Société généalogique mormone. La recherche généalogique de leurs aïeux a vu le jour chez les mormons dès le premier mois d'existence de leur Eglise en avril 1830. Elle se base sur la première épître de saint Paul aux Corinthiens (chapitre XV, verset 29) : « *Autrement, que feraient ceux qui se font baptiser pour les morts ? Si les morts ne ressuscitent absolument pas, pourquoi se font-ils baptiser pour eux ?* » qui laisse entendre, effectivement, que les premiers chrétiens assuraient le baptême à leurs parents décédés. Et pour pouvoir, par piété filiale, baptiser leurs aïeux, chacun des membres doit les connaître, les retrouver...

Toutefois leur activité qui nous intéresse spécialement est, depuis la dernière guerre et l'apparition du procédé, le microfilmage des actes d'état civil (et paroissiaux) dans le monde entier. En France, où deux ou trois collections départementales des minutes d'état civil ont été microfilmées par les soins des Archives nationales (dans le Var et la Haute-Saône, en particulier), un accord a été rapidement conclu. Toute possibilité est laissée aux mormons de filmer les documents ayant plus de cent ans, et le travail leur est même facilité au maximum. En contrepartie, une copie des films est donnée aux services d'archives.

Les minutes d'état civil et de catholicité de plus du quart des départements français ont ainsi été microfilmées jusqu'à présent, l'objectif actuel étant que celles des autres départements le soient d'ici à une vingtaine d'années.

Les dénombrements, minutes de notaires, enregistrements et toutes autres archives pouvant compléter une recherche généalogique feront l'objet de microfilmages ultérieurs.

La grande nouveauté, qui mérite la succession de conférences à travers la France que nous venons d'indiquer, est triple.

D'une part, c'est la création d'une succursale de la Société généalogique à Paris. Ouverte à tous les amateurs, dès le mois de novembre, elle possédera plusieurs lecteurs de microfilm et donnera la possibilité de consulter tous les microfilms déjà réalisés, non seulement en France, mais aussi en Europe et dans le monde entier. D'autres succursales sont d'ailleurs prévues dans les années à venir à Nice, Nantes, Bordeaux, Lyon...

D'autre part, c'est le dépouillement en France des microfilms avec l'utilisation d'un système informatique. Etant données les difficultés de lecture des vieux actes et l'éventualité d'erreurs toujours possibles, deux personnes dépouilleront simultanément et séparément le même texte, et lorsque l'ordinateur aura relevé une différence d'interprétation, la lecture sera confiée à un troisième spécialiste. L'ordinateur se chargera alors de dresser systématiquement et automatiquement toutes les généalogies agnatiques qui pourront être réalisées à partir des données recueillies. Les minutes d'état civil de la Côte d'Or inaugureront, en France, cette méthode de dépouillement et de traitement à partir du mois de novembre.

Enfin, la Société généalogique accepte de microfilmer tous les documents privés, et chaque amateur est invité à déposer sa généalogie (1). Les données entreront dans le système informatique conjointement avec celles des archives dépouillées et elles seront confrontées avec les autres informations. L'ensemble des généalogies ainsi dressées à la suite des dépouillements de minutes d'état civil et des dons de personnes privées seront alors à la disposition de tout amateur intéressé.

Les conférences successives exposent en détail toutes ces réalisations et d'autres encore (l'intérêt de l'enregistrement au magnétophone des informations orales, par exemple), et présentent le film de la construction des tunnels de la montagne de granit américaine où sont conservés les originaux des microfilms, à l'abri de tout, même d'une déflagration nucléaire, pour des millénaires...

PIERRE CALLERY.

(1) Responsable de la société généalogique Mark Bell, 15, allée des Artistes, 77206 Torcy. Tél. : 005-56-60.

D'un château l'autre

(*Suite de la page 27.*)

Cet élan, cette passion de la liberté quotidienne, concrète, la gauche française n'en a jamais saisi la mesure. Cette gauche ne nous a pas seulement déçus, il arrive qu'elle nous écœure. Nous ne croyons plus à ce socialisme verbeux, mondain, qui dîne chez Lip et weekende en Morvan, quand nos départements sont les plus touchés par le chômage. Il fut un temps où les hommes politiques tiraient la leçon de leurs échecs. Or que voyons-nous ? Mitterrand est toujours là, et Marchais remonte sur la scène. Assez d'impudeur ! Assez d'espoirs usés, de mots archéologiques ! Au diable, les fonctionnaires de la pensée ! Loin des défroques jacobines et des Déroulède rouges du « peuple de France », nous venons en poètes parler d'une Europe multiple, en la mystérieuse unité de son cœur. Inventons d'autres mots sur la syntaxe de la mer. Sur les routes d'Europe, qui commence à Ouessant et non pas à l'Oural, il est bon que le créateur précède le négociant. En route...

Je le sais, Descartes a le cuir dur, et beaucoup s'apitoieront de notre incorrigible romantisme. Mais il revient, le romantisme. Il revient même à Paris, avec le plus détestable de ses poncifes, avec Victor Hugo, qui soupait chez Louis-Philippe, avant de violenter ses petits bonnes. Romantiques ? Soit... Mais c'est un romantisme celtique qui a la verte allégresse du houx, le goût de l'aventure, un romantisme arthurien, pèlerin et voyageur, religieux et mystique. Nous balayons l'ordre classique à notre seuil marin. Nous rejetons la philosophie des lumières qui débouche à tout coup sur l'Etat hegélien, glacial et meurtrier. Nous ne l'oublions pas : c'est au dix-huitième siècle que la Bretagne se prit à se regarder avec honte, que s'abîmèrent ses manoirs, et que le notaire cultivé se prit à moquer le paysan. Bécassine suivit, qui monta à Paris ! Il reste à notre romantisme à venger ce suicide et cet abaissement.

Toutes ces considérations font que je me rendrai à Edern. *D'un château l'autre...* C'est une bâtisse qui m'émeut infiniment plus que Versailles. Le granit ne se délite pas, dans l'allée des châtaigniers, les corbeaux crient sauvagement, dans les hautes salles, les saints de pierre conversent avec les convives. Nulle solennité froide, une sorte de noblesse familière, une odeur paysanne, un vent de Table ronde... A Versailles, malgré les griffures du F.L.B., tout est dit, tout est clair. A Edern, tout s'imagine, tout commence. Le président aurait bien tort de se priver d'un tel plaisir, si étrange puisse-t-il paraître à son intelligence, elle aussi fort claire et quelque peu versaillaise. Mais s'il nous privait de cet honneur, nous nous réunirions tout de même. Pour rompre le pain et les lances. Pour écouter le vent de la mer. Pour danser dans sa liberté, dans son bruit.

J'irai...

XAVIER GRALL.

LE MONDE

TÉMOIGNAGE

Dernier survivant de la famille de Trotski

Esteban Volko est l'unique survivant de la famille de Trotski. Agé de cinquante-trois ans, il vit à Mexico. Ingénieur chimiste, il est marié à une Espagnole dont il a eu quatre filles. Il a toujours refusé toute activité politique, mais demeure le gardien de la maison où son grand-père fut assassiné, Calle Vienna, à Coyoacan. Ayant appris la venue de Mme Maria-Antonietta Macciocchi à l'occasion d'un colloque sur Gramsci, il l'a invitée à venir le voir. Et, pour la première fois, il a parlé de l'attentat dont fut victime son grand-père. Il raconte ce que fut pour lui le 20 août 1940, le jour où Ramon Mercader, alias Jackson — dont on vient d'annoncer, à Moscou, la mort à La Havane, — assassina le fondateur de l'Armée rouge.

Le petit-fils du fondateur de l'armée rouge raconte le drame de Coyoacan

« Vous souvenez-vous de ce jour-là ?

— Tout d'abord, je me souviens de mon grand-père le visage ensanglanté, allongé sur le carrelage de la salle à manger, dans les bras de ma grand-mère. Il me regarde et lui dit : *« Eloigne Sieva, ce n'est pas un spectacle pour lui. »* On m'emmena alors dans la bibliothèque, où j'attendis ; là, exactement où je suis aujourd'hui. L'attentat avait eu lieu un peu après 6 heures de l'après-midi, et j'étais rentré de l'école un quart d'heure après. En arrivant à la maison, je m'étais tout de suite aperçu que quelque chose de grave était arrivé. Ils étaient tous là, bouleversés, gardes du corps et policiers, et par terre mon grand-père était en sang. C'était le plus lucide de tous. Il répétait à Joseph Hansen, un de ses gardes du corps américains : *« Dis aux gars de ne pas le tuer. »* Les gars, c'étaient les autres gardes du corps : Harold Robins et Charles Cornell. Ils avaient immobilisé Jackson. Robins l'avait violemment frappé à la tête, et ils continuaient à le cogner. Bien qu'ils fussent armés, Robins, Cornell et Hansen n'avaient pas tiré un seul coup contre Jackson, de crainte de toucher mon grand-père. Des années plus tard, ma grand-mère m'a raconté qu'ils avaient tous fait irruption dans le bureau après le hurlement de mon grand-père, et que Hansen avait crié à Cornell et à Robins : *« Ne tirez pas, vous pourriez toucher le vieux ! »* Ils ne l'appelaient pas Trotski ; ils l'appelaient tendrement *« the Old Man »*, le vieux ; et lui les appelait affectueusement *« boys »*, les gars !

— Mais vous avez vu l'assassin ?

— Oui, les gardes du corps le tenaient et il se débattait, geignant et pleurnichant. Pas la moindre dignité. Sauf le respect que je dois aux femmes, on aurait cru une femme en pleine crise d'hystérie. Il avait un revolver à la main, qu'il avait sorti après avoir blessé avec un piolet mon grand-père. Celui-ci avait réagi, et malgré sa grave blessure s'était battu. J'appris plus tard que Jackson avait aussi un poignard sur lui. Pendant que j'attendais dans la bibliothèque, d'autres policiers vinrent le chercher, puis ils conduisirent mon grand-père à l'hôpital. J'ai su par ma grand-mère qu'il a répété pendant tout le trajet : *« Je sens que, cette fois-ci, ils ont réussi. »*

» C'est aussi par elle que j'ai su tout ce qui est arrivé ensuite. Mon grand-père restait lucide ; quand l'infirmière s'approcha pour lui raser la tête avant l'opération, il lui dit en riant : *« J'avais décidé d'aller chez le coiffeur demain, je peux annuler le rendez-vous. »* Il devint moins lucide pendant qu'on préparait l'opération, se mit à confondre les phrases, à parler de l'avenir de la Quatrième Internationale, de sa victoire, et disait maintenant qu'il fallait découvrir les organisateurs de l'attentat et prouver que Jackson avait agi pour le compte de Staline. Il disait aussi : *« Regarde ce qu'ils m'ont fait. »* La même phrase qu'il avait dite quand ma grand-mère était arrivée après l'avoir entendu hurler. Elle l'avait trouvé à l'entrée de son bureau, le visage ensanglanté, sans ses lunettes qui étaient tombées par terre pendant la bagarre, et les bras le long du corps. *« Regarde ce qu'ils m'ont fait. »* L'intervention devait être menée par cinq chirurgiens ; quand il fut prêt pour entrer dans la salle d'opération, il dit à ma grand-mère : *« Je t'aime. »* Il entra dans le coma après l'opération, à 7 h. 30 le soir, et mourut vingt-quatre heures après, à 7 h. 30 le lendemain soir.

« Ce personnage est un peu louche »

— Vous l'avez vu à l'hôpital ?

— Non, après m'avoir éloigné, il avait ordonné que je ne le voie pas dans ces conditions. Il craignait que je ne sois traumatisé. Ma grand-mère ne me fit pas non plus assister aux funérailles. Je sus plus tard qu'il avait été incinéré selon sa volonté.

— Vous connaissiez Jackson ?

— Oui. Il ne faisait pas partie de l'entourage de mon grand-père parce que celui-ci le tenait à distance. Mais il tournait beaucoup autour de la maison : il venait souvent sous prétexte de voir « sa femme », Sylvia Ageloff, la secrétaire de mon grand-père qui était amoureuse de lui ; une fille honnête, séduite par Jackson, et sincèrement trotskiste. Il s'était lié avec les gardes du corps et tous ceux qui travaillaient à la maison. Il se rendait utile à tous, prêtait sa voiture à qui la lui demandait, nous conduisait faire des promenades à la campagne. Un jour, il nous emmena jusqu'à Vera-Cruz. Il était presque affectueux avec moi ; une sorte d'intimité était née : celle qui peut exister entre un garçon de quatorze ans et un adulte qui s'intéresse à lui. On parlait toujours de sport, il me faisait des petits cadeaux ; un jour, il m'apporta des modèles réduits d'avion... C'était un alpiniste expérimenté et il me racontait ses escalades : cordée, sommet...

— Personne ne se méfiait de lui ? Et Trotski, qu'en disait-il ?

— Il ne l'aimait pas. C'est pourquoi il le tenait à distance. Il m'avait dit, après l'avoir vu pour la première fois : *« Ce personnage est un peu louche. »* Et puis, il se faisait passer pour Belge, sous le nom de Jacques Mornard ; en effet, il parlait toujours français. Un jour, j'entendis mon grand-père dire à ma grand-mère : *« Celui-là ne me semble pas français. Sa façon de s'asseoir à table n'est pas française. Un type étrange, étrange... »* Par la suite, il s'habitua à lui. La tactique de Franck Jackson, en réalité le Catalan Ramon Mercader, consistait précisément à se faire accepter en se montrant serviable et inoffensif, toujours prêt à aider dans les tâches les plus humbles, et toujours dans l'ombre. Mon grand-père et lui ne se rencontrèrent seuls que deux fois : la première fois, il lui demanda de relire un article sur l'économie française qu'il venait d'écrire ; la seconde fois, pour le tuer. Et il avait choisi le piolet d'alpiniste...

» Mon grand-père n'avait pas voulu refuser un service à quelqu'un qui se montrait aussi serviable envers les autres et aussi peu envahissant. Après avoir corrigé son article, il accepta de le revoir pour contrôler la nouvelle version. Personne ne pouvait imaginer que c'était un agent du G.P.U. et qu'il s'était infiltré chez nous pour l'assassiner. Ce n'est qu'après la mort de mon grand-père que nous sûmes que Ramon Mercader, alias Jacques Mornard, alias Franck Jackson, était le fils d'une communiste espagnole, devenue la maîtresse d'un général du G.P.U., et que, avant de se préparer à l'assassinat, il avait étudié à Moscou. Sa mère est pour beaucoup dans le crime. Elle l'avait élevé dans un climat de haine et de fanatisme et lui était liée maladivement. Le jour de l'attentat, elle était ici, à Mexico, et l'attendait pour le mettre à l'abri.

Une famille massacrée

— Votre famille a été victime d'un massacre planifié par Staline. Votre grand-père n'est pas le seul mort. Pourriez-vous parler des autres ?

— Oui, mais il faut raconter depuis le début comment Staline a scientifiquement détruit notre famille. Il a commencé quand mon grand-père fut déchu de la nationalité russe et dut quitter le pays. En 1928, après l'expulsion de mon grand-père, mon père, Platon Volkow, communiste inscrit au parti, fut déporté en Sibérie avec Man Nevelson, le mari de ma tante Nina, la sœur de ma mère. (Zina, ma mère, et Nina, ma tante, étaient nées du premier mariage de mon grand-père : celui avec Alexandra. De l'union avec Nathalia Sedova étaient nés deux fils : Serge et Lyova.) J'avais deux ans quand mon père fut déporté. Je ne l'ai plus jamais revu et j'ignore encore aujourd'hui s'il est mort ou vivant. Je sais seulement que s'il vivait encore il aurait entre soixante-quinze et quatre-vingts ans. En janvier 1931, ma mère fut autorisée à quitter l'Union soviétique avec moi et à se rendre en Turquie. Nous partîmes en laissant ma sœur, née du premier mariage de ma mère, à Leningrad avec ma grand-mère Alexandra. Je n'ai plus jamais revu ma sœur. Je sais simplement qu'elle a abouti, elle aussi, dans un camp de concentration, d'où elle est revenue. Je n'ai qu'une trace d'elle, que j'ai trouvée dans un roman de Pasternak. Je sais qu'elle vit, mais n'ai pas la moindre idée de l'endroit où elle se trouve.

» Peu après notre départ de la Russie, tante Nina mourut de tuberculose. Cette douleur s'ajoutant à celle d'avoir été arrachée à son mari et d'avoir dû abandonner sa fille, ma mère commença à donner des signes de grave dépression nerveuse. Mon grand-père la poussa alors à aller à Berlin, où vivait mon oncle Lyova, pour se faire soigner par un psychiatre. Elle dut se séparer de moi aussi. Je restai en Turquie et ne pus la rejoindre à Berlin que deux ans plus tard, en janvier 1933. Une semaine après mon arrivée, elle se suicida au gaz. C'était au moment du coup d'État d'Hitler. Mon oncle Lyova dut quitter Berlin pour se réfugier à Paris. On m'envoya à Vienne, où je restai jusqu'en 1935. Cette année-là, ma grand-mère Alexandra fut déportée en Sibérie. Trois mois après la déportation de ma grand-mère, c'est-à-dire le 1er juin 1935, mon oncle Serge, qui travaillait à l'Institut de technologie de Leningrad, fut arrêté et déporté dans un camp de concentration, où il mourut. De Vienne, je fus envoyé à Paris pour y vivre avec mon oncle Lyova et sa seconde femme Jeanne Martin. Je restai avec lui jusqu'en février 1938, date où il mourut.

— Assassiné, lui aussi ?

— Sans aucun doute. Mon oncle Lyova avait été opéré de l'appendicite et l'intervention s'était parfaitement déroulée. Puis il y eut une aggravation soudaine. Il se mit à délirer et mourut. Les symptômes étaient ceux d'un empoisonnement, mais en outre son corps était tuméfié et on le trouva couvert de bleus comme s'il avait été frappé à mort. C'était clair. La clinique où on l'avait hospitalisé était tenue par des émigrés russes au service du G.P.U., tous des espions de Staline. Depuis, des amis m'ont envoyé de Paris des procès-verbaux de la police du quinzième arrondissement, où nous habitions, d'où il ressort que nous étions suivis quotidiennement. Dans ces procès-verbaux, on raconte même à quelle heure j'allais à l'école, jouer ou manger une glace, et avec qui.

— C'est après la mort de votre oncle Lyova que vous êtes allé habiter Mexico avec votre grand-père ?

— Non, pas tout de suite, bien qu'il ait supplié Jeanne, la veuve de mon oncle, de m'envoyer chez lui. Lyova, Serge, ma mère, ma tante et ma grand-mère Alexandra tous morts, il ne restait que deux personnes à mon grand-père : moi et ma grand-mère Nathalia, avec qui il s'était réfugié au Mexique. J'étais le seul survivant du massacre de ses enfants. Mais Jeanne, qui s'était beaucoup attachée à moi, ne voulait pas me laisser partir. Mon grand-père dut recourir à la loi française, et il fallut deux décisions du tribunal pour qu'il puisse gagner et me récupérer. Deux de ses vieux amis, Marguerite et Alfred Rosmer, m'emmenèrent en passant par New-York, et ce fut une rencontre merveilleuse au Mexique. C'était un homme fantastique, tendre, affectueux, amusant. Sa fermeté de père — il me traitait comme un fils, j'étais plus qu'un fils pour lui — s'alliait toujours à un grand sens de l'humour. Quand il m'appelait Sieva, ou Sievieska..., il y avait une telle joie dans sa voix... Vivre avec mon grand-père, ce fut retrouver, ou plutôt trouver, une joie que je n'avais jamais connue. Lui, ma grand-mère Nathalia et moi constituions une famille pleine de vie. La famille n'était d'ailleurs pas constituée que de nous trois, car tous ceux qui y étaient admis en faisaient partie : les Rosmer, par exemple, et les gardes du corps : Robert Sheldon Harte, Joseph Hansen, Charles Cornell, Harold Robins...

— Que des noms américains !

— Tous Américains. Des trotskistes américains ; il y avait aussi des trotskistes allemands, tchèques, français, mais les Américains étaient les plus nombreux. Les gardes du corps étaient des ouvriers américains, des volontaires venus spontanément protéger Trotski. Il avait une grande admiration pour les ouvriers américains. Il disait que c'étaient les meilleurs ouvriers du monde, les plus efficaces et les mieux organisés. Mon grand-père admirait beaucoup ceux qui étaient capables de bien faire un travail manuel. Par exemple, sa grande amitié pour Melquiades Benitez, le garde du corps mexicain, venait de ce que celui-ci savait tout faire : des cages pour les lapins et les poulets, de la menuiserie, des systèmes d'alarme électrique dans le jardin...

— Quels sont vos souvenirs de la vie en famille avec votre grand-père ?

— C'était un grand va-et-vient de gens qui venaient surtout des États-Unis, je le répète, mais aussi d'autres pays, des ouvriers, des enseignants, des universitaires, trotskistes, naturellement. On discutait toujours à table, et après les repas. Mon grand-père avait la patience d'un maître d'école. Le matin, les discussions interrompues tard dans la nuit reprenaient. Mon grand-père parlait bien huit langues ; il les avait souvent apprises en prison. Avec moi, par exemple, il parlait toujours français, et aussi avec Nathalia (j'avais complètement oublié le russe entre Berlin et Vienne), mais il aimait beaucoup l'anglais. Il faisait des jeux de mots, des boutades en anglais, et était toujours très heureux de le parler. Je me souviens surtout de lui en train de parler, de convaincre. Pourtant, il passait beaucoup de temps à étudier et à écrire. Il n'écrivait pas seulement des essais, des livres, comme celui qu'il était en train d'écrire quand il a été assassiné ; il tenait une correspondance serrée avec les trotskistes du monde entier, d'Espagne, de Norvège, d'Amérique. Il accordait aussi beaucoup d'importance à l'exercice physique : le matin, aussitôt levé, il faisait de la gymnastique, puis s'occupait de son petit élevage de poulets et de lapins. Il coupait l'herbe pour les lapins, préparait la pâtée des poulets... C'était un vibrion d'activité et de vitalité. Non, il n'était pas paralysé par la crainte d'être tué, bien qu'il sût que Staline l'avait condamné à mort, que la mort violente serait la conclusion de son destin politique. La misère ne le dérangeait pas. Staline racontait que Trotski vivait dans une maison luxueuse au Mexique, mais il suffit de regarder cette maison modeste pour comprendre sa mauvaise foi.

— Trotski vous a-t-il encouragé à suivre sa voie, à faire de la politique ?

— Non, jamais, au contraire. Il me disait toujours : *« Tu ne dois pas faire de politique. » Notre famille a assez payé à la politique. »* Et il répétait à ses amis les plus chers : *« Sieva » ne doit pas suivre ma voie, il ne doit pas faire » de politique plus tard. »*

— Et vous lui avez obéi ?

— Oui, j'ai choisi d'être ingénieur chimiste. J'ai eu mes diplômes ici, au Mexique, quand je vivais encore avec ma grand-mère Nathalia, avec qui je suis resté après la mort de mon grand-père, dans cette maison où il a été assassiné. Nous avons repris nos chambres, la leur dont les murs portent encore les traces de la fusillade, et la mienne, où les tueurs à gages de Siqueiros avaient incendié le lit. Nous avons tout laissé intact et décidé d'ouvrir la maison à qui voudrait la visiter. Le New-Yorkais Walter Ketley resta auprès de nous. On fit de la maison un musée, en somme, et j'y restai après la mort de ma grand-mère Nathalia, en 1961. Ses cendres sont ici, sous la stèle dans le jardin, à côté de celles de mon grand-père. C'est ici que sont nées mes quatre filles de mon mariage avec une Espagnole. J'ai quitté la maison il y a seulement quatre ans, mais pas la garde du musée. J'ouvre la porte à qui le demande.

— Que pensez-vous des partis communistes actuels ?

— Les racines biologiques de tous les partis communistes sont staliniennes. L'empreinte du stalinisme les a marqués au fer rouge avec l'absence de discussion, par exemple les expulsions, les purges. L'absence de démocratie interne. Et dans la vieille génération, la dépendance de Moscou existe toujours.

— Même dans les partis de l'eurocommunisme qui affirment vouloir le pluralisme et la démocratie ? Que pensez-vous du parti communiste italien ?

— Vous qui en avez été expulsée, vous le connaissez mieux que moi. Il y a toujours des groupes sincères dans un parti, des groupes de bonne foi. Et je crois dans les nouvelles générations, dans l'évolution qu'elles apporteront aux partis communistes. Mais dans les vieilles qui les dirigent encore, je ne crois pas beaucoup. J'exclus qu'il y ait beaucoup de sincérité au sommet. La mentalité jésuite souvent porte à camoufler. Naturellement, je peux me tromper. Je ne suis pas un homme politique et j'observe comme je peux, mais l'empreinte du stalinisme me semble encore tellement forte que c'est seulement lorsqu'il y aura une nouvelle révolution en Russie qu'il y aura des changements réels et profonds dans les partis communistes européens aussi. Nous verrons, seule l'histoire prouve ce qui était vrai et ce qui était faux.

— Mais croyez-vous qu'une révolution en Russie est possible ? Ne croyez-vous pas que le peuple russe s'accommode du régime ?

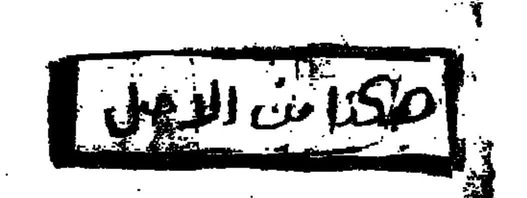
— L'histoire n'est pas statique. Je ne sais pas quand, mais il y aura des changements. Changer est une loi de la nature, même dans un pays fermé comme la Russie qui ne connaît rien d'autre que ce communisme depuis cinquante ans. Je ne me réfère pas à des mystiques comme Soljenitsyne, même s'il a montré du courage, mais à des dissidents comme Sakharov, Zinoviev, Pliouchtch et d'autres, à ceux qui continuent à se battre même si leur voix résonne si peu aux oreilles du peuple russe. Pour moi ce sont des héros, les porteurs avant tout d'une révolution culturelle et morale. Parce que la révolution des mentalités est plus importante que toute prise de pouvoir.

— Mais vous êtes marxiste ! Communiste plutôt ?

— Je ne suis pas marxiste au sens dogmatique étant donné que je n'exclus pas le pluralisme et que je n'envisage pas le socialisme sans la liberté. D'ailleurs, en U.R.S.S. aussi, la pluralité des partis devra briser le monopartisme. En outre, je n'accepte pas les principes immuables, et Marx n'était pas un prophète. Marx a étudié une phase de l'histoire et de l'économie qui est dépassée aujourd'hui, et ne peut donc être adaptée aveuglément à notre réalité. Se déclarer marxiste aujourd'hui signifie croire encore à des dogmes qui refusent l'évolution de la réalité des sociétés et de l'histoire. Quant à être communiste, non. Je suis convaincu que la seule issue c'est le socialisme, mais seulement s'il s'identifie à la démocratie, c'est-à-dire au pluralisme démocratique, et s'il se met en actes dans la liberté. »

Levine 63

C. New-York-Review-Opera mundi. (Dessin de David Levine.)



FEMMES

Le monde de Marilyn

LA « blonde la plus brûlante du cinéma » est née en 1926, alors que l'euphorie économique arrivait à son terme.

La grande dépression qui a suivi ne l'a guère affectée, tout au moins directement ; elle a grandi dans l'Amérique de Roosevelt. Elle s'appelait encore Norma Jean, mais possédait déjà le sex-appeal de Marilyn quand elle s'est mariée pour la première fois, avec un inconnu. Il a fallu la guerre pour qu'elle prenne conscience de son pouvoir. Son époux encaserné, elle a compris qu'elle n'avait pas besoin de lui. Elle a donné un sens à son ambition, et un but : Hollywood.

Marilyn figurante dansant le cake-walk, prenant en main sa publicité, adoptée par les photographes et le public avant d'être reconnue par les producteurs, adulée et solitaire jusqu'au suicide. Banal mélodrame ? Non. Son histoire est tellement exemplaire qu'elle a frappé de stupeur Hollywood et le monde entier, comme un avertissement divin... Marilyn mythique.

Marilyn épousant Joe di Maggio (qui ressemble à Yves Montand), détournant son voyage de noces au Japon jusqu'en Corée pour chanter devant les soldats. Une femme, une époque. *La première émission de la série colle à la légende de la star. La star fascine, et c'est normal, son auteur Regis Milcent. Du haut de son Olympe, toute occupée à courir derrière le bonheur, elle a survolé l'histoire. Le maccarthysme ne l'a certainement troublée qu'à travers les difficultés d'Arthur Miller. L'homme Kennedy l'a probablement davantage intéressée que sa politique, que le conflit de son pays avec Cuba. Elle n'aurait pas pu être Mata-Hari.*

Le monde de Marilyn est celui des filles riches de leur seule jeunesse, qui se laissent regarder, apprécier, mesurer, palper. Concours de beauté, de mensuration, d'endurance. Marathons de la danse, sauts dans un fleuve sur un cheval. Défis à la mort, mais non pas gratuits. L'époque de Marilyn est celle d'une concurrence sans merci pour émerger de la masse.

Régis Milcent s'attache à la femme si totalement artificielle et sincère, si totalement ouverte et secrète, à Marilyn-victime et à son environnement. Ensuite, il y aura, une fois par mois, Colette, Virginia Woolf, Coco Chanel, Joséphine Baker, Anna Pavlova. Des femmes du XXe siècle qui ont connu les mêmes guerres les mêmes crises mondiales, la grande crise du fascisme. Sur ce front commun, Régis Milcent cherche ce qui pourra le mieux définir l'atmosphère de chacune. C'est le racisme pour Joséphine Baker Pour Colette, c'est la campagne.



Photo George Barris.

Gourmande fille de la terre, elle a traversé quatre-vingts années d'activité féroce et on la voit, vieillie mais toujours charmeuse, dire à Jean Cocteau : « C'est dur de travailler. » *Elle a résisté aux déceptions amoureuses, au tohu-bohu d'une célébrité scandaleuse, pour finir entourée d'honneurs officiels sans perdre sa lucidité, son humour Une heure, c'est peu pour raconter la vie d'un tel personnage.*

Elle a su renverser bien des tabous et en a souffert. Elle a su profiter des débuts de l'émancipation féminine, comme Virginia Woolf, son contraire, tuée par sa névrose et la peur de sa névrose. Virginia Woolf a subi les derniers feux des valeurs victoriennes, elle s'est impliquée dans les luttes, elle a été touchée par les révoltes irlandaises, la guerre des Boers, la guerre d'Espagne. L'eau court tout au long de la vie de Virginia Woolf jusqu'au jour où elle emplit ses poches de pierres avant de s'enfoncer dans l'eau et de disparaître.

Toutes les émissions sont composées sur le même principe : des actualités sur l'époque, des documents sur la femme, des moments de sa vie et des témoignages reconstitués avec des comédiens, comme une série de confidences « à chaud », reliées par la voix de Martine Sarcey. Donc, bien que Régis Milcent ait dû ne parler que de mortes, ses émissions ne sont pas des oraisons funèbres. C'est un peu le monde vécu par les femmes que nous voyons. Des personnalités au destin peu ordinaire.

La télévision s'accorde à la mode des femmes, mais n'oublie pas le prestige.

COLETTE GODARD.

★ *Une femme, une époque*, mardi 24 octobre, TF1, 20 h. 30.

RADIO-TELEVISION

PUBLICITÉ

La société de lessivage

EN septembre-octobre, il n'y a pas que les lycéens, les gens de lettres et les politiciens *qu'on voit effectuer leur rentrée* à la télévision : il y a aussi les lessives.

Malheur à la *ménagère* qui aurait oublié sa condition sur le sable des grèves, parmi les emballages plastifiés et *les* déchets de mazout : il est grand temps de briquer les sols et de laver le linge, de traquer la saleté en *rêvant* de pureté, de réintégrer *l'ordre* ménager qu'elles *n'auraient* jamais dû quitter...

« Voici deux détergents, mesdames La lessive X... mauvaise et impuissante, et la lessive A..., bonne et efficace. Et voici deux serviettes également tachées : l'une va être lavée par X..., l'autre par A... » En machine, exécution ! Deux secondes plus tard, nous voici une heure après, et que constatons-*nous* ? La serviette *lavée* par X a encore des auréoles graisseuses. La serviette lessivée par A est parfaitement propre. Même à la lumière d'une torche électrique, vous vous rendez compte ?

Lavage de cerveaux

Cette démonstration-type est aussi brillante que le linge lessivé. Qui pourra douter désormais de la *bonne* foi des publicitaires ? Ils ont *fait* un test comparatif, ils ont comparé, ils ont constaté... La publicité institue un nouvel art de persuader selon lequel il suffit d'avoir l'air de démontrer pour prouver. Cette culture du sophisme autorise naturellement toutes *les* sophistications. Dans tel spot, on nous montre la serviette à l'endroit, puis à l'envers, pour bien nous convaincre qu'on ne nous cache rien. *Dans tel autre*, on *fait* des *nœuds* avec le linge ; à l'issue du lavage, on dénoue ; et nous observons avec émerveillement que les agents superactifs ont *pénétré dans les* moindres replis. Voilà qui est prouvé, et seuls les esprits tordus *résisteront* à un pareil dénouement ! Quant à la ménagère *normale*, dotée de ce bon sens qui est la chose au monde la mieux partagée, elle ne va tout de même pas opposer une incrédulité d'esprit fort à d'innocentes publicités qui ne cherchent qu'à informer, et *qui* nous enseignent, de surcroît, à bien manier le syllogisme...

Quand bien même elle douterait, la recommandation de ses semblables emportera son adhésion. N'ont-elles pas expérimenté le produit ? Si Mme Martin, marinière, donc femme du peuple, vient affirmer à la télé que son détergent est supérieur à tout autre, comment suspecter la qualité d'une lessive authentifiée par tant de bonne foi ? Si la mère Untel, lavandière de profession, cautionne d'un *« C'est vrai ça ! »*, l'argumentation d'une marque de machine à laver, qui sera assez fou et antidémocrate pour récuser une caution aussi populaire ? Après la preuve logique, l'épreuve de l'expérience ! Et c'est au tour d'une femme de la campagne de vanter telle lessive à la blancheur proclamée : n'a-t-elle pas rendu impeccables les jeans crasseux et les combinaisons graisseuses de ses fermiers de fils et de mar ? Ils peuvent continuer à salir, à chacun son métier Et les spots de collectionner les témoignages *« spontanés »*, pour que chaque catégorie sociale soit *représentée*, et que toute vestale trouve une *conseillère* en *qui* se reconnaître. Après la *preuve par* la science, la *preuve* par le sondage...

Mais bien avant l'emploi d'une argumentation aussi cartésienne, la seule dénomination des lessives est chargée d'enfoncer dans la cervelle des *ménagères* l'évidence de leur qualité. Axion est action, parce que l'action c'est l'action La simple énonciation de la marque prouve tautologiquement la valeur du produit. X-Tra, c'est forcément extra. Qui dit Mir, dit miroir où l'on se mire, transparence et pureté ! Génie lave miraculeusement et génialement Ariel est un ange de pureté qui purifie tout ce qu'il touche. Gamma, vous a un profil grec et scientifique qui prouve sans conteste l'efficacité du détergent. Bonux est bon pour le linge, bon pour l'utilisatrice. Dash lave en soi, comme le nom l'indique Et que dire de Lavax ? Que dire de la vigueur de Vigor ? Que dire encore de ces nettoyants pour w.c., dont le seul nom racle déjà le tartre des cuvettes, Harpic, Scratch, etc. ? Assurément, une telle rhétorique n'encombre pas l'esprit de nuances délicates et de considérations savantes : la société de lessivage commence par le lavage des cerveaux.

La hantise de la souillure

La question est alors de savoir pourquoi de telles publicités continuent d'être écoutées. Les publicitaires arrêteraient le tir si les « messages » rataient leurs cibles. En serait-on au point que... les ménagères en *redemanderaient* ? Et pourquoi donc ?

Dans *Une soupe aux herbes sauvages*, E. Carles explique qu'elle adorait laver le linge dans les eaux *claires du torrent : elle éprouvait* le plaisir de se purifier elle-même en nettoyant draps et vêtements (p 157). Mais en « suractivant » cette tendance naturelle, les publicitaires tendent à en faire un *système obligé dans lequel* la ménagère finit par se sentir fondamentalement impure si elle ne lave, *récure* et lessive à longueur de jour. Nubril est une lessive pour soi que *la* publicité qualifie de « shampooing ». Dans le spot Luminance, la protagoniste recommande *à toutes* de faire briller *leurs* sols *comme elles* lavent *leurs* cheveux. On invite ainsi la femme à vivre son intérieur comme un prolongement d'elle-même, un miroir, un reflet qu'elle doit par narcissism rendre le plus brillant possible. Dès lors, le souci de propreté, la hantise de la tache, deviennent vite un impératif moral, une *obsession* et pour finir, le lieu d une culpabilité latente sur laquelle on jouera *subtilement pour* faire consommer savons et détersifs.

Présentées sur le mode superlatif, les *publicités* de lessives lancent en effet la ménagère dans une course éperdue vers un plus blanc, un plus pur, un plus propre inaccessible, dont elle ne s'approchera jamais qu'asymptotiquement. En *outre, par* produits interposés, les épouses sont poussées à rivaliser *entre elles*, sous le regard plus ou moins apparent des maris *qui* comparent (1). Si je choisis la lessive A... de préférence à la lessive X... c'est pour être plus performante en *pureté* que *toutes* celles qui en sont encore à la lessive X... Les voilà prises dans un système qu'elles ne choisissent pas, car la *compétition* apparaît toujours comme *déjà commencée*

Or l'obsession *de propreté crée* la saleté qu'elle a besoin de pourchasser. A l'extérieur comme à l'intérieur. *Il* y a quelque chose de sale qui ne quittera plus l'âme de celle qu'on obsède de propreté : c'est la hantise indélébile de la souillure (2). Le mythe moderne de *la pollution omniprésente* tombe à point pour entretenir cet infini besoin de purification Dès ce moment, consommer les lessives et consommer les spots publicitaires qui vous garantissent la purification devient un acte rituel, sans cesse renouvelé dans *le* vain espoir de combler une frustration essentielle. Au profit d'Unilever, Procter et Gamble, et quelques autres...

Une mentalité d'épuration

N'imaginons pas pour autant la ménagère malheureuse de son aliénation : loin de l'abandonner aux obsessions qu'on lui crée, on prend soin de lui donner un rôle actif dans sa lutte obsessionnelle, on lui procure une puissance. Le monde masculin de l'industrie s'échine à lui fournir des armes victorieuses à tous coups, non sans les personnifier : ce fut le chevalier Ajax et sa lance magique, c'est M. Propre et son biceps phallique... Alors, l'obsession de pureté se mue en mentalité d'épuration, et la nettoyeuse devient justicière, une tornade blanche à la main. Ne voit-on pas certains spots, sous un discours para-scientifique, lui présenter une vaste opération policière au cours de laquelle des agents spéciaux pourchassent avec succès des corps étrangers ? En lui offrant ce *réseau* d'agents super-actifs ou anti-gras, Schtroumpfs biologiques ou robots miniatures plus virulents les uns que les autres, on la transforme en maîtresse d'une organisation anti-terroriste. La voilà qui traque la subversion, « lessive » les mauvais quartiers, élimine la pègre domestique, chasse les microbes migrants : l'éternelle célébration du « blanc » ne comporte-t-elle pas un racisme implicite ? La voilà qui règne sur son linge comme la P.J. sur le milieu : elle récure, elle purge... Les métaphores aidant — elles ne sont pas gratuites. — l'imprégnation publicitaire l'amène à assimiler le microcosme ménager au macrocosme politique La société et le ménage lui semblent désormais devoir relever d'une même « police », dans tous les sens du mot. Et c'est ainsi qu'à la longue les publicités de lessive inscrivent dans l'esprit des gens la quotidienne nécessité d'un ordre répressif.

FRANÇOIS BRUNE

(1) Dans les spots l'homme est rarement présent pendant le lavage. Il intervient avant ou après, avant comme garant de la lessive (installateur, vendeur), après comme témoin du résultat : c'est le mari qui jauge la propreté du drap qu'il pourra salir. Ainsi, relativement absent, l'homme demeure *celui par qui* et pour qui la ménagère fonctionne, et poursuit, à longueur de vie, la propreté perdue.

(2) La femme est seule responsable de la malpropreté du linge. Le plaisir de l'enfant (le jus de cerise sur la nappe) ou le travail de l'homme (la graisse sur le vêtement) disculpent l'un et l'autre. Mais la femme est coupable de ne pas éliminer les taches, coupable d'avoir mal choisi sa lessive, ou de l'acheter trop cher. L'impératif de faire des économies va d'ailleurs de pair avec l'obsession de propreté, et nous laissons aux analystes de profession le soin de rapporter tout cela au « stade anal »...

IMMIGRÉS

LE RACISME ORDINAIRE

Dans la crise économique que traverse la France — comme à chaque crise par elle traversée — resurgit la même honte, le racisme des Français. La télévision, pour une fois, joue son rôle qui est d'affronter les préjugés, de parler de la réalité, d'« ouvrir » au lieu de faire silence.

Le 9 octobre, un travailleur nord-africain de vingt-trois ans, M. Ali Adjoul, a été torturé pendant toute une nuit par le propriétaire d'un bar et deux de ses amis (« pour se *distraire* », *ont-ils dit*). *Oui, en France. Oui*, des Français de vingt-trois et vingt-sept ans ont torturé.

Le combat contre le racisme est une obligation, et la diffusion prochaine de deux films traitant de l'émigration est un premier pas nécessaire. « Le Voyage de Selim », de Regina Martial, sera diffusé le 25 octobre sur FR 3. « La Mal Vie », de Daniel Karlin et Tahar Ben Jelloun, le 10 décembre sur Antenne 2. Il a été projeté en avant-première, le mardi 17 octobre, par la télévision algérienne. Même si « le Voyage de Selim » n'a pas la densité de « la Mal Vie », ces deux ouvrages feront sans doute plus pour une meilleure *compréhension des émigrés que les documents* chiffrés ou les films un peu misérabilistes, souvent de règle sur ce sujet. — C. H.

Selim l'Arabe

Il est arrivé comme tous les émigrés avec sa valise et ses rêves. Il a traversé en train des tunnels initiatiques, et, après Paris et l'Agence nationale pour l'emploi, il a débarqué un jour de novembre à Châteauroux. Cela ne s'est pas passé trop mal au début, la logeuse n'a pas été hostile *« Vous n'êtes pas comme les autres*, a-t-elle dit, *vous êtes poli, bien habillé »*, mais elle a prévenu : *« Pas de femmes ici ! »*), des gens même ont été aimables, et Selim est prêt à s'émerveiller de tout. Il a vingt-sept ans, Selim, il est jeune et il voulait travailler dans un bureau comme en Algérie. On ne lui a donné qu'un poste de manœuvre dans une entreprise de meubles, mais comme le patron n'est pas *« un méchant homme »* et le contremaître non plus, Selim a fait bonne figure, il s'est même intéressé au bois et il rêve maintenant d'être artisan. Au marché, il a rencontré une vieille dame, à la bibliothèque, il a vu Evelyne.

Evelyne, toute ronde, toute rousse, est la fille du quincaillier. Ensemble, ils visitent la *maison* de George Sand, ils se promènent dans les brumes bleues du Limousin Ils s'aiment et doivent se cacher. Le père d'Evelyne se présente aux élections municipales, et voilà le mot lâché, il n'est pas question, dit la mère, de faire un scandale à cause d'un « Arabe ». Ils se cachent. Evelyne supporte *bravement* les ragots qui ne tardent pas à amplifier. La rumeur... des mots écrits au tableau (elle est professeur dans une école), l'avertissement du proviseur, les pressions de sa mère, elle tient bon parce qu'elle est rieuse, mais Selim rit moins, qui découvre qu'il n'est pas, lui, un jeune homme de vingt-sept ans, mais un « bougnoule ». Il ne rit plus du tout quand, à la suite d'une agression commise contre une vieille dame, il est soupçonné et arrêté. Faute de ne pouvoir *fournir un alibi, qui* compromettrait Evelyne (donc sa famille), il est emprisonné. L'engrenage est commencé, Selim traverse un autre tunnel, sans débouché celui-là...

Traité sur le mode romanesque, le *Voyage de Selim*, de Régina Martial, parle d'un sujet plus que grave : le racisme en France. Derrière les arbres de Noël du comité d'entreprise, le bal du samedi soir et la brume *qui* s'élève sur les champs, traîne le racisme feutré d'une bourgeoisie sans charme ni discrétion. L'agressivité de quelques ouvriers, la violence des « loulous », ce n'est pas le *racisme* meurtrier, c'est le racisme « ordinaire », quotidien, celui qui permet l'autre, dont les *racines* sont profondes, multiples, le racisme né de l'ignorance, des préjugés, est aussi exploité par d'autres, protégé, animé par certains groupes politiques (et parfois en haut lieu). Cela, l'émission ne le dit pas. On reste sur une vision superficielle, un peu « bébête » (les gentils et les bornés), cette explication psychologique *n'est pas* suffisante au moment où se propagent de véritables campagnes sur les *prétendus responsables du chômage*, de l'insécurité, du désordre... Rumeurs, campagnes, qui en rappellent d'autres. Le parti pris sentimental (on peut même dire « Nous deux ») du *Voyage de Selim* laisse une impression de déception, une légère insatisfaction.

CATHERINE HUMBLOT.

★ « *Voyage de Selim*, mercredi 25 octobre, FR3, 20 h. 30.

La solitude de Naïmi

« Je suis un homme coupé en deux. La moitié ici, la moitié là-bas » L'émigration est un déchirement. Serait-elle aussi une patrie ? Ecartelé entre deux cultures, également rejeté par sa communauté d'origine et par le pays d'accueil, l'émigré n'est-il pas souvent tenté, après quelques années d'exil, de s'accrocher à son statut, si précaire et si marginal soit-il, pour fuir des affrontements trop douloureux ? C'est la question que posent Daniel Karlin et Tahar Ben Djelloun (1) dans un film, *la Mal Vie*, présenté en avant-première aux téléspectateurs algériens à l'occasion de la journée nationale de l'émigration.

Naïmi, trente et un ans, travaille à Marseille depuis 1967. Il a pris la relève de son père, lui-même expatrié pendant trente ans. Son casque blanc et sa combinaison lui composent une silhouette de mineur de fond. De fait, tous les matins à 6 heures, il s'enfonce à 130 mètres sous la terre pour construire une canalisation d'égouts Ce dur labeur l'aide, au rythme des 3 × 8 à vivre avec sa solitude, comme une drogue calme sans apaiser vraiment une souffrance trop aiguë. Naïmi est seul avec ses images d'outre-Méditerranée — voiles blancs de femmes sous le soleil, rires d'enfants, visages ridés et résignés des parents — seul à l'heure de la prière à l'aube, entre le lit et le réchaud, seul à la table du repas, seul pour le cinéma du dimanche, seul sur le chantier où jamais un ouvrier français ne l'a invité chez lui. En huit ans de mariage, Naïmi, qui est père de deux fillettes, a passé seulement treize mois avec son épouse. Mais avec l'argent qu'il envoie, il aide à vivre — c'est son orgueil et sa justification, son alibi peut-être aussi — neuf personnes.

Nouredine, vingt-six ans, a lui aussi une femme et deux enfants qu'il n'a pas vu depuis trois ans. Mais son exil n'a plus de sens car Nouredine est chômeur. Matin après matin, il recommence la quête vaine, le circuit des bureaux d'intérim, s'excusant de demander du travail, ponctuant de remerciements les refus qui lui sont opposés. Alors, pourquoi ne pas retourner au pays ? *« Impossible*, répond Nouredine. *Je ne peux pas rentrer les mains vides, sans cadeaux pour la famille, sans argent. »* C'est une question d'honneur, et Nouredine, pris au piège, cherche l'oubli dans l'alcool. L'émigration sans travail est un enfer.

Deux hommes, deux témoignages, sobres, pudiques, courageux. Entre eux, une *volonté* commune : tout faire pour que leurs enfants n'aient pas un jour à connaître l'exil *« Je veux que mon fils soit connu*, dit Nouredine, *connu c'est-à-dire reconnu. »*

La projection, à Alger, de *la Mal Vie* a été suivie d'un long débat auquel ont participé, aux côtés de personnalités algériennes, Daniel Karlin et deux syndicalistes français. MM. Alamy, secrétaire confédéral de la C.G.T., et Jacquot responsable des problèmes de l'émigration à la C.F.D.T.

DANIEL JUNQUA.

(1) La projection de ce film est d'autant plus à signaler que les ouvrages de Tahar Ben Djelloun, et notamment celui sur l'émigration, *la Plus Haute des Solitudes*, ne sont pas diffusés en Algérie.

Écouter-voir

● FEUILLETON : LE TEMPS DES AS. — Jeudi 26 octobre, TF 1, 20 h. 35.

« Le temps des as », c'est celui de ces merveilleux fous sur leurs drôles de machines, qui, au début de ce siècle, après Clément Ader en 1897, les frères Wright en 1903, Farman en 1908, Blériot en 1909, créèrent l'aviation, puis, la guerre aidant, en firent une industrie. Le feuilleton réalisé par Claude Boissol couvre les années 1909-1919, quand l'aéronautique cesse d'être l'apanage de quelques bricoleurs héroïques pour intéresser peu à peu les financiers, les ingénieurs, les militaires enfin. Des missions de reconnaissance on passera bientôt aux missions de combat et, pour les chevaliers du ciel, la grande fraternité cédera la place à l'affrontement armé. La démobilisation les laissera ensuite désemparés.

Le héros de l'histoire, Etienne Leroux, interprété par Jean-Claude Dauphin, parcourra cet itinéraire : de jeune mécanicien il deviendra pilote d'avion, s'engagera dans les compétitions en Europe et en Amérique ; après 1914, il se trouvera au cœur des combats... Le premier épisode est celui des premières rencontres. Les avions sont des appareils d'époque (Morane AI-1917, Caudron G-3, Bréguet-14, Curtiss) ou des copies fidèles (Fokker-Triplan DR-1, Deperdussin monocoque 1913, Bébé-Newport 1916, Albatros 1915, Morane-G). Les spécialistes apprécieront, les profanes admireront.

● VARIÉTÉS : LE GRAND ECHIQUIER. — Jeudi 26 octobre, A 2, 20 h. 35.

« Un texte ne suffit plus, *dit Serge Lama,* il faut le crier, le commenter. » *Comme Jacques Brel, Serge Lama est de ceux qui hurlent, de ceux qui rient fort et pleurent bruyamment, de ceux qui font violence aux mots comme ils se font à eux-mêmes violence, à leur voix, à leur corps, à leur vie. A travers ses chansons, un homme s'exprime, avec sa foi, son énergie, son goût de la lutte. Autour de lui, pour « Le Grand Echiquier », de Jacques Chancel, Serge Lama a réuni des gens qui, dit-il, ont* « voulu ce qu'ils sont », *qui ont gagné leur combat et continuent de se battre, qui n'ont pas peur d'avouer leur ambition, qui est d'abord* « l'ambition de bien faire ». *Parmi ceux-ci, Alain Delon, Gilbert Bécaud, Gilles Vigneault, Robert Hossein, Francis Huster, Bernard Hinault, vainqueur du dernier Tour de France cycliste, et les deux héros de* la Carapate : *Victor Lanoux et Pierre Richard.*

On voit le genre, qui n'est pas tout à fait celui de Jacques Brel : des vedettes populaires « de qualité », pour une rencontre sans provocation, mais aussi sans vulgarité. Bien dans la tradition du « Grand Echiquier ».

● MAGAZINE : LE DEFI EUROPEEN. — Jeudi 26 octobre, TF 1, 21 h. 25.

A l'occasion de la prochaine élection du Parlement européen au suffrage universel, chacune des neuf télévisions du Marché commun a décidé de produire une émission dont l'ensemble constitue le magazine « Euro 9 ». Il y a un mois, c'était le tour des Belges, qui présentaient « Les tribulations d'Euromegawatt » (le Monde *du 30 septembre). Les Français entrent en lice avec « Le défi européen », de François Moreuil, inspiré du livre de M. Jean-François Deniau, aujourd'hui ministre du commerce extérieur,* l'Europe interdite. *Le thème : les difficultés et les chances des industriels européens face à la concurrence américaine. François Moreuil a interrogé des chefs d'entreprise, des responsables politiques, des économistes d'Europe et d'Amérique. Le constat, il faut le dire, n'est pas optimiste : paradoxalement, les Américains ont plus profité du Marché commun que les Européens.*

M. Henri Ford II, président de Ford, explique clairement que si la Communauté européenne n'avait pas existé, il aurait été très difficile aux grandes compagnies américaines de pénétrer sur le continent. Le résultat, décrit par M. Giovanni Agnelli, président de la Fiat, est que « plus d'un tiers de l'industrie automobile européenne est une industrie américaine ». *Ce qui est vrai de l'automobile l'est encore davantage de l'informatique (I.B.M.) ou de l'aviation (Boeing).* « Les Français produisent du vin, les Américains produisent des avions », *constate sereinement M. Thornton, vice-président de Boeing. Comment en sortir ? La question, dit M. Jean-François Deniau, est de savoir si* « David veut utiliser sa fronde contre Goliath ».

Du reportage vivant, « à l'américaine », même si on peut regretter que l'émission, construite autour d'un ministre en exercice, tourne un peu à la propagande giscardienne.

● MUSIQUE : LA « TROISIÈME SYMPHONIE » DE MAHLER. — Vendredi 27 octobre, F.-M., 20 h. 20.

« Bâtir un monde avec tous les moyens qui sont à ma disposition. » *C'est ainsi que Mahler, en 1895, alors qu'il composait sa Troisième Symphonie, envisageait son travail créateur ; et c'était vrai. De là sa repartie célèbre à Bruno Walter qui s'enthousiasmait pour le paysage environnant :* « C'est inutile, j'ai tout emprunté pour le mettre dans ma troisième ! » *Les rochers, les fleurs, le cor de postillon, les cloches, la voix des anges, rien, dans la nature qui n'ait son mot à dire au musicien s'il sait se porter à l'écoute.*

A la nature également, Mahler emprunte les proportions inaccoutumées de son ouvrage — une heure trois quarts, la plus longue de ses symphonies, — mais aussi la liberté de la forme en six mouvements, dont le dernier est un immense adagio, la variété de l'inspiration surtout, tour à tour grandiose, naïve, religieuse, tendre ou ironique.

Dirigée par Michaël Gielen et retransmise en direct depuis Baden-Baden, la Troisième Symphonie *sera interprétée par l'orchestre du Sudwestfunk, le chœur d'enfants de Tolz, le chœur de femmes de la radio bavaroise et de la Westdeutscher Rundfunk.*

● SÉRIE : MÉDECINS DE NUIT. — Vendredi 27 octobre, A 2, 20 h. 30.

Depuis six semaines, nous suivons les pérégrinations de quelques « médecins de nuit », nouveaux héros du monde moderne, qui soulagent la misère et l'angoisse. Généreux, compétents, dévoués, ils viennent en aide aux faibles, portent secours aux opprimés et tiennent tête aux puissants. Le dernier épisode de la série présente enfin un médecin faillible : Christophe a des problèmes sentimentaux. Il a donc l'esprit ailleurs ; appelé au chevet d'un enfant, il pratique un examen trop rapide, et c'est le drame. Tout s'arrangera, bien sûr, mais un peu de vérité humaine aura traversé l'aventure.

Est-ce parce que le personnage principal (joué avec justesse par Etienne Chicot) cesse d'être ce chevalier sans peur et sans reproche ou parce que l'auteur (Bernard Gridaine) et le réalisateur (Philippe Lefebvre), mieux rodés, ont trouvé le rythme, le ton nécessaires ? Toujours est-il que cette ultime nuit de garde convainc bien davantage et donne envie de connaître la suite...

● HISTOIRE : LE CHIEN DE MUNICH. — Samedi 28 octobre, A 2, 20 h. 35.

1942 : la rafle du Vél-d'Hiv dans Paris occupé. 1939 : la « drôle de guerre » dans un fortin des Ardennes. 1938 : les accords de Munich tels que les ont perçus les habitants d'une petite bourgade du Sud-Ouest de la France. Michel Mitrani remonte le temps petit à petit, mais c'est toujours la guerre qui le hante. Après les Guichets du Louvre *et* Un balcon en forêt, le Chien de Munich *complète cette trilogie de la défaite et du malheur. Histoire au quotidien, chronique de la vie villageoise à l'heure des crises qui secouent l'Europe et que personne ne veut regarder en face,* le Chien de Munich, *présenté au dernier Festival de Paris* (le Monde *du 10 octobre), et dernier volet de la série* le Temps d'une République, *décrit avec force les petites intrigues et les médiocres soucis d'une communauté à l'image de la communauté nationale : repliée sur elle-même, cette France en miniature refuse d'entendre les avertissements d'un Allemand qu'obsède le souvenir d'un détenu de Dachau dans une niche, comme un chien.*

Il est dommage que les personnages, sommairement esquissés, nous restent un peu étrangers (l'accent du Midi qu'on leur a demandé de prendre n'arrange pas les choses), et qu'un certain pointillisme disperse l'attention. Mais ceux qui aiment Marie-France Pisier comme ceux qui prennent plaisir au pittoresque d'un récit habilement conduit seront comblés.

● ATELIER DE CRÉATION RADIOPHONIQUE : MICHAEL SNOW. — Dimanche 29 octobre, F.C., 20 h. 40.

Michael Snow est canadien. C'est un cinéaste très loin du spectacle, qui travaille sur la perception, la chavire, pour atteindre une vision métaphysique. C'est un philosophe. Quelqu'un qui fait un film en un seul zoom de quarante-cinq minutes, entrecoupé de rares haltes et interférences humaines (Wavelenght, *1966), qui construit sa propre caméra, la programme avec une bande-son magnétique qui commande son évolution dans l'espace, la hisse par hélicoptère sur un pic et la laisse trois heures durant pivoter sur elle-même en tous sens, face à des immenses étendues désertes.*

C'est aussi un musicien reconnu, il y a quelques années, comme le chef de file de l'art « minimal », et encore un peintre et un jazzman, et ce que Jonas Mekas dit de son cinéma (« un traité sur l'essence de la réalité ») s'applique à toutes ses recherches.

La réflexion que propose Daniel Caux à l'Atelier de création radiophonique est constituée d'entretiens, de témoignages et de documents sonores souvent inédits.

● PORTRAIT : MENAHEM BEGIN. — — Dimanche 29 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Le leader du grand parti nationaliste Herout (*Liberté*), celui qui a su amener Anouar El Sadate aux concessions confirmées par les récents accords de Camp David, fut un rescapé des camps de concentration nazis. Cette enquête de Jean Karsier, réalisée en 1974 par Jean-Michel Charlier, a tout l'intérêt d'une biographie bien fouillée : de la clandestinité à la naissance de l'Etat d'Israël, l'Irgoun a mené la lutte. Tour à tour déguisé ou camouflé sous diverses identités, Menahem Begin a pris des initiatives audacieuses. Contesté par les siens mêmes, il s'illustra dans la défense de la vieille Jérusalem. Ses partisans, mais aussi ses opposants, ont accepté de brosser ce portrait d'un homme d'Etat.

M. GUILLERMIN EST NOMMÉ PRÉSIDENT DE LA SOFRATEV

M. Jean Guillermin vient d'être nommé président-directeur général de la SOFRATEV (Société française d'études et de réalisations d'équipements de radio et de télévision) en remplacement de M. Claude Mercier, qui présidait la société depuis 1975. M. Jean-Pierre Teyssier a été confirmé dans ses fonctions de directeur général.

La SOFRATEV est une filiale de Télédiffusion de France, dont l'objet est de favoriser l'exploitation des techniques et matériels français. Société d'économie mixte créée avec le concours de onze établissements de crédit, publics et privés, elle intervient dans tous les domaines des techniques audio-visuelles, son action pouvant aller du simple avis technique à l'ingénierie d'un programme de travaux complets.

M. Jean Guillermin, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, a été ingénieur au service des études de la radio-télévision française, où il a fait des recherches en acoustique architecturale et en théorie du signal avant de créer en 1967 le laboratoire d'automatisation chargé de l'étude et de la mise au point des techniques de production, programmation et diffusion. Il était depuis janvier 1975 directeur régional de TdF pour la région Centre-Est.

Les écrans francophones

Lundi 23 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Nouvelles de H. James ; 21 h., *l'Enfer du Pacifique*, film de J. Boerman.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le magicien ; 21 h., *la Chatte sur un toit brûlant*, film de R. Brooks.

TELEVISION BELGE : 20 h., Les grandes conjurations ; 21 h. 45, L'autre journal.

R.T. *bis* : 21 h., Intrigues à la Maison Blanche.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, L'histoire en jugement : Roosevelt.

Mardi 24 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La petite maison dans la prairie ; 21 h., *le Poison*, film de S. Guitry.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La patrouille du cosmos ; 21 h., *le Trèfle à cinq feuilles*, film d'E. Frees.

TELEVISION BELGE : 20 h., Chansong ; 21 h., Les coopérants.

R.T. bis : 20 h., Seniorama ; 20 h. 35, Vint d'Oredje.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Tell quel ; 21 h. 10, Au cours de la vie.

Mercredi 25 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit parade ; 21 h., *Grand-Père à louer*, film de J. Lemmon.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Richelieu ; 21 h., *l'Etoile du destin*, film de V. Sherman.

TELEVISION BELGE : 20 h., L'homme au petit chien ; 21 h. 50, Arts-hebdo.

R.T. *bis* : 20 h., *Boule de feu*, film de H. Hawks.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, *Ah ! les belles bacchantes*, film de J. Loubignac.

Jeudi 26 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Boney ; 21 h., *les Sept Voleurs*, film de H. Hathaway.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *la Guerre des cerveaux*, film de B. Haskin.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *L'homme qui voulut être roi*, film de J. Huston.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Temps présent ; 21 h. 40, Scènes de la vie conjugale.

Vendredi 27 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La course autour du monde ; 21 h., *le Grand Secret*, film de G. Calderon.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Capitaines et rois ; 21 h., *les Arnaud*, film de L. Joannon.

TELEVISION BELGE : 20 h., A suivre ; 22 h., *Frank Capra*, film de V. Sherman.

R.T. *bis* : 20 h., Gaston Phébus, le lion des Pyrénées.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Falstaff ; 22 h. 30, Genève ou le temps des passions.

Samedi 28 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chaparral ; 21 h., *l'Etrange M. Victor*, film de J. Gremillon.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Têtes brûlées ; 21 h., Les rois maudits : la reine étranglée.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *Un homme et une femme*, film de C. Lelouch.

R.T. *bis* : 20 h., Championnats du monde de gymnastique.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Rendez-vous ; 20 h. 25, Miss et le maître chanteur.

Dimanche 29 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Département S ; 21 h., *l'Avventura*, film de M. Antonioni.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Faits divers ; 21 h., *Graine de violence*, film de R. Brooks.

TELEVISION BELGE : 20 h., Voulez-vous jouer ? 21 h. 30, Caméra-Sports

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Les Marloupins ; 21 h. 30, La voix au chapitre ; 22 h. 25, Vespérales.

Lundi 30 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Nouvelles de H. James ; 21 h., 273 jours au-dessous de zéro.

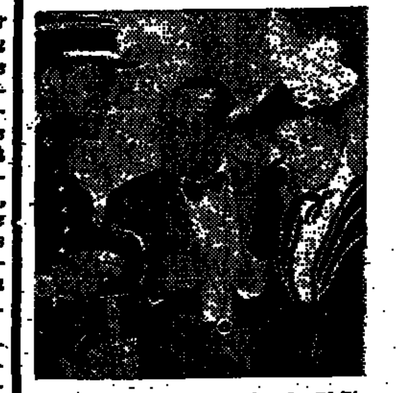
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le Magicien ; 21 h. 30, *Milady*, film de F. Leterrier.

TELEVISION BELGE : 19 h. 30, Ciné-roman ; 21 h. 45, Suzanne Lilar.

R.T. bis : 20 h., Championnats du monde de gymnastique ; 21 h. 15, Intrigues à la Maison Blanche.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, A bon entendeur ; 20 h. 45, bis : 21 h. 10, Prothèse de la hanche.

Les films de la semaine



René Clair entre Gérard Philipe et Michèle Morgan, pendant le tournage des Grandes Manœuvres.

● LA BONNE ANNÉE, de Claude Lelouch. — Dimanche 22 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Placé sous le signe de *Un homme et une femme* et du *Voyou*, une romance amoureuse pour cinéma populaire. Jeu de bascule entre le présent et le passé, opposition d'un voleur rustre et tendre et d'un monde sophistiqué où il trouve la femme de sa vie. Auprès de Lino Ventura et Françoise Fabian, excellents, Charles Gérard joue le « pied nickelé » de service.

● LE MASQUE D'OR, de Charles Brabin. — Dimanche 22 octobre, FR 3, 22 h. 30.

Quand le « péril jaune » prenait le visage de Fu-Manchu, héros démoniaque des romans de Sax Rohmer. Flamboyante vision hollywoodienne avec décors et costumes baroques et jeux raffinés de l'érotisme sadomasochiste. Supplice de la cloche, flagellation, fosse aux crocodiles, philtre d'amour au venin de serpent. Originalité d'une mise en scène perverse. Et Fu-Manchu, c'est Boris Karloff.

● CALIFORNIE, TERRE NOUVELLE, de Ted Tetzlaff. — Lundi 23 octobre, A 2, 15 h.

Que fait un jeune tueur auquel on donne à choisir entre vingt-cinq ans de prison et le serment de ne plus jamais toucher une arme à feu ? Il se sauve. Alors, le shérif cherche à le rattraper. A part cela, rien à dire...

● LE SOUS-MARIN DE L'APOCALYPSE, d'Irwin Allen. — Lundi 23 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Un titre ronflant. Mais Irwin Allen n'ayant pas, alors, les moyens de réaliser un grand « film-catastrophe », a donné dans la science-fiction avec truquages élémentaires. Peter Lorre se demande ce qu'il fait là-dedans.

● LA MORT AUX TROUSSES, d'Alfred Hitchcock. — Lundi 23 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Voyage Nord-Nord-Ouest (le titre original) à travers les Etats-Unis de Cary Grant traqué par la police et une bande d'espions. Hitchcock cite ouvertement une dizaine de ses films : *les Trente-Neuf Marches, Cinquième colonne, les Enchaînés, le Faux Coupable, la Main au collet, Vertigo*, etc., et construit une superbe mise en scène sur l'angoisse de l'homme isolé dans l'espace, privé de défense, découvrant le relativisme moral. Il y a aussi de l'humour.

● L'OR NOIR DE L'OKLAHOMA, de Stanley Kramer. — Mardi 24 octobre, A 2, 20 h. 30.

Au temps de la ruée vers le pétrole, la lutte d'une jeune fille, championne de la libération féminine, contre un trust qui veut lui prendre son unique puits. Un feuilleton porté par le personnage de Faye Dunaway et dans lequel Stanley Kramer change de registre avec une allégresse et une aisance déconcertantes.

● TROIS HEURES POUR TUER, d'Alfred Werker. — Mardi 24 octobre, FR 3, 20 h. 30.

A l'exemple du *Train sifflera trois fois*, un western psychologique dont le suspens est construit sur la règle des « trois unités » de la tragédie. Bien fait, à défaut d'être exaltant.

● ROSEBUD, d'Otto Preminger. — Jeudi 26 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Mouvement de libération palestinien, enlèvement de cinq jeunes filles dont les pères — Américains — sont des personnages haut placés, exploits d'un agent de la C.I.A. C'est tiré d'un roman de Joan Hemingway et Paul Bonnecarrère et filmé dans la routine par un Preminger qui aurait mieux fait de s'abstenir. Il est gênant de voir le dramatique problème des prises d'otages réduit à un banal suspens cinématographique.

● UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT, de Michael Powel et Emeric Pressburger. — Vendredi 27 octobre, A 2, 22 h. 50.

Les hallucinations d'un pilote de bombardier de la R.A.F. se débattant entre la vie et la mort et dont le sort se joue au cours d'un procès dans l'au-delà. Ce film fantastique anglais (rare) est d'une grande intensité dramatique et d'une grande beauté plastique avec ses deux univers parallèles : la réalité terrestre filmée en Technicolor, un au-delà en camaïeu bleuté, comme vidé de vie et de flux sanguin.

● LES BAROUDEURS, de Peter Collinson. — Dimanche 29 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Tony Curtis et Charles Bronson, deux lurons tenaces, font semblant d'être rivaux pour mieux escamoter le trésor du sultan de Turquie, au temps de la révolution de Mustapha Kemal. Divertissement d'aventures teinté d'humour noir, qui rappelle certains films de John Huston.

● ZOO IN BUDAPEST (RÉVOLTE AU ZOO), de Rowland V. Lee. — Dimanche 29 octobre, FR 3, 22 h. 40.

Un zoo avec les fauves en liberté devient un paradis terrestre pour deux amoureux traqués, exposés aux dangers du monde. Un des films les plus mystérieux et mythiques du cinéma américain. Il passait pour perdu. Loretta Young, l'orpheline évadée, et Gene Raymond, le gardien qui vole les fourrures des visiteuses pour les brûler et est l'ami des bêtes, évoluent dans un fascinant climat de fantastique et d'amour fou.

● NE JOUEZ PAS AVEC LES MARTIENS, d'Henri Lanoe. — Lundi 30 octobre, A 2, 15 h.

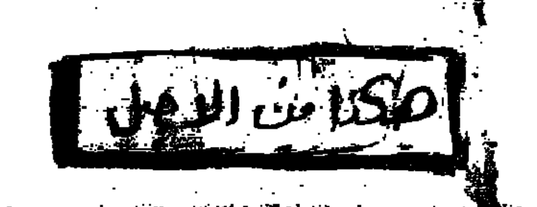
On annonce des Martiens dans une île bretonne, pour mystifier l'opinion publique. Et voilà qu'arrivent, pour de bon, des habitants de la planète Gamma. Une idée de science-fiction traitée en comédie. Cela ne va pas loin, mais il y a de belles images, et Jean Rochefort, savoureux en journaliste de la presse à sensation.

● LES GRANDES MANŒUVRES, de René Clair. — Lundi 30 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Un Don Juan de garnison à la Belle Epoque, touché par l'amour vrai après un pari stupide et méchant sur la vertu d'une femme, choisie au hasard. Commencé en vaudeville mené à toute vapeur, le film de René Clair — chef-d'œuvre de sa maturité — vire à la comédie psychologique dans l'amertume des faux-semblants de la passion, dans la critique d'une société mesquine. Admirablement interprété par Gérard Philipe et Michèle Morgan en tête d'une distribution éclatante.

● LE CASSE, d'Henri Verneuil. — Lundi 30 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Hold-up avec gadgets électroniques, poursuite en voiture dans les rues d'Athènes, action, violence, truands sympathiques dont le chef est Belmondo et policier la Belle Epoque, touché par Omar Sharif. Cette série noire française, c'est le cinéma commercial selon Verneuil. Parfaitement fabriqué.



RADIO-TELEVISION

Samedi 21 octobre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Spécial vacances 78. A Saint-Malo, avec S. Distel et A. Souchon ;



21 h. 30, Série : Le voyage dans l'Inconnu (n° 1), d'après R.O. Lewis. Scénario : J. Wilder.

Un ancien combattant du Vietnam découvre que des envahisseurs extra-terrestres sont sur le point de débarquer sur notre planète. Personne ne veut le croire.

22 h. 25, Sport : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Dramatique : Le temps d'une République (Le bord de la mer).

En juin 1936, le gouvernement de Léon Blum fait voter trois projets de loi : les conventions collectives, les congés payés, la semaine de quarante heures. Max Gallo et Michel Wyn nous transportent dans la banlieue de Saint-Etienne. La grande histoire traverse ainsi la vie des gens ordinaires.

22 h. 10, Sur la sellette, par Ph. Bouvard ; 22 h. 55, Terminus les étoiles.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Série historique : Les grandes conjurations (La guerre des trois Henri), de J.-F. Rolland et R. Scipion, réal. M. Cravenne. Avec : J. Rosny, F. Beaulieu, J.-P. Bernard, C. Minazzoli, G. Caillaud, M. Mériko, J. Frantz, F.-E. Gendron, C. Lachens.

De l'assassinat d'Henri de Guise, chef de la Ligue, à la mort d'Henri III, la violente guerre de succession qui conduira Henri de Navarre au trône de France.

22 h. 15, Aspects du court métrage français : « Le cirque, monde du merveilleux » (rétrospective du cirque vu à travers les affiches), de J.-Cl. Roy, et « Impression d'un rêve perdu », de J.-R. Crépinior.

22 h. 35, Championnat du monde d'échecs (aux Philippines).

FRANCE-CULTURE

20 h., « Le Prisonnier de la planète Mars » (troisième partie) ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Vingt et unième concours international de guitare ; 20 h. 30, Concert donné à Sully-sur-Loire... Récital de piano F. Clidat : « Sonate n° 2 en si bémol mineur » (Chopin) ; « In memoriam » (Serrette) ; « Sonate en si mineur » (Liszt) ; « Troisième Consolation » (Liszt) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : Saint-Saëns, Pizzola, de Falla, Castro, Weber ; à 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit.

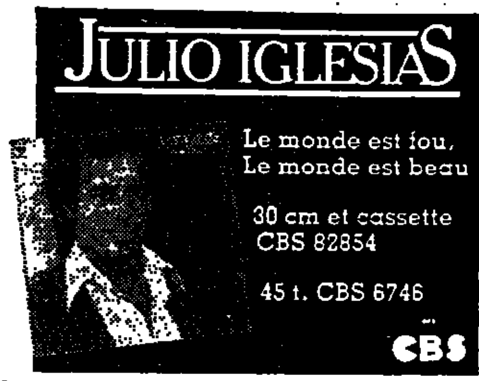
Dimanche 22 octobre

En raison de la grève, les programmes risquent d'être perturbés (voir en dernière page).

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Source de vie ; 9 h. 50, En direct de Rome : Inauguration du pontificat de Sa Sainteté Jean Paul II, commentaire Léon Zitrone.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1 - TF 1 ; 13 h. 20, FILM : L'ESPION QUI



VENAIT DU FROID, de M. Ritt ; 15 h. 10, Histoire sans parole ; 15 h. 35, Série : L'escadron volant (n° 2) ; 16 h. 40, Sport : Sports première ; 17 h. 45, Série : Au plaisir de Dieu (Le précepteur) ; 19 h. 25, Les animaux du monde (Des îles et des oiseaux).

20 h. 30, FILM : LA BONNE ANNEE, de C. Lelouch (1973), avec L. Ventura, F. Fabian, C. Gérard, A. Falcon, C. Mann, F. de Pasquale.

Libéré de prison un soir de Saint-Sylvestre, un truand revit son roman d'amour avec une antiquaire alors qu'il préparait, à Cannes, le cambriolage d'une bijouterie.

22 h. 25, La Scala de Milan, de B. Carreau.

Pour le bicentenaire de la Scala de Milan. Avec des extraits de Don Carlos, Nabucco, *de Verdi ;* l'Enlèvement au sérail, *de Mozart ;* Au grand soleil chargé d'amour, *de Nono ;* Mme Butterfly, *de Puccini ;* Senso, *film de Visconti.*

CHAINE II : A 2

9 h. 50, En direct de Rome : Inauguration du pontificat de Sa Sainteté Jean Paul II, commentaire de Ph. Harrouard et J.-Cl. Darrigaud ; 12 h. 30, Concert.

14 h. 30, Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, La piste aux étoiles ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Série : Kojak (Souvenir).

21 h. 30, Sciences : Portrait de l'univers (les troubles du sommeil), de J. Lallier et M. Tosello. Réal. M. Tosello.

A l'hôpital de Palo-Alto existe une « clinique du sommeil » : ceux qui ne dorment pas assez comme ceux qui dorment trop y sont soignés autrement qu'avec des drogues.

22 h. 25, Jazz : Jazz piano party.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de Tunisie ; 10 h. 30, Mosaïque : Reportage au Maroc (Les formalités de retour au pays des Marocains).

16 h. 30, Espace musical : Debussy ; 17 h. 30, Quand les hommes habitent leur demeure : la Rette et les Breuil en Bourgogne ; 18 h., L'invité de FR 3 : Hervé Alphand, de J.-P. Alessandri et J.-M. Royer.

Ancien secrétaire général du Quai d'Orsay, ambassadeur de France, Hervé Alphand, aujourd'hui âgé de soixante et onze ans, fut, de l'agonie de la IIIe République aux grandes années du gaullisme de la Ve, un des témoins privilégiés de l'histoire contemporaine.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Histoires de France, d'A. Conte, réal. J. Cornet : Nostradamus.

Michel de Nostradamus, né en 1503 à Saint-Rémy-de-Provence, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, était-il un sorcier, un astrologue, un savant ?

20 h. 30, Les dossiers noirs : Eva Hitler, née Braun.

En marge de la tragédie mondiale, l'étrange histoire d'amour du Führer et de la fille d'un professeur d'enseignement technique, reconstituée à partir des albums personnels d'Eva Braun.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Le cinéma et son temps : les années 10 ; 22 h., Ciné-regards.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, aspects du cinéma fantastique américain) : LE MASQUE D'OR, de C. Brabin (1932), avec B. Karloff, M. Loy, L. Stone, K. Morley, C. Starrett, L. Grant, J. Hersholt (v.o. sous-titrée. N.).

Un Chinois cruel, qui rêve d'établir son empire sur le monde, cherche à arracher à des explorateurs britanniques le secret de la tombe de Gengis Khan.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : V. Forrester (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste ; 10 h., Messe dans la chapelle des franciscaines, à Paris ; 11 h., Regards sur la musique : « Cantate de l'Amérique magique » (A. Ginastera) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, Lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Disques rares ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Doit-on le dire ? », de Labiche, avec J. Eyser, C. Giraud, F. Seigner ; 16 h. 5, Récital chant-piano : concours international de la mélodie française ; 17 h. 30, Rencontre avec... le professeur R. Chauvin ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : V. Forrester ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Prix Italia 78 ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : G. Somlyo.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Concert par l'Orchestre national de France, direction L. Maazel. Avec B. Pasquier : œuvres de Berlioz ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : E. Krivine, violon ; H. Dreyfus, clavecin (Bach) ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Beethoven ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « la Trille du diable », de Tartini ; 17 h., Concert-lecture, par J.-P. Lafont, baryton ; R. Maillard, violoncelle ; Moglia, violon ; et J.-C. Pennetier, piano (Haydn) ; 18 h., Opéra-bouffon ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences ; 20 h. 30, Concert donné au Palais des arts : œuvres de Marie, Marcland, Pasquet, Mestral, Guezec, par l'Ensemble intercontemporain, direction J. Mercier ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons.

Lundi 23 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, FILM : LE SOUS-MARIN DE L'APOCALYPSE, d'I. Allen (1961), avec W. Pidgeon, J. Fontaine, B. Edent, P. Lorre, R. Sterling. (Rediffusion.)

Le commandant d'un sous-marin atomique américain conçoit un plan dangereux pour sauver la Terre menacée de destruction par un anneau de feu.

Vers 22 h. 10, Débat : Des climats et des hommes.

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Télévision régionale.

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., FILM : CALIFORNIE, TERRE NOUVELLE, de T. Tetzlaff (1959), avec D. Hopper, C. Romero, P. Wayne, Y. Craig, R. de la Madrid.

En 1848, en Californie, un jeune tueur, qui n'a pu accepter de ne plus jamais toucher à une arme à feu, est poursuivi par un shérif.

16 h. 30, Autres métiers, autres gens ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les médicaments ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : concours sur l'habitat et l'urbanisme ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Variétés : Brel tel qu'en lui-même.

21 h. 30, Question de temps : La fête de la musique.

J.-F. Kahn a suivi pendant trois semaines cet été la tournée de l'Orchestre national de France au Japon.

22 h. 35, Zigzag : Les cartes postales, de M. Pamart.

Les photographes — souvent anonymes — des cartes postales, ont été les premiers témoins irréfutables de notre siècle avant la naissance des actualités cinématographiques.

CHAINE III : FR 3

18 h. 50, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Evelyne Sullerot (semaine consacrée à la démographie en France) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA MORT AUX TROUSSES, d'A. Hitchcock (1959), avec C. Grant, E.M. Saint, J. Mason, J. Royce Landis, L.G. Carroll, P. Ober.

Un publiciste new-yorkais, pris pour un agent secret et accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis, traverse les Etats-Unis, de New-York au Dakota, poursuivi par des espions et par la police.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : G. Somlyo (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les voies du sommeil ; à 8 h. 32, L'œil du futur ou l'écriture selon Jules Verne ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire. Histoire quantitative et histoire sérielle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « l'Itinéraire de Parban au château d'Alamut et au-delà », de D. Bromberger ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale : un groupe de solistes de chœurs de Radio-France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Amour lumière », de R. Mille ; 14 h. 47, Centres de gravité : Pourra-t-on nourrir les hommes en l'an 2000 ? ; à h. 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Musique en Franche-Comté : l'orgue d'Orgelet ; 18 h. 30, « Le Grand Livre des aventures de Bretagne : le retour des chevaliers » ; 19 h. 25, Présence des arts : Zao Wou Ki ;

20 h., « Il salto mortale », de L.-C. Sirjacq. Réalisation G. Peyrou. Avec M.-A. Dutheil, C. Sellers et E. Scob ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la Vierge au cercle d'or ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Afghanistan ; à 23 h., Le romantisme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : la saga de Jelly Roll Morton ;

14 h. 15, Musique en plume : King, Kreisler, Tauber ; 14 h. 35, Concert (Doppler) ; 15 h., Musique France : Rameau, Pierne, Chausson, Clostre ; 16 h. 30, Off-musique ; 16 h. 40, Reynaldo Hahn ; 17 h. 10, Comme il vous plaira ; 18 h. 2, Kiosque ;

20 h., Les grandes voix : hommage à M. Journet ; 20 h. 30, En direct de l'église Saint-Germain-des-Prés : « Suite n° 3 en ré majeur » (Bach) ; « Cantates » (Bach), par les Chœurs et Orchestre Bach de Mayence, direction D. Hellmann ; 23 h., Ouvert la nuit ; à 1 h., Douces musiques.

Mardi 24 octobre

La grève entraînera probablement la mise en place sur les trois chaînes d'un programme minimum. Sur Antenne 2, les « Dossiers de l'écran » seraient remplacés par le film « Drôle de frimousse », de S. Donen, avec H. Hepburn, F. Astaire.

CHAINE I : TF 1

10 h., Télévision scolaire.

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 16 h. 55, Feuilleton : Le grand amour de Balzac (rediff.) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 35, Série : Une femme, une époque (Marilyn Monroe).

Lire notre article page 31.

21 h. 30, Emission littéraire : Livres en fête, par Jacques Paugam et Jean d'Ormesson.

Léonardo Sciascia, Pascal Jardin, Hervé Bazin, et quelques autres, dont René Char et Hélène Bleskine.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale.

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame : Etre un homme aujourd'hui, est-ce difficile ? ; 15 h., Série : Cannon ; 15 h. 55, Magazine : Découvrir ; 17 h. 25, Fenêtre sur... l'île Maurice ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : concours sur l'habitat et l'urbanisme ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres : 19 h. 45, Top-club (Le groupe Abba).

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, FILM : L'OR NOIR DE L'OKLAHOMA, de S. Kramer (1972), avec G.C. Scott, F. Dunaway, J. Palance, J. Mills, W. Lucking.

Au début du siècle, une fille indomptable défend, avec son vieux père et un vagabond, son terrain pétrolifère contre une puissante compagnie.

Vers 22 h., Débat : Le pétrole et les énergies de remplacement.

Avec, entre autres, M. A. Giraud, ministre de l'industrie.

CHAINE III : FR 3

18 h. 50, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Association pour une renaissance démographique ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : TROIS HEURES POUR TUER, d'A. Werker (1954), avec D. Andrews, D. Reed, D. Foster, R. Coogan, S. Elliott, L. Hugo.

Accusé à tort d'un meurtre, sauvé du lynchage par celle qu'il aime, un homme obtient du shérif trois heures de sursis pour confondre, s'il le peut, le vrai coupable.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : G. Somlyo (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les voies du sommeil ; à 8 h. 32, L'œil du futur ou l'écriture selon Jules Verne ; à 8 h. 50, Le rouge et l'aurore ; 9 h. 7, La matinée des autres : le théâtre iranien ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... J.-J. Gautier ; 11 h. 2, Musiques en Franche-Comté : musique à la cour de Bourgogne ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Libre parcours variétés ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « A moi-même inconnu », de R. Cailleux ; 14 h. 47, Le carrefour des Français : point fixe sur le Chili ; 16 h. 50, Libre appel : l'apport de la médecine balintienne à la pratique quotidienne du médecin ; 17 h. 32, Musiques en Franche-Comté : musique amateur à Montbéliard ; 18 h. 30, « Le Grand Livre des aventures de Bretagne : Mordret ou le temps du malheur » ; 19 h. 25, Sciences... la France minérale : la Bretagne ;

20 h., Dialogues franco-italiens : M.-A. Macciocchi et G. Vincent (le poids du passé de nos deux pays) ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : portrait de S. Bussotti ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Hou Bati Afghanistan ; à 23 h., Le romantisme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 45, Jazz classique : la saga de Jelly Roll Morton ;

13 h., Les anniversaires : Scarlatti, Lecocq, Lehar ; 14 h. 15, Musique en plume : J. Strauss ; 14 h. 35, « Le Jour du jugement », oratorio (Telemann) ; 16 h. 30, Musiques rares : Mozart ; 17 h., La fantaisie du voyageur... Roumanie : Enesco ; 18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., En direct du Victoria Hall... Orchestre de la Suisse romande. Direction A. Dorati. Avec J. Norman, soprano : « Symphonie n° 96 en ré majeur, le Miracle » (Haydn) ; « Schéhérazade, trois poèmes symphoniques pour soprano et orchestre » (Ravel) ; « Symphonie n° 5 en ut mineur, opus 67 » (Beethoven) ; 21 h. 30, Ouvert la nuit : A. Roussel, K. Reinecke, G. Ropartz ; 23 h., Livre de pierre : les nouveaux monuments de Paris... promenade musicale ; 1 h., Jazz-pastel : le cabaret.

Mercredi 25 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'Ile aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'Inconnu de 19 h. 45.

20 h. 35, Série : L'Inspecteur mène l'enquête (Derrière le mur) ; 22 h. 5, Médicale : S.O.S. enfants (Les enfants qui dérangent), par Igor Barrère et Etienne Lalou.

Premier volet de deux émissions consacrées à l'enfance et l'adolescence délinquantes. « S.O.S. enfants », association de bénévoles, accueille les enfants battus, ceux qui veulent se suicider, ceux qui se prostituent, ceux qui se sont enfuis.

23 h. 10, Championnats du monde de gymnastique (en différé de Strasbourg).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale.

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 15, Série : Mash ; 15 h. 30, Quand tout était pourri-re ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; Concours sur l'habitat et l'urbanisme ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club (le groupe Abba).

20 h. 30, Les Muppets (avec Roy Clark) ; 21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison : Bateleurs et baladins.

A Issy-les-Moulineaux, des groupes de jeunes vivent sur des péniches. Ce sont des saltimbanques et des jongleurs. D'autres offrent dans un village des spectacles insolites ; constructeurs de châteaux de cartes, mangeurs de postes de télévision.

22 h. 20, Document de création (Miroir du temps présent) : Cosmo destination planète femme.

Cosmopolitan, magazine féminin international pour les femmes chic, à la mode, dans le vent... La caméra de Bernard Gesbert a tenté de saisir les bribes de cet univers privilégié. L'humour n'est pas absent.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : A. Fabre-Luce ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm (cinéma 16) : Le voyage de Sélim, de R. Martial, avec : D. Beghoura, E. Didi, C. Bouchery, P. Dehelly, B. Bouhada, etc.

Lire notre article page 32.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : G. Somlyo (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les voies du sommeil ; à 8 h. 32, L'œil du futur ou l'écriture selon Jules Verne ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Laissez-les lire », de G. Patte ; 11 h. 2, Musiques en Franche-Comté : musique amateur du Haut-Jura ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Solistes : E. Neumark, clavecin ; W. Krumbach, orgue (Haendel, Mattheson, Howgill) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Réduction de peine », de M. Arrivé ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Où en sont les conventions et traditions dans notre vie en société ? ; 15 h. 2, Points d'interrogation : la découverte de la matière ; 16 h. 50, Libre appel : Comment E.D.F. entend-elle répondre aux besoins en énergie électrique ? ; 17 h. 32, Musiques en Franche-Comté : l'orgue de Baume-les-Dames et O. Bailleux ; 18 h. 30, « Le Grand Livre des aventures de Bretagne : la mort d'Arthur » ; 19 h. 25, La science en marche : promenade au jardin des sciences ;

20 h., « L'Affaire Makropoulos », opéra de L. Janacek, en direct du grand auditorium de Radio-France. Orchestre national de France et chœurs de Radio-France. Direction E. Maerzendorfer ; 23 h., Nuits magnétiques... Afghanistan ; à 23 h. 30, Le romantisme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens : Debussy, Schoenberg, Ravel, Mahler ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

13 h., Les anniversaires du jour : J. Strauss, Bizet, Milhaud ; 14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume : D. Dondeyne, A. Popp ; 14 h. 35, Après-midi Schumann ; 15 h., Musique France : G. Dufay, F. Poulenc, Debussy ; 16 h. 30, D'un carnet d'adresses... A comme aéroport ; 17 h., La fantaisie du voyageur : G. Enesco ; 18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 55, Jazz ;

20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction D. Chabrun. Avec R. Milosi, violon ; A. Ponce, guitare : « Lied » (A. Weber) ; « Elégie pour une aube » (A. Tisné) ; « Visions concertantes » (C. Chaynes) ; « Ying-Yang » (A. Jolivet) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : J. Krussner, Weber, Carulli, Kreutzer ; 23 h., Livre de pierre : les jardins de l'Ourcq et le Palais des thermes de La Villette ; 1 h., Douces musiques scandinaves : Stenhammar, Grieg, Wikmanson, Grippe.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 26 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Emission réservée aux partis politiques : L'opposition.

20 h. 35, Feuilleton : Le temps des as (premier épisode), de J.-L. Lignerat, réal. C. Boissol, avec : J.-C. Dauphin, C. Laurent, A. August, E. Belle, M. Cassot, G. Caudron, P. Doris, etc.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 25, Magazine : Euro 9 (Le défi européen).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 35, Championnats du monde de gymnastique (en différé de Strasbourg) ; 23 h. 5, Ciné-première, par André Halimi.

Françoise Giroud parle de Judith Therpauve *et de* Sonate d'automne.

CHAINE II : A 2

10 h., Télévision scolaire ; 13 h. 35, Télévision régionale.

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Cannon ; 15 h. 55, L'invité du jeudi : Léon Schwartzenberg ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la sculpture poétique de l'espace ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : concours sur l'habitat et l'urbanisme ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Le groupe Abba).

20 h. 35, Le grand échiquier (L'invité d'octobre : Serge Lama).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 50, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le planning familial ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 FILM (un film, un auteur) : ROSE-BUD, d'O. Preminger (1974), avec P. O'Toole, R. Attenborough, C. Gorman, C. Dauphin, P. Lawford, R. Valone, A. Corri, B. Ariel, I. Huppert.

Cinq jeunes filles riches, en croisière, sont enlevées par un commando palestinien et séquestrées en Corse.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : G. Somlyo (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les voies du sommeil ; à 8 h. 32, L'œil du futur ou l'écriture selon Jules Verne ; à 8 h. 50, Le rouge de l'aurore ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag : « Histoires et petites histoires de l'art », de P. Mazars ; 11 h. 2, Musiques en Franche-Comté : en l'église de Saint-Lupicin (B. Buxtorf, flûte, et C. Eisenhoffer, harpe) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Renaissance des orgues de France ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « le Bal des débutantes », de C. Biholt ; 14 h. 47, Départementales : Diderot à Langres ; 16 h. 50, Libre appel : Y a-t-il une crise du marxisme au P.C.F. ? ; 17 h. 32, Musiques en Franche-Comté : à Saint-Claude, avec le Collegium Academicum de Genève (Bach, Rousseau, Roussel, Respighi) ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles des grands comédiens : « les Anciens Elèves », de H. Thomas, lu par D. Gence ; 19 h. 23, Les progrès de la biologie et de la médecine : les groupes sanguins ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Samedi dans la salle de bains », de F. Bertrand, avec F. Lugagne et G. Tréjan ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Afghanistan ; à 23 h., Le romantisme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les anniversaires du jour : Rossini, Béranger, Mayol ;

14 h. 15, Musique en plume : Sinding, Lacome, Larsonn ; 15 h., Musique - France : B. de Ventadorn, Dufault, Dandrieu, Gounod, Amy ; 16 h. 30, Musiques rares : Respighi ; 17 h., La fantaisie du voyageur : Roumanie ; 18 h. 2, Kiosque ;

20 h. 30, En direct de la salle Pleyel... récital de piano, par A. Benedetti - Michelangeli : « Sonate opus 2 n° 3 en ut majeur » et « Sonate n° 11 opus 2 en si bémol majeur » (Beethoven), « Quatre Ballades » (Brahms), « Andante Spianato et Grande Polonaise en mi bémol » (Chopin) ; 23 h., Ouvert la nuit : l'ivre de pierre... la maison des morts et des cérémonies perdues de Paris ; 1 h., Douces musiques... petit théâtre : Mozart, Rachmaninoff, d'Indy.

Vendredi 27 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Acilion et sa bande.

17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Les Deux Timides, d'E. Labiche, mise en scène J. Le Poulain, avec : J. Le Poulain, F. Perrin, P. Bourgeois, V. Le Poulain et V. Ducray.

Un père et un prétendant timides, une fille charmante et un autre prétendant antipathique.

20 h. 30, Le Misanthrope et l'Auvergnat, d'E. Labiche, mise en scène J. Le Poulain, avec J. Le Poulain, M. Risch, D. Deray, F. Rousselle, etc.

Si le mensonge n'existait pas, on ne pourrait pas l'inventer et ce serait une vraie catastrophe.

22 h. 10, Championnats du monde de gymnastique (en différé de Strasbourg).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale.

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : La chasse aux hommes ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h., Sports : Championnats du monde de gymnastique (en direct de Strasbourg) ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le peintre Dado ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : concours sur l'habitat et l'urbanisme ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Le groupe Abba).

20 h. 30, Feuilleton : Médecins de nuit (Christophe).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (La peur).

Avec MM. L. Sciascia (« l'Affaire Aldo Moro ») ; *G. Mendel* (« l'Angoisse atomique ») ; *Mme C. Singer* (« la Mort viennoise ») ; *MM. J. Delumeau* (« la Peur en Occident ») ; *M. Jeury* (« Soleil chaud, poisson des profondeurs »).

22 h. 50, Ciné-club, FILM : UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT, de M. Powell et E. Pressburger (1945), avec D. Niven, R. Livesay, R. Massey, K. Hunter, M. Goring, R. Coote, R. Atkins (v.o. sous-titrée).

Un procès a lieu au paradis pour savoir si un pilote de bombardier anglais, grièvement blessé, et resté en vie à la suite d'une erreur administrative, doit être amené dans l'au-delà ou continuer son existence terrestre.

CHAINE III : FR 3

18 h. 50, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : L'Alliance nationale pour la vitalité française ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : les transplantations d'organes.

Six mois après la promulgation de la loi sur les dons d'organes, Henri Chambon a mené une enquête auprès de six des plus grands spécialistes. Ces médecins font le point. Des malades s'expriment, ainsi que les partisans et les opposants au principe des greffes.

21 h. 30, Marine au pays des merveilles, de B. Mazéas, réal. C. Paolini, avec J. Danno, M. Lajarrige, A. Auffret, J.-R. Caussimon, Y. Dautin, etc.

Un conte, des chansons, la promenade d'une petite fille à travers une terre de vieilles légendes : la Bretagne.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : G. Somlyo (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les voies du sommeil ; à 8 h. 32, L'œil du futur ou l'écriture selon Jules Verne ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les arts du spectacle ; 11 h. 2, Musiques en Franche-Comté : Atelier régional d'expression musicale contrepoint (Monteverdi) ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Solistes : H. Baumann, cor., et F. Boury, piano (Ries, Reinecke, Glazounov) ;

14 h. 5 Un livre, des voix : « le Facteur humain », de G. Greene ; 14 h. 47, Un homme, une ville : M. Proust du côté de Combray ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : J. Topart lit « Peintures magiques », de V. Segalen ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les neutrinos ;

20 h., Médicale : les enfants inadaptés ; 21 h. 30, Musique de chambre : Myslivecek, Szymanowski, Beethoven ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Afghanistan ; à 23 h., Le romantisme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les anniversaires : Paganini, R. Strauss, G. Neveu ;

14 h., Musique en plume : Busser, Wiener, Weber, Haendel - Casadesus ; 15 h., Musique-France : G. de Machaut, Rameau, P. Dukas, C. Koechlin ; 16 h. 30, Tout finit par s'arranger ; 17 h., Musica britanica... Maurice Greene : J. Munday, Th. Morley, M. Peerson, R. Farnaby, H. Purcell, W. Croft ; 18 h. 2, Kiosque ;

20 h., Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre symphonique de Sudwestfunk, Chœur d'enfants de Tolz et Chœurs de femmes de la Radio bavaroise et de la Westdeuscher Rundfunk : « Symphonie n° 3 en ré mineur » (G. Mahler) ; 22 h. 15, Ouvert la nuit... Les guitares royales : Corbetta, Sanz, R. de Visée ; 22 h. 55, L'ivre de pierre... l'architecture parlante et l'explication de la ville ; 1 h., Douces musiques... femmes : Debussy, Berio.

Samedi 28 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, La vie en vert.

13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 14 h., toujours le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, Eurovision : Championnats du monde de gymnastique, à Strasbourg ; 21 h. 45, Série : Le voyage dans l'inconnu (n° 2).

22 h. 35, Sports : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 35, Histoire : Le temps d'une République (Le chien de Munich).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 5, Alain Decaux raconte : Les révoltés du Bounty ; 22 h. 50, Figaro-ci, figaro-là : Jocelyne Chamonin.

La chanteuse interprète ici deux mélodies de Berlioz, extraites des « Nuits d'été », l'air de Micaela, de G. Bizet (Carmen), *l'air de Pamina, de Mozart* (la Flûte enchantée).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm : La Polonaise. Scénario et réal. H. Spade, avec : L. Iacobesco, B. Garnier, B. Rousselet, A. Bouvette, etc.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 15, Thalassa : les navires d'occasion.

Quand un quart de la flotte commerciale est à vendre en raison de la crise économique, les armateurs peuvent se fournir sur le marché de l'occasion. Que valent les super-tankers ou les cargos qui ont déjà beaucoup navigué ?

22 h. 50, Championnats du monde d'échecs.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : G. Somlyo (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : quel système éducatif efficace et équitable pour demain ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches... avec Renaud Camus ; 11 h. 2, La musique prend la parole : histoires de femmes ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, « le Romantisme », par M. Le Bris ; 16 h. 20, Livre d'or : cycle d'orgue en Avignon ; 17 h. 30, Pour mémoire... les maîtres du roman populaire français de 1918 à 1950 : la cape, l'épée, la flibuste et l'histoire (redif.) ;

20 h., Les grandes aventures de l'humanité : « la Révolution d'Octobre », de L. Kobrynski, réal. : G. Peyrou, avec J. Topart, M. Vitold, S. Pitoëff, etc. ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques-auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique : « Orlando Furioso » (Vivaldi) ; 16 h. 45, Groupe de recherches musicales de l'INA ; 17 h. 30, Grands crus... Concert W. Furtwängler à Hambourg (Haydn), avec l'Orchestre de la N.D.R. ; 19 h., Magazine des amateurs ;

20 h., Vingtième Concours international de guitare : audition des finalistes ; 21 h. 20, Festival estival de Paris... « Introduction pour cordes en sol » (Vivaldi) ; « Motet pour soprano » et « Salve Regina pour mezzo » (Scarlatti) ; « Concerto pour cordes en sol » (Vivaldi) ; « Duetto VI pour soprano et mezzo » (Haendel) ; « Duo soprano et mezzo » (Cavalli) ; « Duetto » (Haendel) ; « Concerto pour cordes en ré » (Vivaldi), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Leppard ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 29 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses ; A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du seigneur.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : Au plaisir de Dieu (si j'étais pape) ; 17 h. 5, Sports : Sports première ; 19 h., L'opérette des années 30 ; 19 h. 25, Les animaux du monde (au pays du lapu-lapu).

20 h. 30, FILM : LES BAROUDEURS, de P. Collinson (1970), avec C. Bronson, T. Curtis, M. Mercier, G. Aslan, F. Hakan, S. Guney, P. Magee.

En 1922, en Turquie, deux aventuriers cherchent à dérober le trésor du sultan, caché dans un convoi qu'ils sont chargés d'escorter à Smyrne.

22 h. 10, Concert : Symphonie n° 9, de Schubert, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm.

23 h., Championnats du monde de gymnastique, à Strasbourg.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Ciné-malices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Série : Kojak (Chantage à la mort), de G. Kearney, réal. C. Nyby.

21 h. 30, Sciences : Portrait de l'univers (Les deux hémisphères), de J. Lallier et M. Tosello. Réal. M. Tosello.

Depuis un siècle environ, on sait que l'hémisphère gauche du cerveau recèle des centres nerveux tout à fait particuliers : le langage et avec lui toute l'expression des fonctions intellectuelles. En 1940, des Américains ont montré que le cerveau droit avait lui aussi des fonctions intellectuelles. Le professeur Hecaen, installé dans un laboratoire de l'INSERM, nous présente des expériences auxquelles participent des volontaires atteints de troubles de l'un ou l'autre hémisphère.

22 h. 25, Jazz : Carrie Smith.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30, Mosaïque : La formation professionnelle (émission enregistrée à Roubaix).

16 h. 30, Espace musical ; 17 h. 30, Le voyageur du silence, de S. Perel, réal. A. Cavalcanti, avec C. Alers, C. Rio, J. Roville.

18 h., L'invité de FR 3 : Robert Hossein ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Histoires de France, d'A. Conte, réal. P. Neel : 1870.

Au Café du Cadran, en 1870, à Bordeaux, trois journalistes de bords différents discutent.

20 h. 30, Les dossiers noirs : Menahem Begin.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Max Linder ; 22 h., Ciné-regards : les réalisatrices.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, aspects du cinéma fantastique américain) : ZOO IN BUDAPEST, de R.V. Lee (1933), avec L. Young, G. Raymond (v.o. sous-titrée. N.).

Une orpheline évadée et un voleur recherché par la police passent une nuit dramatique et féerique au milieu des bêtes d'un zoo.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : G. Somlyo (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française de droit humain ; 10 h., Messe à Saint-Joseph, de Nancy ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert à l'hôtel de Saint-Aignan : J. Estournet, violon, et T. Paraskivesco, piano (Mozart, Debussy, Beethoven, Schubert) ;

14 h. 5, « Cher Auteur », de M. Schilovitz, réal. J.-J. Vierne, avec R. Dubillard, C. Nicot, J.-P. Marielle, etc. (redif.) ; 16 h. 5, Musiques en France-Comté : en la basilique Saint-Jean de Dole ; 17 h. 30, Rencontre avec... B. Akzin ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : G. Somlyo ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : M. Snow ; 23 h., Black and blue : le blues brésilien ; 23 h. 50, Poésie : C. Ollier.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Concert par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France : Stravinski, Ravel ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : M.-F. Bucquet, piano ; A. Meunier, violoncelle ; J. Leber, violon (Bach, Haydn) ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Bartok ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Salomé » (R. Strauss), première partie ; 17 h., Concert-lecture : autour de Haydn ; 18 h., Opéra-bouffon : « le Petit Duc » (Lecocq) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences ; 20 h. 30, Palmarès du vingtième concours international de guitare : concours de composition (récital J. Williams) ; 21 h. 30, Concert donné à Aix-en-Provence : « Sonate pour flûte, violon et basse continue en sol majeur » (Bach) ; « Trio op. 3 n° 3 » (Couperin) ; « Canzona prima a cinque » (Gabrieli) ; « Six Pièces » « Pezel », par la formation de chambre des solistes du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France ; « Suite » (Calvet) ; « Trio en sol majeur n° 1 » (Haydn) ; 22 h. 35, Ouvert la nuit ; à 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons.

Lundi 30 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Emission pour la jeunesse ; 14 h. 20, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 15 h., Série : Les saintes chéries ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45.

20 h. 30, FILM : LES GRANDES MANŒUVRES, de R. Clair (1955), avec G. Philipe, M. Morgan, J. Desailly, Y. Robert, B. Bardot, S. Valère, J. François, L. Delamare, J. Maillan, M. Noël, J. Morel. (Rediffusion.)

En 1908, dans une ville de province, un lieutenant de dragons fait le pari de séduire la première femme qu'on lui désignera au hasard. Il tombe amoureux de sa victime.

22 h. 25, Portrait d'un cinéaste : le plaisir d'inventer. René Clair.

Portrait de René Clair réalisé par Armand Panigel.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., FILM : NE JOUEZ PAS AVEC LES MARTIENS, de H. Lanoe (1968), avec J. Rochefort, A. Vallardy, M. Méril, H. Politoff, F. de Pasquale, P. Dac. (Rediff.).

Deux journalistes en reportage dans une île bretonne sont mêlés à la fausse nouvelle d'un débarquement de Martiens. Mais des extra-terrestres arrivent réellement.

16 h. 25, Championnats du monde de gymnastique ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les énergies nouvelles ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Spécial lundi, de P. Labro et M. Parbot, réal. J. Cazenave.

Première émission d'un magazine qui se veut d'un type nouveau. Fondé sur l'actualité, éclectique, il parlera de sport et de musique, pratiquera l'interview surprise et le direct. Ici une séquence sur les comiques contemporains ; un reportage sur la beauté ; sur le quinzième anniversaire de la mort de J.-F. Kennedy ; sur les « nouvelles mœurs » en Californie ; sur les nouveaux accouchements, etc.

CHAINE III : FR 3

18 h. 50, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Claire Salomon-Bayet ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE CASSE, de H. Verneuil (1971), avec J.-P. Belmondo, O. Sharif, R. Hossein, N. Calfan, R. Salvatori, D. Cannon, J.-L. de Villalonga.

Un policier grec sans scrupules cherche à s'approprier des émeraudes dérobées par trois truands dans une villa de la banlieue d'Athènes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Ollier (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Kierkegaard, philosophe malgré lui ; à 8 h. 32, L'œil du futur ou l'écriture selon Jules Verne ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : la France de l'affaire Dreyfus ; 10 h. 45, Le texte et la marge : avec le docteur J.-C. Lapraz ; 11 h. 2, Evénement - musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Atelier de recherche vocale ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Ultime Fléau », de F. Pohl ; 14 h. 47, Centres de gravité ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, La musique de Turquie : A. Saygun ; 18 h. 30, Feuilleton : Nostradamus : la sorcière ; 19 h. 25, Présence des arts : les frères Le Nain ;

20 h., « Argonaute », de J. Carteret et E. Driant. Réalisation G. Peyrou. Avec M. Lonsdale et G. Guillot ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Sohravardi... l'archange empourpré (en hommage à H. Corbin) ; 23 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Musique en plume ; 14 h. 35, Concerto (Rossler-Rosetti, Neusiedler) ; 15 h., Musique France : l'art de la flûte douce ; 16 h. 30, Off-musique ; 16 h. 40, Reynaldo Hahn ; 17 h. 10, Poésie de timbres ; 18 h., Kiosque ; 19 h., Jazz ;

20 h., Les grandes voix : Hommage à Marcel Journet ; 20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées : Mozart à Paris : « Symphonie concertante pour hautbois, clarinette, basson, cor et orchestre en mi bémol majeur » ; « Symphonie n° 31 en ré majeur parisienne », par l'Orchestre national de France, direction N. Marriner ; 23 h., Ouvert la nuit ; 1 h., Douces musiques.

Petites ondes - Grandes ondes

FRANCE - INTER, informations toutes les heures ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, la chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Louis Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal de G. Denoyan ; 13 h. 45, Micro-magazine, de P. Bouteiller ; 14 h., Le livre des contes ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ? 17 h., Radioscopie ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de P. Blanc - Francard ; 21 h., Feed - Back, de B. Lenoir ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche ; 0 h., Bain de minuit.

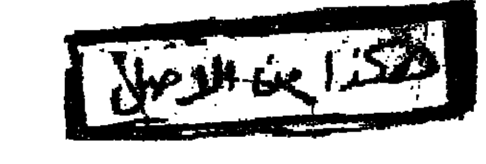
FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult et mus.) ; 14 h. 5 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 19 h., Maurice Couve de Murville (le 22).

RADIOSCOPIES

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Roger Vadim (lundi), Michèle Morgan (mardi), Jean Cau (mercredi), Guy des Cars (jeudi), Romain Gary (vendredi).



Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

La fin des chansonniers.

Le Théâtre des Dix-Heures, qui abandonne définitivement la vieille formule des chansonniers montmartrois après le « tour » de Jean Rigaux, présentera dans ses prochains programmes l'humoriste américain Django Edwards (les 29 et 30 novembre), les frères Jolivet (à partir du 15 décembre), puis Jean-Paul Farré, Pierre Vassiliu, Jean-Roger Caussimon, France Léa et Alex Métayer.

Le calendrier du rock.

« Mama » Bea Tekielski, le 21 octobre à Saint-Brieuc (salle Robien), le 24 à Aix-en-Provence (faculté des lettres), le 25 à Montélimar (théâtre municipal), le 30 à Paris (Olympia) ; Little Bob Story, le 21 octobre à Jemelle, le 22 à Hannut, le 23 à Charleroi, le 24 à Virton, le 25 à Amiens, le 26 à Namur, le 27 au Havre, le 28 à La Fère, le 29 à Calais ; AC-D.C. au Stadium, le 24 octobre ; Rory Gallagher à l'hippodrome de Paris, le 23 octobre, à 20 heures ; les Kinks, le 30 octobre au Théâtre Mogador ; Eric Clapton, le 8 novembre à Lyon (Palais des sports), le 18 au pavillon de Pantin ; Barclay James Harvest, le 9 novembre au Stadium ; Rod Stewart, le 20 novembre au pavillon de Pantin.

Le calendrier du jazz.

A PARIS. — *Au Caveau de la montagne : du 23 octobre au 4 novembre, Jimmy Gourley et Pierre Michelot ; du 16 au 18 novembre, Michel Roques et Georges Arvanitas. Au Théâtre Campagne-Première, jusqu'au 28 octobre, Sugar Blue ; du 29 octobre au 5 novembre, Mike Westbrook Brass Band ; du 6 au 12 novembre, Martial Solal et Lee Konitz. A la chapelle des Lombards : Okay Themix, du 21 au 24 octobre ; Don Cherry et Eddie Blackwell, du 25 au 28. Au Stadium : le 21, Jérome van Jones ; le 23, Archie Shepp ; le 25, Johnny Dyanni ; le 26, Jean-Pierre Debardat ; le 27, Anachronic Jazz Band ; le 30, Lee Konitz et Martial Solal ; le 31, Asseline, Vidal, Paszzynski ; le 2 novembre, Marion Brown ; le 3, Bill Hardmann Junior Cook. Au Forum des Halles, le 22 octobre, Lee Konitz et Martial Solal ; le 5 novembre, Max Roach, et le 19, Frank Lowe, Philip Wilson. A l'Espace Cardin : Gordon Beck, Daniel Gobbi, Gilles Ekimian, le 16 novembre. Au Théâtre du Ranelagh : Niels Pedersen, Philip Catherine, Billy Hart, le 17 novembre. A la Mutualité : Albert King, le 16 novembre.*

EN PROVINCE. — *Lol Coxhill, le 24 à Poitiers ; Portal et Lubat, le 25 à Annecy et le 26 à Grenoble ; Lester Bowie Sextet, Chris MacGregor, Human Arts Ensemble, John Abercrombie, Jack de Johnette, Dave Holland, au Festival de jazz d'Aix-en-Provence, du 28 octobre au 3 novembre ; Nu Creative Methods, le 21 à Vauvert, le 23 à Nîmes, le 24 à Saint-Raphaël, le 26 à Cannes, le 27 à Arles, le 28 à Martigues, le 3 novembre à Marseille et le 6 à Toulon ; Albert Schmidt, Patrick Van Helsdingen et une trentaine de musiciens néerlandais au Festival de Bonlieu (Jura), du 24 au 27 octobre.*

M. José ITURBI étant souffrant, le concert qu'il devait donner aux LUNDIS MUSICAUX DE L'ATHÉNÉE, lundi 23 octobre, à 21 heures, est annulé.

Expositions

LA FIAC AU GRAND PALAIS

La grande vadrouille de l'art moderne

Née en tant que foire de l'art, il y a cinq ans, la FIAC prend peu à peu des allures de festival. On y expose des œuvres d'art, certes à vendre mais, en fait, surtout pour montrer ce qui au cours de l'année va apparaître dans telle ou telle galerie chez tel ou tel marchand. Ici, on met en avant ses poulains, là on déballe ses trésors. En cette période économiquement troublée, les 10 000 mètres carrés de stands aménagés comme des appartements aux murs tendus de tissu ou bien comme des musées aux cimaises blanches, avec leurs tableaux et sculptures qui ne sont que la pointe de l'iceberg des richesses du marché, la Foire internationale d'art contemporain semble vouloir affirmer des certitudes par l'abondance. Certitudes sur la production actuelle dans les ateliers, en France et dans quelque quinze pays du monde. A en juger par la foule très nombreuse le jour de l'inauguration, cette foire suscite beaucoup d'intérêt. A peine ouvertes au public, les allées de la FIAC sont devenues, au Grand Palais, le lieu d'une grande vadrouille à travers le microcosme de la production artistique moderne et contemporaine mise à l'encan.

En quelques heures de déambulation qui représente un raccourci de dizaines de milliers de kilomètres d'avion, voir l'essentiel de ce qui généralement se montre à Paris tout au long de l'année dans les galeries des deux rives, de celles de New-York et Toronto, Cologne et Düsseldorf, Milan et Rome, Londres, Madrid, Barcelone, Tokyo (sept galeries japonaises), Mexico, Buenos-Aires, n'est pas la moindre commodité de la FIAC comme de toute foire de l'art à Bâle ou à Cologne. Mais, à Paris, la célébration des œuvres d'art a quelque chose de grave et de sérieux : l'art-marchandise y est montré comme de l'art de musée.

Il ne faut pas cacher que, entre la foire suisse de Bâle et la foire parisienne du Grand Palais, il y a une sourde lutte pour la prééminence du marché. L'une a pour elle l'intérêt de la proximité des banques suisses, l'autre le prestige renaissant d'une cité qui a traditionnellement été au premier rang de l'activité artistique, place qu'elle espère légitimement retrouver.

Depuis la création du Centre Georges-Pompidou, on ne parle que du projet de rendre à Paris la place qui était la sienne dans l'activité artistique, place qui lui a été ravie, parfois parce que d'autres écoles à l'étranger, portées par le courant de l'histoire, ont montré plus de dynamisme pour inventer un art qui exprime ce temps, parfois parce qu'elles ont simplement bénéficié d'aides extra-artistiques qui les ont imposées. Il semble que la FIAC s'intègre au dessein esquissé par le projet Beaubourg.

Cette foire a été inventée par les galeries parisiennes. On vole au secours de sa victoire. Car on s'est finalement rendu compte, notamment du côté des services du commerce extérieur, que les exportations d'œuvres d'art représentent un apport non négligeable en devises, apport d'autant plus intéressant qu'il ne coûte rien en matières premières. Economiquement, un tableau c'est, en effet, un peu de toile, un peu de couleur et beaucoup de savoir-faire, de talent et de sensibilité.

Or, alors que pendant les années 60 le produit des exportations artistiques modernes progressait constamment, il a subitement marqué un arrêt à partir de 1973, puis un recul préoccupant à partir de 1976. La France avait exporté en 1967 pour 250 millions de francs d'œuvres d'art e. en 1972 pour 350 millions de francs, dont 70 à 80 % d'art moderne et contemporain. En 1973, le chiffre était de 400 millions et l'année suivante, il devait chuter à 320 et, enfin, à 168 millions en 1975. La situation s'est améliorée en 1976 avec 235 millions et a remonté notablement en 1977 avec 346 millions, mais en fait pour retrouver le chiffre de 1972, ce qui équivaut à une baisse en francs constants.

Prospection et marketing pour l'exportation

Pendant ce temps la concurrence qui, naguère encore, était négligeable, a fait une percée inattendue : ainsi, sur le marché américain, qui représente environ 30 % des exportations françaises d'œuvres d'art, la France vendait huit fois plus que l'Allemagne fédérale et trois fois plus que la Grande-Bretagne. En 1976, la France n'a vendu aux Etats-Unis que trois fois plus que l'Allemagne et la Grande-Bretagne huit fois plus que la France. Mais, en 1977, les exportations londoniennes ne sont plus que deux fois et demie celles de la France.

Pour reprendre sa place, il semble que la France se lance dans une série de campagnes de prospection et de marketing tant dans les pays traditionnels d'exportation (Etats-Unis, Allemagne) que sur des marchés neufs (Australie, Proche-Orient...). Depuis août 1978, le commerce avec les Etats-Unis a augmenté et dépassé les 30 % tandis qu'il se maintient à une moyenne de 21 % avec la Suisse, 13 % avec le Japon, 9 % avec la Grande-Bretagne, 5 % avec la République fédérale d'Allemagne, 3,5 % avec la Belgique, 3 % avec la Suède, 2,5 % avec l'Espagne, 2 % avec le Canada, 1,6 % avec l'Italie, 1,4 % avec le Venezuela et 0,3 % avec Israël.

Mais cette politique d'encouragement à l'exportation des œuvres d'art moderne et contemporain, si elle présente des avantages, tant économiques que de rayonnement culturel, n'en contribue pas moins à appauvrir le patrimoine.

*Le cas d'un exposant américain à la FIAC est caractéristique. M. Sidney Janis, qui fut collectionneur avant d'être marchand, présente un stand qui étonne tout le monde. On y trouve l'*Hommage à Bach *(1912, de Braque), et la* Femme à la mandoline *(1911, de Picasso), qui sont deux chefs-d'œuvre cubistes, un ensemble de Léger à faire pâlir d'envie les gens de Beaubourg et deux Mondrian, compositions géométriques, dont l'une est assurée 1,2 million de francs, qui avaient été achetées au peintre à un moment où ni les musées hollandais ni les musées français n'avaient vu leur importance alors que Mondrian avait vécu plusieurs années à Paris. C'est pour le marchand un cas glorieux de réexportation dans leur pays d'origine d'œuvres d'art qui, en vingt, en trente ans, ont pris une plus-value colossale.*

Chez Krugier (Genève) on trouve également un ensemble de dessins de Seurat, Manet, Ingres, Toulouse-Lautrec, de peintures de Chirico et Magritte de toute première qualité, et, galerie Melki, de merveilleux Tanguy, un Vieira da Silva, deux Poliakoff, deux Miro de grande allure. Chez Paul Haim, un ensemble moderne : Léger, Picasso, Giacometti, rejoint par les très sensibles dessins réalistes de J. Leroy.

Mais, en tête des contemporains, il faut placer l'extrême sensibilité et l'extrême tension des peintures récentes de Zao Wou-ki, toutes de grand format et de grand souffle. La série d'aquarelles d'Estève est également un très beau cru de ce peintre de la tradition française. A l'autre pôle de la création d'aujourd'hui, les peintres de chez Flinker, avec un Aillaud paysagiste du grand air, un Martial Raysse vibrant et un Moninot plus aigu que jamais, autour de l'aîné de la réalité, le souverain Jean Hélion.

Les prix affichés des œuvres d'art n'ayant pas évolué depuis quelques années, cela signifie, compte tenu de l'érosion monétaire, qu'ils ont baissé. Les marchands affichent un optimisme de commande. Ils espèrent que le vent qui s'est levé du côté de la Bourse soufflera également sous la verrière du Grand Palais.

JACQUES MICHEL.

★ Grand Palais. Jusqu'au 29 octobre.

Jazz

Ray Charles solitaire

Certains, chaque année, sacrifient au rite du « Genius » comme d'autres à celui de la Saint-Valentin ou de l'Epiphanie. On prend un billet pour un concert Ray Charles, à l'automne, comme on achète un gâteau de circonstance : par pratique réglée. Il en va des habitudes comme des innovations, en tant que *telles* ni mauvaises ni bonnes. C'est selon. En l'occurrence, on aurait eu tort de se priver du spectacle Ray Charles, sous le prétexte que l'inopiné, l'inattendu y brille par l'absence.

Il n'est, souvent, guère plus de phénomènes imprévisibles ou fortuits dans *Busted* ou *Cryin' Time* que dans l'exécution de quelque *Polonaise* chopinienne ou quelque *Saison* vivaldienne, mais, assurément, il n'y en a pas moins. Ici et là, on se régale, même si l'interprétation ne fait pas trembler jusqu'au point de rupture le processus depuis longtemps convenu. D'ailleurs, il serait faux de dire que, sans exception, tous les soirs de Ray Charles *réextériorisent* l'invariable. L'artiste prend, quand cela lui plaît, des libertés avec sa coutume.

Enfermé dans sa nuit

La troupe instrumentale ne possède pas, cette saison, la classe qu'elle eut quelquefois. Elle « se souvient de Clifford », mais sans passion. Elle se trouve située sur scène, mais elle tient le rôle d'un orchestre de fosse. Elle existe par présence physique, mais elle s'efface, esthétiquement, lorsque le chef survient qui se plaît à jouer du piano dans ce style en phrases qui roulent et se déglinguent, et dont on a jusqu'ici trop peu parlé, trop peu vanté l'originalité, l'efficace, la force affective d'ébranlement. Seul sur une scène peuplée, enfermé par destin dans sa nuit et, par volonté, dans sa thématique, dans ses tempos — lorsqu'ils *sont lents, il s'agit des plus lents* du monde — Ray Charles, au fil du temps, se ramasse sur lui-même, exclut de façon maximale le dehors, et fait une grande consommation de « Raelettes », lesquelles, d'abord, répondent à sa voix, à ses ordres, à ses désirs, encore que trois d'entre elles aient, une fois en passant, des récréations personnelles. Le groupe vocal, à un élément près, se présente renouvelé. Archie Smith, Linda Sims, Madelyn Quebec, Trudy Cobran et l'ancienne, Esthella Yarbough, importent chez Ray Charles ce que le maître a toujours voulu mêler à son entreprise profane : les tournures, les accents, les transports du gospel song.

Le maître, oui, et, en ce cas précis, il ne s'agit pas seulement d'une désignation qui traduirait la position de celui qui sait plus qu'un autre en un domaine, et qui peut donner conseil. Il est question plutôt d'un titre. L'isolement où l'a d'abord précipité une privation sensorielle, la réussite où l'a conduit après cela sa revanche *sur le sort, ont donné au musi*cien le goût d'un pouvoir sans partage. C'est à peine si Don Wilkerson, le bon improvisateur, peut, sporadiquement, s'exprimer sous sa férule.

Ray Charles, en un premier temps, coupé du grand monde quotidien, s'est progressivement séparé du petit monde jazzique. D'où l'échec de Montreux, cet été. Claude Nobs avait eu la bonne idée de réunir, pour une fois, autour de Charles, des artistes de haut rang, dont Gillespie. Ce dernier fut chouchouté : *« Ah, j'ai voulu, adolescent, ressembler à Dizzy, à cet homme qui est là, et qui, autrefois, remuait Salt Peanuts. »* Le maître fut très pédagogue, coercitif, au contraire, à l'égard des autres confrères : *« Trop vite, là-bas, on ne traite pas comme ça le blues. »* George Duvivier n'en est pas encore revenu. Comme n'a pas dû digérer non plus le guitariste excellent Eugene Ross ce reproche à lui lancé salle Pleyel au second concert : *« Il faut jouer autrement dans l'orchestre de Charles pour être certain d'y rester. »* Le maître, comme le temps passe, fortifie ses manies. Il lui arrive de rencontrer des résistances, heureusement. Deux Ray, voici peu de temps, convoqués par Norman Granz, se trouvèrent face à face. *« Petit,* dit à cette occasion l'empereur Charles, *viens, je vais te montrer les bons enchaînements d'accords. — Mon grand,* répondit aussitôt l'autre, en remballant sa contrebasse dans la housse, *j'ai passé l'âge des exercices sous contrôle ; ne me raccompagne pas, je paierai moi-même le taxi. »* Ce jour-là, deux Ray entraient en conflit de puissance. Nous connaissons, par cet exposé, le premier : Ray Charles. Le second n'était autre que l'illustrissime Ray Brown. Doit-on désespérer qu'un jour la réconciliation soit possible, la *jam session* chez Mr. Charles concevable, et tout talent aussi vrai que le sien, enfin, auprès de lui, réhabilité ?

LUCIEN MALSON.

Formes

LE RIRE DU CHAT ET LES JEUX DE LÉDA

Encore aveuglé par l'éclat du jour, on s'enfonce dans la peinture de Michel Dupont comme dans une cathédrale, dans un lieu préservé. Bientôt la lumière intérieure, plus discrète et plus riche, on dirait filtrée par d'invisibles vitraux, guide l'intrus en quête d'émerveillement. La récompense ne tarde guère. De grands accords de couleurs, amorties, pénétrantes, chantent de toutes parts. Ils semblent se prolonger, mêler leurs vibrations. Le flou se dissipe vite. Des armatures inflexibles, des constructions géométriques nettes, simples, accusent par transparence la solidité et la profondeur de l'édifice. A perte de vue. Sans paroxysme, tout en subtile intimité, cet art qu'on ose décréter typiquement français, dans la tradition française qui ne confond pas la grandiloquence avec le sublime, n'a pas fini de faire oublier des outrances plus gratuites et plus tapageuses. Et sans lendemain. La galerie Jacob (1) reste fidèle à ses exigences, à la ligne qu'elle s'est tracée.

Il y a un lien de parenté, dans l'ineffable, entre ces options et les toiles d'Aimée Perrin — *Ville en attente*, par exemple, son blanc mystère et ses légers reliefs, — qui se manifeste pour la première fois à Paris (2). Ce sont pourtant les dessins et surtout les gravures qui, par le nombre, accaparent l'attention du visiteur. La réalité est la sœur du rêve dans ces visions, ces silhouettes à la fois précises et fugaces, qui attestent *non seulement* la maîtrise manuelle, mais l'inspiration d'une artiste en état de grâce.

Restons dans la gravure. Qu'on ne parle pas de virtuosité dans le cas de Zwy Milshtein, parce qu'il est doué d'une fertilité inventive prodigieuse. Parlons plutôt de ses prouesses techniques, qui font flèche de toute plume et de tout burin, qui s'accommodent des recettes les plus hétéroclites et qui, ces jours-ci, à la Bibliothèque nationale, témoignent d'une folle hardiesse (3). Des estampes colossales où se donne libre cours le graphisme, qui excelle à fixer des fantasmes prolifératns, nous ravissent par leur humour tendre et cruel, irritant et savoureux, poétique et bouffon, qui n'épargne pas l'auteur. Cet humour déborde l'expression plastique. Entendez que Milshtein écrit, qu'il vient de publier aux éditions du Dauphin (4) *le Rire du chat*, un roman où le dessin n'illustre pas, mais prolonge et remplace, le texte, en prend de temps en temps le relais.

« Sous le signe du cygne » : ce titre irrévencieux pourrait convenir à une bonne part des gravures, aquarelles, et même petits bronzes de Jean Peschard (5). L'ancien premier prix de Rome 1956 semble hanté par les thèmes aquatiques. Les éléments fluides défient le métal. L'eau jaillit du rocher qui fut naguère le vrai personnage de puissantes aquatintes et symbolisa *le Vertige de Prométhée*. Rien d'étonnant que l'oiseau-dieu soit parvenu à se dégager, lui, du *transparent glacier des vols qui n'ont pas fui*. Ce sont toujours des paysages imaginaires sur lesquels plane le mythe de Léda (ses *jeux* aussi lorsque Peschard s'amuse, et son humour transparaît en d'autres circonstances : voyez *Anecdotic Moon*). De nouveau, nous voici confrontés avec un métier sans défaillance qui étonne l'initié, voire le profane, notamment avec une série de *carrés* manipulés, retournés d'une manière acrobatique.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) 28, rue Jacob.
(2) La Galerie, 67, r. Saint-André-des-Arts.
(3) Hall du grand escalier, accès libre et gratuit.
(4) 43-45, rue de la Tombe-Issoire.
(5) Arenella, 18, rue Ortolan.

Musique

La leçon de Messiaen

Olivier Messiaen est de ces rares compositeurs dont il suffit d'entendre dix mesures pour en deviner l'auteur. Nommé professeur au Conservatoire de Paris au lendemain de la guerre, d'abord pour la philosophie musicale puis l'harmonie et enfin la composition jusqu'à cette année où Serge Nigg et Betsy Jolas ont été désignés pour lui succéder, Messiaen a pu faire école. Ce qu'on ne sait pas encore, c'est si sa « manière » va devenir un académisme de plus ou si, au-delà des procès qu'on peut facilement imiter, quelque chose de plus profond restera sensible, de la même façon que des compositeurs aussi différents entre eux que Florent Schmitt, Reynaldo Hahn, Gabriel Pierné, Gustave Charpentier, Alfred Bruneau, Gabriel Dupont ou Ernest Chausson, ont gardé de leur passage dans la classe de Mesianen un sens de l'architecture, un style d'économie, un savoir-faire enfin qui, loin de les condamner à l'imitation, leur a permis de faire autre chose.

Pour le soixante-dixième anniversaire de leur maître, sept parmi les jeunes disciples de Messiaen ont composé une œuvre. Toutes ces partitions, dont aucune ne ressemble à une pièce de circonstance, ont été créées au Festival de Besançon par l'ensemble Ars Nova, sous la direction de Marius Constant, et redonnées à Paris le 19 octobre au Théâtre du Ranelagh. Cinq bois, quatre cuivres, piano, harpe, contrebasse et percussions, la nomenclature instrumentale semble invitée à faire du Messiaen. Gerald Levinson (U.S.A.) et Steven Gellman (Canada), avec beaucoup de métier, chacun à sa façon, y ont évidemment succombé : longues résonances de percussions, traits brillants sur les claviers, références discrètes à une langue modale. La différence essentielle, c'est qu'une notion aussi étrangère au langage de Messiaen que le développement des idées et des structures réapparaît ici pour faire contrepoids au caractère contemplatif de certains procédés d'écriture.

Brusques éclats

Avec Aya IV *de Kazuoki Fujii (Japon), l'auteur tenant lui-même la partie de piano, on retrouve un peu la couleur des* Oiseaux exotiques *avec les alternances soliste-orchestre mises en balance par juxtaposition selon un principe si caractéristique de Messiaen. La contrebasse et la harpe traitées elles aussi en solistes viennent ajouter une touche personnelle sans aller bien au-delà de ce minimum d'originalité sans lequel une œuvre ressemble à un exercice d'école. Avec* Meteor *de Michèle Reverdy (France) on se retrouve en présence d'une composition originale. C'est d'abord un long accord confié aux bois dans la nuance piano et imperceptiblement varié que de brusques éclats des autres instruments traversent comme des éclairs, puis un grand crescendo jusqu'aux limites de la violence.*

Après quelques cadences mélodiques, un nouveau crescendo s'enfle comme une vague et l'œuvre s'achève par un bref paroxysme. Le relevé de la forme ne permet pas de se faire une idée précise du contenu, mais suffit à rendre compte de ce qui distingue une œuvre comme celle-ci, aussi bien de l'esthétique des pages qui précédaient que de celles de Messiaen. C'est peut-être cela la leçon du maître.

Antiphonale *de Brian Schober (U.S.A.) pâlit un peu à côté et, malgré d'ingénieux effets d'instrumentation, on n'y sent rien de vraiment décisif.* Journal d'été *de Kimi Sato (Japon), qui débute par de brèves figures incisives, évolue ensuite dans un climat plus décoratif où les idées se diluent ; puis cela tourne court.*

Comme Kimi Sato a déjà écrit des pages plus consistantes, on pense que cette fois elle a seulement été moins inspirée. Quand vient la septième œuvre toujours conçue pour le même effectif instrumental il devient difficile de rester équitable. Dans l'ombre du ciel *de Philippe Fenelon (France) vaut sans doute plus que l'impression mitigée qu'on en retire.*

GÉRARD CONDÉ.

CULTURE

Sauver Quito

(Suite de la première page.)

Lorsque les Espagnols fondaient une ville coloniale, ils suivaient les prescriptions de la loi des Indes : une place centrale, des places secondaires, des rues en damier délimitant des « cuadras » (des carrés) de 84 mètres de côté. Le tout sans tenir compte de la topographie.

Dans ce cadre fixe s'installaient couvents, églises et maisons. A Quito, comme dans les autres villes coloniales, les maisons n'avaient qu'un étage (parfois deux) et s'organisaient autour d'un ou plusieurs patios. Elles étaient souvent très vastes puisqu'elles comprenaient, outre les appartements des maîtres, les logements des domestiques, des écuries, des remises, des resserres, un jardin et des cours. Construites le plus souvent en *adobe* (briques crues), les maisons et les églises étaient enduites de blanc.

A de rares exceptions près, le centre historique de Quito a gardé ses vieilles maisons, ses églises et ses couvents, les rues, droites le plus souvent, escaladent les collines et le tout forme un ensemble très harmonieux. Mais dans quel état ! Autrefois une maison abritait une famille. Actuellement, pratiquement chaque pièce d'une maison abrite une famille. Et, en Equateur, les familles très nombreuses sont courantes...

Une solidarité efficace unit les locataires des maisons qui se sont rendu compte que les familles isolées sont plus facilement expulsées vers la périphérie de la ville, c'est-à-dire loin des activités qui assurent leur subsistance. Les hommes travaillent dans les échoppes ou les petits ateliers du quartier. Ils payent des loyers dérisoires, de 50 à 1 500 sucres (10 à 300 francs) selon qu'ils ont la jouissance, si l'on peut dire, d'une, deux ou trois pièces. Ils sont prêts à participer de leurs mains aux travaux de restauration ; ils sont prêts aussi à payer un loyer plus élevé, mais pas les 3 000 sucres (600 francs) que coûte une pièce dans un immeuble décent du centre de la ville. Et encore, en admettant qu'on y accepte une famille avec six, huit ou dix enfants !

Comment résoudra-t-on les problèmes du centre historique ? Malgré les bonnes volontés et les bonnes intentions, si l'on veut que les habitants du centre historique vivent dans des conditions humaines, il faudra fatalement faire partir une partie de la population (elle augmente de 8 % par an par suite de l'émigration qui attire vers la capitale des campagnards dépourvus de toute formation professionnelle). Même si tous les immeubles du centre historique sont rachetés par la municipalité ou l'Etat et transformés en logements sociaux, comment pourrait-on réduire, sans des départs massifs, la densité de la population au chiffre souhaité de deux cents habitants à l'hectare alors que, dans certains secteurs, elle est actuellement de mille six cents personnes ?

Ces préoccupations sont très semblables à celles qui nous avaient été exposées l'année dernière à propos de la médina de Tunis (*le Monde* du 30 décembre 1977). Elles s'inscrivent parfaitement dans le cadre de la convention sur la protection du patrimoine culturel et naturel qui a été adoptée le 16 novembre 1972 par la conférence générale de l'UNESCO.

Une ville ancienne, avec ses vieilles maisons, ses monuments et ses activités traditionnelles fait partie du patrimoine culturel au même titre que les grands chefs-d'œuvre architecturaux. L'Equateur a été le premier pays à proposer d'inscrire l'ensemble du centre historique de Quito (et l'archipel des Galapagos) sur la liste du patrimoine mondial proposée par l'UNESCO, en janvier dernier, pour recenser ce qui doit être préservé en priorité pour la culture (et la nature). Cela explique pourquoi l'UNESCO et l'Equateur ont organisé récemment à Quito, pour une quinzaine de journalistes européens et américains, un séminaire international sur la conservation du patrimoine culturel.

L'UNESCO n'intervient pas directement dans de telles opérations de sauvegarde. Mais elle joue un rôle de locomotive en appliquant comme elle l'a fait pour les monuments de Nubie, pour le temple de Borubudur, pour Carthage et la Tunisie..., le vieux principe : « *Aide-toi, le ciel t'aidera.* » Le ciel — l'UNESCO, associée souvent au programme des Nations unies pour le développement (PNUD) — paye des équipements (véhicules, matériels photographiques et autres), envoie des experts et donne des bourses de formation pour que des nationaux puissent constituer des équipes compétentes. Notons que l'impulsion donnée par l'UNESCO incite souvent des pays, des organismes spécialisés ou des fondations à conclure, pour des projets précis, des accords d'aide bilatérale...

De 1975 à 1978, l'aide apportée par l'UNESCO et le PNUD à la sauvegarde du patrimoine culturel de l'Equateur a été de 202 000 dollars (930 000 F) dont 83 000 F pour les équipements, 75 000 F pour les experts et 44 000 F pour les bourses. Ce qui n'est évidemment qu'une goutte d'eau par rapport aux besoins. Pour le seul centre historique de Quito, la municipalité estime qu'il lui faudrait dépenser plus de 600 millions de dollars (2 760 millions de francs) en dix ans...

Isolée dans les Andes, simple capitale provinciale, Quito a pourtant été un carrefour où des influences indiennes, espagnoles, maures, italiennes, flamandes, se sont mêlées pour créer un art « quiténien » original et extrêmement riche. Les franciscains ont joué un rôle capital dans ce foisonnement artistique. Dès 1565, en effet, ils ont créé, à côté de leur couvent pour « *les Indiens et les métis, les pauvres et les orphelins espagnols* », l'école Saint-André, où l'on enseignait la religion nouvelle, bien sûr, et aussi les arts et... le commerce. Dès la fin du seizième siècle, peintres, sculpteurs, graveurs, artisans, créaient à Quito un nouvel art baroque.

Entretenir et restaurer

Cette richesse a son corollaire : il faut entretenir et restaurer les monuments et les objets d'art ; il faut aussi empêcher que le patrimoine artistique « mobilier » ne quitte le pays. Depuis 1945, il existait bien une loi interdisant les exportations de pièces archéologiques et d'objets d'art. Mais, jusqu'en 1975, faute de moyens pour l'appliquer, cette loi était restée lettre morte.

En 1975, la direction nationale du patrimoine artistique a entrepris de faire l'inventaire des richesses du pays. Il s'agit là d'un travail de très longue haleine, mais on a déjà recensé trente-cinq mille objets, à Quito surtout, et deux antennes provinciales de l'inventaire ont été créées récemment à Cuenca et à Guayaquil.

La création de l'inventaire a permis, en mai dernier, de récupérer un grand tableau du dix-huitième siècle qui venait d'être volé au couvent de San-Diego.

Les ateliers de restauration sont abrités depuis leur création, en 1974, au couvent San-Agustin, énorme et superbe assemblage de bâtiments et de patios où ne vivent plus qu'une ou deux douzaines de moines. Six au début, les restaurateurs sont maintenant trente-six dont douze sont allés suivre des stages de formation à l'étranger. Dans la très grande salle où ils travaillent, ces spécialistes réentoilent des tableaux, restaurent des peintures, redorent des bois sculptés. Mais on peut voir aussi des juxtapositions d'objets inattendues. Ainsi, deux seringues posées à côté d'un Christ sanguinolent : cette statuette de bois doit recevoir des injections de produits indispensables à sa conservation.

De 1974 à 1977, soixante tableaux ont retrouvé leur jeunesse. Ce chiffre peut sembler dérisoire, mais les opérations de restauration sont longues, le personnel compétent encore peu nombreux et les crédits modestes : le budget de la direction nationale du patrimoine artistique est passé de 240 000 francs en 1974 à 2 300 000 francs en 1978 (dont 600 000 francs pour le seul atelier de restauration). C'est pourquoi, tout en assurant la coordination de toutes les opérations de sauvegarde, la direction nationale du patrimoine artistique accepte volontiers que des administrations, des municipalités, l'Eglise ou des propriétaires privés assument les frais de restauration : ainsi le ministère de la santé publique s'occupe-t-il de la remise en état et de la transformation partielle en musée de la médecine de l'hôpital San Juan de Dios, construit en 1565, et le plus vieux de l'Amérique. Coût : 37 millions de sucres (7 400 000 francs). Ainsi le musée de la Banque centrale s'est-il chargé de la restauration du couvent de San-Diego. Ainsi l'armée a-t-elle pris en charge la remise en état de la maison du maréchal Sucre. Ainsi, l'Eglise va-t-elle restaurer l'énorme archevêché de Quito...

YVONNE REBEYROL.

L'HABITUDE DE L'OR

Les églises et couvents de Quito sont, en général, d'une richesse extrême. Tableaux, statues polychromes, rétables, chaires y sont superbes. Et il y a l'or qui, fixé par une colle à base de sang, recouvre le bois ou le plâtre. Deux églises en particulier, San Francisco et la Compañia (l'église des jésuites) sont entièrement enduites d'or : le plafond, les piliers, les murs, les corniches, les autels disparaissent littéralement sous l'or. L'habitude d'employer l'or est telle que les haut-parleurs assurant la sonorisation de la Compañia sont recouverts de tissu doré... — Y. R.

PROGRAMMES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française : Six personnages en quête d'auteur (sam., 20 h. 30) ; les Femmes savantes (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, foyer du Grand Théâtre : Prélude à un déjeuner sur l'herbe (sam., 20 h. 30).
Odéon : Travesties (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit Odéon : le Pavillon Balthazar (sam. et dim., 18 h. 30) ; la Star des oublis (sam. et dim., 21 h. 30).
TEP : le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit TEP : Francis Lemarque (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou : Raoul Hausmann et Dieter Schnebel (dim., 16 h.) ; Rétrospective de courts métrages J. Van der Keuken (sam. et dim., 15 h. et 20 h.).

Les salles municipales

Châtelet : Rose de Noël (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Prokofiev, Bartok, Tchaïkovski) (dim., 18 h. 30).
Théâtre de la Ville : Susana Rinaldi (sam., 18 h. 30).
Centre culturel du Marais : Quoi ? (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Faustino, mime (sam., 18 h. 30) ; Sidi-Ciné (sam., 20 h. 30) ; R. Marino (sam., 22 h.).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Mon père avait raison (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée, salle C.-Bérard : Olaf et Albert (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Biothéâtre : le Grand Orchestre du Splendid (sam. et dim., 21 h. 15, dernières).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Nadia (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Aquarium : la Sœur de Shakespeare (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Epée-de-Bois : Spectacle XII, d'après les Justes (sam., 20 h. 30).
Centre d'art rive gauche : Comme un sens inversé (sam. et dim., 20 h. 30) ; la Femme au bout des doigts (sam. et dim., 22 h.).
Centre culturel du XVIIe : Appel enregistré (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Cité internationale : la Clôture (sam., 21 h.). — La Resserre : l'Epreuve (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Il fait beau jour et nuit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Epicerie-Théâtre : Français, encore un effort... (sam et dim., 21 h.).
Essaïon : les Miettes (sam., 18 h. 30) ; Sonate pour deux femmes seules et une H. L. M. (sam., 20 h. 30) ; Abraham et Samuel (sam., 22 h. 15). — II : le Chant général (sam., 20 h. 30).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : Picasso, connais pas (sam., 20 h. 30).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 21 h.).
La Bruyère : les Folies du samedi soir (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Molly Bloom (sam., 18 h. 30) ; C'est pas moi qui ai commencé (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : Lady Pénélope (sam., 20 h. 30, dernière) ; la Musica (sam., 22 h., dernière).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : le Cauchemar de Bella Manningham (sam., 21 h. ; dim., 15 h et 18 h).
Mathurins : Alex Métayer (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h.).
Michodière : Au niveau du chou (sam., 18 h. 30) ; les Rustres (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 18 h. et 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay : le Rhinocéros (sam., 20 h. 30) ; Harold et Maude (dim., 15 h.). — Petite salle : Albert Nobbs (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais des arts : Dieu (sam., 20 h. 30).
Palais-Royal : le Tout pour le tout (dim., 15 h. et 20 h. 30).
Palais des sports : Notre-Dame de Paris (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Péniche : la Dernière Bande ; Fragment de théâtre 2 (sam., 20 h. 30).
Plaine : la Vie privée de la race supérieure (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Plaisance : Tête de méduse (sam., 20 h. 30).
Porte-Saint-Martin : M. Marceau, mime (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Saint-Georges : Patate (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Saint-Merri, terrasse : la Ville (sam., 20 h.) ; le Crépuscule du théâtre (dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : Au bénéfice du doute (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h., dernière).
Studio-Théâtre 14 : le Golem (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45)
Théâtre-en-Rond : Si tout le monde en faisait autant (sam. et dim., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 20 h. 30) ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart : la Nuit du 13 (sam., 20 h. 30).
Théâtre de Ménilmontant : Becket (sam., 21 h.).
Théâtre de Paris : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30 (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre Saint-Jean : Un goût de miel (sam., 20 h. 30).
Théâtre 13 : Baroufe à Chioggia (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 : Succès (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Tristan-Bernard : Crime à la clef (dim., 15 h. et 18 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 20 h. ; dim., 15 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Samedi 21-Dimanche 22 octobre

Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

La danse

Palais des arts : Parcours cosmogonie (sam., 18 h. 30).

Les concerts

Lucernaire : M. Bouvet, M. Rousseau, piano (Ravel, Debussy, Fauré, Bizet) (sam., 18 h. 30) ; A. Devorsine, harpe (Britten, Bach, Haendel, Glinka, Debussy, Fauré) (sam. et dim., 21 h.) ; Sextuor de clarinettes Leblanc (Ricard, Lancen, Chaynes, Stravinski...) (dim., 17 h.).
Théâtre Edouard-VII : The Phil Glass Ensemble (sam., 21 h.).
Salle Gaveau : R. Kvapil, piano (Janacek, Fidich, Martinu) (sam., 17 h.) ; H. Asaoka, chant (Strauss, Mozart, Wolf, Mendelssohn, Mahler) (sam., 21 h.) ; Chœurs d'enfants de l'Opéra de Stockholm (dim., 21 h.).
Ranelagh : M. Taka Hashi, flûte ; A. Dumont, guitare ; T. Indermuhle, hautbois ; E. Maserati, clavecin (Krebs, Couperin, Giuliani, Bach) (sam., 18 h. 30).

FESTIVAL D'AUTOMNE

(278-10-00)

THEATRE

Espace Cardin : Rodogune (sam., 20 h. 30).
Athénée, salle Louis-Jouvet : Don Juan (sam., 20 h. 30) ; l'Ecole des femmes (dim., 15 h.) ; le Misanthrope (dim., 20 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : la Table (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Grande salle : Remagen (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

EXPOSITIONS

Chapelle de la Sorbonne : Sho, calligraphie contemporaine japonaise (12 h. à 18 h.).
Musée des arts décoratifs : Ma, espace-temps au Japon (de 12 h. à 18 h.).

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées : M. Barychnikov et le Ballet de Marseille R. Petit (la Dame de pique) (sam. et dim., 20 h. 30 ; sam., 14 h. 30).

Radio-France, grand auditorium : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J. Mercier (Tcherepnine, Martinu, Mihalovici) (dim., 17 h. 30).
Cité internationale : Orchestre de chambre de Mayence, dir. G. Kehr (Bach, Vivaldi, Rameau, Mozart, Brandmüller) (sam., 21 h.).
Théâtre d'Edgar : B. Mallet, chant ; M.-P. Siruguet, piano (Duparc, Fauré, Debussy, Ravel) (sam., 18 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre des Concerts Pasdeloup (Mozart, Cimarosa, Katchaturian, Landowski) (dim., 17 h. 45).
Théâtre d'Orsay : E. Krivine, violon ; H. Dreyfus, clavecin (Bach) (dim., 11 h.).
Salle Pleyel : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. J.-B. Mari (Rossini, Paganini, Mendelssohn) (dim., 17 h. 45).
Salle Rossini : H. Naflilyan, piano ; P. Goulut, violon (Bach, Schubert, Brahms, Dvorak, Naflilyan) (dim., 17 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. et 18 h. 30, Cinéma et religions (15 h. : le Message, de M. Akkad ; 18 h. 30 : David et Bethsabée, de H. King) ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Panorama du cinéma suisse (20 h. 30 : Des Suisses dans la guerre civile espagnole, de R. Dindo ; 22 h. 30 : l'Exécution du traître à la patrie, de R. Dindo, en sa présence). — Dim., 15 h., Cinéma et religions : le Messie, de R. Rossellini ; 19 h., 20 h. 30 et 22 h. 30, Panorama du cinéma suisse (19 h. : la Vocation d'André Carrel, de J. Choux ; 20 h. 30 : le Fou, de C. Goretta ; 22 h. 30 : la Dentellière, de C. Goretta).
Beaubourg, 15 h. et 17 h., Cinéma et théâtre (15 h. : Messieurs les ronds-de-cuir, de H. Diamant-Berger ; 17 h. : Occupe-toi d'Amélie, de C. Autant-Lara) ; 19 h. et 21 h., Films allemands, 1912-1932 (19 h. : De l'aube à minuit, de K. H. Martin ; 21 h. : Escalier de service, de L. Jessner). — Dim., 15 h. et 17 h., Première mondiale du cinéma suisse (15 h. : le Sang aux lèvres de l'amant, de C. Schocher ; 17 h. : Accalmies ; Gilles, de M. Bory ; Julie from Ohio, d'I. Hesse) ; 19 h. et 21 h., Films allemands, 1912-1932 (19 h. : l'Etudiant de Prague, de H. Galeen ; 21 h. : Faust, de F. W. Murnau).

Les exclusivités

ALERTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22)
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CARAPATE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40), La Clef, 5e (337-90-90) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v.a.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE CONVOI (A., v.f.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19).
CRIS DE FEMMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
DESPAIR (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DOSSIER 51 (Fr.), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Saint-Lazare-Pasquier, (387-35-43).
DRIVER (A., v.o.) (*) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
EMBRAYE... BIDASSE, ÇA FUME (Fr.) : Berlitz 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36)
FEDORA (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mazéville, 9e (770-72-86).
FIST (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-24-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien 14e (329-83-11)
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE JEU DE LA MORT (A., v.f.) (**) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29).
LACHE-MOI LES JARRETELLES (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LAST WALTZ (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62)
MIDNIGHT EXPRESS (A., v. o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v. f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf mardi)
POUR UNE POIGNEE DE CACAHUETES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

Les films nouveaux

LA FEMME GAUCHERE, film allemand de Peter Handke (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Racine, 6e (633-43-71), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ALAMBRISTA, film américain de Robert Young (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
L'AMOUR EN QUESTION, film français d'André Cayatte : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GENERAL, NOUS VOILA, film français de Jacques Besnard : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Colisée, 8e (359-29-46), George-V, 8e (225-41-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON, film américain de Don Chaffey (v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME, film français de J.-F. Laguionie.
L'ARRET DU MILIEU, film français de J.-P. Sentier : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 13 h. 15.

LE RECIDIVISTE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RETOUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)
LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE TEMOIN (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42)
TROCADERO BLEU CITRON (Fr.) : Elysée Point Show, 8e (225-67-29).
UNE NUIT TRES MORALE (Hong.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

Le Monde

économie

LOGEMENT

Le 1 % patronal : une liberté menacée ?

Le patronat français et les syndicats de salariés vont-ils enterrer momentanément la hache de guerre et abandonner un instant le champ de leurs affrontements traditionnels pour se retrouver au coude à coude? Ce n'est pas totalement impossible. Réunis en colloque à Dourdan (Essonne) les 19 et 20 octobre, des représentants des uns et des autres sont tombés d'accord pour affirmer « *leur volonté unanime de s'opposer à toute atteinte au caractère institutionnel du 1 %* ». Et d'appeler leurs mandants — entreprises et salariés — à « *se mobiliser pour la défense du 1 %* ». Ce « 1 % » — qui n'est plus aujourd'hui que 0,90 %, — c'est la contribution calculée sur le montant des salaires que les chefs d'entreprise (1) consacrent au logement de leurs salariés. L'UNIL (Union nationale interprofessionnelle du logement), dont les adhérents collectent 80 % de la contribution patronale, soit 2,8 milliards de francs sur un total de 3,4, avait organisé ce colloque, que devait, classiquement clore un discours de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat au logement. Les déclarations de celui-ci, il faut bien le reconnaître, pour feutrées qu'elles aient été, ont de quoi inquiéter les tenants de la liberté totale des organismes collecteurs. Qu'on en juge : « *De ces sommes très importantes, vous êtes comptables vis-à-vis de la nation.* » (...) En matière d'aide à la constitution d'apport personnel, elle « *doit être plus concentrée sur les catégories sociales qui, sans elles, ne pourraient pas réellement accéder à la propriété (...). Il est socialement inopportun que le 1 % bénéficie aux titulaires de hauts revenus. Le gouvernement a simplement l'intention de remplacer le contrôle du prix de revient de la construction, difficile et souvent arbitraire, par un contrôle des ressources du demandeur.* » Il faut poursuivre l'aide à la réhabilitation du parc ancien de logement et « *l'étendre à l'amélioration du patrimoine locatif social. Le gouvernement souhaite qu'un neuvième des ressources de vos organismes soient affectés à cet objectif.* »...

Tout cela a sans aucun doute des relents de dirigisme, de contrôle, de contingentement, d'obligations. De quoi justifier l'appel à l'union sacrée.

Il faut reconnaître qu'en ces temps de réforme du financement du logement, d'instauration balbutiante de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.), de désengagement de l'Etat du secteur de la construction, de baisse régulière du nombre annuel des logements mis en chantiers, les ressources du 1 % patronal paraissent bien tentantes à plus d'un : ne permettraient-elles pas de concilier quelque peu les deux objectifs de retour du logement dans la loi du marché et de politique sociale du logement ? Des négociations avec le gouvernement vont certainement permettre aux défenseurs de la liberté du 1 % d'obtenir certaines garanties, et de freiner un processus déjà engagé. Toutefois, certains des organismes collecteurs — ils n'ont pas tous accepté de gaîté de cœur la présence de représentants des salariés, — n'ont-ils pas donné prise à la critique en aidant davantage les cadres que les smicards à se loger ? — J. D.

(1) Les entreprises agricoles, la fonction publique et les entreprises de moins de dix salariés ne sont pas assujetties à ce versement.

La valorisation du travail manuel à la régie Renault

Renault, de longue date, et parmi d'autres firmes, a engagé des actions de promotion interne, et cela avant que les pouvoirs publics aient lancé leur campagne sur la revalorisation du travail manuel. Celle-ci, bien souvent, aboutit, pour l'essentiel, à dire : « *Le travail manuel c'est très bien... avec un effort on peut en sortir* », c'était le sens des initiatives du constructeur de Billancourt.

Durant les cinq dernières années, le nombre des O.S. (ouvriers d'abord voués à un travail répétitif) devenus « P » (ouvriers professionnels) est passé de six mille à seize mille à la Régie.

Il reste qu'un bon nombre d'O.S., même rebaptisés « agents de production », ne peuvent pas — et parfois ne veulent pas — sortir de leur niveau qualificatif, d'autre part indispensable à la marche de la production. Faute d'être en mesure de parler, pour eux, d'un déroulement de carrière, la Régie vient de mettre au point une formule qui reconnaît leur expérience pratique — et en même temps leur assiduité, bien qu'elle s'en défende — sous forme de complément permanent de rémunération.

Le système destiné à « reconnaître et à valoriser » le travail manuel, selon l'expression de la direction de la Régie, repose sur la création d'une *unité pratique d'atelier* (UPA) tenant compte du temps passé à l'atelier. Chaque fois qu'un ouvrier a accompli 225 jours de travail effectif (les absences de toutes natures, y compris les accidents du travail, sont déduites), il lui est attribué une dotation uniforme de 72 francs. Ensuite, chaque mois suivant, il reçoit le douzième de cette « dotation », soit 6 francs.

Totalement indépendant des avantages acquis au titre de l'ancienneté, ce complément mensuel est définitivement acquis par l'intéressé. Il s'accroît de 72 francs, puis de la même répartition mensuelle chaque fois que, de nouveau, l'ouvrier a passé 225 jours en atelier (144 francs pour 2 UPA).

Avec 25 UPA (c'est-à-dire environ trente ans de travail en atelier), l'ouvrier recevra ainsi une majoration annuelle de 2 592 francs.

De la sorte, un ouvrier O.S., appelé à la Régie agent technique de production (A.P.), aura en fin de carrière un salaire un peu inférieur à celui d'un ouvrier professionnel P 2, alors que les avantages conventionnels d'ancienneté ne lui donnaient que l'équivalent du P 1.

De plus, au moment du départ à la retraite, il aura droit à une semaine de congé payé par 5 UPA.

Au démarrage du système, les ouvriers recevront une attribution de 1 UPA pour dix ans de présence dans la Régie, 2 UPA entre dix et dix-neuf ans, 3 entre vingt et trente ans et 4 au-delà.

Sur les 106 000 personnes travaillant à la Régie, 75 000 (c'est-à-dire les A.P., les professionnels et les régleurs) pourront bénéficier des UPA à partir de novembre.

Pour la Régie, l'opération représentera une augmentation des charges salariales de 0,3 % la première année. Coût : 22 millions. Il n'est pas prévu de revalorisation automatique de l'UPA.

Les syndicats F.O., C.F.T.C., SIR (indépendant) et C.G.C. ont signé, le 12 juillet, un accord relatif à la nouvelle formule. La C.G.T. et la C.F.D.T. l'ont repoussé, estimant notamment que le système est un moyen de lutter contre l'absentéisme et que, de plus, il ne s'attaque pas aux conditions de travail des O.S.

J. R.

SOCIAL

Convient-il de réduire les inégalités ?

L'Institut de l'entreprise se pose la question

Comment réduire les inégalités sociales ? A cette question simple, le rapport de M. Paul Vuillaume, qui sert de base au colloque organisé samedi 21 octobre par l'Institut de l'entreprise répond pratiquement par une autre question : convient-il de les réduire ?

Au long des quelques cinquante pages de ce document, le rapporteur du groupe patronal développe, en effet, moins une analyse des moyens — efficaces ou moins bons — de lutter contre les disparités sociales qu'il n'aligne avec application les arguments pour justifier le maintien du *statu quo* ou, en tout cas, son aménagement le plus limité possible.

Les inégalités en France ne sont pas très fortes, estime M. Vuillaume : beaucoup moins en tout cas que ne le pense l'opinion. Beaucoup a déjà été fait pour les atténuer. Elles reflètent, pour l'essentiel, les différences de responsabilités ou d'initiatives dans l'entreprise, ce qui les justifie. Les pays qui ont voulu aller trop loin dans la voie de la réduction ont éprouvé bien des ennuis : diminution du sens de l'effort des citoyens, fuite des « cerveaux » à l'étranger, multiplication des fraudes fiscales, résurgence du troc ou du travail noir... Rien ne serait plus grave, au demeurant, que de sacrifier l'efficacité des entreprises à un « *égalitarisme utopique* ». Au reste « *la zone idéale d'écarts de rémunérations* », qui conciliait au mieux le souci de générosité avec celui des performances économiques « *varie dans le temps* »...

Que faire dès lors qui n'ait déjà été tenté ? Surtout si l'on souligne avec le groupe d'études patronales que « *toute disposition souhaitable doit être examinée en fonction du possible* ». La conclusion vers laquelle chemine M. Vuillaume est, on l'imagine, d'une très grande prudence : relever les bas salaires, mais modérément et branche par branche ; réhabiliter le travail manuel, mais sans trop alourdir les coûts des entreprises ; surtout ne pas aggraver les droits de succession... A ceux que cette timidité surprendrait, le rapporteur laisse entendre que l'essentiel a déjà été fait puisque les chefs d'entreprise « *étaient depuis toujours opposés à l'injustice comme aux inégalités injustifiées* ».

Une nouvelle façon d'écrire, en quelque sorte, que tout est — presque — pour le mieux dans le meilleur des mondes.

« *Les inégalités objectives sont une chose, le sentiment qu'on en a, une autre* », écrit le rapporteur. A ce compte, le malentendu entre certains milieux économiques et sociaux et l'Institut de l'entreprise peut durer longtemps. — G. M.

FISCALITÉ

LA NOUVELLE VIGNETTE AUTO SERA MISE EN VENTE A PARTIR DU 2 NOVEMBRE :

+ 33 % pour les 5 CV à 7 CV.

+ 20 % pour les autres

Blanche sur fond vert : telle sera la nouvelle vignette automobile valable du 1er décembre 1978 au 30 novembre 1979, qui sera mise en vente, en principe, à partir du 2 novembre prochain. Les prix augmenteront de 20 %, sauf pour les 5 CV à 7 CV (+ 33 %).

Voici les tarifs officiels au 1er décembre prochain pour les véhicules de moins de moins de cinq ans (entre parenthèses, les prix anciens) :

4 CV ou moins	120 F	(100 F)
5 à 7 CV	200 F	(150 F)
8 à 11 CV	480 F	(400 F)
12 à 16 CV ..	840 F	(700 F)
17 CV et plus .	1 200 F	(1 000 F)

Le prix de la vignette est réduit de moitié pour les véhicules ayant plus de cinq ans, mais moins de vingt ans. Au-delà de vingt ans, la vignette passe de 40 F à 50 F (+ 25 %).

La vignette 1980, payable à la fin de l'année prochaine, ne sera pas augmentée, ainsi que le prévoit le budget de l'Etat pour 1979, actuellement en discussion au Parlement.

F.O. MET EN DOUTE LA VOLONTÉ DE M. PAPON D'INTENSIFIER LA CHASSE A LA FRAUDE FISCALE

Le Syndicat général des impôts F.O. a publié un communiqué à la suite des déclarations de M. Papon, ministre du budget, annonçant une intensification de la fraude fiscale, « *alors qu'il rappelle verbalement à ses directeurs que la neutralité fiscale commande d'assurer le contrôle dans la limite statistique moyenne d'une vérification tous les onze ans (vingt ans dans la région parisienne), et cela dans le cadre de la prescription de quatre ans* ».

F.O. ajoute que « *le pouvoir interdit l'augmentation des effectifs, favorisant sciemment la permanence de la fraude, fait état de statistiques manipulées pour accréditer l'idée que, la fraude désormais maîtrisée, le régime fiscal des salariés peut être étendu à l'ensemble des contribuables ; culpabilise dans le même temps les agents par une course au rendement qui altère la qualité du contrôle en élargissant encore les mailles du filet* ».

CORRESPONDANCE

35 milliards de fraude à la T.V.A.

M. Lionel Collins, professeur au département comptabilité contrôle de gestion au Centre d'enseignement supérieur des affaires (H.E.C., ISA, C.F.C.), nous écrit :

Quand l'ancien ministre des finances indique à propos du budget 1979 que le problème principal est la fraude fiscale (45 milliards par an qui manquent au Trésor public), on peut se demander quel est le sens de cette phrase.

Les dires de M. Fourcade donnent quand même la force de ne pas nous étonner que le contenu d'un rapport secret de la direction générale des impôts soit connu du grand public. Ce rapport chiffre la perte de T.V.A. par fraude à 35 milliards de francs. Cette somme représente donc la bagatelle de 175 milliards de ventes non déclarées. Par ailleurs, on a toute raison de croire que ce volume d'activité industrielle et commerciale n'est pas incorporé dans les calculs de l'assiette des impôts sur le bénéfice.

● *M. Maurice Halff*, président du comité économique et social de Lorraine, a été reçu le vendredi 20 octobre par M. Raymond Barre, avec lequel il s'est entretenu de la crise de la sidérurgie lorraine.

AGRICULTURE

CONSEIL DE PLANIFICATION CONSACRÉ A LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE

Le président de la République a réuni, le vendredi 20 octobre, un conseil de planification consacré à la préparation du projet de loi d'orientation agricole. M. Raymond Barre et MM. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture ; René Monory, ministre de l'économie ; Maurice Papon, ministre du budget ; Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, et Mme Simone Veil, ministre de la santé, participaient à ce conseil.

La prochaine étape de la préparation de la loi d'orientation sera la tenue le jeudi 26 octobre, à l'hôtel Matignon, de la conférence agricole annuelle, qui réunira, sous la présidence du premier ministre, les dirigeants des organisations professionnelles.

ÉTRANGER

Le Salon de l'automobile britannique

Les lumières de la ville

De notre envoyé spécial

Birmingham. — Jamais le Salon de l'automobile britannique n'aura mieux mérité son nom de « motor show », c'est-à-dire de spectacle. Soit par indifférence aux périls qui la menacent, soit par défi, ou peut-être déterminée par une confiance inébranlable dans l'avenir, l'industrie automobile britannique présente ce spectacle pour la première fois hors de Londres. Cette fête de l'automobile, maintenant bisannuelle, se déroule, en effet, aux environs de Birmingham, dans le nouveau National Exhibition Center (NEC), équipé d'un aérodrome spécial et d'une gare qui accueille les milliers de curieux venus de Londres et du reste du pays en trains spéciaux. Les organisateurs, qui ont investi quelque 20 millions de livres dans ce Salon, escomptent un million de visiteurs.

Les cinq halls du NEC réunissent sous un même toit les voitures de tourisme et les véhicules utilitaires. Les constructeurs n'ont pas manqué d'imagination : à côté des stands futuristes de Ford ou de Chrysler, on voit une réplique du Centre Beaubourg chez Fiat ; des Jeep sortent d'une montagne en stuc ocre, au milieu de chutes d'eau et près d'un pont en bois ; chez Colt, le cheval de course Red, Rum est monté par une lady Godiva vêtue d'un maillot très collant couleur chair ; British Leyland (B.L.) fait alterner la présentation de ses voitures sur une scène tournante avec des numéros de girls levant haut la jambe.

Mais l'abondance des lumières, des attractions et des lionlions ne peut faire oublier les tristes réalités. Ainsi, le stand Ford est désert, les ouvriers en grève s'étant opposés à l'acheminement des voitures d'exposition. Malgré la qualité de son spectacle, B.L. ne présente aucune voiture nouvelle et connaît de permanentes difficultés sociales, tandis que Vauxhall est menacé d'un arrêt de travail prolongé. Le tableau d'ensemble n'est guère encourageant pour une industrie aujourd'hui largement rattrapée et dépassée par ses principaux concurrents européens. Les dernières statistiques officielles indiquent que la construction britannique ne satisfera la demande intérieure que dans la proportion de 55 % en 1977 contre 85 % en 1965. La production est tombée de 1 700 000 véhicules en 1965 à 1 300 000 en 1976 (pour la même période, la production française est passée de 1 700 000 à 3 100 000). Les exportations britanniques sont tombées de 720 000 voitures en 1969 à 500 000 en 1976 (pendant la même période, les exportations françaises sont passées de 800 000 à 1 300 000).

Pas de découragement

Cependant, les perspectives ne sont pas assez sombres pour décourager B.L. La grande entreprise nationalisée s'est vu accorder par le gouvernement 280 millions de livres de nouveaux crédits pour doubler la production très rentable de ses modèles Land-Rover et Range-Rover, dont les ventes représentent une large part du bénéfice de 17 millions de livres obtenu au cours du premier semestre 1978. Mais ces nouveaux investissements publics dépendront d'un accord à négocier avec les syndicats qui restent très réticents pour augmenter les cadences. M. Edwardes, P.D.G. de British Leyland, a admis, jeudi 19 octobre, que les performances de sa compagnie sont « encore bien au-dessous du niveau mondial », en ajoutant qu'il s'agissait là d'un problème à résoudre en priorité. Il a indiqué que les conversations s'engageraient très prochainement avec M. Evans, le nouveau président du syndicat des transports, pour tenter de régler les difficultés actuelles. M. Edwardes s'est montré relativement optimiste en soulignant que les exportations de B.L. avaient presque atteint 500 millions de livres pendant le premier semestre de cette année et qu'à peu près toutes les succursales étrangères faisaient des bénéfices. Ainsi, B.L.-France a augmenté sa pénétration de 1,40 % sur le marché français avec des ventes de vingt mille voitures (pendant le Salon de l'automobile à Paris, cinq cents voitures ont été vendues, soit une augmentation de 20 % par rapport à 1976), et la succursale envisage d'en vendre trente mille en 1979.

Enfin, M. Edwardes, en accord avec Renault, a démenti, par un communiqué, les rumeurs d'une éventuelle fusion entre les deux entreprises nationalisées française et britannique. Les deux groupes déclarent poursuivre leurs discussions sur la possibilité de développer conjointement la fabrication de leurs boîtes de vitesses ainsi que d'autres éléments de leurs moteurs. Mais les deux sociétés étudient des possibilités identiques avec d'autres constructeurs. « Renault est opposé à une fusion de sociétés de cette taille, et, pour sa part, B.L. n'a pas l'intention de reprendre un autre constructeur ou d'être repris par quelqu'un d'autre », *a dit M. Edwardes.*

HENRI PIERRE.

A Bonn

M. Callaghan ne s'est pas engagé sur la participation britannique au système monétaire européen

De notre correspondant

Bonn. — L'équivalent d'une « *réponse de Normand* » dans la langue allemande est le mot *jein* formé par la contraction du *ja* et du *nein*. C'est ainsi, semble-t-il, qu'après ses conversations avec le chancelier Schmidt, le premier ministre britannique, M. Callaghan, continue de répondre à la question de savoir si la Grande-Bretagne va participer au nouveau système monétaire européen dont Paris et Bonn se sont fait les champions.

M. Callaghan a souligné combien la stabilité monétaire en Europe serait souhaitable. Mais il a mis l'accent d'une façon au moins aussi nette sur la nécessité pour son gouvernement de rétablir plus de stabilité à l'intérieur même de la Grande-Bretagne en favorisant la croissance, les investissements et l'amélioration du niveau de vie. En dépit de son attitude « positive » à l'égard du projet monétaire européen, le gouvernement de Londres ne saurait donc prendre une décision ferme avant que certains « *problèmes particuliers* » soient résolus.

Le chancelier allemand a répondu à une préoccupation de M. Callaghan. Ce dernier invoque en effet la différence des taux d'inflation entre les pays européens pour justifier un certain scepticisme à l'égard d'une alliance monétaire. Invoquant la réévaluation du deutschemark, intervenue en début de semaine, M. Schmidt a donc soutenu que le système du « serpent » serait capable de s'adapter à l'évolution des taux d'inflation, ou aux variations des balances commerciales.

Au cours d'une conférence de presse commune, le chancelier s'est déclaré convaincu en fin de compte que la zone de stabilité monétaire pourrait être inaugurée le 1er janvier. Cet optimisme, qui paraissait un peu forcé, n'est pas partagé par tous les experts ouest-allemands.

JEAN WETZ.

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Le rythme d'expansion du crédit en R.F.A.* a été, en septembre, le plus fort qui ait été enregistré depuis la fin 1972, indique la Bundesbank dans un communiqué publié vendredi 20 octobre à *Francfort*.

L'endettement des personnes et des entreprises privées auprès des instituts de crédit a augmenté de 14,2 milliards de DM en septembre contre 9,1 milliards de DM en septembre 1977 (1 DM = 2,30 F). De son ctôé, la masse monétaire a augmenté de 5,9 milliards de DM en septembre par rapport au mois précédent, atteignant 615,3 milliards de DM (1 415 milliards de francs) soit une hausse annuelle de 10,5 %. — *(A.F.P.)*

● *Pas trop d'optimisme au sujet des échanges commerciaux avec la Chine*, a déclaré en substance M. Otto Lambsdorff. Le ministre ouest-allemand de l'économie a indiqué dans une interview publiée le samedi 21 octobre par le quotidien de Mayence *Allgemeine Zeitung* qu'il ne partageait pas l'« euphorie » qui se répandait dans les milieux industriels concernant les commandes que Pékin pourrait passer à la R.F.A.

ETATS-UNIS

● *M. Carter a rejeté* le vendredi 20 octobre, une proposition de contingentement des importations de cuivre aux Etats-Unis, estimant, selon un communiqué de la Maison Blanche, que cette limitation des arrivages de l'étranger — proposée par la commission du commerce international des Etats-Unis — serait contraire à l'intérêt national.

La commission du commerce international, organisme fédéral indépendant, avait proposé en août dernier de fixer un contingent d'importation de cuivre de 300 000 tonnes par an pendant cinq ans afin d'aider les producteurs américains qui se plaignent de la baisse des cours du métal rouge.

PAYS BAS

● *Le groupe chimique néerlandais Akzo*, a engagé des conversations avec la firme britannique Fisons en vue de lui céder sa filiale Aagrunol de Groningen spécialisée dans la fabrication de produits destinés à la défense des cultures. Disposant d'un laboratoire de recherche insuffisant, soumise à d'importantes contraintes financières pour satisfaire à la loi sur la protection de l'environnement, Aagrunol était devenu un boulet pour Akzo.

Les négociations avec Fisons qui, outre son activité pharmaceutique, réalise 15,5 % de son chiffre d'affaires (2,8 milliards de francs) dans la phytopharmacie, une de ses branches les plus rentables, seraient très avancées. Le projet de cession a déjà été soumis aux syndicats des travailleurs d'Aagrunol. Les dirigeants de Fisons se refusant toutefois pour l'instant à révéler le prix auquel ils se proposent de racheter la filiale d'Akzo.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La Société des usines Chausson négocie avec la régie Renault* la cession de la majorité du capital de sa filiale Chausson-Carrosserie. Cette filiale a été créée en 1970 en association avec Renault et Peugeot, lesquels détenaient à l'origine chacun 17 % du capital, le reste (66 %) appartenant à la société Chausson. En 1977, la régie Renault a racheté à Peugeot sa participation. Elle détient donc actuellement 34 % de Chausson-Carrosserie. Cette société emploie environ trois mille salariés dans son usine de Maubeuge, qui assure la construction et le montage de nombreux modèles Renault (R-17, R-12, R-4 fourgonnettes, etc.). Chausson-Carrosserie a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 332 millions hors taxes et un bénéfice net de 411 000 francs.

● *Chrysler Corporation achètera un million de moteurs à Mitsubishi.* — La firme américaine, qui détient 15 % du capital du constructeur japonais, a signé avec celui-ci un contrat pour la fourniture, dès 1981, de deux cent mille moteurs à quatre cylindres par an. Les moteurs, construits au Japon, équiperont la nouvelle génération de voitures que Chrysler Corporation doit lancer d'ici à 1985. Chrysler achète déjà trois cent mille moteurs par an à Volkswagen pour équiper ses modèles Omni et Plymouth Horizon.

Social

● *M. Pierre-Bernard Cousté*, député du Rhône (apparenté R.P.R.), vient d'être chargé, par le ministre du travail et de la participation, d'une mission portant sur le travail temporaire.

● *La FEN n'ira pas au congrès de la C.G.T.* — M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a déclaré qu'il déclinait l'invitation que lui avait adressée M. Georges Seguy pour le motif que la FEN n'a jamais accepté d'être représentée aux congrès des autres centrales (C.G.T., F.O., C.F.D.T.). De plus, la fédération ne veut pas être obligée de « *rendre* » de telles invitations à ces organisations « *qui sont toujours aussi divisées* ».

● *Le R.P.R.* va déposer trois propositions de loi portant sur la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), l'insertion professionnelle et la promotion soicale dans le cadre de l'éducation permanente, et, enfin, le contrat d'emploi-insertion.

Ces textes, qui font partie de la politique de l'emploi proposée par le R.P.R., seront discutés par la commission exécutive du mouvement mercredi 25 octobre.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

La chute du dollar s'accélère

Le Bundesbank avait vigoureusement démenti à la fin de la semaine dernière les rumeurs de réévaluation du DEUTSCHEMARK qui circulaient avec insistance sur les marchés des changes. En fait, il n'aura fallu guère plus de quarante-huit heures pour que ces rumeurs se trouvent confirmées. On apprenait, en effet, dimanche soir que, à l'issue d'une réunion des ministres des finances des pays dont les monnaies participent au « serpent » européen, qui depuis plusieurs semaines était soumis à de fortes tensions, le gouvernement allemand avait décidé de réévaluer le DEUTSCHEMARK de 2 % vis-à-vis du FLORIN et du FRANC BELGE et de 4 % vis-à-vis des COURONNES NORVEGIENNE et DANOISE. Cette décision coïncidant avec l'annonce de l'adoption du plan énergétique de M. Carter par le Congrès américain, on pouvait penser que la semaine serait sinon meilleure, du moins plus calme pour le DOLLAR. Il n'en a rien été.

En très légère hausse sur les places européennes lundi matin, la devise américaine a commencé de rechuter dès l'après-midi ; le recul devait se poursuivre et même s'accélérer pendant les deux séances suivantes. Jeudi, toutefois, une accalmie se produisait, et un léger mouvement de redressement du DOLLAR s'amorçait dans la matinée. Il se trouvait confirmé dans l'après-midi après les déclarations de M. Leutwiller, président de la Banque nationale suisse, qui réaffirmait la volonté du gouvernement helvétique de lutter avec détermination contre l'appréciation du FRANC SUISSE, propos qui provoquaient un vif recul de cette devise. La reprise du DOLLAR fut toutefois de courte durée. Dès le lendemain, le billet vert reperdait, en effet, et au-delà, le terrain regagné. Conséquence, le bilan de ces cinq séances apparaît finalement très lourd pour le dollar, qui est tombé à Francfort à son plus bas niveau historique.

Le comportement du marché pendant cette semaine appelle deux remarques : manifestement, la réévaluation du DEUTSCHEMARK décidée en début de semaine n'a pas calmé les opérateurs. « *Trop peu et trop tard* » : tel était généralement le jugement porté dans les milieux cambistes sur cette opération. Les faits semblent donner raison aux spécialistes puisqu'en fin de semaine de nouveaux signes de tension étaient perceptibles au sein du « serpent ». Voilà qui augure mal de la constitution de la zone de stabilité monétaire européenne souhaitée par les Neuf...

Il n'est pas douteux que la faiblesse persistante de la devise américaine explique pour une large part ces turbulences. Au risque de se répéter, il faut bien constater que le DOLLAR continue de brûler les doigts. A l'évidence, l'adoption du programme énergétique du président Carter n'a guère modifié l'opinion des opérateurs. D'abord, parce que ce programme, largement édulcoré, est jugé tout à la fois tardif et insuffisant. Ensuite, parce que les préoccupations essentielles des opérateurs concernent aujourd'hui la capacité de l'administration américaine à juguler les pressions inflationnistes. A ce propos, les milieux financiers sont convaincus qu'aucune mesure valable ne sera prise avant les élections, qui vont avoir lieu en novembre. En ira-t-il autrement après ? Les avis sont partagés. En attendant, « on » vend du DOLLAR. Comme le disait un cambiste : « *La baisse paraît excessive, mais on se dit cela tous les jours, et elle continue.* » Et tout porte à croire, estime-t-on généralement, qu'elle va se poursuivre en dépit des interventions massives des banques centrales : l'équivalent de 4,5 milliards de francs suisses entre le 1er et le 17 octobre derniers pour la seule Banque nationale suisse !

Dans ces « remous », le FRANC FRANÇAIS a honorablement tiré son épingle du jeu. En baisse vis-à-vis des devises fortes, il a monté vis-à-vis des monnaies faibles.

Signalons enfin que le gouvernement autrichien a décidé, à la suite des réajustements de parité opérés à Bonn, de dévaluer de 1 % le SCHILLING par rapport au DEUTSCHEMARK. En conséquence, la devise autrichienne est réévaluée de 1 % vis-à-vis du FRANC BELGE et du FLORIN et de 3 % vis-à-vis des COURONNES NORVEGIENNE et DANOISE.

Comme l'on pouvait s'y attendre, le nouvel accès de faiblesse du DOLLAR a provoqué une hausse des cours de l'or. A Londres, le prix de l'once de métal précieux a ainsi atteint, mercredi 18 octobre, le cours record de 229,25 dollars, avant de revenir à 227,95 dollars, vendredi en clôture (contre 324,50 dollars le vendredi précédent).

Rappelons que la trésorerie américaine a procédé le 17 octobre à sa sixième vente mensuelle d'or, les 300 000 onces offertes étant adjugées à un prix moyen de 228,39 dollars.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	200,10	8,3941	3,0165	3,6218	59,4096	3,9619	1621,81
	—	198,20	8,4433	3,0225	3,6894	58,1717	4,0076	1612,35
New-York.	200,10	—	23,8379	66,3349	55,2486	3,3681	50,5050	0,1233
	198,20	—	23,4741	65,5737	53,7201	3,4071	49,4559	0,1229
Paris.....	8,3941	4,1950	—	278,27	231,76	14,1293	211,86	5,1758
	8,4433	4,2680	—	279,34	228,84	14,5144	210,68	5,2366
Zurich....	3,0165	150,75	35,9356	—	83,2872	5,0774	76,1363	1,8599
	3,0225	152,50	35,7981	—	81,9231	5,1959	75,4203	1,8746
Francfort.	3,6218	181,00	43,1466	120,0663	—	6,0963	91,4141	2,2331
	3,6894	186,15	43,6971	122,0655	—	6,3123	92,0623	2,2882
Bruxelles.	59,4096	29,6900	7,0774	19,6948	16,4033	—	94,9949	3,6631
	58,1717	29,3500	6,8896	19,2459	15,7668	—	94,5153	3,6078
Amsterdam	3,9619	198,00	47,7998	131,3432	109,3922	6,6689	—	2,4429
	4,0076	202,20	47,4647	132,5901	108,6326	6,8892	—	2,4855
Milan....	1621,81	810,50	193,2061	537,64	447,79	27,2987	409,34	—
	1612,35	813,50	190,9624	533,44	437,01	27,7172	402,32	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

CALME

Au lendemain de la réévaluation du deutschemark au sein du « serpent » monétaire européen, survenue le 16 octobre, et malgré certaines craintes quant à la tenue du franc, les autorités monétaires ont cru devoir afficher leur sérénité en laissant le taux du loyer de l'argent au jour le jour s'établir à 6 7/8 %. Cependant, ce taux est rapidement remonté à 7 % et même à 7 1/8 %. En effet, à l'approche de la fin de la période de constitution des réserves obligatoires, la liquidité s'est un peu resserrée : la Banque de France a dû même intervenir vendredi, pour 1,4 milliard de francs, au taux de 7 1/8 %, pour équilibrer le marché.

Lundi, la Banque de France alimentera le marché pour 8,3 milliards de francs, à 7 %, soit une baisse de 1/4 % par rapport à sa dernière adjudication. Cet apport important s'explique évidemment par le doublement des réserves obligatoires sur les dépôts à vue (*le Monde* daté 15-16 octobre), à partir du 21 octobre, qui représente une ponction de 6 milliards de francs sur les disponibilités.

En définitive, compte tenu de cette adjudication et des liquidités du moment, les taux de l'argent à court terme devraient continuer à se maintenir aux niveaux actuels.

A terme, les taux se sont légèrement tendus du « 1 an » au « 5 ans ». Certains expliquent cette tension par le fait que, lors de sa dernière adjudication, le Trésor avait offert un taux relativement élevé sur ses bons à « 15 mois », soit 8 1/64 %, c'est-à-dire un rendement de 8,933 %. De la même façon, le Crédit foncier, lors de son adjudication du 17 octobre, a adjugé pour 497 millions de francs de bons à « 7 ans » au taux de 9 23/32 % considéré comme très attractif.

Pendant ce temps, sur le marché de l'eurodollar, les taux ont continué à se tendre pour atteindre 10 1/2 % pour le « 1 an », tandis que, aux Etats-Unis, à la veille de l'annonce d'un nouveau plan anti-inflationniste, les statistiques font état d'une très forte poussée de la masse monétaire pour la semaine du 5 au 11 octobre. — *(Intérim.)*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 20 octobre 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 737,50 (758) ; à trois mois, 757,50 (778) ; étain, comptant, 7 700 (7 430) ; à trois mois, 7 555 (7 125) ; plomb, 399 (420) ; zinc, 350 (359,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 66,20 (67,15) ; aluminium (lingots), inch. (57) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 74,17 (72,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (150-154).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 970 (1 955).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, déc., 67,70 (67,75) ; mars, 70,20 (70,15).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), déc., 228 (230) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (516).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, déc., 22,10 (22,60).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, inch. (640).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 60,50-60,75 (60-60,65).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 252,50-253 (257-257,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, déc., 173,10 (184) ; mars, 172,15 (184) ; sucre, janv., 8,80 (9,52) ; mars, 9,02 (9,70) ; café, déc., 148,50 (156,50) ; mars, 139,50 (148,50).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, déc., 111,50 (118,40) ; mars, 113,40 (122,20) ; café, nov., 1 546 (1 658) ; janv., 1 462 (1 586) ; cacao, déc., 1 967 (1 905) ; mars, 1 988 (1 933).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, déc., 1 639 (1 590) ; mars, 1 649 (1 598) ; café, janv., 1 305 (1 385) ; mars, 1 203 (1 320) ; sucre (en francs par tonne), déc., 975 1 015) ; mars, 1 000 (1 060).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc., 344 (351) ; mars, 341 1/2 (345 1/2) ; maïs, déc., 226 1/2 (234) ; mars, 236 1/4 (243 1/2).

LES MATIÈRES PREMIÈRES

HAUSSE DE L'ÉTAIN ET DU PLATINE

METAUX. — *Nouvelle et vive progression des cours du platine sur le marché libre de Londres. La hausse est légèrement inférieure cette semaine à 10 %, mais depuis le commencement de l'année, elle atteint 80 %. La demande mondiale surpassera, et de loin, la production selon les estimations des spécialistes. Pour combler le déficit prévisible, il ne faut pas compter sur l'U.R.S.S. Ce pays, qui écoulait auparavant 700 000 onces en moyenne sur le marché, garde ses réserves. Peut-être attend-il de meilleurs prix ? Le platine devient une valeur refuge rivalisant avec l'or, grâce à la chute continue du dollar. Un producteur sud-africain a majoré son prix de 30 dollars par once pour le porter à 280 dollars, niveau encore inférieur de 20 % à celui du marché libre.*

Fléchissement des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. La reprise prévue des expéditions de métal zambien par voie ferrée le mois prochain a déprimé le marché. Ainsi, ont été reléguées au second plan la nouvelle diminution des stocks britanniques de métal revenus à 407 700 tonnes (— 11 300 tonnes) ainsi que la légère majoration — 1 cent par livre — du prix du métal raffiné par deux producteurs américains.

Vive progression des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang. La hausse atteint 23 % depuis le 1er janvier. La liquidation de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains portant sur 30 000 tonnes et la mise à la disposition du directeur du stock régulateur du conseil international de l'étain de 5 000 tonnes de métal par la General Services Administration, sont repoussées au commencement de l'année prochaine, c'est-à-dire plusieurs semaines après les élections américaines. A Londres, les stocks de métal atteignent leur niveau le plus bas depuis 1968.

TEXTILES. — *Faibles variations des cours du coton à New-York. Le département américain de l'agriculture évalue la récolte mondiale de la saison 1978-1979 à 60,4 millions de balles, inférieure de 3 millions de balles à celle de 1977-1978, et de 1,5 million de balles aux précédentes estimations.*

DENREES. — *Sensible baisse des cours du sucre sur toutes les places commerciales, en corrélation avec le rejet par le Congrès américain du projet de loi sucrière.*

Reprise des cours du cacao. Le département américain de l'agriculture évalue la récolte mondiale de fèves à 1,4 million de tonnes, en diminution de 5 % sur la précédente récolte.

LA REVUE DES VALEURS

Des lycéens dans le « temple »

La Bourse est-elle, oui ou non, un lieu public ? C'est la question qu'il est permis de se poser après la violente bousculade qui s'est produite à la veille du week-end au Palais Brongniart.

La séance quotidienne venait de commencer. De petits groupes de lycéens, en grève, s'éparpillèrent dans les travées du bâtiment. Trois slogans « bombés » à la peinture rouge sur les piliers, quelques boules puantes écrasées sous les semelles, un jet de tracts sur la sacro-sainte « corbeille » : cela a suffi pour mettre le feu aux poudres. Plusieurs dizaines de solides commis d'agent de change, en colère, s'employèrent, à l'exemple d'un de leurs patrons, à expulser les jeunes contestataires. Coups de poing, insultes, bousculade monstre, le scénario est connu. Dans la mêlée, une porte vitrée vola en éclats. Une jeune fille d'une quinzaine d'années fut assez sérieusement blessée. Les jeunes gens dispersés, la séance avait repris son cours normal depuis une bonne vingtaine de minutes lorsqu'une centaine de C.R.S., casqués et armés de fusils entourèrent la place de la Bourse. La chasse se poursuivit dans les rues avoisinantes.

« Pour éviter à l'avenir ce genre d'affrontements (1), il suffit d'interdire les travées au public et le diriger vers les galeries prévues à cet effet », avancent certains professionnels. Les Français, si sollicités en ce moment même par un gouvernement désireux de les rendre « maîtres de leurs entreprises », accepteraient-ils d'être ainsi écartés du déroulement d'un service public qui prend certes, et de plus en plus, les allures d'une « cérémonie » pour initiés ? « Nous sommes là pour travailler, et non pour écouter les babillages de lycéens », ont dit quelques commis.

Combie de l'ironie : ils avaient à se prononcer le même jour, sur le principe d'un mouvement de grève pour lundi, dont on devait toutefois apprendre par la suite qu'il avait été rejeté. Les représentants syndicaux ont d'ailleurs saisi l'occasion pour « condamner les agissements d'une minorité violente contre les jeunes mineurs ». Un propos sage qu'on souhaite voir écouter. — P.C.

(1) En septembre 1975, des échauffourées entre commis et ouvriers du Livre en grève avaient indirectement provoqué la mort de deux personnes.

Valeurs à revenus fixe ou indexées

Deux emprunts importants, assortis d'un taux nominal de 10,30 %, seront lancés la semaine prochaine : l'un par la *Caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel*, d'un montant de 800 millions de francs, et l'autre, par la *Caisse nationale des télécommunications*, d'un montant de 700 millions de francs.

	20 oct.	Diff.
4 1/2 % 1973	729,50	— 5,20
C.N.E. 3 %	2 772	+ 2
7 % 1973	4 005	+ 25
4 1/4-4 3/4 % 1963	97,40	+ 0,70
5 1/2 % 1965	110	+ 0,50
6 % 1966	108,80	+ 0,70
6 % 1967	104,80	— 0,20
Charbonn. 3 %	172	— 0,80
10,30 % 1975	100,30	+ 0,25
10 % 1976	102,70	+ 0,30
8,80 % 1977	107,40	+ 0,41
11 % 1977	102,75	+ 0,15
10 % 1978	102,40	+ 0,20
9,80 % 1978	101,30	inchangé

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le groupe de la *Générale occidentale* a réalisé à l'issue de l'exercice 1977-1978 un bénéfice consolidé de 102,4 millions de francs contre 86,5 millions. Le dividende sera porté de 5,50 F à 7 F net.

La *Société privée de gestion financière et foncière (S.P.G.F.)* va prendre une participation de 65 % dans la *Banque française de dépôts et de titres* ; cette opération prélude à une fusion des deux entreprises.

	20 oct.	Diff.
B.C.T.	159	— 3
Cételem	310	+ 10
Cie bancaire	440,50	+ 0,50
Compt. Entrep.	140,50	+ 1,40
C.C.F.	130	inchangé
Crédit Foncier	428	+ 15
C.I.C.	124,20	— 2,80
Crédit National	358	+ 7
Fin. Paris et P.-Bas	203	— 4,50
Gie Occidentale	287	— 4,50
Locafrance	256	+ 5
Locabail	202,50	— 11,50
Prétabail-Sicomi	453	— 2
S.I.L.I.C.	257	+ 7
Cie du Midi	496	+ 11
Eurafrance	367,50	+ 12,50
Pricel	189,50	— 8,50
Suez	296	— 7

Alimentation

L'exercice clos le 30 juin 1978 chez *Martell* s'est soldé par un bénéfice net de 23 millions de francs contre 11,9 millions. Pour le groupe le bénéfice net ressort à 39,4 millions. Le dividende sera porté de 11,40 F à 13,40 F net.

La prise de participation, par un groupe saoudien, de 5 % dans le capital de « B.S.N.-Gervais-Danone » a été accueillie par une baisse du cours du titre.

	20 oct.	Diff.
Martell	501	— 6
Béghin-Say	128,50	— 1,50
BSN-G.-Danone	630	— 30
Carrefour	2 148	+ 69
Casino	1 384	+ 44
Moët-Hennessy	580	— 7
Mumm	425,10	— 4,90
Olida-Caby	198,20	— 8,80
Pernod-Ricard	320	— 12,20
Radar	490	+ 3
Raff. St-Louis	105	— 6
S. AS	289	— 2
Vve Clicquot	814	+ 9
Viniprix	430	— 2
Guyenne et Gasc.	386	+ 5
Nestlé	8 840	+ 20

Bâtiment et travaux publics

Les actions de la société « Saint-Rapt et Brice », une des plus anciennes entreprises françaises de travaux publics et de bâtiment, ont été introduites le vendredi 20 octobre sur le marché officiel au prix de 220 F. Le titre a été demandé sans contrepartie à 228 F.

Les résultats de la *Routière Colas* relatifs à l'activité de l'entreprise en France métropolitaine se sont considérablement améliorés durant le premier semestre. Néanmoins, une nouvelle perte de 10,9 millions de francs a été enregistrée au 30 juin, contre, il est vrai, un déficit de 23,8 millions de francs en 1977 à pareille époque. Pour l'exercice 1978 en entier, la société table sur un bénéfice de 46,7 millions de francs, à peu près identique au précédent. Le résultat consolidé du groupe devrait lui aussi être voisin de celui dégagé l'an passé (57,5 millions de francs) pour une marge brute voisine de 220 millions de F accrue de 7,3 %.

	20 oct.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	545	+ 1
Bouygues	848	— 20
Chim. et Routière	149	+ 19
Ciments Français	149,50	+ 0,50
Dumez	715	+ 60
Ent. J. Lefebvre	370	— 20
Gén. d'Entrep.	201	— 4
Gds Trav. Marseille	378,60	— 7,40
Lafarge	235	— 6
Maisons Phénix	551	+ 12
Poliet et Chausson	173	+ 1

Métallurgie, constructions mécaniques

Situation toujours très déficitaire pour *Sacilor* dont la perte au 30 juin s'élève à 731 millions de francs, après 655 millions de charges financières, contre 727 millions un an auparavant.

Obérés par le déficit de la branche « métallurgie », les résultats de *Creusot-Loire* pour le premier semestre se traduisent par une perte nette de 150 millions, presque aussi élevée que celle enregistrée pour l'année 1977 entière (155 millions). Grâce aux mesures prises, un assainissement est escompté pour 1979.

Malgré un redressement de la situation, l'exercice 1978 sera encore mauvais pour la *Générale de fonderie*. Au 30 juin dernier, la société mère fait état d'une perte de 32,8 millions de francs.

	20 oct.	Diff.
Chiers-Châtillon	22,50	+ 2,60
Creusot-Loire	70,10	— 6,05
Denain-Nord-Est	33,15	+ 2,05
Marine-Wendel	51,50	—
Métal.-Normandie	44	— 1,50
Pompey	76,10	— 0,65
Sacilor	27	—
Saulnes	41,90	— 0,10
Usinor	22	—
Vallourec	105	— 2,10
Alspi	80	— 1
Babcock-Fives	135,50	+ 2,50
Gén. de Fonderie	135,60	+ 9,60
Poclain	228	+ 2
Sagem	870	+ 95
Saunier-Duval	248,50	+ 22,50
Penhoët	244	— 2
Peugeot-Citroën	510	— 4
Ferodo	509	— 5

Filatures, textiles, magasins

Sensible augmentation des ventes de *Darty*, dont le montant hors taxes, pour le premier semestre de l'exercice 1978-1979, a atteint 435 millions de francs, contre 350,9 millions, pour la société mère et 581,8 millions de francs, contre 451,8 millions, pour le groupe.

	20 oct.	Diff.
Dollfus-Mieg	71,90	+ 1,80
Sommer-Allibert	400	— 34,90
Agache-Willot	901	inchangé
Roudière	326,50	— 13,50
Saint-Frères	147,50	— 10,50
Vitos	119	— 4,20
C.F.A.O.	430	— 9
B.H.V.	163	+ 2,50
Gal. Lafayette	119,80	— 1,20
Nouvelles Galeries	121,90	— 4,60
Prénatal	47,20	— 3,20
Printemps	125	+ 1,20
La Redoute	581	— 5
Bon Marché	153	— 8
Darty	631	— 1

Matériel électrique, services publics

Le résultat net de *L.M.T.* pour le premier semestre, a augmenté de 11,7 % à 38,4 millions.

	20 oct.	Diff.
Alsthom-Atlant.	68	— 1
C.E.M.	73	— 3,50
C.G.E.	401,10	— 5,90
C.S.F.	396	— 7
Matra	5 610	+ 360
Jeumont	150,90	— 6,10
Machines Bull	54,60	+ 1,60
Moulinex	132,50	— 3,50
L.M.T.	1 232	— 33
Radiotechnique	480	— 10
S.A.T.	499	+ 15
Thomson-Brandt	264	— 4
I.T.T.	128,40	— 11,60
Gie des Eaux	701	— 1
Lyonn. des Eaux	582	+ 3

Pétroles

Le groupe « Elf-Aquitaine » va entreprendre des forages en Méditerranée, au large du delta du Rhône. Les formalités nécessaires à cette fin sont en cours.

Les résultats de la « Compagnie française des pétroles » s'améliorent. Pour le premier semestre, la marge brute d'autofinancement atteint un montant supérieur à 1,6 milliard de francs (contre 356 millions) et le bénéfice net 300 millions de francs (contre 88 millions) comportant un effet de stock négatif et des gains de change importants. Pour l'exercice 1978 en entier, la marge brute prévisionnelle serait de l'ordre de 3 milliards de francs (contre 2,87 milliards). Quant au bénéfice net consolidé, il dépasserait les 260 millions dégagés en 1977. Pour les trois prochaines années, le groupe prévoit une progression sensible de sa marge brute (4 milliards en 1979 et près de 5 milliards en 1980-1981).

	20 oct.	Diff.
Aquitaine	535	— 19
Esso	82	— 1,10
Franç. des Pétroles	142	+ 4
Pétroles B.P.	52,50	— 1
Primagaz	161	— 2
Raffinage	88,90	+ 2,20
Sogerap	114,90	— 1,10
Exxon	212	— 13,50
Petrofina	456,50	— 27,50
Royal Dutch	263,80	— 10,20

Valeurs diverses

Premier semestre faste pour le groupe *L'Oréal* dont le bénéfice net atteint 101,04 millions de francs contre 75,65 millions au 30 juin 1977. Ce résultat confirme les prévisions du président François Dalle.

	20 oct.	Diff.
L'Air Liquide	370	— 1
Bic	512	— 16
Europe I	1 130	+ 147
L'Oréal	779	+ 14
J. Borel	174,50	+ 2,20
Club Méditerranée	490	— 1
Arjomari	151	— 1
Hachette	256	— 7
Presses de la Cité	330	— 5,50
P.U.K.	95,90	— 6,60
St-Gob.-P.-à-M.	164,50	+ 4,50
Skis Rossignol	1 880	— 5
Chargeurs Réunis	193	— 4

Bourse de Paris

SEMAINE DU 16 AU 20 OCTOBRE 1978

LE CALME REVIENT

LES multiples pressions à la baisse qui entravent la progression du marché depuis le début du mois, se sont, semble-t-il maintenues cette semaine au palais Brongniart. D'un vendredi à l'autre, les différents indices ont encore fléchi d'environ 1 %.

Plus significatif encore de l'action menée par les investisseurs institutionnels, véritables « gendarmes » de la Bourse : les compagnies d'assurances paraissent avoir été « priées » de s'écarter un peu du marché pendant quelque temps, et le volume hebdomadaire des transactions s'est contracté, revenant à terme, de plus de 900 millions de francs à moins de 750 millions.

Déjà relativement plus calme dès lundi, le marché se montrait néanmoins encore très résistant. La réévaluation du deutschemark n'y fut pour rien. En revanche, les boursiers accueillirent avec satisfaction l'annonce d'une baisse du taux de l'argent au jour le jour, revenu à son plus bas niveau (6 3/8 %) depuis près de trois ans. Mardi, pourtant, les cours durent reculer devant un flot de ventes bénéficiaires mal « digérées » par un marché où la contrepartie faiblissait. Cette dernière devait cependant s'accroître un peu le lendemain, grâce, disait-on, à la publication des bons résultats du commerce extérieur. Les différents indices purent regagner près de 1 %. Le terrain péniblement acquis fut reperdu, et au-delà, à la veille du week-end. Consacrée à la réponse des primes engagées au cours des trois mois précédents, cette séance, perturbée par une bousculade survenue entre les commis et des groupes de lycéens (voir d'autre part), marque-t-elle le début d'une période incertaine pour la Bourse ?

Autour de la corbeille, certains professionnels étaient de cet avis. « Les achats des Sicav-Monory se calment progressivement, le marché va devoir se tourner à nouveau vers l'extérieur pour évoluer en fonction de la conjoncture. » L'on en n'est pas encore là. S'il est vrai que les Sicav se montrent un peu moins « agressives » ces derniers temps, des Français n'en continuent pas moins de leur apporter, chaque jour, leurs économies. Ces sommes devront bien être investies à un moment ou à un autre. Seront-elles suffisantes pour équilibrer le marché ? C'est la question que l'on peut se poser si la Bourse décidait effectivement de s'intéresser aux événements extérieurs. Les mouvements de grève ne sont jamais très bien accueillis dans les milieux financiers. Quant à l'économie, la dernière note de conjoncture publiée par la banque Jordaan est à elle seule, significative : « La morosité est de retour. » Le palais Brongniart pourra-t-il l'ignorer longtemps ?

PATRICE CLAUDE.

Bourses étrangères

NEW-YORK
Semaine noire

Wall Street a vécu une semaine noire, marquée par une chute vertigineuse et incessante des cours, notamment lundi, avec une baisse supérieure à 21 points du célèbre « Dow », ce qui ne s'était pas vu depuis juillet 1974.

Au total, l'indice des industrielles a perdu 59,08 points à 838, son point le plus bas depuis le 25 avril dernier.

Persécuté par ses vieux démons — le renchérissement du loyer de l'argent et l'inflation, — le marché, il est vrai, n'a pas eu un moment de répit entre le relèvement du taux de l'escompte de 8 % à 8 1/2 % et l'accroissement considérable de la masse monétaire, la dégringolade du dollar contribuant à entretenir un profond malaise. Du coup, beaucoup anticipent déjà une prochaine hausse du « prime rate » au niveau sans précédent de 10 %. Certains experts font même valoir que l'incapacité apparente de la Réserve fédérale à contrôler la masse monétaire risque de porter un sérieux coup au programme anti-inflationniste que le président Carter doit présenter mardi prochain. Bref, jamais le climat qui règne dans la communauté financière américaine n'a été aussi mauvais.

L'activité hebdomadaire a porté sur 171,17 millions de titres contre 119,02 millions.

	Cours 13 oct.	Cours 20 oct.
Alcoa	52	47 1/2
A.T.T.	64	61 1/8
Boeing	68 5/8	68 7/8
Chase Man Bank	36 3/8	33 3/8
Du P. de Nemours	135 1/4	130
Eastman Kodak	64	60
Exxon	52 1/2	49 7/8
Ford	45 1/2	44 1/8
General Electric	53	49 3/4
General Foods	34 3/4	32 3/4
General Motors	64 1/2	62 1/2
Goodyear	17 7/8	16 7/8
I.B.M.	286	277 1/8
I.T.T.	32 1/4	28 7/8
Kennecott	27 3/4	26 5/8
Mobil Oil	71 3/4	67 3/8
Pfizer	35 3/4	32 3/8
Schlumberger	89 3/4	85 3/8
Texaco	25 3/8	23 3/4
U.A.L. Inc.	39 7/8	32 7/8
Union Carbide	40 3/4	38
U.S. Steel	27	25 1/8
Westinghouse	22	20
Xerox Corp.	55 1/4	51 1/8

TOKYO
Au plus haut

Ni la hausse du yen ni la baisse de Wall Street n'ont eu le moindre impact sur le marché, qui, pris d'une véritable frénésie de hausse, a dépassé ses plus hauts niveaux de toujours. Une activité sans précédent a accompagné cette poussée de hausse et, en cinq séances, près de 2,9 milliards de titres ont changé de mains.

Indices du 20 octobre : Nikkei Dow Jones, 5 873,42 (contre 5 727,91) ; indice général, 439,72 (contre 433,38).

	Cours 13 oct.	Cours 20 oct.
Canon	426	439
Fuji Bank	280	280
Honda Motors	484	470
Matsushita Electric	640	650
Mitsubishi Heavy	117	124
Sony Corp.	1 400	1 390
Toyota Motors	840	862

LONDRES
Au-dessus de 500

Après avoir varié de façon très irrégulière, les cours se sont orientés à la hausse et, à la veille du week-end, l'indice des industrielles a repassé la barre des 500.

Les résultats de nombreuses sociétés, généralement très supérieurs aux prévisions, mais surtout la détermination du gouvernement de mettre tout en œuvre pour juguler l'inflation, ont, semble-t-il, eu raison des réticences marquées par les opérateurs.

Indices « F.T. » du 20 octobre : industrielles, 500,2 (contre 496,2) ; mines d'or, 160,1 (contre 160,4) ; fonds d'Etat, 69,69 (contre 69,06).

	Cours 13 oct.	Cours 20 oct.
Bowater	194	191
Brit. Petroleum	916	902
Charter	154	151
Courtaulds	119	121
De Beers	404	397
Free State Geduld (*)	26 1/8	24
Gt Univ Stores	314	312
Imp. Chemical	390	393
Shell	578	575
Vickers	187	190
War Loan	31 1/4	32

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT
De nouveaux sommets

La réévaluation du deutschemark n'a provoqué aucune réaction et, sur sa lancée, le marché a poursuivi son avance, atteignant de nouveaux sommets inconnus depuis l'après-guerre, avant de fléchir un peu à la veille du week-end. Les perspectives de développement des affaires avec la Chine ont contribué à soutenir l'activité. En revanche, la décision de la Bundesbank de relever le 1er novembre le montant des réserves obligatoires des banques n'a pas produit un très bon effet.

Indice de la Commerzbank du 20 octobre : 858,50 (après 863,8 au plus haut la veille) contre 859,50.

	Cours 13 oct.	Cours 20 oct.
A.E.G.	87,80	87
B.A.S.F.	142,70	141,60
Bayer	145,50	146
Commerzbank	236	235,40
Hoechst	142,90	141,50
Mannesman	182	184
Siemens	303	305
Volkswagen	245,80	244,30

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 13 10	COURS 20 10
Or fin (kilo en barre)	30850	30980
— (kilo en lingot)	30995	31090
Pièce française (20 fr.)	263 80	267
Pièce française (10 fr.)	224 90	223 10
Pièce suisse (20 fr.)	268 50	267 20
Union latine (20 fr.)	238	236 50
● Pièce tunis. (20 fr.)	202	205 10
Souverain	264	263 60
● Souverain Elizabeth II	281 20	288 20
● Demi-souverain	328 20	319 10
Pièce de 20 dollars	1244 80	1257 20
— 10 dollars	694 80	685
— 5 dollars	437	422 50
— 50 pesos	1199 50	1119 50
● — 20 marks	350 50	350 50
— 10 florins	240	238 50
● — 5 roubles	150	143

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	16 oct.	17 oct.	18 oct.	19 oct.	20 oct.
Terme	122 753 288	128 378 872	141 571 232	174 499 988	171 693 477
Compt.					
R. et obl.	250 960 162	159 000 290	191 207 596	224 009 602	236 611 527
Actions.	78 384 834	74 822 567	78 045 367	84 503 466	76 991 382
Total	452 098 284	362 201 729	410 824 195	483 013 056	485 296 386

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 30 décembre 1977)

	16 oct.	17 oct.	18 oct.	19 oct.	20 oct.
Franç.	162,4	161,6	162,4	163	161,5
Etrang.	107,2	105,2	104,5	104,7	103,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)

	16 oct.	17 oct.	18 oct.	19 oct.	20 oct.
Tendance.	165,3	164,4	165,8	165,9	164,1
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	90,6	90,9	91,3	91,7	91,2

VALEURS FRANÇAISES — ONCE D'OR EN DOLLARS

LES VALEURS FRANÇAISES (PARIS)
Base 100 : 1975

Grâce à une remontée de 45,2 % depuis le premier tour des élections législatives et à une reprise de 72 % sur le point le plus bas de 1975, l'indice général des valeurs françaises s'inscrit dorénavant à 16 % environ au-dessus de son niveau du début de 1976. Les conséquences de la grande baisse amorcée il y a deux ans, au lendemain des élections cantonales, et accélérée au vu du résultat des élections municipales sont donc très largement effacées. Mieux, le niveau de 1972, année pouvant être prise comme base de calcul pour les plus-values, a été lui aussi dépassé de quelque 2 %. L'on remarquera toutefois que, dans le même temps, l'once d'or a monté d'environ 58 % à Londres tandis qu'à Paris le lingot progressait de 50 %.

Rhône-Poulenc : le redressement se confirme

Personne il y a trois ans n'aurait donné bien cher de la peau de Rhône-Poulenc. En proie aux convulsions de la crise et à d'énormes difficultés financières illustrées par les très lourds déficits de sa filiale textile, le numéro un de la chimie française était bien malade.

A force de persévérance, pourtant, ses dirigeants sont peu à peu parvenus à redresser la barre. Le dernier bulletin de santé, pour le premier semestre, le confirme de façon assez éclatante. Avec un bénéfice net de 150 millions de francs, comparé aux 84 millions péniblement dégagés à l'issue de tout l'exercice 1977, le groupe fait une rentrée très remarquée dans l'ère des profits.

Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il tient compte de la nouvelle perte subie par Rhône-Poulenc Textile (R.P.T.), certes diminuée (250 millions de francs contre 347 millions au 30 juin 1977), mais quand même très lourde encore. En outre, il a été obtenu dans une conjoncture toujours difficile et avec un chiffre d'affaires consolidé de 13 164 millions accru de 6,8 % seulement, témoignant ainsi des effets salutaires exercés par les diverses actions engagées pour favoriser le redressement du groupe.

Le président Renaud Gillet se garde toutefois bien de pavoiser. La partie n'est pas encore gagnée. Loin s'en faut. La chimie de base (pétrochimie, chimie minérale) et les matières plastiques souffrent toujours de la forte concurrence internationale et des surcapacités mondiales. De plus, si la situation s'améliore un peu dans les textiles — à fin août le chiffre d'affaires de R.P.T. marquait une progression de 3,6 % mais avec un volume de ventes constant, — elle demeure précaire.

La chimie fine, la santé et le phytosanitaire, actuellement ses trois vaches à lait, permettront-ils au groupe de maintenir la tête hors de l'eau ? Dans la lettre d'information adressée aux actionnaires, M. Renaud Gillet s'empresse de préciser que les résultats du premier semestre ne sont pas extrapolables au second.

En attendant, la Bourse tient pour sa part le pari. Son intérêt pour Rhône-Poulenc, loin de faiblir, augmente régulièrement, et, depuis mars dernier, le cours de l'action a monté de 77 %. — A. D.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— VIETNAM : « Examen de conscience », par Marc Beigbeder ; « La meute », par Gabriel Matzneff ; Répliques à Laurent Schwartz.

3. ÉTRANGER
— LIBAN : les phalangistes semblent disposés à saisir toute occasion de « désescalade ».

4. ASIE
— « La révolution afghane en marche » (III), par Gérard Viratelle.

4-5. AFRIQUE

5. EUROPE

AMÉRIQUES

6-7. POLITIQUE
— *Les travaux parlementaires.*

8. ÉQUIPEMENT

9 à 23. SUPPLÉMENT NORD-PAS-DE-CALAIS

24-25. SOCIÉTÉ
— RELIGION : l'intronisation de Jean Paul II.
— ÉDUCATION

26. JUSTICE

LE MONDE AUJOURD'HUI

PAGES 27 A 34
— Au fil de la semaine : La loi et la bureaucratie, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre de Casablanca, par Edmond Amran El Maleh.
— Généalogie : Microfilmage et informatique.
— Témoignage : L'assassinat de Trotski.
— Radio-télévision, pages 31 à 34.
— Publicité : La société de lessivage.
— Immigrés : Le racisme ordinaire.

35-36. CULTURE
— EXPOSITIONS : la grande vadrouille de l'art moderne.
— MUSIQUE : la leçon de Messiaen.

37-38. ÉCONOMIE

38. SEMAINE FINANCIÈRE

39. REVUE DES VALEURS

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (31 A 34)
Informations pratiques (8) ; Carnet (26) ; « Journal officiel » (8) ; Météorologie (8) ; Mots croisés (8).

Le numéro du « Monde » daté 21 octobre 1978 a été tiré à 564 281 exemplaires.

SELON UN SONDAGE RÉALISÉ PAR LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

Près de 75 % des Français estiment que l'action gouvernementale contre le chômage n'est pas efficace

Le ministère du travail et de la participation vient de publier une enquête qui exprime l'avis des Français sur la crise de l'emploi.

Ce sondage est défavorable au gouvernement, puisque près des trois quarts des personnes interrogées estiment que son action contre le chômage n'est pas efficace.

Si cette opinion, nettement majoritaire, n'étonne pas en elle-même, le fait qu'elle ait été révélée par les services officiels de la Rue de Grenelle est inusité. Il faut y voir là un louable souci de vérité, mais peut-être aussi une certaine volonté de se « démarquer » de la politique de l'emploi menée par le premier ministre, M. Raymond Barre, ne retenant pas les suggestions les plus hardies du ministère du travail et de la participation.

Réalisée entre le 20 juillet et le 12 août 1978, par sondage auprès d'un échantillon national de mille neuf cent soixante-quinze personnes, représentatives de la population âgée de plus de dix-huit ans, cette étude montre tout d'abord que 57 % des Français jugent que la situation du marché du travail est actuellement « *plus mauvaise* » qu'il y a deux ans et 30 % estiment qu'elle est « *à peu près la même* ».

Ensuite, la France est partagée en deux quand on lui demande son « sentiment » sur l'attitude du gouvernement face au problème du chômage : 6 % assurent que l'Etat fait « *tout ce qu'il est possible de faire* » pour améliorer la situation, 10 % qu'il fait « *beaucoup de choses* » et 32 % qu'il fait « *un certain nombre de choses* », soit 48 % d'opinions favorables. En revanche, 25 % des personnes interrogées affirment que les pouvoirs publics font « *peu de choses* » et 22 % « *très peu de choses* », soit 47 % d'avis contraires. La Rue de Grenelle, qui commente abondamment et, dans l'ensemble, objectivement ce sondage n'a probablement pas tort de dire : « *Ce partage de l'opinion recoupe vraisemblablement celui de l'électorat et revêt essentiellement une signification politique.* »

Mais, quand il s'agit d'apprécier *l'action* du gouvernement pour tenter de redresser la situation de l'emploi, le verdict tombe comme un couperet : en effet, seulement 18 % des Français pensent que cette action est « *plutôt efficace* » et 2 % « *très efficace* » ; 50 % la considérant « *peu* » et 22 % « *pas du tout efficace* ». Près des trois quarts des personnes interrogées (1) critiquent donc les résultats obtenus par M. Raymond Barre dans sa politique de lutte contre le chômage.

Le « pacte », connais peu

Cette enquête révèle par ailleurs une surprise de taille : si une majorité de nos compatriotes ont « *déjà entendu parler du « pacte national » pour l'emploi des jeunes l'an dernier* », cette majorité apparaît bien faible : 55 %. Quand on a souvenance de l'énorme battage officiel mené aussi bien à la télévision qu'à la radio, dans la presse, les mairies, les agences locales pour l'emploi, etc., on peut avoir des inquiétudes sur le pouvoir d'informer...

Et le résultat est encore plus étonnant pour ce qui concerne le second « pacte » mis en place le 5 juillet dernier : seulement 36 % des personnes interrogées connaissent son existence. Même si ce sondage a été effectué relativement peu de temps après l'élaboration de ce « pacte-bis », il était de notoriété publique depuis plusieurs mois — mais la preuve que non — qu'il serait reconduit. Aussi, l'affirmation de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, qui a *dit, jeudi* 19 octobre à Nice, que le « pacte » 1978-1979 suscitait « *une mobilisation générale réussie* », peut-elle laisser dubitatif.

Une grande partie de cette enquête est justement consacrée à l'embauche des jeunes. Elle fait ressortir des réponses contradictoires. Si, comme il est normal, plus de 90 % des Français considèrent qu'il est « *important d'aider les jeunes* », mais aussi « *les femmes seules, ayant des charges de famille* », à entrer dans la vie professionnelle, respectivement 81 % et 64 % estiment que la formation que les jeunes acquièrent dans l'entreprise en tant qu'apprentis et celle qu'ils reçoivent durant leurs études est « bonne ». Dans le même temps, cependant, une forte minorité (43 %) pensent « *qu'il existe bien des emplois pour les jeunes, mais bon nombre de jeunes n'ont pas la qualification et l'expérience exigées pour ces emplois* ». Et la quasi-totalité des personnes interrogées (96 %) assurent qu'il est « souhaitable » pour les jeunes d'effectuer des stages de formation avant d'entrer dans la vie professionnelle proprement dite.

Autre contradiction apparente : 44 % des Français affirment que « *de nombreux jeunes, aujourd'hui, ne sont pas suffisamment décidés à travailler* ». Mais 19 % seulement, sont d'accord pour qu'ils acceptent « *au moins à titre temporaire* » des emplois peu qualifiés ou peu intéressants. Et 51 % jugent que le nombre des postes de travail proposés aux jeunes est « insuffisant ». Alors ? Si ce télescopage des réponses a un mérite, c'est celui de montrer la perplexité des Français face au chômage des moins de vingt-cinq ans. — M. C.

(1) Et même 77 % en Ile-de-France, région qui fait l'objet d'une place particulière dans cette enquête.

RICHIER (matériels de travaux publics) LICENCIE 595 SALARIÉS

La société Richier, qui fabrique du matériel de travaux publics, a fait part au comité général d'entreprise d'un projet de licenciement collectif qui porte sur 595 emplois sur les 2 809 que compte l'entreprise. Ce projet, précise un communiqué de la direction, touche « la presque totalité des établissements » et « toutes les catégories de personnel : cadres, employés et ouvriers ».

Filiale de Ford depuis 1972, la société Richier a enregistré, en 1977, une perte de 46 millions de francs pour un chiffre d'affaires consolidé de 903 millions de francs (dont 63 % à l'exportation). En 1976, la perte avait été de 41 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 944 millions de francs. Au printemps 1977, Richier avait fermé son usine de Pont-de-Chaix (Isère), qui employait 238 personnes.

La crise que connaît le secteur des travaux publics en France est, selon la société, à la source de ses difficultés : « Le marché français a baissé pour la seule année 1977 (comparée à 1976) de 28 % pour les pelles hydrauliques, de 41 % pour les rouleaux, et de plus de 20 % pour les chargeuses.

Manifestations en province

Tandis qu'à Paris les ouvriers de la construction navale venus de tous les chantiers de France piqueniquaient sur la place de l'opéra, où ils avaient tenu un meeting pour protester contre les licenciements (*le Monde* du 21 octobre), plusieurs autres manifestations pour le maintien de l'emploi se sont déroulées en province. Notamment à Tonnay-Charente (Charente-Maritime), contre le licenciement de 200 employés de l'usine de produits chimiques Asturonia, à Rombas (Moselle), où une centaine de grévistes des laminoirs s'opposent à la réduction des horaires ; au bureau de l'ASSEDIC de Limoges, envahi par les travailleurs licenciés des Tanneries de Bort-les-Orgues (Corrèze) ; dans diverses localités du Languedoc-Roussillon, où les ouvriers du bâtiment réclament des mesures contre le chômage, etc.

Venus de Flers (Orne), des salariés des Tissages de Flers ont occupé le siège parisien de la société D.M.C. pour protester contre les 481 licenciements (sur 807 salariés) annoncés par la direction.

En revanche, annonce la C.F.D.T., à l'usine de textile Chague, de Cornimont (Vosges), les 257 ouvriers, après plusieurs grèves, ont obtenu que les licenciements soient ramenés de quarante à vingt.

LES GRÈVES DANS LES SOCIÉTÉS DE RADIO-TÉLÉVISION

Programme minimum mardi

Le personnel de la S.F.P. a décidé de continuer la grève jusqu'au lundi 23 octobre à minuit (nos dernières éditions du 21 octobre). Cette grève entraînera la suppression de plusieurs émissions en direct sur les trois chaînes. La Société des réalisateurs de films a assuré le personnel de la S.F.P. de sa solidarité.

Mardi 24 octobre, à l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., la grève s'étendra à l'ensemble des sociétés de radio-télévision. Un programme minimum sera mis en place. Le Syndicat français des artistes-interprètes (C.G.T.) appelle également à cette grève, ainsi que la section FR 3 du Syndicat national des journalistes (S.N.J.).

Au Sénat, la commission des finances a donné un avis défavorable à la perception de la redevance, « *refusant de faire supporter par les contribuables les erreurs de gestion de certains organismes de la radio-télévision française* ».

LA RÉCEPTION DES JOURNALISTES

« Initiez vos lecteurs à ce qui est vrai et noble » *a déclaré le pape*

De notre correspondant

Cité du Vatican. — *Plusieurs centaines de journalistes ont été reçus par Jean Paul II, samedi matin 21 octobre, dans la salle des bénédictions qui domine la place Saint-Pierre.*

Accueilli par des applaudissements, le pape a pris place sur une estrade pour entendre quelques paroles de bienvenue du Père Romeo Panciroli, directeur de la salle de presse du Vatican. Puis il s'est adressé en français à l'assistance, concluant son allocution en anglais. Jean Paul II a salué ensuite plusieurs prélats et journalistes avec une grande simplicité, prenant par les épaules ceux qu'il connaissait ou même les embrassant.

Dans son discours, le pape a fait preuve de compréhension et de sympathie à l'égard de la presse, précisant que « *ce premier contact* » serait suivi d'autres réflexions. D'ores et déjà, il a souhaité que « *les artisans de l'information religieuse puissent toujours trouver l'aide dont ils ont besoin auprès d'instances d'Eglise qualifiées, celles-ci devant les accueillir dans le respect de leurs convictions et de leur profession, leur fournir une documentation très adéquate et très objective, mais aussi leur proposer une perspective chrétienne qui situe les faits dans leur véritable signification pour l'Eglise et pour l'humanité* ».

Remerciant la presse de ce qu'elle avait fait ces derniers temps, Jean Paul II a noté qu'un « *certain progrès semble se dessiner ici et là dans la recherche de la vérité, dans la compréhension et la présentation du fait religieux* ». Celui-ci a un grand retentissement dans le monde, a souligné le pape en évoquant les deux derniers conclaves.

« *Vous êtes*, a-t-il ajouté, *très soucieux de la liberté de l'information et de l'expression : vous avez raison, estimez-vous heureux d'en bénéficier !* » a remarqué ce Polonais. « *Utilisez bien cette liberté pour cerner de plus près la vérité et initiez vos lecteurs, vos auditeurs ou téléspectateurs à « ce qui est vrai et noble, à ce qui est juste et pur, à ce qui est digne d'être aimé et honoré », pour reprendre les mots de saint Paul, à ce qui les aide à vivre dans la justice et la fraternité, à découvrir les chances ultimes de la vie, à les ouvrir au mystère de Dieu si proche de chacun d'entre nous. Dans ces conditions*, a ajouté le pape, *votre profession, si exigeante et parfois si séduisante, j'allais dire votre vocation, si actuelle et si belle, élèvera encore l'esprit et le cœur des hommes de bonne volonté en même temps que la foi des chrétiens. C'est un service que l'Eglise et l'humanité apprécient.* »

ROBERT SOLÉ.

(Lire nos informations page 24.)

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Une manifestation a réuni, vendredi 20 octobre, au Havre, environ deux mille cinq cents personnes qui protestaient contre l'impossibilité où se sont trouvés sept élèves de terminale F 8 (section médico-sociale) de s'inscrire, faute de classe, dans un lycée de la ville. Ces élèves avaient pourtant été admis à redoubler. Une grève d'enseignants a eu lieu dans les lycées de la ville.

D'autres manifestations ont eu lieu vendredi 20 octobre dans plusieurs villes des Alpes-Maritimes : Cannes, Nice et Antibes. La fédération Cornec avait appelé les parents à ne pas envoyer leurs enfants à l'école.

Des grèves et des manifestations ont eu lieu également au lycée agricole de Morlaix (Finistère), à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) et à Arcueil (Val-de-Marne).

Ce sont des lycéens venus de plusieurs établissements de la Seine-Saint-Denis qui ont pénétré, vendredi, peu après l'ouverture des cotations, à la Bourse de Paris.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le vice-président égyptien reçu à l'Elysée.* — M. Hosni Moubarak, vice-président de la République égyptienne, s'est entretenu avec le président Giscard d'Estaing, vendredi après-midi 20 octobre, pendant environ quarante-cinq minutes et lui a remis un message du président Sadate. M. Moubarak a déclaré, en sortant de l'Elysée, avoir « *mis au courant le président de la République de ce qui s'était passé à Camp David, de la situation qui a prévalu ensuite et du processus de paix en cours* ».

Le Liban, a-t-il dit, a été évoqué, mais n'a fait l'objet que « *d'un échange de vues* ». M. Moubarak s'est rendu ensuite à Londres, d'où il repartira pour Bonn et Téhéran remettre des messages du président Sadate aux chefs d'Etat et de gouvernement de ces pays.

● *L'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (ARAC)* réunit, les 21 et 22 octobre à Noisy-le-Grand, une conférence nationale qui dressera le bilan de la pétition nationale que cette organisation a fait circuler. Cette pétition, qui porte sur diverses revendications non satisfaites du monde combattant, sera remise lundi 23 octobre à M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat, par une délégation de l'ARAC.

● *Les boulangers des Alpes-Maritimes* ont décidé de fermer leurs boutiques deux jours par semaine. — Un protocole d'accord en ce sens devrait être signé d'ici peu avec les syndicats. Cette mesure, qui concerne environ mille six cents boulangeries dans le département, sera accompagnée d'une hausse du prix du pain de 10 à 20 centimes pour compenser l'accroissement de la charge salariale qui en découlera. Pour M. Belliard, président départemental de la chambre syndicale de la boulangerie, ce « bouleversement » des habitudes est rendu indispensable par la nécessité d'offrir des conditions de vie plus humaines aux salariés de cette branche : plus personne ne veut faire ce métier et se soumettre à des horaires « *démentiels* ». — *(Corresp.)*

● *La cour d'assises de la Somme* a condamné vendredi 20 octobre, à la réclusion criminelle à perpétuité, Didier Debrie, et à vingt ans de la même peine, Fernand Adel. Aujourd'hui âgés de vingt ans, les deux jeunes gens étaient accusés d'avoir assassiné, le 4 novembre 1976, une femme âgée de soixante-neuf ans, Mme Fécamp, seule dans sa maison de Vauchelles-les-Quesnoy, près d'Abbeville, pour lui voler ses économies (6 000 francs). L'avocat général avait demandé la réclusion criminelle à perpétuité pour les deux hommes. — *(Corresp.)*

● *Courses truquées.* — Les deux experts médicaux commis par M. Raymond Gazan-Vilar, juge d'instruction à Grasse, après les déclarations de M. Paul Nivol, inculpé d'escroquerie et d'infraction à la législation des jeux, affirmant qu'il avait été victime de brutalités de la part de la police au cours de son interrogatoire (*le Monde* daté 15-16 octobre), ont remis, vendredi 20 octobre, leur rapport au magistrat. Les deux médecins affirment avoir constaté la présence d'ecchymoses « *de formation récente* » sur le torse, le cou, les bras et la face interne des cuisses de M. Paul Nivol.

Au Larzac

TROIS MILITAIRES SONT TUÉS DANS UN ACCIDENT D'HÉLICOPTÈRE

Un capitaine et deux sous-officiers de l'armée de terre ont trouvé la mort dans un accident d'hélicoptère, vendredi soir 20 octobre, sur le plateau du Larzac (Aveyron).

Les trois hommes, dont les identités n'ont pas été révélées, participaient, à bord d'un Puma du 6e régiment de hussards de Compiègne (Oise), à un exercice de vol de nuit quand leur hélicoptère a heurté le sol.

A Toulon

TROIS POLICIERS CONDAMNÉS POUR UNE « BAVURE »

Trois policiers du corps urbain de Toulon qui avaient, dans la nuit du 31 août au 1er septembre 1976, ouvert le feu au Pradet sur une voiture qu'ils pensaient être celle de malfaiteurs, ont été condamnés, vendredi 20 octobre, par le tribunal de grande instance de Toulon. M. Jean-Marie Bandet, cinquante-quatre ans, gardien de la paix, s'est vu infliger quatre mois d'emprisonnement avec sursis, M. René Lopez, trente-neuf ans, un autre gardien, deux mois avec sursis, et M. Toussaint Fumaroli, trente-trois ans, brigadier de police, 50 francs d'amende. Les quatre victimes, MM. Gilbert Versino, vingt-deux ans, Philippe Chardayte, vingt-trois ans, Roger Desfaucheux, vingt-cinq ans, et Jean-Luc Desfourneaux, vingt-trois ans, obtiennent, le premier, 3 000 francs, et les autres 1 000 francs de dommages-intérêts.

Les quatre jeunes gens regagnaient la colonie de vacances dans laquelle ils étaient moniteurs, lorsqu'ils furent pris en chasse par les policiers qui recherchaient les agresseurs d'un passant. Après avoir tiré plusieurs coups de feu sur leur voiture, les policiers parvenaient à immobiliser les quatre occupants devant la gendarmerie du Pradet. L'un des policiers avait alors brutalisé M. Versino (*le Monde* du 3 septembre 1976).

LES NÉGOCIATIONS SALT

M. Vance se rend à Moscou dans l'espoir de conclure un accord

Genève *(A.F.P.)*. — Le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance a quitté Genève, samedi matin 21 octobre, pour Moscou, où il doit avoir de nouvelles négociations avec M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, sur la limitation des armements nucléaires.

M. Vance, venant d'Afrique du Sud, était arrivé à Genève jeudi pour se reposer et pour préparer les négociations de Moscou, qui doivent en principe durer jusqu'au lundi 23 octobre et qui pourraient se conclure par un accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT II).

A Washington, d'autre part, M. Carter a fait connaître, le 20 octobre, son intention de nommer le général de division en retraite George Seignous directeur de l'agence pour le désarmement et le contrôle des armements en remplacement de M. Paul Warnke, qui a donné sa démission (*le Monde* du 12 octobre). Agé de cinquante-sept ans, M. Seignous commanda les forces américaines à Berlin et servit de conseiller militaire à MM. Harriman et Vance durant la conférence de Paris sur la paix au Vietnam. Depuis septembre 1977, il fait partie de la délégation américaine chargée de négocier le second accord sur les SALT entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

L'U.D.F. DEMANDE QUE LA FRANCE NE RENONCE PAS AUX RECHERCHES SUR LA BOMBE A NEUTRONS

Dans sa *Lettre d'information quotidienne*, l'U.D.F. écrit, dans son éditorial consacré à M. Carter et à la bombe à neutrons (*le Monde* du 20 octobre), que « *la France est au cœur du débat* ».

« *Tout en appartenant à l'alliance atlantique et en acceptant de ce fait de coopérer le cas échéant avec ses alliés, la France entend être en mesure d'assurer elle-même sa propre sécurité. Sa stratégie est fondée sur l'emploi de l'arme nucléaire stratégique en cas de conflit mettant en cause son indépendance et sa survie. Peut-elle pour autant renoncer par avance à disposer d'une panoplie complète d'armes, y compris tactiques, propre à lui garantir que, le jour venu, elle disposera de la liberté de choix ?*

» *La réponse est rien moins qu'assurée. Mais renoncer aujourd'hui aux recherches et aux études concernant la bombe à neutrons reviendrait à nous priver demain de notre liberté de décision* », conclut *la Lettre quotidienne* de l'U.D.F.

Dans *l'Humanité* de ce samedi 21 octobre, M. Louis Baillot, ancien député et responsable de la commission de la défense nationale du P.C.F., écrit de son côté :

« *C'est la confirmation du choix stratégique de l'Elysée en faveur de la bataille dite de l' « avant » qui accentue les efforts en faveur de la force nucléaire tactique comme « arme du champ de bataille ». L'objectif assigné à la bombe à neutrons n'est-il pas, tout en détruisant les hommes sans nuire au matériel, de favoriser une « montée en puissance » en vue d'une nouvelle guerre ? Les révélations récentes du député R.P.R. Cressard, rapporteur du budget de la défense nationale, allaient dans ce sens.*

» *C'est la confirmation du renoncement dans la pratique à la stratégie de dissuasion tous azimuts. L'annonce de la décision de principe de construire un sixième sous-marin nucléaire apparaît plus encore comme une manœuvre politicienne* », conclut M. Baillot.

Dans une interview accordée à l'A.F.P., le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, a déclaré :

« *La bombe à neutrons est une arme nucléaire à caractéristiques particulières. Les études que nous poursuivons nous permettent d'acquérir des connaissances qui relèvent de ce type d'arme, mais nous n'envisageons pas, dans nos programmes d'armement, d'en réaliser, la politique française de dissuasion étant d'ordre stratégique.* »